



Dossier d'arrêt

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de la Serre



RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1.1.

DIAGNOSTIC



SCoT du Pays de la Serre



Organisation du document

La première phase de l'élaboration du SCoT donne lieu à l'établissement d'un diagnostic et d'un état initial de l'environnement dont l'objectif est de disposer d'une base commune de compréhension, d'un regard partagé sur le mode de fonctionnement de notre territoire et la manifestation des tendances à l'œuvre.

Ce document comprend un diagnostic prospectif et des fiches thématiques qui lui sont annexées.

↳ Le diagnostic prospectif

Le diagnostic prospectif analyse, synthétise, confronte les différents enjeux identifiés sur le territoire du Pays de la Serre afin d'en déterminer le potentiel et les leviers de développement à horizon 20 ans.

Ce diagnostic prospectif peut, le cas échéant, constituer un document de synthèse, indépendant des fiches.

↳ Les fiches thématiques

Les fiches thématiques du diagnostic sont rédigées en trois cahiers :

- Démographie – Habitat – Economie,
- Ressources naturelles (Etat initial de l'Environnement),
- Paysage et aménagement.

Elles fournissent, pour l'ensemble des sujets et des thématiques de compétence du SCoT des **données chiffrées, des analyses contextualisées et spatialisées, des indicateurs complets.**

Le cadre législatif du SCoT

↳ Modalités encadrant le rapport de présentation

Le contenu du rapport de présentation et du diagnostic du SCoT a été modifié en juillet 2010 par la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), dite *Loi Grenelle II*, puis par l'Ordonnance du 23 septembre 2015.

En ce qui concerne le rapport de présentation, l'article L. 143-3 du code de l'urbanisme, en définit le contenu :

« Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L. 151-4.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

Il décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L. 131-1 et L. 131-2, avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte. »

↳ Les conséquences pour le diagnostic du SCoT

Les diagnostic ainsi que l'état initial de l'environnement du SCoT ont une double vocation :

- fournir les éléments d'analyse nécessaires à la formulation d'un projet territorial cohérent et par lesquels les choix retenus pour le P.A.D.D. seront justifiés au travers d'alternatives étudiées au cours de l'élaboration du SCoT.
Ils comprennent notamment une analyse chiffrée et qualitative de nouvelles données, à l'instant *T zéro* de l'élaboration du SCoT.
- préciser les trajectoires, récente et de plus long terme, du territoire ainsi que son mode de développement, dans une perspective de projet territorial

pluridisciplinaire où les différents domaines de compétences du SCoT (démographie, activité économique, environnement, aménagement) s'interpénétreront.

Par sa capacité à identifier les tendances à l'œuvre ou encore peu perceptibles, le diagnostic du SCoT adopte une approche prospective de long terme, ciblant à la fois les opportunités, les menaces, les forces et les faiblesses pouvant affecter le territoire et les enjeux auxquels il sera amené à répondre.

La connaissance de ces éléments permettra de déterminer les moyens à développer pour infléchir ces tendances dans le sens souhaité.

Les éléments qualitatifs et quantitatifs du diagnostic constituent donc le socle du projet de SCoT, exprimé dans le P.A.D.D.

↳ Le cadre des nouvelles obligations dans lesquelles s'inscrit le SCoT

La loi ENE, dite Loi Grenelle 2, impose de nouvelles obligations au SCoT notamment les obligations suivantes :

- arrêter des objectifs chiffrés de réduction significative de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain,

- identifier la trame verte et bleue et préciser les modalités de sa protection, voire de sa remise en bon état,
- évaluer le SCoT tous les 6 ans et, sur cette base, décider de son maintien ou de sa révision.



Sommaire

Éléments d'actualisation du diagnostic	6
Le mode de développement	9
Le positionnement géographique	24
Les perspectives	32

Éléments d'actualisation du diagnostic

La réalité de l'élaboration du SCOT conduit à une procédure s'étendant sur plusieurs années, ce qui implique que certaines données de l'analyse du diagnostic (et, par ailleurs, sur un autre plan, de l'état initial de l'environnement) sont obsolètes avant l'arrêt du schéma.

C'est en particulier le cas des données socio-démographiques qui sont désormais fournies annuellement par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement général de la population, les données 2011 et les populations 2012 étant disponibles au moment où le dossier du SCOT est préparé pour l'arrêt du schéma.

Le diagnostic du SCOT ayant été réalisé sur la base des données partielles INSEE 2007 et 2008, il est nécessaire de fournir, au début du document, un chapitre d'actualisation, qui, au-delà des chiffres nouveaux, vise à répondre à la question suivante :

- *les chiffres les plus récents confirment-ils ou infirment-ils les analyses du diagnostic initial, dans les grands thèmes d'analyse (démographie, population, active, logement, emploi et économie) ?*
- *montrent-ils une « trajectoire » territoriale différente de celle qui avait été analysée précédemment ?*

On lira donc dans les pages qui suivent les réponses à ces questions.

Il convient cependant de rappeler que l'INSEE met en garde sur une interprétation « année après année » des chiffres du recensement, qui, réalisé partiellement par sondages, peut fournir des tendances difficiles d'interprétation...



↳ Les tendances récentes d'évolution du territoire

Le graphique ci-contre montre la « pente » de la trajectoire du territoire dans la dernière période (2009/2013).

Ces tendances illustrent trois phénomènes qui, dans le Pays de la Serre, montrent une inflexion de la « trajectoire » du territoire :

- La population, après un début d'accroissement de 1999 à 2009, connaît à nouveau une stagnation à la baisse : au recensement de 2013, le Pays de la Serre comptait 14 803 habitants.

Cette tendance récente prolonge la tendance de long terme, puisqu'en 1968, le Pays de la Serre comptait 16 651 habitants (+ 1 850 habitants par rapport à 2009).

Cette décline est due à un solde migratoire déficitaire (- 0,8 % par an), le solde naturel se maintenant à un niveau très légèrement positif (+ 0,1 % par an).

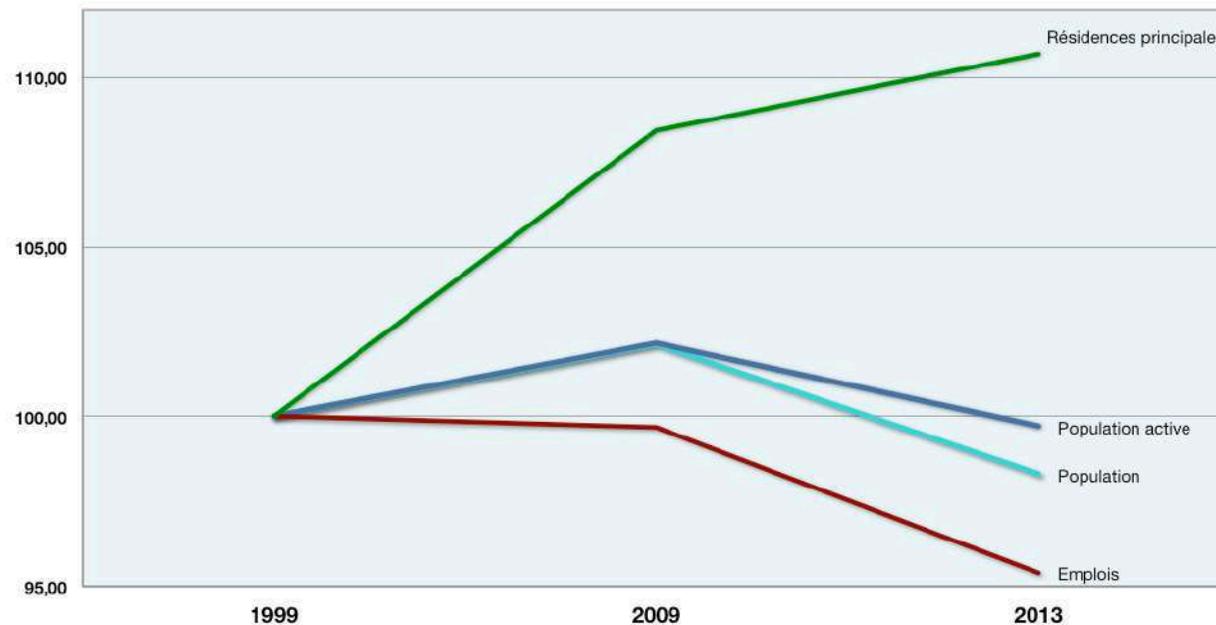
Ce solde migratoire négatif est largement dû aux classes d'âge jeunes (15/29 ans) qui quittent le territoire pour poursuivre des études, et, moins nettement, aux actifs de 30/44 ans.

En revanche, les classes d'âge au-delà de 60 ans sont en progression sensible, la stagnation démographique à la baisse étant généralement synonyme de vieillissement de la population.

Evolution des grandeurs caractéristiques du territoire - 1999/2009/2013

Source : RGP INSEE

Indice : base 100 = 1999



En conséquence, la population active tend à baisser, un peu moins vite que la population générale à cause de la « résistance » des classes d'âge moyennes (45/59 ans) qui se maintiennent.

Cependant, la capacité économique générale du territoire se trouvera limitée par la relative faiblesse de sa population active et donc de sa capacité à offrir une main d'œuvre suffisante pour le développement économique.

- **L'emploi est en baisse sensible**, en lien avec les chiffres du nord de l'Aisne : la crise a marqué le territoire, malgré les efforts réalisés pour développer les surfaces d'activité.

L'emploi industriel progresse en pourcentage, fait rare, mais l'emploi tertiaire lié aux fonctions administratives (administration publique, santé, enseignement, action sociale) connaît une diminution importante.

Le taux de chômage est de 12,1 %, niveau très légèrement inférieur à celui des territoires environnants.

- **Le nombre des résidences principales croît de façon importante.**

Cette hausse s'accompagne d'une très légère diminution du nombre de résidences secondaires, et, surtout, d'une hausse importante du nombre de logements vacants qui atteint, en 2013, 592 unités, soit 8,6 % du parc total (+ 25 % depuis 2009).

La hausse du nombre des résidences principales est liée à la diminution de la taille moyenne des ménages (2,44 personnes en moyenne).

La demande en résidences principale, sans être de haut niveau, existe cependant, mais ne concerne pas les logements vacants en raison de leur inadaptation (confort, normes thermiques, état général) : l'utilisation de ce parc potentiel supposera dans tous les cas une action spécifique permettant de remettre sur le marché ces logements, après requalification ou rénovation.

↳ Les tendances récentes d'évolution du territoire

Globalement, l'actualisation du diagnostic montre une inflexion des tendances observées sur la base des chiffres immédiatement antérieurs, mais une conformation des tendances de long terme.

Le Pays de la Serre, sur le long terme, continue d'être un territoire croissance nulle ou négative, tout en étant, en outre, marqué par les conséquences de la crise économique actuelle.

Ce qui sera donc en cause dans le SCOT, c'est le rythme de la croissance, qui constituera une des articulations principales du schéma, mais également les conditions de cette croissance, sur le plan qualitatif (qualifications, formation, emploi) :

- La question posée au SCOT, dans ces circonstances, sera celle de la « tonalité » du développement à venir : spontanément, celui-ci sera principalement productif (24 % des emplois sont industriels, et ceux-ci résistent à la crise), avec une capacité de développement de la population qui sera nécessairement « cadrée » par le développement de l'emploi ;
- Le développement de l'emploi, donc des entreprises, est donc le « moteur » principal du territoire à long terme, dans le cadre des aménagements à destination économique déjà réalisés ou en cours, et qui requièrent une continuation des efforts déjà entrepris pour leur valorisation et leur commercialisation ;

- Cependant, les efforts de la communauté de communes (par exemple pour ce qui concerne les maisons de santé) et le développement à court terme du haut débit internet, tout comme le cadre de vie du territoire, permettent d'envisager une attractivité résidentielle propre.

Cette attractivité résidentielle doit par ailleurs être pensée en relation avec le développement du pôle de Laon, avec lequel le développement du Pays de la Serre entretient des liens de plus en plus étroits.

- Dans tous les cas, un des enjeux forts du territoire résidera dans la capacité à traiter la question des logements vacants, pour lesquels une action publique sera nécessaire.

Leur résorption, dans ce cadre, pourraient donner une capacité de développement résidentiel non consommatrice d'espace et participant à la valorisation des bourgs et des villages.

L'option fondamentale du SCOT entre ces choix déterminera les moyens à mettre en œuvre dans le domaine du résidentiel, de l'économie et du commerce, de l'agriculture, des services, des transports et des déplacements, de l'environnement et des paysages, sur le plan quantitatif (combien de logements à moyen terme pour combien d'habitants ?) et qualitatif (quels logements pour quelle population dans quel cadre de vie ?)...



Le mode de développement

Permanences et mutations

Le Pays de la Serre est le théâtre de mutations importantes avec des évolutions fortes dans la dernière période, de nombreux indicateurs témoignent en faveur d'une nouvelle réalité territoriale.

Cependant, à de nombreux égards, le territoire du Pays de la Serre présente des spécificités (économiques, naturelles et sociales), qui inscrivent sa trajectoire de développement sur le long terme et sont autant d'indicateurs de permanences dans le modèle de développement rural qui lui est propre.

↳ Une assise géologique et géographique propre

Le Pays de la Serre prend place sur les franges d'un grand ensemble géologique, le **bassin parisien**, dont le socle calcaire est l'élément constitutif.

Plus précisément, le territoire du SCoT se trouve à la jonction de deux sous-ensembles géologiques spécifiques :

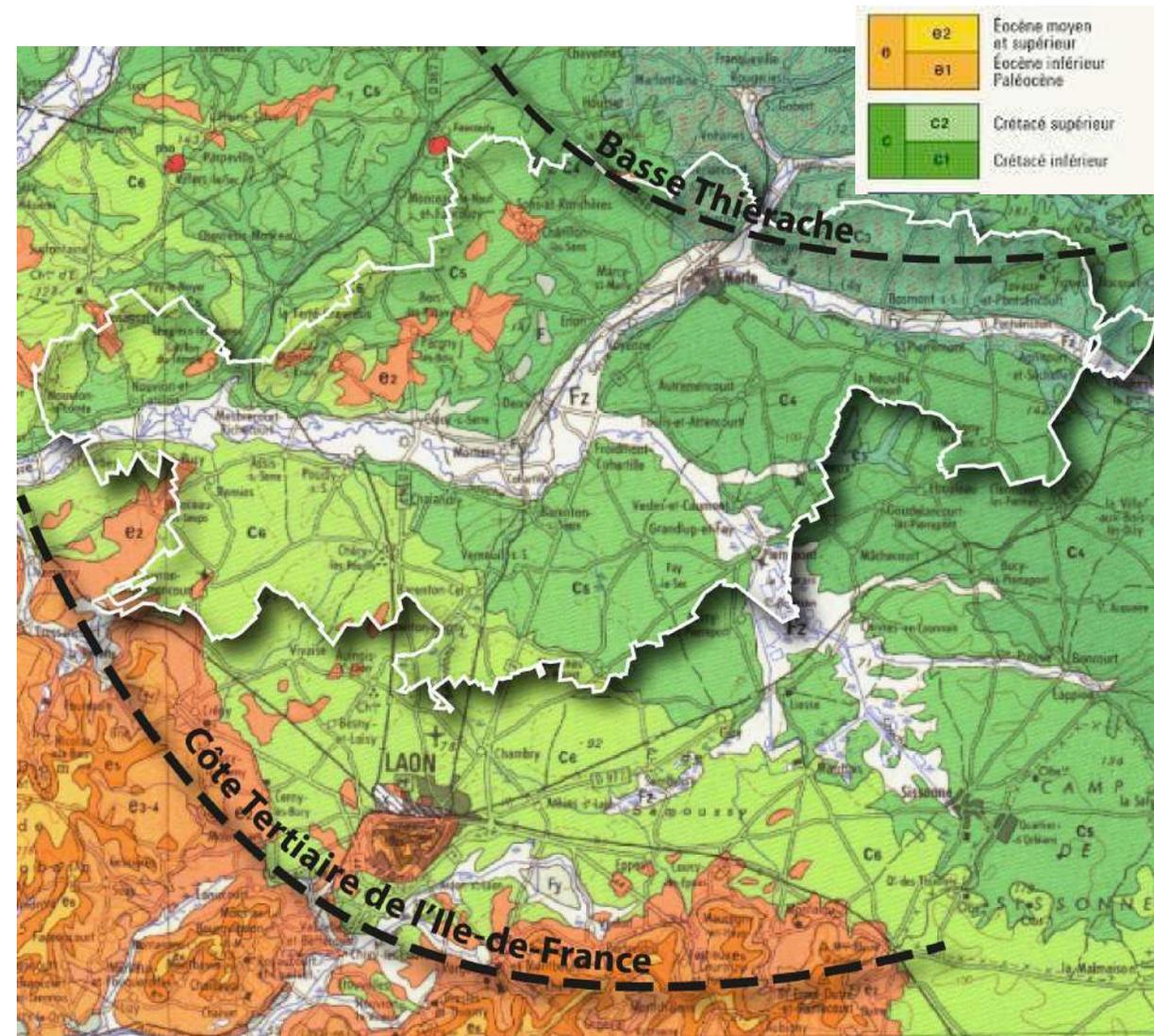
- Les **calcaires durs de l'Eocène**, propres aux grandes plaines du nord parisien (en orange),
- Les **formations alluvionnaires**, plus tendres, **du Crétacé**, pouvant donner lieu à des vallonnements (en vert).

Chacune de ces grandes couches géologiques participe à l'assise géologique et à l'identité géographique et physique du Pays de la Serre :

- les couches de l'Eocène créent au nord du territoire et au sud (Laon) **des buttes témoins**, qui structurent les horizons de plaines ;
- **les variations dans le crétacé laissent apparaître le Laonnois**, constitué de plaines crayeuses, drainées et couvertes d'une couche limoneuse fertile propice à l'agriculture, et le **Marlois**, en interface avec la Thiérache, et ses plateaux ;
- **les vallées alluvionnaires** (en blanc), creusées dans les couches calcaires du Crétacé.

Le Pays de la Serre semble donc s'inscrire dans un contexte géologique qui met en évidence des traits particuliers.

Géologie dans le Pays de la Serre (Source : BRGM, 2014).



↳ Des paysages ruraux contrastés

En lien avec ses caractéristiques géophysiques, l'espace du Pays de la Serre offre deux motifs paysagers sculptés par l'agriculture :

- la **plaine agricole**, espace des grandes cultures, notamment céréalières, où de larges horizons ouverts se dégagent et organisent la monumentalité d'éléments verticaux ponctuels (éoliennes, bosquets, arbre isolé) ;
- la **polyculture des vallées**, rythmée par des séquences bocagères, où s'alternent les vergers, prairies et bosquets pour ménager une mosaïque aux ambiances plus intimistes.

Le **caractère rural** du Pays de la Serre s'ancre dans ces motifs paysagers :

- ils correspondent à **des pratiques culturelles spécifiques**, alliant plaine de grandes cultures et bocage de polyculture ;
- chacun d'entre eux se constitue autour d'**un élément fort, le végétal**, présent soit sous sa forme cultivée comme sous forme de boisements ou de formations herbacées ;
- la **discretion des bâtis** qui se fondent et s'effacent au rythme du relief et du couvert arboré par **un jeu de « montrer / cacher »** et séquentent des espaces de proximité.

Alors que les motifs paysagers du Pays de la Serre sont façonnés par l'agriculture, ils concourent en retour à façonner des paysages ruraux stables et porteurs de l'identité du territoire.

Les paysages identitaires du Pays de la Serre

(Source : EAU-Proscot, mars 2014)



▾ Des motifs paysagers porteurs de la valeur biologique du territoire

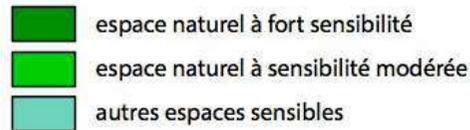
Les motifs paysagers présents s'appuient sur des espaces caractérisés par une **forte valeur biologique**. Ces zones font, à ce titre, l'objet d'identifications ou de protections ciblées.

Il s'agit :

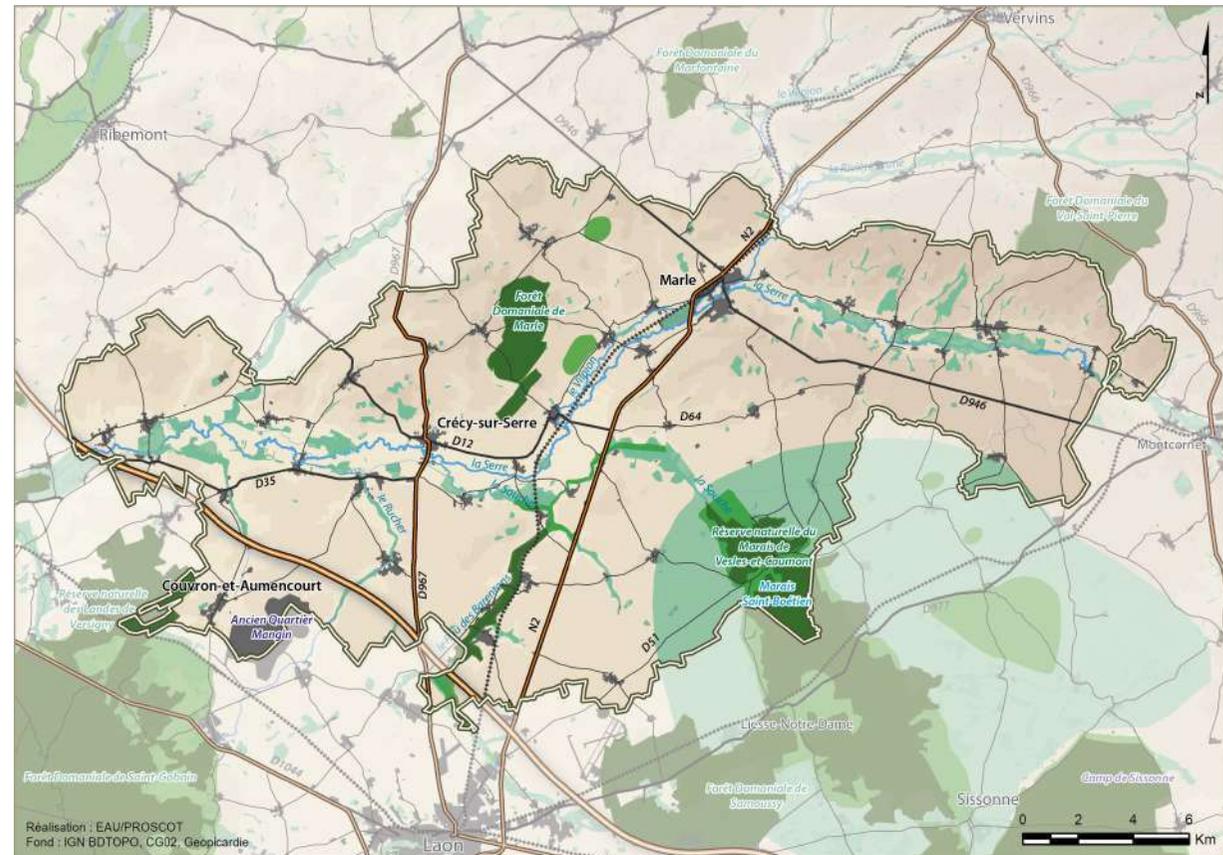
- des espaces boisés, dont, la plupart classés en ZNIEFF de type 1, apparaissent en **massifs boisés de plateau** (forêt domaniale de Marle, Cote de Blamont, Bois de la Queue, des Longues tailles et bois l'allemand) ou de façon **plus diffuse dans les vallées** (Vallée des Barentons, Marais de Vesles-et-Caumont) ;
- **des milieux humides**, qui associent le **réseau hydrographique** (la Souche, la Serre, le ru des Barentons, le Vilpion), à des **marais** (de Pagnon, des Barentons, de la Souche) et des **Zones à Dominante Humide** (ZDH), dont les principales se situent à la confluence de la Serre et du ru des Barentons, et dans la Vallée de la Serre.

Les cours d'eau présentent une qualité relativement bonne bien que certains aménagements (seuils, barrages, ponts,...) portent atteinte à leur fonctionnalité écologique (déplacements de la faune aquatique).

La **pérennité des motifs paysagers ruraux** (bois, vallées) joue sur le territoire en faveur de sa qualité biologique qui pourra être renforcée par la restauration des continuités écologiques, notamment dans les corridors aquatiques.



Les espaces naturels à enjeux du Pays de la Serre (Source : EAU-Proscot, 2014)



↳ La mise en scène par le paysage de signaux paysagers repères

Les paysages dégagent ponctuellement de larges ouvertures qui laissent apparaître des éléments verticaux présents tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire.

Ces éléments, s'élevant comme des « emblèmes », participent à l'inscription de repères visuels et de symboles paysagers pour le territoire.

Il s'agit particulièrement :

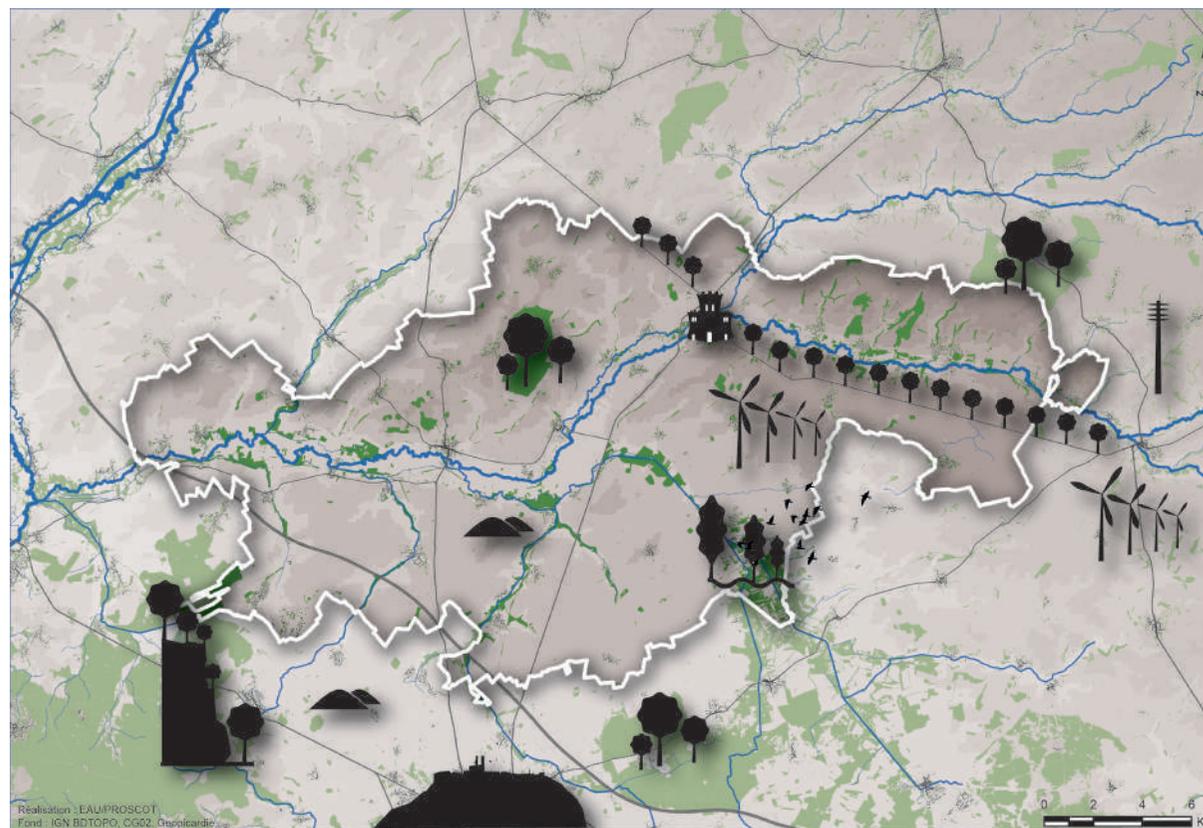
- **des composants naturels ou géomorphologiques** : buttes témoins, boisements couronnant les collines ou marais, côte de l'Île-de-France ;
- **des objets d'équipements** : éoliennes, routes plantées, antenne hertzienne de Montcornet ;
- **des repères patrimoniaux**, visibles à distance plus ou moins grande : la butte témoin de Laon et la citadelle de Marle, les villages de la Thiérache.

Ces éléments paysagers apparaissent immuables et source de stabilité.

Ils marquent les perceptions du territoire et participent à la création d'une **identité locale au caractère rural fort**.

Les repères paysagers dans et aux alentours du Pays de la Serre

(réalisation : EAU-Proscot, 2014)



↳ Un espace rural à l'armature villageoise

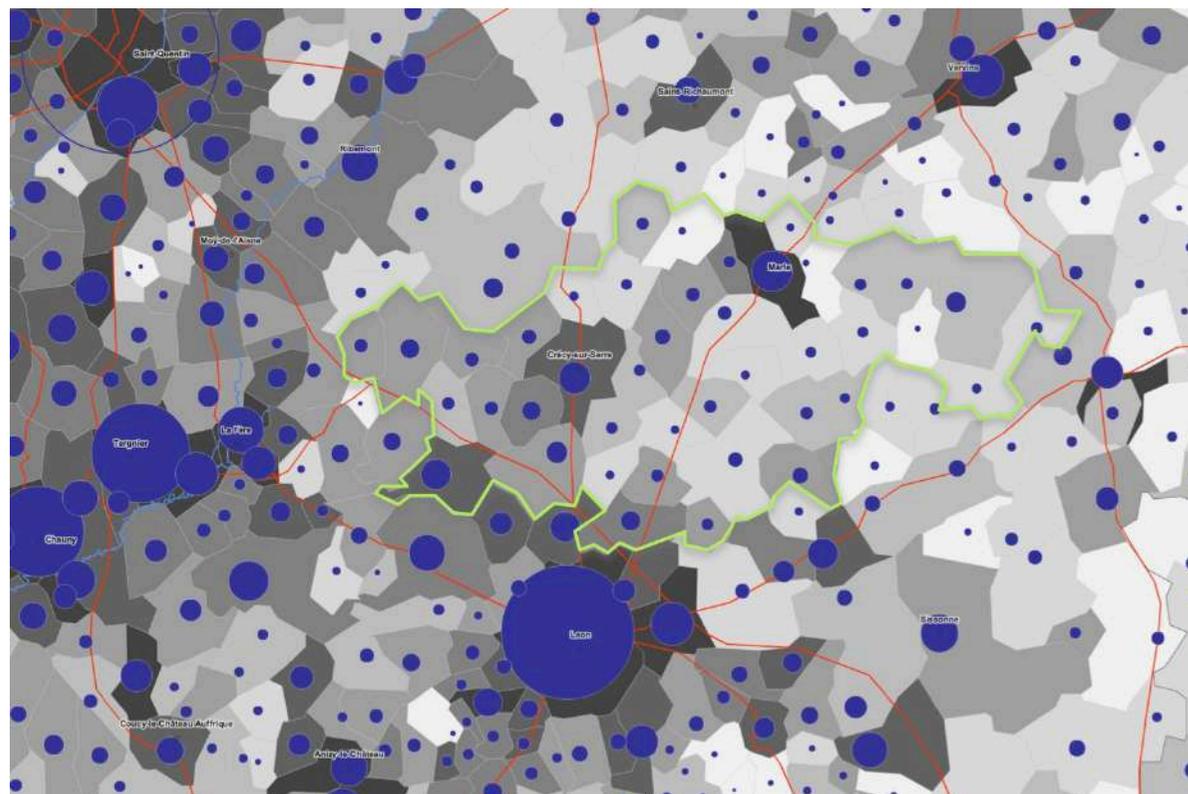
En 2010, la population du Pays de la Serre s'élève à **15 323 habitants** et se répartit sur le territoire selon une **granulométrie fine**, de villages et hameaux. En effet, six communes sur sept comptent moins de 500 habitants.

Dans ce contexte villageois, **trois bourgs émergent** : Marle (2 351 hab.), Crécy-sur-Serre (1 454 hab.), chacun chef-lieu de canton, et Couvron-et-Aumencourt (1 325 hab.). Ils se situent le long des axes routiers structurants (RN2 et RD967) du territoire. Ce sont également les communes **où la densité de population est la plus forte**, de 81 hab./km² à Crécy et jusqu'à 170 à Marle.

A l'échelle du territoire les niveaux de densité sont variables entre les communes :

- les densités les plus fortes se trouvent à **l'Ouest du territoire**, à équidistance des agglomérations de Laon et de Saint-Quentin ; dans **la Vallée de la Serre**, de Tavaux-et-Ponséricourt, à Nouvion-le-Comte, via Marle et Crécy et sur **les franges Sud du territoire**, en contact direct avec l'agglomération de Laon (Couvron-et-Aumencourt, Barenton-Bugny) ;
- **les secteurs de plateau** au Nord et au Sud-Est du Pays se distinguent au contraire par des densités inférieures à 20 hab./km².

Le peuplement et la densité de population dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : INSEE, données principales; traitement Proscot)



Densité de population (hab./km²)



Nombre d'habitants (2010, INSEE)



▾ Des pôles ruraux de services et d'équipements de proximité

Malgré sa structure rurale, le Pays de la Serre dispose d'une offre en commerces, services et équipements dont la majeure partie est fournie par les pôles de **Marle et Crécy-sur-Serre**.

Ceux-ci bénéficient de la présence de **services et équipements de gamme intermédiaire et supérieure** (collège, lycée agricole, maisons de santé, piscine,...).

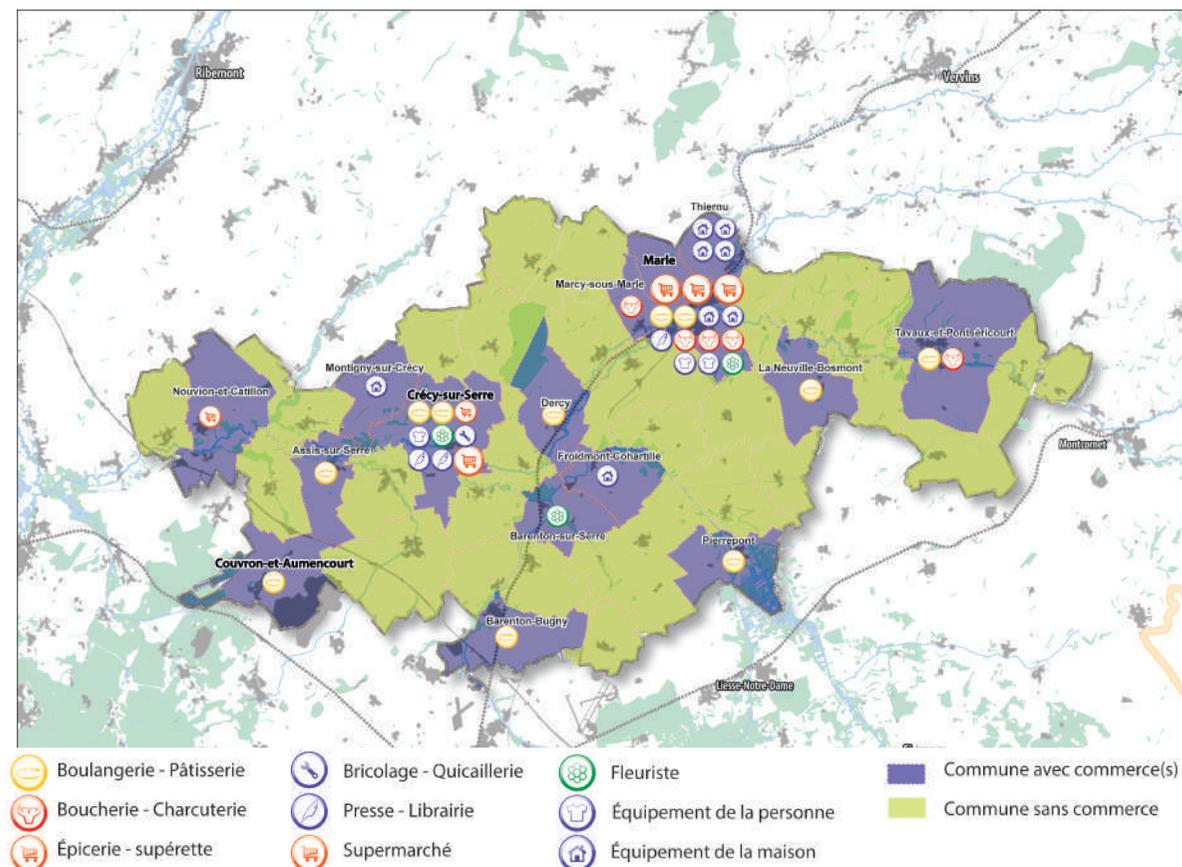
Les deux principaux bourgs proposent, en outre, **une offre en commerces et services de proximité développée** (2 boulangeries pâtisseries chacune, 3 boucheries-charcuteries à Marle, presse tabac papeterie à Marle et 2 à Crécy) enrichie par une offre en « grand commerce » (3 à Marle : le généraliste Carrefour Market ainsi que les discounters Aldi et Le Mutant, 1 à Crécy, le Carrefour Contact, format « proximité » de ce distributeur).

Cette offre de commerces et de services disponible dans le Pays de la Serre est **complétée par celle des agglomérations de Laon, de Saint-Quentin, de Tergnier-Chauny voire de Reims**. Accessibles en moins de 45 minutes en voiture, ces pôles développent une offre plus diversifiée.

Les aménités urbaines facilement accessibles dans et en dehors du territoire du SCoT concourent donc à un cadre de vie qualitatif.

L'offre commerciale dans le Pays de la Serre

(Source : INSEE, base permanente des équipements 2012 ; traitement Proscot)



- ↳ Une desserte qui permet l'accessibilité aux grands pôles urbains

Le Pays de la Serre bénéficie **d'une bonne desserte routière** assurée par deux axes structurants orientés Nord-Sud (RN 2 et RD 967) et par l'A 26 accessible par deux échangeurs.

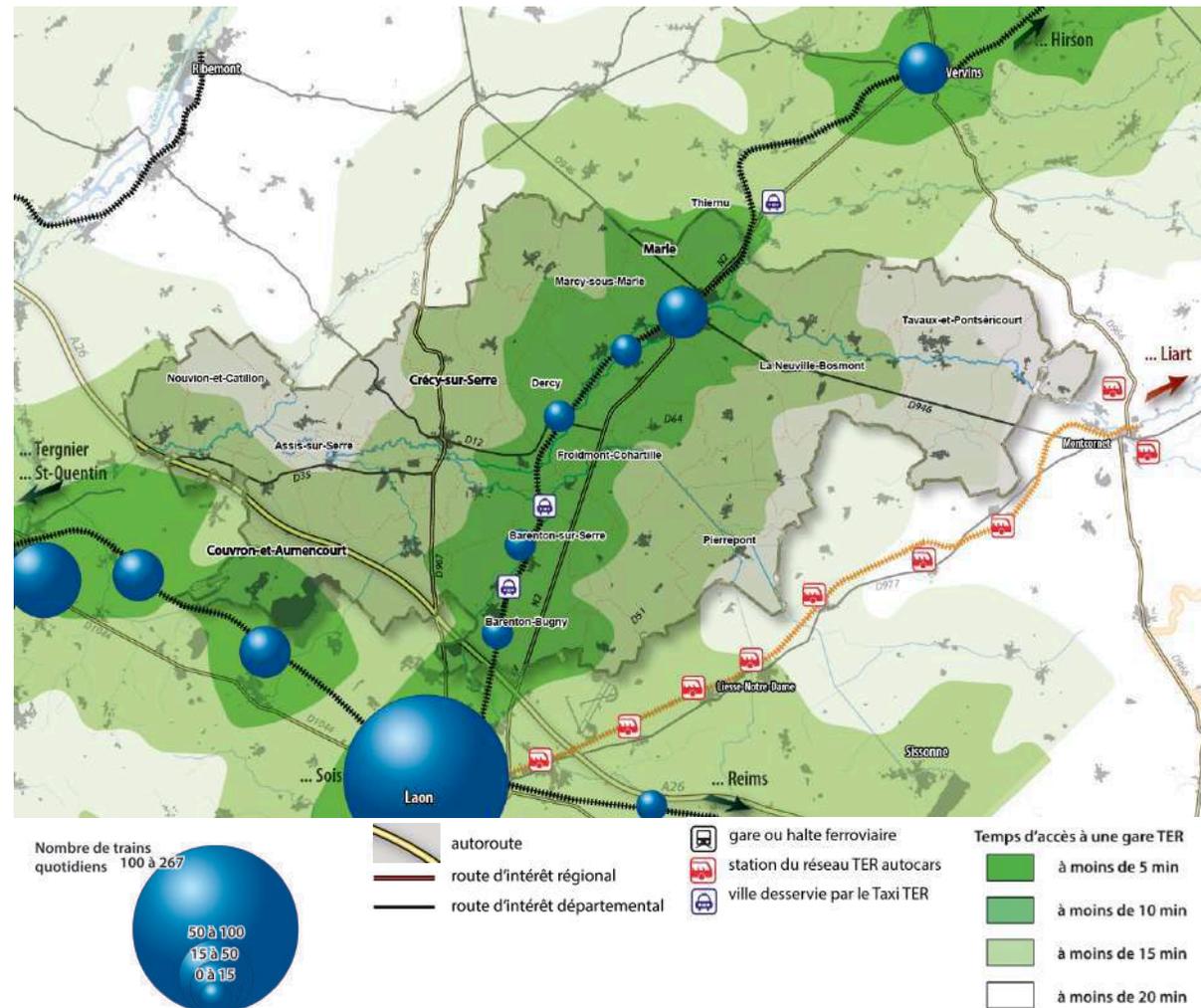
Les transports ferrés, malgré une utilisation encore marginale (la fréquentation jour des TER a diminué entre 2002 et 2012), irriguent également le Pays de la Serre grâce à :

- **5 points d'arrêt**, dont une gare, de la ligne Laon – Hirson via Marle qui permettent à 98,6 % de la population du Pays de la Serre d'être situé à moins de 15 minutes en voiture d'un point d'arrêt TER,
- une offre **matin et soir** (très peu de missions en journée), avec trois trains le matin en moyenne aux haltes ferroviaires,
- **une offre TER complémentaire à l'extérieur du territoire**, aux gares et arrêts des lignes Laon – Amiens via la gare de Crépy – Couvron, et celle, opérée par le service des Cars TER, entre Laon et Liart.

La présence d'un réseau d'infrastructures de transports **permettant d'accéder facilement aux pôles urbains** alentours constitue un atout pour le territoire en terme d'attractivité résidentielle et économique.

La desserte par les infrastructures de transport

(Source : fiches horaires TER Picardie, étude RCT 2013 ; traitement Proscot)



↳ Un rebond démographique récent porté par les flux migratoires

Après une période de diminution de la population depuis 1968, **le Pays de la Serre connaît un regain démographique avec 268 habitants supplémentaires entre 1999 et 2010.**

Sur le long terme, accroissement naturel et solde migratoire ne jouent pas dans les mêmes proportions sur l'évolution globale de la population. L'accroissement naturel, bien que toujours positif, mais faible, ne permet pas de compenser le fort différentiel entrées/sorties observé dans le territoire.

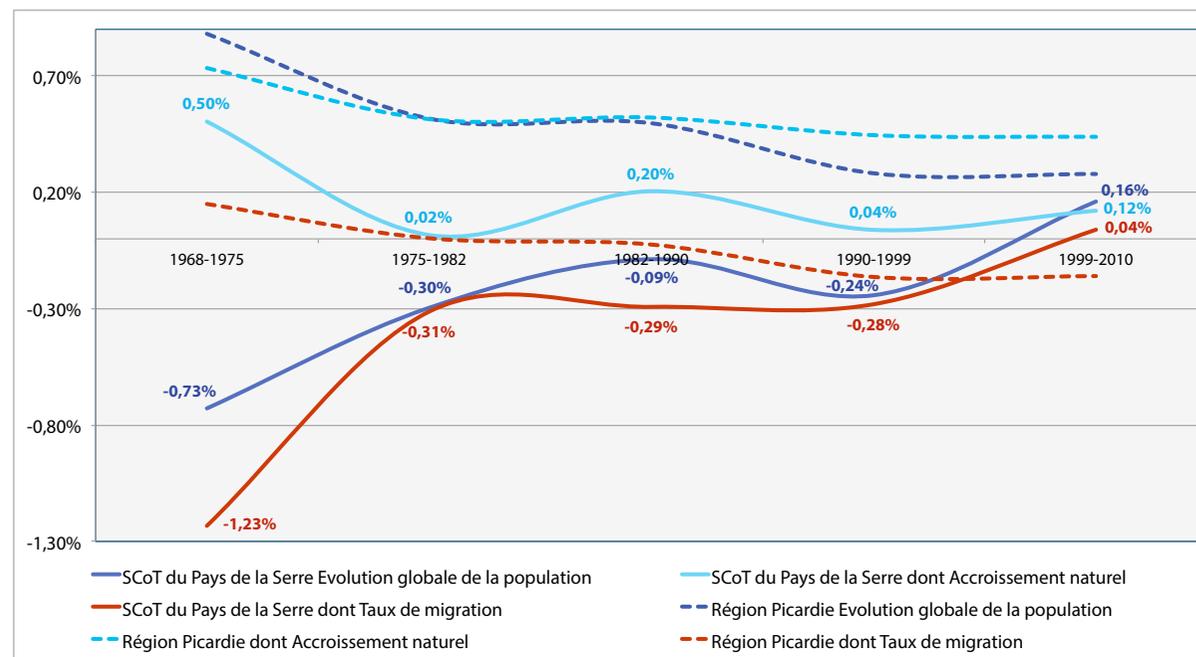
C'est donc bien un **solde migratoire désormais positif** qui a permis cette croissance démographique :

- entre 1968 et 1999, le solde migratoire est de -0,51 %/an, alors que l'accroissement naturel n'est que de +0,18 %/an,
- entre 1999 et 2010, le solde migratoire passe à +0,04 %/an pendant la dernière période, renforçant l'accroissement naturel.

Cette inversion de tendance démographique peut **témoigner d'une attractivité renouvelée du territoire.**

Les variables démographiques entre 1968 et 2010 (en taux annuel moyen)

(Source : INSEE, données principales ; traitement Proscot)



↳ Le parc de logement accompagne l'évolution démographique

Le parc de logement du Pays de la Serre suit la même tendance de long terme que celle observée par la population :

- alors que la croissance globale du parc a été de +0,40 %/an entre 1968 et 2010, la dernière période marque **une accélération** de cette hausse, avec +0,53 %/an **depuis 1999**,
- cette **évolution est similaire à celle connue dans les territoires de la Thiérache¹**, ceux-ci ayant observé une croissance de +0,38 %/an sur le long terme, mais +0,55 %/an entre 1999 et 2010,
- malgré cette accélération de la tendance haussière, elle reste nettement inférieure aux tendances de la CA du Pays de Laon (+1,33 %/an), de l'Aisne (+0,93 %/an) et de Picardie (+0,79 %/an).

Cette évolution modérée en volume **masque la restructuration interne du parc** : depuis 1990, la part des résidences secondaires et des logements vacants n'a cessé de décroître, passant de 17% à 11% du parc total en 2010. Ainsi, les besoins en logement induits par **l'accueil de nouveaux habitants ont été amortis par la remobilisation**

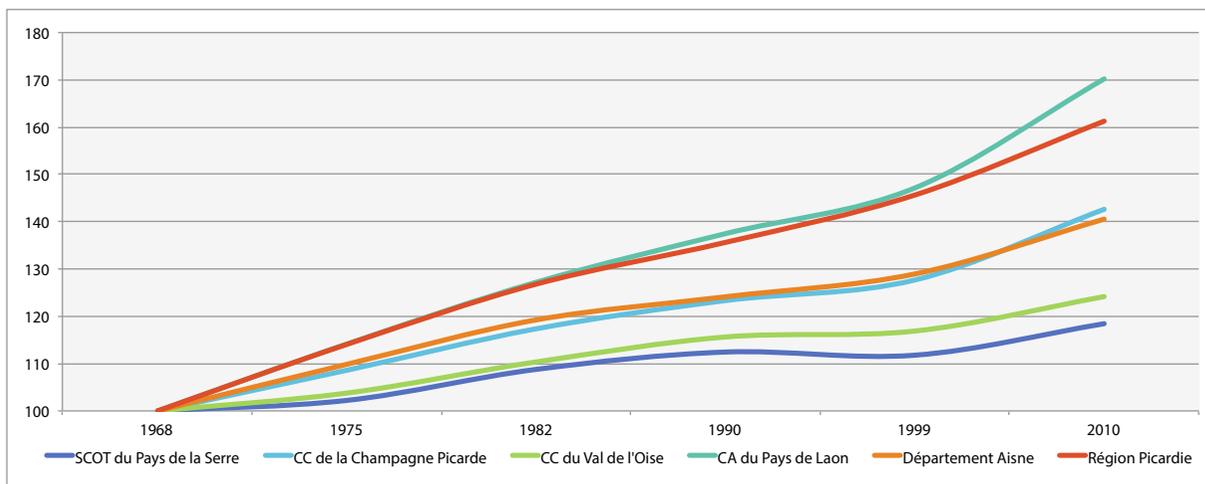
¹ CC de la Région de Guise, CC des Portes de la Thiérache, CC du Pays des Trois Rivières, CC du Cœur de l'Avesnois, CC de la Thiérache d'Aumale, CC du Sud Avesnois, CC Ardennes Thiérache et la CC de la Thiérache du Centre.

des résidences secondaires et des logements vacants.

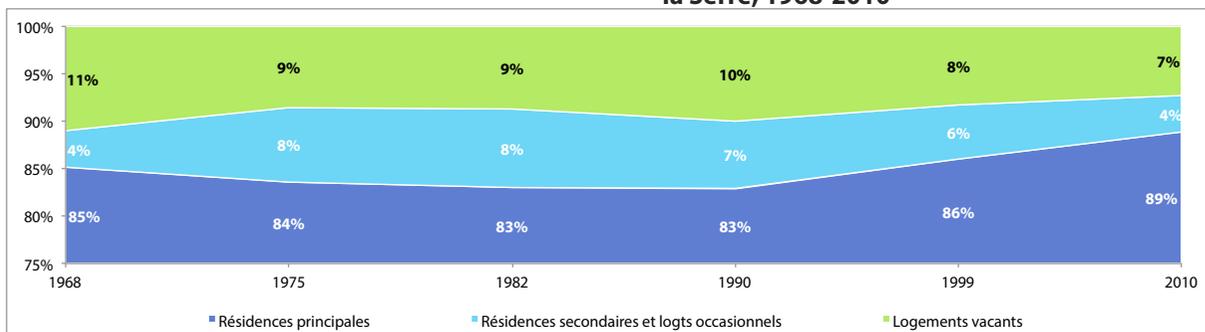
En optimisant le parc de logements, ce phénomène a accru la capacité d'accueil du territoire, et la rendu désormais plus dépendante de l'effort constructif.

Évolution du parc de logement en base 100 : année 1968 dans le Pays de la Serre et les territoires de comparaison

(Source : INSEE, données principales)



Évolution de la composition du parc du Pays de la Serre, 1968-2010



↳ Des besoins en logement qui restent forts

Compte-tenu de la mobilisation des résidences secondaires et logements vacants, la **croissance du parc de logement a été modérée, mais continue**, depuis les dernières décennies.

Entre 1990 et 1999, ce phénomène d'optimisation du parc a permis de compenser les besoins liés au desserrement des ménages. Pour autant, pendant cette période, bien que le niveau global de la population ait baissé, le besoin en logements neufs était présent. Et la croissance du parc, nourrie par la production de nouveaux logements, a été nécessaire (pas de relâchement de la tension).

Au cours de la dernière période (1999-2010) la situation a continué de se tendre, avec une capacité de mobilisation des résidences secondaires et logements vacants amoindrie par la diminution du stock, et par une part plus importante mobilisée pour la satisfaction des besoins liés au desserrement. De plus, cette période correspond à une phase de croissance démographique. Aussi, l'effort constructif a été entre 1999 et 2010 trois fois supérieur à la période antérieure.

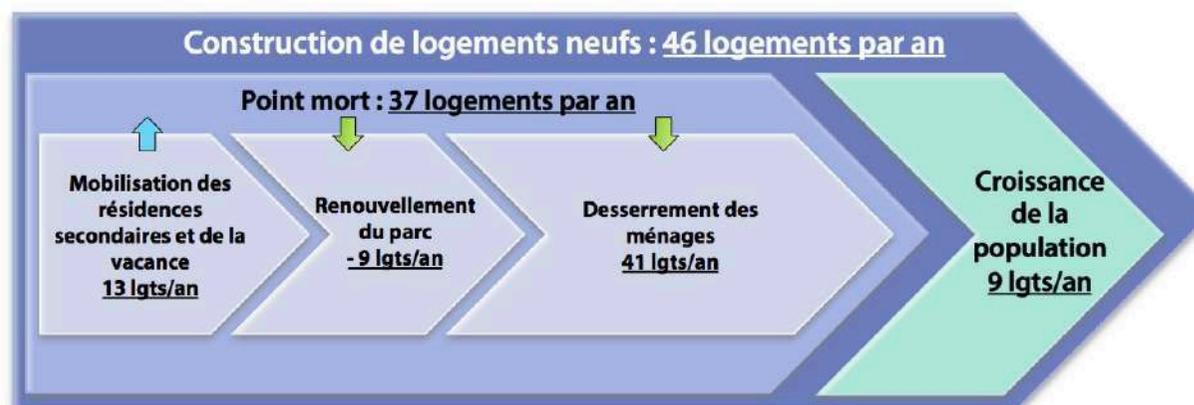
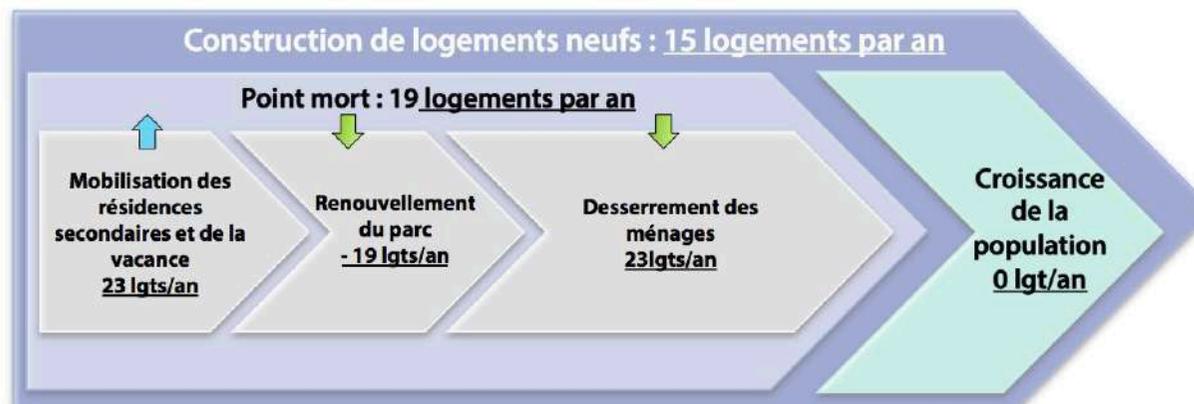
Aujourd'hui, la faiblesse du stock de logements mobilisables au bénéfice des résidences principales, tend à réduire les marges de manœuvre du Pays de la Serre. De même, le doublement du point mort entre les deux dernières périodes intercensitaires (37 logements par an entre 1999 et 2010) sous-tend un niveau

d'effort constructif minimal nécessaire au maintien de la population en place.

Le point mort est le nombre de logements nécessaires au simple maintien du volume de sa population. Il prend en compte le desserrement des ménages (diminution du nombre moyen de personnes par ménages), le renouvellement d'une partie du parc et la variation des résidences secondaires et de la vacance.

La répartition des logements neufs entre 1990 et 1999 (graphique du haut) et entre 1999 et 2010 (graphique du bas)

(Source : INSEE, données principales ; Sit@del2 2014 ; traitement Proscot)



↳ Des évolutions qui affectent peu les modes d'occupation des sols

La relative stabilité du territoire s'exprime au travers une faible pression foncière et une évolution des espaces bâtis plutôt maîtrisée.

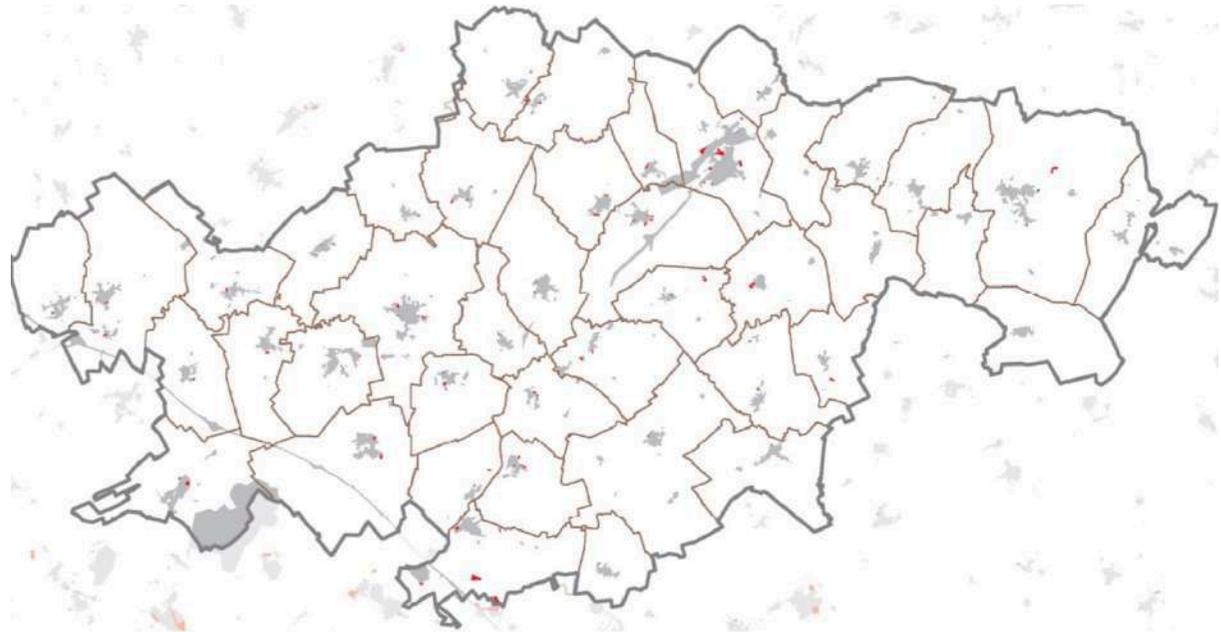
En effet, les **extensions urbaines ne s'élèvent qu'à 74,8 ha entre 2002 et 2010** (9,4ha/an). La diminution des espaces agricoles masque une redistribution des surfaces entre les terres arables (+107 ha) et les prairies (-222 ha), à l'image d'une agriculture de plus en plus forte et productive. En outre, **les espaces forestiers et les zones humides se sont étendus également** au détriment des espaces agricoles.

La pérennité des espaces transparait donc également à travers la faible proportion du territoire à s'urbaniser, cette artificialisation s'est opérée au bénéfice de :

- la construction de logements, en tissu urbain continu ou discontinu (37 ha),
- l'aménagement de zones d'activités 14 ha, pour La Prayette et le Pôle d'activités du Griffon (150 ha à terme),
- la réalisation d'infrastructures routières et ferrées (20 ha).

Le développement urbain modifie donc peu l'aspect général du territoire. Toutefois, le besoin en logements relevé précédemment interroge **sa capacité à pérenniser ce développement sans rupture des grands équilibres spatiaux.**

Les surfaces nouvellement urbanisées entre 2002 et 2010 (Source : Conseil général de l'Aisne ; traitement Proscot)



En rouge les espaces ayant été urbanisés



↳ Une agriculture productive, spécialisée et résistante

L'agriculture a façonné et façonne toujours l'espace du Pays de la Serre. Elle se caractérise sur le territoire par la présence de 244 exploitations (Recensement général de l'agriculture, 2010) qui sont :

- **grandes**, avec une taille moyenne 60% supérieure à celles de Picardie, avec 155 ha/exp. au lieu de 96 ha/exp. en région,
- **productives**, avec une production brute standard de 230 000 € par exploitation, soit 42 % plus productive que celles de Picardie,
- **pérennes**, seulement 25 % des exploitations restant sans successeur connu, contre un tiers à l'échelle régionale.

Le Pays de la Serre se distingue également par **des productions agricoles spécifiques**, avec une spécialisation des exploitations dans les cultures générales (maïs, betterave, colza, ...) pour 68 % d'entre elles et les céréales et oléoprotéagineux (blé, colza) 28 % d'autres.

Enfin, les éléments de tendance (sur la période 1988 et 2010) témoignent de la force de la filière agricole dans le Pays de la Serre :

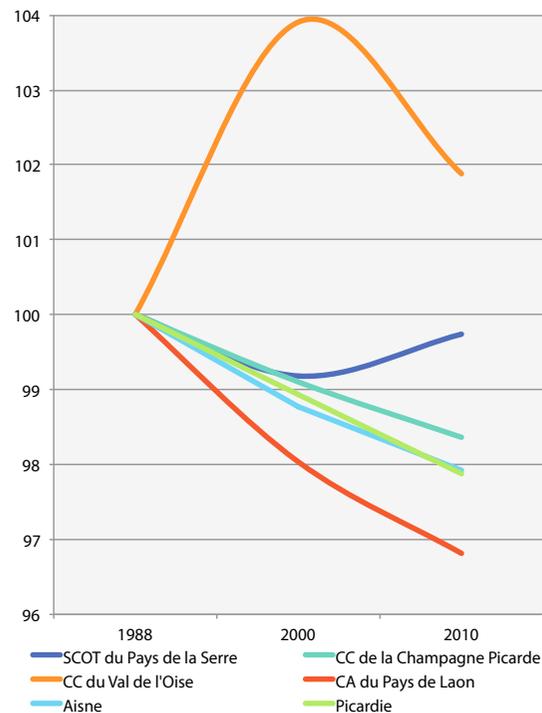
- la surface agricole utile s'est à la fois peu contractée (-0,3 % de la SAU 1988, contre -2,1 % pour celles de l'Aisne et de la Picardie), et s'est même étendue sur la dernière période (+211 ha) pour de la

culture (la SAU en herbe est de 2%, mais à 10% en Picardie et à 14% dans l'Aisne),

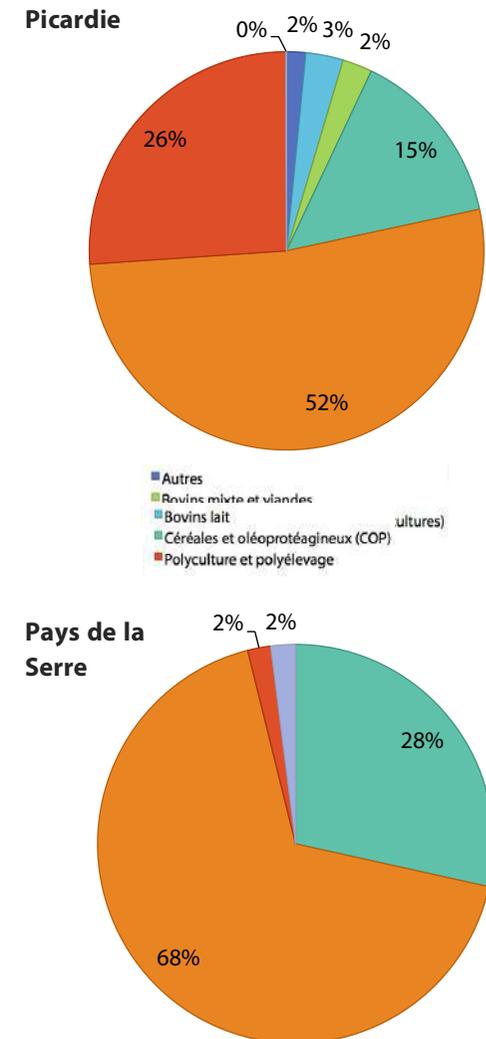
- la diminution d'un tiers des exploitations agricoles (120 unités) plus faible qu'en Picardie (-42%).

La **force des exploitations agricoles** concoure à la **permanence de l'agriculture** comme caractéristique économique et territoriale du Pays de la Serre.

Évolution de la SAU, 1988-2010, en base 100 : année 1988 (Source : Agreste RGA 2010)



Les orientations technico-économiques des exploitations agricoles, en 2010 (Source : Agreste RGA 2010)



▾ Des spécificités économiques qui résistent bien

Le tissu économique du Pays de la Serre se distingue des autres territoires alentours, avec une forte prégnance agricole et industrielle. En 2010, il compte au total **4 442 emplois**.

À l'exception du Val de l'Oise, c'est le territoire où la proportion d'emplois dans ces grands secteurs d'activité est la plus forte : 11,8 % dans le secteur primaire, trois fois plus qu'en Picardie, et 20,3 % dans le secondaire, 4 points de moins que dans l'Aisne.

Cette spécificité souligne **la réalité industrielle propre au Pays de la Serre** dans l'industrie agroalimentaire (William Saurin à Pouilly-sur-Serre) et l'industrie chimique (Bayer à Marle).

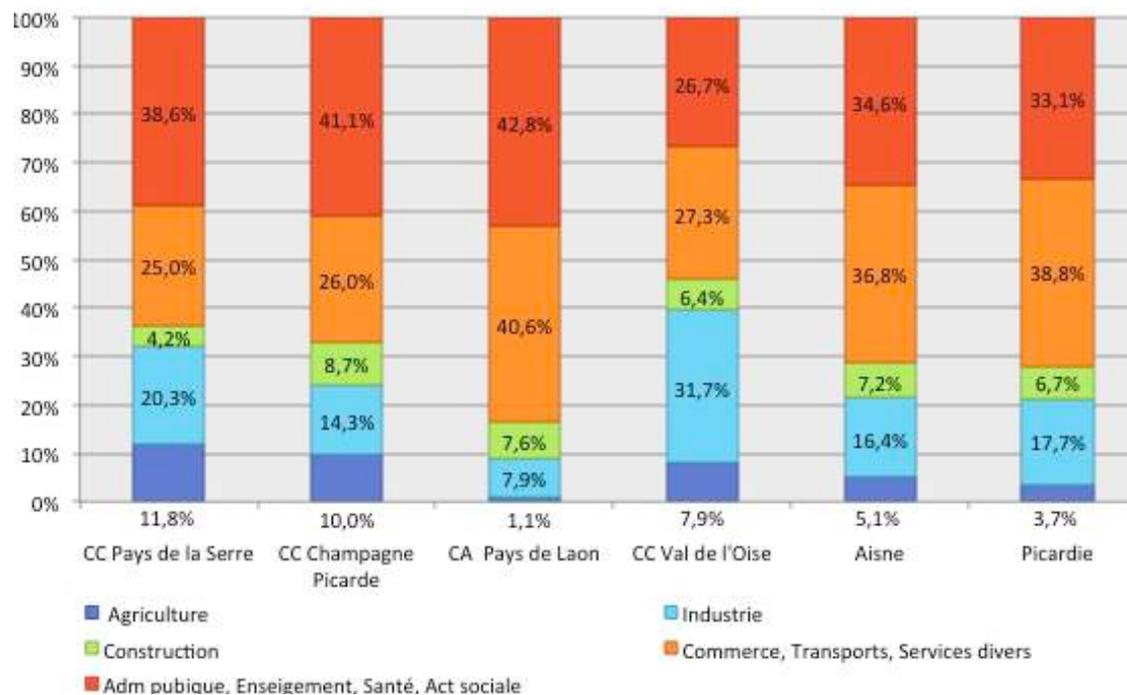
Néanmoins **le nombre d'emplois sur le territoire a diminué de 79 unités entre 1999 et 2010, diminution amortie par la vigueur du tissu industriel local**, qui, dans la même période, a créé 199 nouveaux emplois. Dans un contexte de réduction rapide des contingents industriels, cette hausse apparaît comme exceptionnelle.

Cette spécificité tend néanmoins à **soumettre le territoire aux conjonctures économiques et au décisions de centres de commandement externes**.

Évolution de l'emploi dans les cinq secteurs d'activités, 1999-2010 (Source : INSEE, données complémentaires 2010)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce Transports Services divers	Adm publique Enseignement Santé, Action sociale	Ensemble
CC Pays de la Serre	-202	199	-28	-136	88	-79
CC Champagne Picarde	-27	-788	113	101	620	19
CA Pays de Laon	-112	-658	371	733	584	918
CC Val de l'Oise	-144	-42	47	154	282	297
Aisne	-1 936	-11 307	2 711	4 964	7 301	1 733
Picardie	-5 707	-35 785	10 696	31 348	32 619	33 170

L'agriculture et l'industrie comme secteurs distinctifs du Pays de la Serre (Source : INSEE, données complémentaires 2010)



↳ Le poids croissant de l'emploi présentiel

Alors que le tissu industriel reste fort, le Pays de la Serre voit également se développer le secteur des services, ayant trait à « l'économie présentielle ».

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. (INSEE)

Entre 1999 et 2010, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale ont **progressé de 88 emplois. Avec l'industrie, c'est le seul secteur d'activité qui gagne en emplois.**

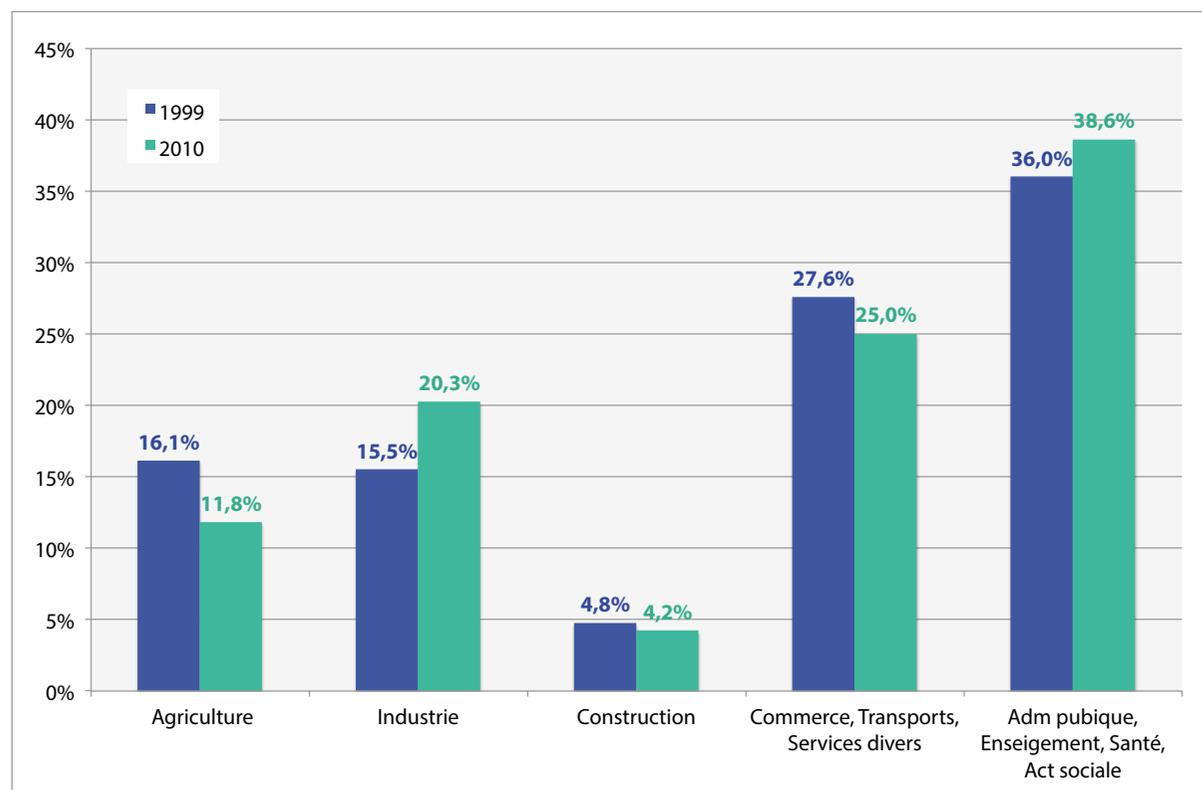
L'augmentation du secteur présentiel, conjugué à la diminution du nombre d'emplois total **renforce donc son poids dans l'économie locale :**

- il passe de 36,0 % en 1999 des emplois à 38,6 % en 2010 (*données complémentaires de l'INSEE*),
- alors que l'emploi global diminue à un rythme de -0,16%/an, l'emploi présentiel croît de +0,48%/an.

Plus largement, **la sphère présentielle représente désormais 56,8 % des emplois** (*analyse fonctionnelle, INSEE*), avec, entre 1999 et 2010, une hausse forte de 8,8 à 11,5 % d'emplois directement liés aux fonctions résidentielles (services de proximité, action sociale, culture-loisirs, ...)

Évolution de la répartition de l'emploi dans les grands secteurs d'activités, 1999 et 2010

(Source : INSEE, données complémentaires)



Le positionnement géographique***Le basculement de la Thiérache vers le Laonnois***

Les mutations du Pays de la Serre sont encore plus perceptibles à une échelle géographique plus large.

En effet, les nouvelles tendances à l'œuvre, mais aussi ses relations avec les territoires voisins modifient assez profondément sa structure et son profil.

Le territoire participe désormais d'une certaine forme, encore limitée, mais réelle, de périurbanisation ; notamment dans la partie la plus proche du Laonnois. Cette évolution interpelle le modèle de développement du Pays et le place devant un choix quant à sa réalité résidentielle, industrielle, paysagère et environnementale.



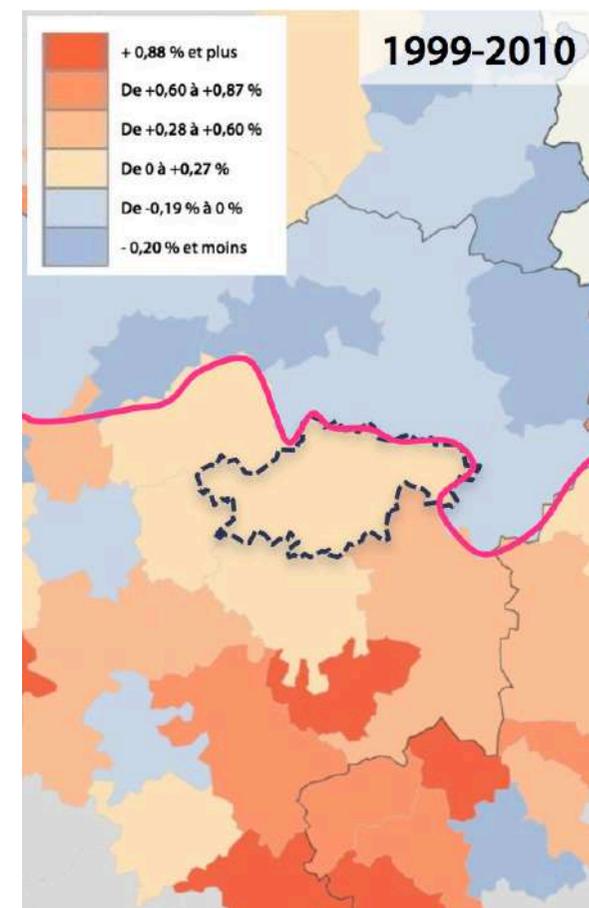
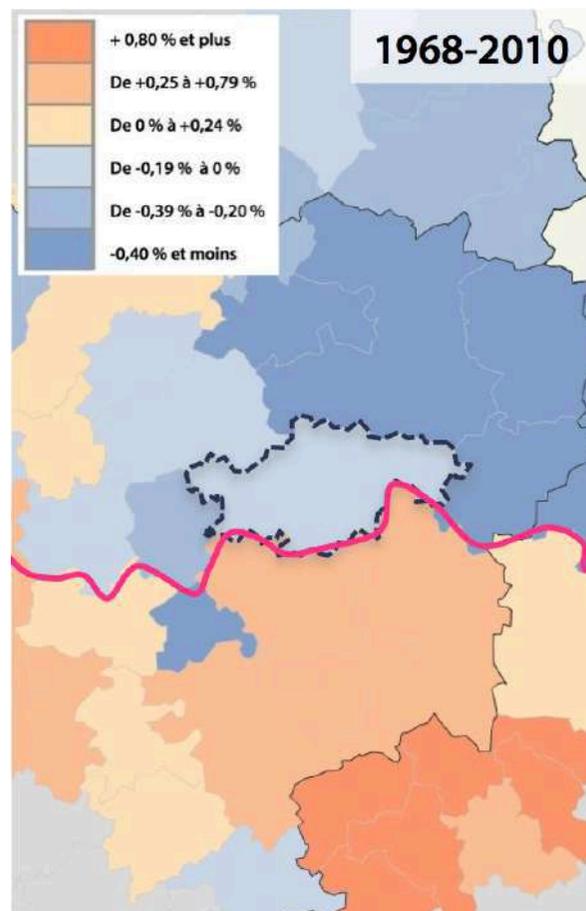
↳ La tendance démographique plus proche de celle du Laonnois

Sur le long terme, les évolutions démographiques du Pays de la Serre sont influencées par l'importance des flux migratoires. De ce point de vue, le territoire est positionné à l'interface de deux espaces aux dynamiques démographiques distinctes : la Thiérache au nord et le Pays du Laonnois² au sud. Ainsi,

- sur la période 1968-2010, la population du Pays de la Serre a globalement baissé de $-0,20\%/an$, une tendance démographique à la baisse, proche de celle de la Thiérache, où cette tendance a été toutefois deux fois plus forte ($-0,43\%/an$);
- à plus court terme (période 1999-2010), l'évolution de la population du Pays de la Serre marque une rupture avec les périodes précédentes : la progression dans le territoire, de $+0,16\%/an$, s'approche de celle du Laonnois, deux fois plus forte ($+0,35\%/an$).

Ce renversement renforce l'inscription du Pays de la Serre dans un système territorial interdépendant où le Pays de la Serre joue de son attractivité résidentielle pour l'accueil d'habitants provenant de l'agglomération de Laon.

Taux de croissance annuel moyen par EPCI, à long et court terme (Source : INSEE, données principales ; traitement Proscot)



² CC du Chemin des Dames, CC du Vallon d'Anizy, CC du Pays de la Serre, CC de la Champagne Picarde et CA du Pays de Laon.

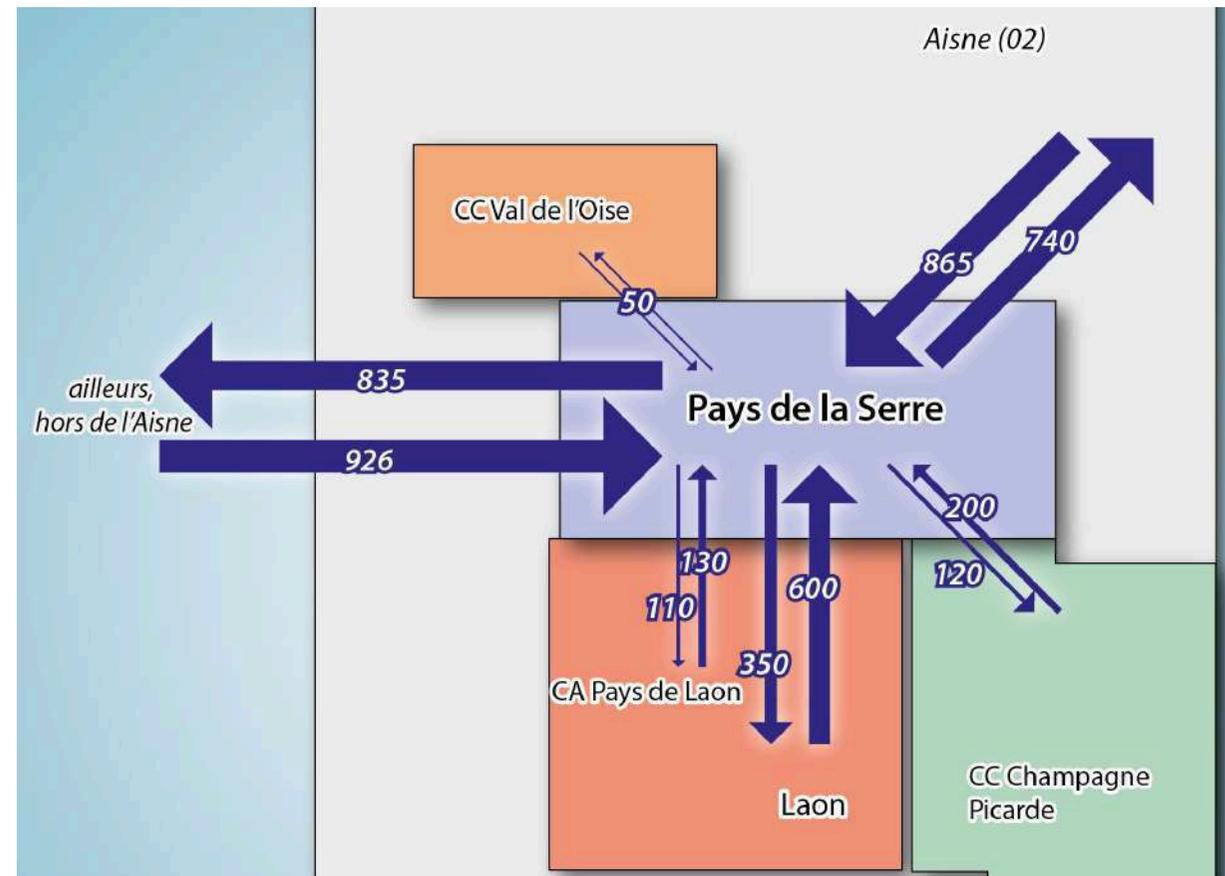
↳ Des relations plus fortes en termes de migrations résidentielles

Le développement démographique du Pays de la Serre s'appuie sur l'attractivité résidentielle qu'il exerce sur les territoires voisins, et plus particulièrement la CA du Pays de Laon. Entre 1999 et 2010, le solde migratoire était de 66 personnes³.

Les **nouveaux résidents sont d'abord originaires de l'unité urbaine de Laon**, représentant un quart de la totalité des entrants dans le territoire du SCoT entre 2003 et 2008. Les relations d'entrée / sortie s'étendent également au-delà du Laonnois, plus diffusément, dans les autres espaces de l'Aisne, et plus loin, dans les départements limitrophes (Marne, Oise, Somme, ...).

Les migrations résidentielles dessinent des relations déséquilibrées en faveur du Pays de la Serre, au détriment des autres espaces, plus particulièrement avec Laon. Le territoire du SCoT bénéficie donc en partie du desserrement de cette agglomération, en proposant un cadre de vie attractif pour les ménages urbains laonnois.

Les migrations résidentielles entre 2003 et 2008 ⁴ (Source: INSEE, Fichier des migrations résidentielles, millésime 2008)



³ Solde migratoire sur la période 1999-2010 issu de l'exploitation des données principales du recensement de la population (INSEE).

⁴ Données migratoires sur la période 2003-2008 issues de l'exploitation du fichier détaillé Migrations résidentielles (dernier fichier disponible, du fait du changement de questionnaire INSEE)



↳ Un développement démographique plus marqué sur les franges Sud

À la différence des espaces nord, desservis par la RD967, qui continuent de perdre de la population, les communes qui voient leur population augmenter se situent **le long des axes routiers structurants** (la RN2 et l'A26), **dans les vallées** (de la Serre et de la Souche).

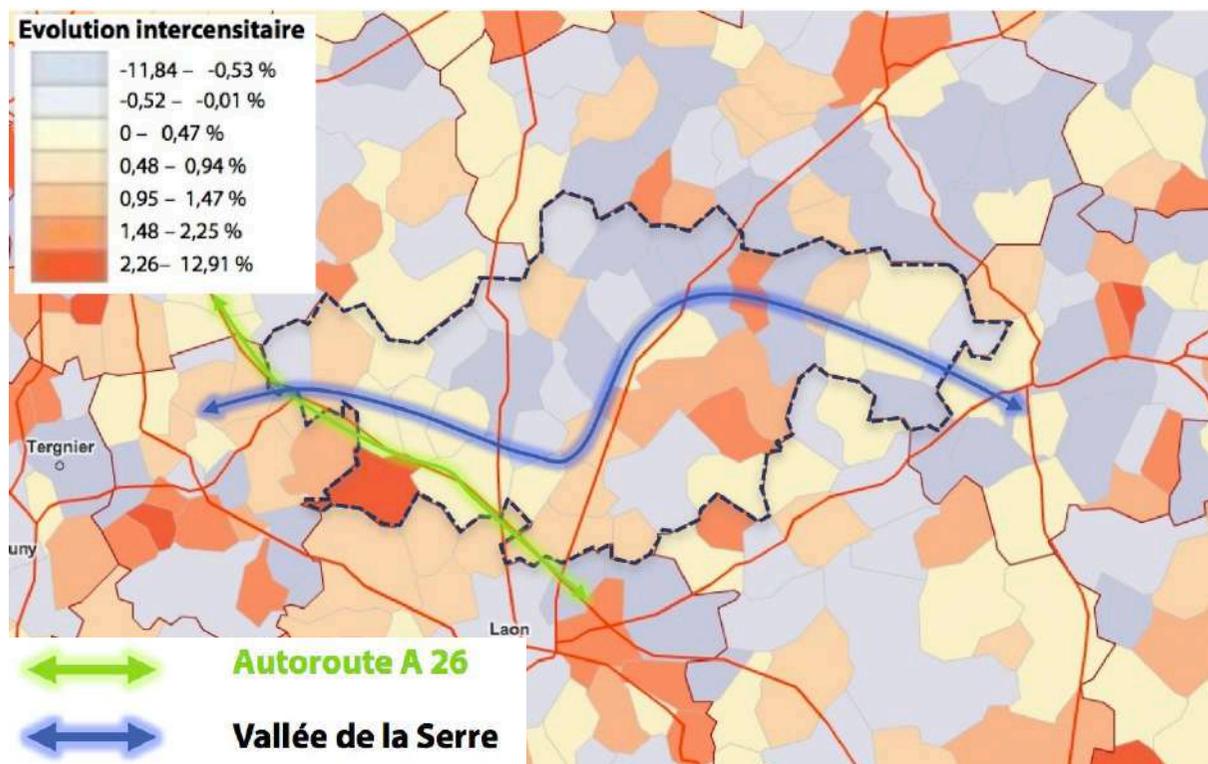
Ces éléments physiques présentent des avantages comparatifs influençant le choix du lieu de résidence pour les nouveaux habitants :

- les axes structurants rendent rapidement accessibles les pôles d'emplois de Laon, de Saint-Quentin et de Reims ;
- la qualité paysagère, comme porteuse d'une identité propre aux vallées, pourrait également être interrogée comme facteur de choix, à travers elle transparissant les aménités rurales qu'offre le Pays de la Serre.

La répartition spatiale du regain démographique en Pays de la Serre distingue donc bien un large secteur sud ayant bénéficié **du desserrement de Laon**, grâce aux conditions de desserte efficaces et à une accessibilité autoroutière facilitée par les sorties n° 12 et 13 de l'A26 dans ce secteur.

Les aménités désignent les éléments naturels, construits ou sociaux valorisants ou dégradants, qui différencient un territoire des autres espaces.

Taux d'évolution annuel moyen dans les communes du Pays de la Serre, entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, données principales 2010 ; traitement Proscot)



↳ Des relations plus fortes en termes de migrations domicile / travail

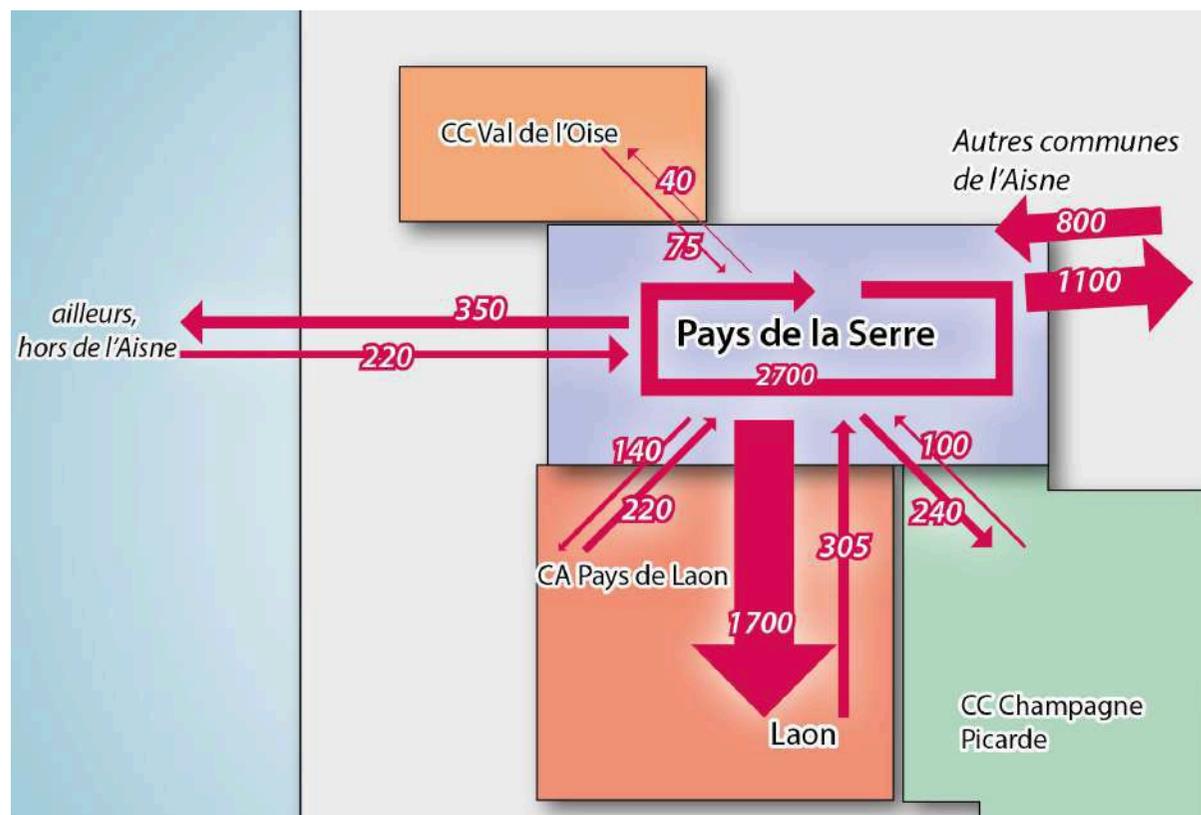
Quotidiennement, **3 570 personnes quittent le Pays de la Serre pour travailler**, principalement à destination de l'unité urbaine de Laon, ce qui représente près de la moitié des flux sortants. Préfecture du département de l'Aisne, elle concentre les services publics (services déconcentrés de l'État, centres hospitaliers, ...) mais également de grandes entreprises telles que les directions départementales des grands groupes (Eiffage, banques,...) faisant de cette ville un pôle d'emploi important localement.

Par ailleurs, les actifs se dispersent de manière privilégiée dans le reste du territoire axonais, à défaut des départements voisins, **interrogeant par-là le positionnement géographique avantageux du territoire du SCoT** pour les couples biactifs travaillant dans des communes différentes.

Nonobstant cette certaine dépendance à l'emploi extérieur, **le Pays de la Serre conserve une réalité économique, 1 720 personnes y entrant quotidiennement pour travailler**. Ce rôle d'attracteur, imputable au pôle de Marle et de Crécy-Pouilly, est appelé à évoluer en fonction de l'accueil de nouvelles entreprises sur le pôle d'activités du Griffon (Barenton-Bugny).

Les migrations domicile-travail en 2010

(Source : INSEE, fichier Migrations professionnelles 2010)



La concentration de l'emploi dans les pôles

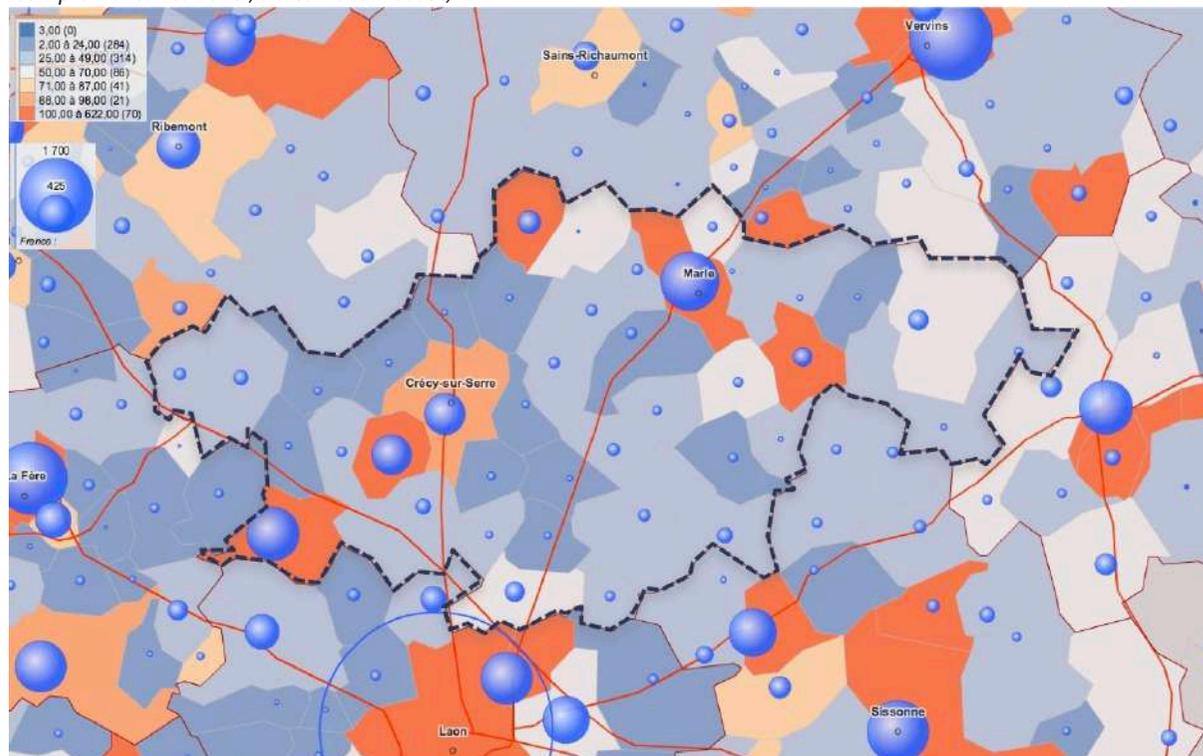
La tissu économique du Pays de la Serre, qui représente 4 442 emplois, se traduit spatialement par une organisation structurée autour de **4 pôles principaux** – Marle (1 168 emp.), Crécy-sur-Serre (522 emp.), Pouilly-sur-Serre (459 emp.) et Couvron-et-Aumencourt⁵ (885 emp.), tous disposent de conditions optimales de desserte routière; dans une moindre mesure, les communes de Sons-lès-Ronchères (158 emp.) et Tavaux-et-Ponséricourt (126 emp.) constituent également des pôles où l'emploi est présent.

À l'exception de Tavaux-et-Ponséricourt, ces pôles se caractérisent par un nombre d'emplois supérieur à celui des actifs occupés résidents, de sorte qu'ils constituent des pôles jouant un pouvoir d'attraction dans l'organisation des flux domicile/travail.

Entre 1999 et 2010, et ce malgré la quasi stagnation de l'emploi, ce rapport a eu tendance à se renforcer ou, a minima, à se stabiliser dans ces mêmes communes. La tendance à la concentration de l'emploi dans les pôles existants les mieux desservis et les plus en liens avec les pôles agglomérés voisins (dont Laon) renforce d'autant le lien qu'entretient l'économie du territoire avec les espaces urbains proches.

⁵ La dernière base de données INSEE disponible recense les emplois en 2010, et ne prend donc pas en compte les évolutions survenues ensuite, telles que la fermeture de la base militaire de Couvron ou l'installation d'entreprises dans le Pôle d'activités du Griffon.

Répartition de l'emploi et concentration de l'emploi en 2010 (Source: INSEE, données complémentaires 2010; traitement Proscot)



Évolution de l'indice de concentration de l'emploi en points de pourcentage (1999-2010) (Source: INSEE, données complémentaires 2010, traitement Proscot)

	Couvron -et-A.	Marle	Crécy/S.	Pouilly/ S.	La Neuville-B	Sons-et- R.	Pays de la Serre
1999	147	144	108	236	113	156	80
2010	111	149	94	216	149	172	71

↳ Une évolution de l'emploi qui impacte la composition socioéconomique

La restructuration du tissu économique local amorcée dans la dernière période intercensitaire **modifie les catégories d'emplois présents** dans le Pays de la Serre. Les créations d'emplois réalisées par le secteur industriel et celui des services ont porté sur **des niveaux de qualification plus élevés** impactant la répartition des emplois selon les catégories socio-professionnelles.

Ainsi, la part des classes intermédiaires (employés, professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles) croît au détriment de celles des catégories socio-professionnelles traditionnelles au territoire (agriculteurs et ouvriers). **L'industrie ne crée plus d'emplois d'ouvriers mais plutôt des emplois de recherche ou d'encadrement.**

Les emplois liés aux « fonctions métropolitaines » ont crû régulièrement depuis 1982, ces fonctions représentant aujourd'hui 10,3 % de l'emploi total.

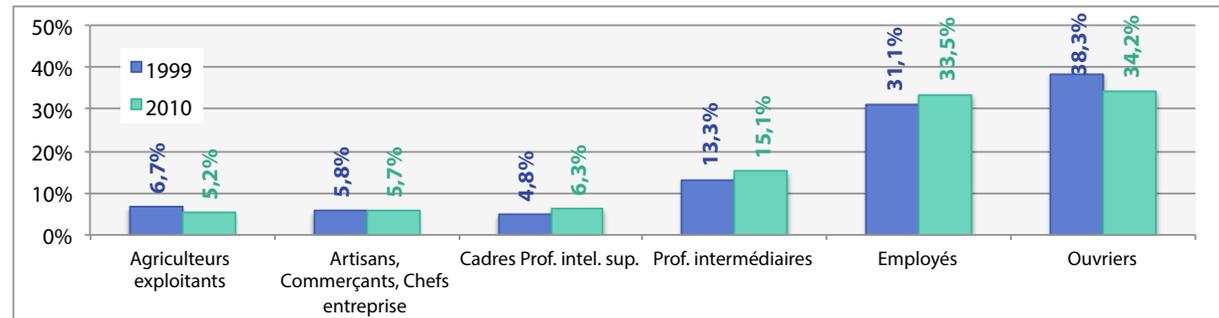
Fonctions métropolitaines : commerce inter-entreprises (commerce de gros et entre les entreprises), conception-recherche, culture-loisirs, gestion (gestion d'entreprise, banque et assurance), prestations intellectuelles (conseil, analyse, expertise).

Sur la dernière période, cette tendance s'est **accélérée**, passant de 284 à 458 emplois entre 1999 et 2010, quasiment le doublement. **Le Pays de la Serre connaît la croissance la plus forte**, se distinguant des territoires pourtant plus urbains. Les fonctions métropolitaines n'ont gagné que 2,7

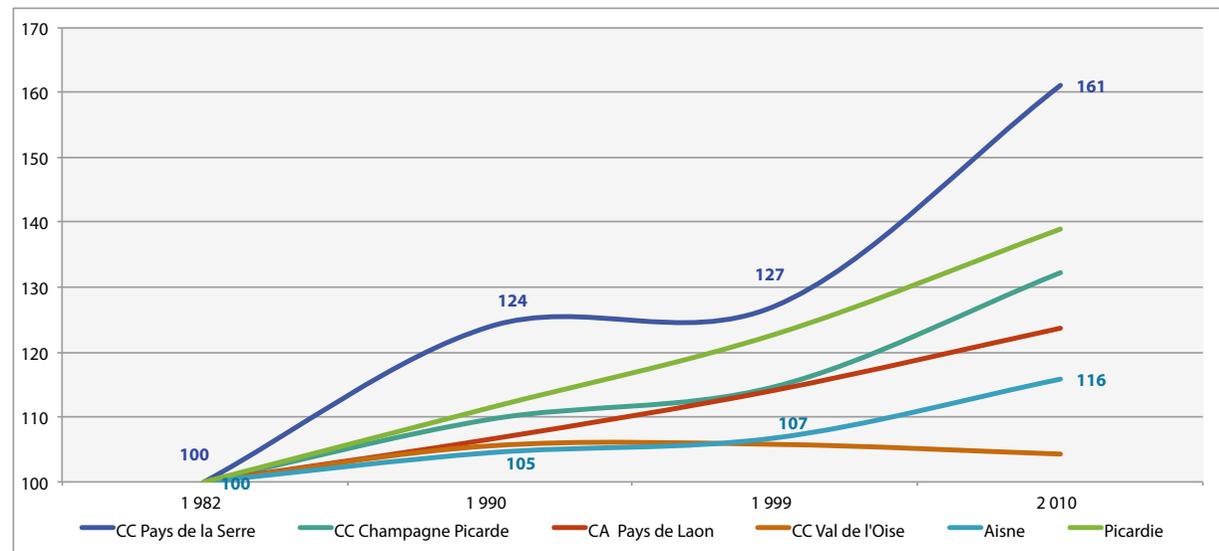
points dans l'emploi total de l'Aisne, contre 3,8 points dans le territoire du SCoT.

Ces évolutions interrogent désormais les spécificités de l'économie locale, notamment la proportion du monde industriel à pérenniser son modèle en perpétuelle adaptation, et la capacité au Pôle d'activités du Griffon à capter le desserrement des emplois qualifiés laonnais.

Répartition des emplois entre les 5 grands secteurs économiques, 1999 et 2010 (Source : INSEE, données complémentaires 2010 ; traitement Proscot)



Évolution des fonctions métropolitaines en base 100 : année 1982 (1982-2010) (Source : *ibid*)

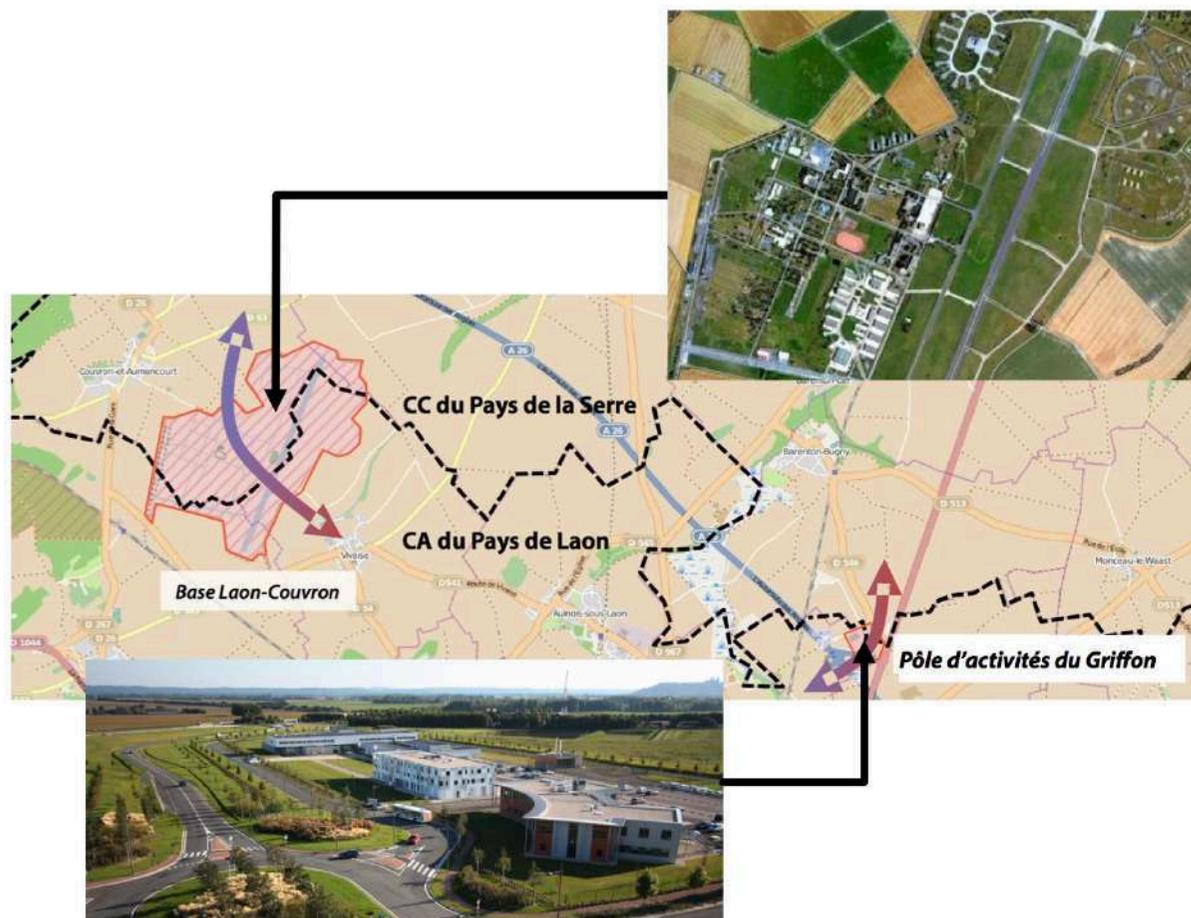


↳ Des coopérations Pays de la Serre / Laonnois amenées à s'intensifier

Les évolutions récentes des caractéristiques socioéconomiques et démographiques du territoire du SCoT témoignent en faveur d'un basculement vers le Laonnois. Or, **l'agglomération de Laon et le Pays de la Serre ont déjà entamé des démarches partenariales** en faveur du développement économique.

- **Le pôle d'activités du Griffon** : les deux intercommunalités, la CA du Pays de Laon et la CC du Pays de la Serre, se sont réunies dans le **Syndicat mixte du Pôle du Griffon afin de porter ce projet de zone d'activités mixte d'ampleur**. Ce syndicat en finance l'aménagement et prospect les entreprises et activités susceptibles de s'y implanter.
- **La base militaire désaffectée de Couvron** : les deux intercommunalités portent également le projet de sa reconversion dans le cadre du **Contrat de redynamisation des sites de défense axonais**, signé avec l'État notamment. L'emprise foncière sera prochainement **cédée aux deux collectivités**, qui devront alors mettre en œuvre les différents axes d'action définis dans ce contrat, en particulier la définition du projet de reconversion en articulation avec la vocation du Pôle d'activités du Griffon.

Les deux grands projets de développement économique portés par les deux intercommunalités (réalisation Proscot, 2014)



Les perspectives

Une capacité d'action limitée mais un potentiel non négligeable

Face aux évolutions territoriales identifiées sur le territoire du SCOT, il convient de s'interroger sur les facteurs qui influent sur leur ampleur et / ou leur pérennité.

Le Pays de la Serre s'inscrit dans une tendance récente en rupture avec les évolutions passées qui pouvaient apparaître jusque là comme étant structurelles.

La poursuite et le niveau d'intensité de ces nouvelles tendances constitueront des éléments de débat dans la construction du projet territorial.

Pour autant, le Pays de la Serre devra réussir à surpasser certains obstacles pour accroître sa marge de manœuvre dans la définition de sa trajectoire future. Certains leviers semblent présenter une capacité d'entraînement plus importante que d'autres.



↳ Des perspectives industrielles non maîtrisées

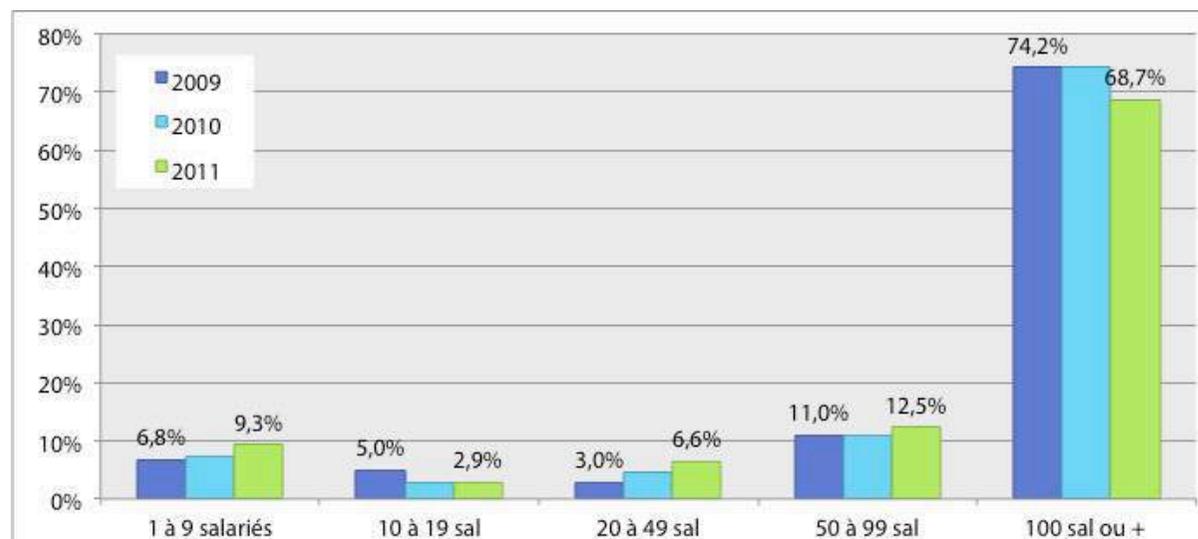
Bien que le tissu économique du Pays de la Serre ait relativement bien résisté grâce à la vigueur de son industrie, il n'en demeure pas moins **potentiellement fragile** :

- d'abord parce que **81,3 % de l'emploi industriel se concentre dans seulement trois établissements** de grande taille (50 salariés et plus), qui sont Bayer, William Saurin et Essemes Services ;
- ensuite parce que cette concentration dans un nombre limité d'établissements dépendant de stratégies d'entreprises établies en-dehors et sur-lesquelles le territoire du SCoT n'a pas de prise l'expose fortement aux conjonctures économiques globales (crise, modification législative, normes nationales plus exigeantes qu'ailleurs,...)

Cette fragilité constitue d'autant plus un enjeu pour le Pays de la Serre que **le nombre de grands établissements s'est déjà rétracté**, à l'image de la sucrerie Leroux en 2005, alors même que leur nombre global s'est accru.

Les conditions d'accueil d'activités de production dans le Pays de la Serre mais également la diversification de son tissu économique constituent un enjeu majeur. Avec ses zones d'activités, il est en capacité de répondre aux besoins différenciés des établissements souhaitant se développer.

Le salariat industriel selon la taille de l'établissement, 2009-2011 (Source : INSEE, CLAP 2010 ; traitement Proscot)



Les établissements industriels par taille, 2009-2011 (Source : INSEE, CLAP 2010 ; traitement Proscot)

	Sans salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
2009	28	23	3	1	4	59
2010	39	21	2	2	4	68
2011	42	24	2	2	3	73

↳ Des initiatives pour une diversification et une montée en gamme de l'emploi

En lien avec ces enjeux de diversification économique et de création d'emplois, le Pôle d'activités du Griffon et la reconversion de l'ex base militaire de Laon Couvron ouvrent des perspectives en termes d'emplois :

- le **tourisme haut-de-gamme**, en lien avec le projet privé Palmer, qui mobilise 60 % de l'emprise de la base militaire pour un autodrome dont la vocation est d'en faire un « centre d'activités de renommée européenne » (250 emplois à terme) ;
- les **activités high tech** relatives à l'implantation de Data Center sur le reste de la base, afin de positionner le site sur ce nouveau créneau ;
- la **diversification tant en termes de secteurs d'activités que de types d'entreprises**, le Pôle d'activités du Griffon ayant vocation à accompagner les entreprises, originaires ou non du territoire, dans leur cycle de développement.

Ces deux grands projets ouvrent pour le territoire des perspectives pour :

- **consolider les spécificités territoriales** sur la recherche et la valorisation non alimentaire du végétal, en lien avec le *Pôle Industries agroressources*, favorisant le développement industriel local sur la recherche et développement (laboratoires déjà présents dans le Pôle d'activités du Griffon) ;
- ancrer localement le développement économique **en favorisant la formation**

des populations locales dans les nouveaux secteurs d'activités porteurs d'emplois.

Description synthétique des projets de développement économique portés par la communauté de communes du Pays de la Serre

La base 1^{er} RAMA

Des projets :

- autodrome Laon : Potentiel de création d'emploi de 100 à 250 emplois,
- DATA center,
- ZAE spécialisée dans les nouvelles technologies et le DD,
- Développement du programme R&D par le pôle IAR.



Le Pôle d'activités du Griffon



- Entreprises et laboratoires agro ressources
- Orientation recherche et développement, transferts de technologies



↳ Une attractivité démographique en soutien au développement de l'économie résidentielle

Au cours de la dernière période, la population du Pays de la Serre a connu des évolutions marquées par :

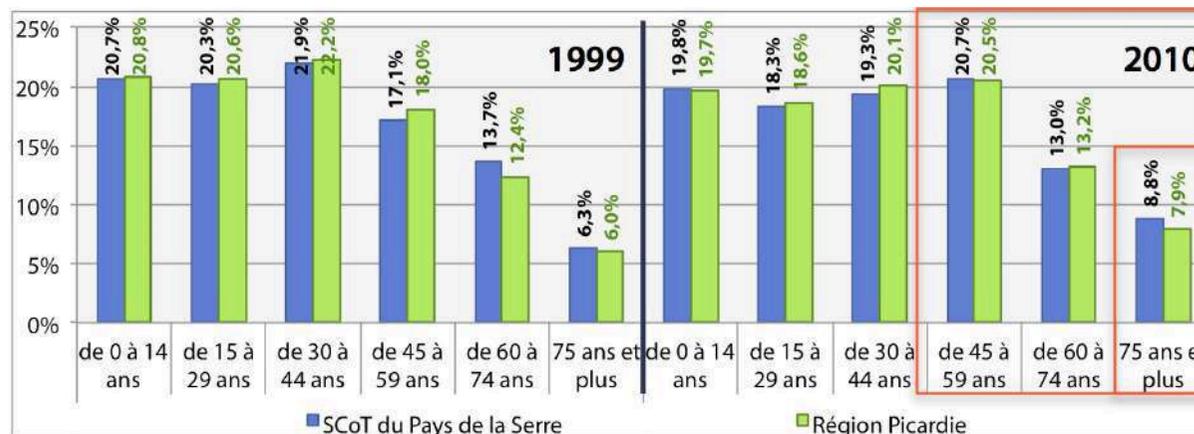
- **son vieillissement**, les 45 ans et plus passant de 37,1% à 42,5%, et les retraités contribuant le plus à la croissance de la population ;
- **l'attractivité accrue vis à vis des ménages familiaux** avec une surreprésentation des couples avec ou sans enfant(s) ou monoparentaux par rapport à la Picardie (48,5% contre 40,5%).

La plus forte représentation **des catégories socioprofessionnelles (CSP) intermédiaires**, des cadres et professions intellectuelles aux employés, s'accompagne d'une élévation du revenu et du pouvoir d'achat des ménages résidents : depuis 2006, le revenu fiscal moyen des foyers a crû de +10 %, s'établissant à 19 400 € en 2010.

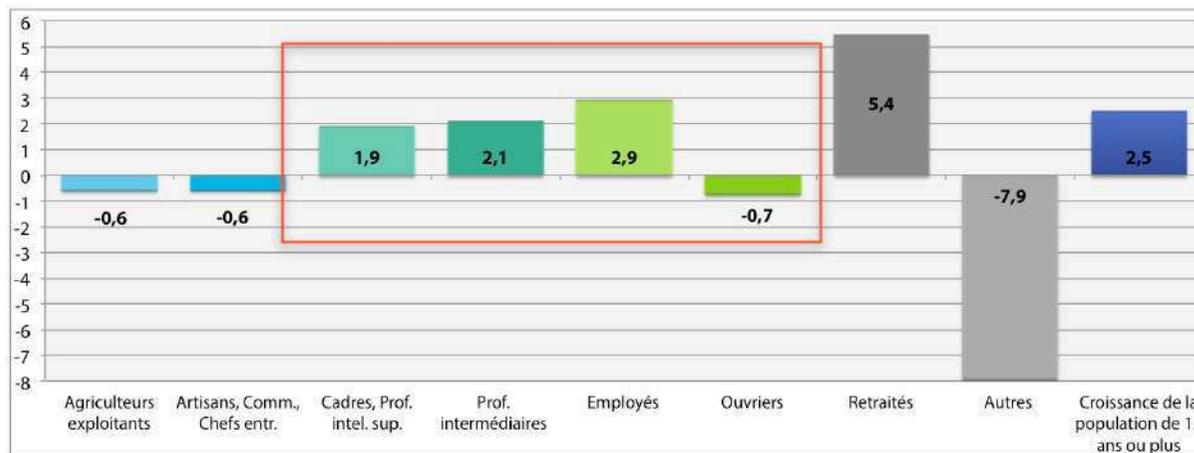
Ces évolutions scioéconomiques (en termes d'âges, de type de ménages ou de CSP) modifie les besoins et attentes locales en services et commerces de proximité. Elle constitue néanmoins une opportunité de diversification des activités économiques du territoire, en lien avec la qualité de la vie.

Ces nouveaux résidents sont autant de **populations cibles pour de nouveaux services** (privés ou publics) **créés dans le Pays de la Serre** (économie résidentielle).

Les populations par classes d'âges dans le Pays de la Serre et la Picardie, 1999-2010 (Source : INSEE, données principales 2010)



Contribution des classes sociales dans la croissance démographique du Pays de la Serre, 1999-2010 (Source : INSEE, données principales 2010 ; traitement Proscot)

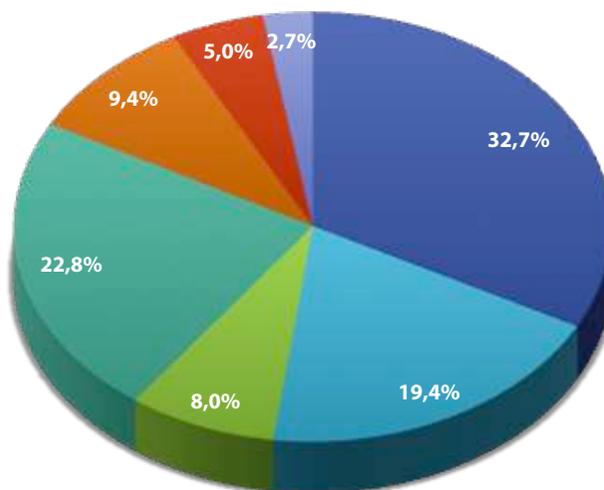


- ↳ Un niveau de qualification qui s'élève et renforce l'attractivité du territoire pour de nouvelles activités

Profondément industriel et agricole, le territoire s'est longtemps caractérisé par de nombreuses personnes ayant **un niveau faible, voire très faible, de qualification**. Au cours de la dernière période et bien que restant toujours élevée, cette proportion s'est réduite, passant de 60,1 % à 46,1 % des personnes de niveau inférieur ou égal au BEPC / Brevet des collèges. En lien avec les entreprises récemment installées, la part de la population plus qualifiée s'est renforcée, avec une croissance intercensitaire de 12 points (niveaux Bac et plus), les actifs ayant depuis déménagé dans le Pays de la Serre.

Ainsi, avec la présence d'une population plus diversement qualifiée, **le territoire du SCoT dispose d'un potentiel de développement économique important sur de nouveaux segments d'entreprises et de nouvelles fonctions**, qui mobilisent différents niveaux de qualification, de l'encadrement à l'administratif, en passant par la production industrielle à forte valeur ajoutée et les services aux particuliers.

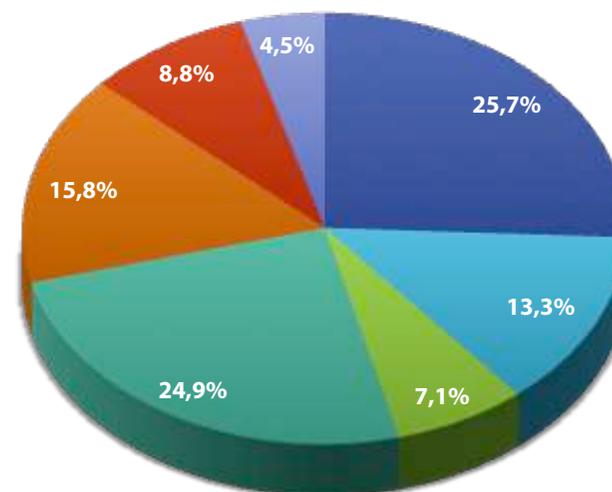
La population du Pays de la Serre selon le niveau de qualification, 1999-2010 (Source: INSEE, données principales 2010; traitement Proscot)



En 1999

- Sans diplôme
- CEP
- BEPC, brevet collèges
- CAP-BEP
- BAC-BP
- Enseignement sup court
- Enseignement sup long

En 2010



↳ Des potentiels démographiques et une attractivité encore sous-exploitée ?

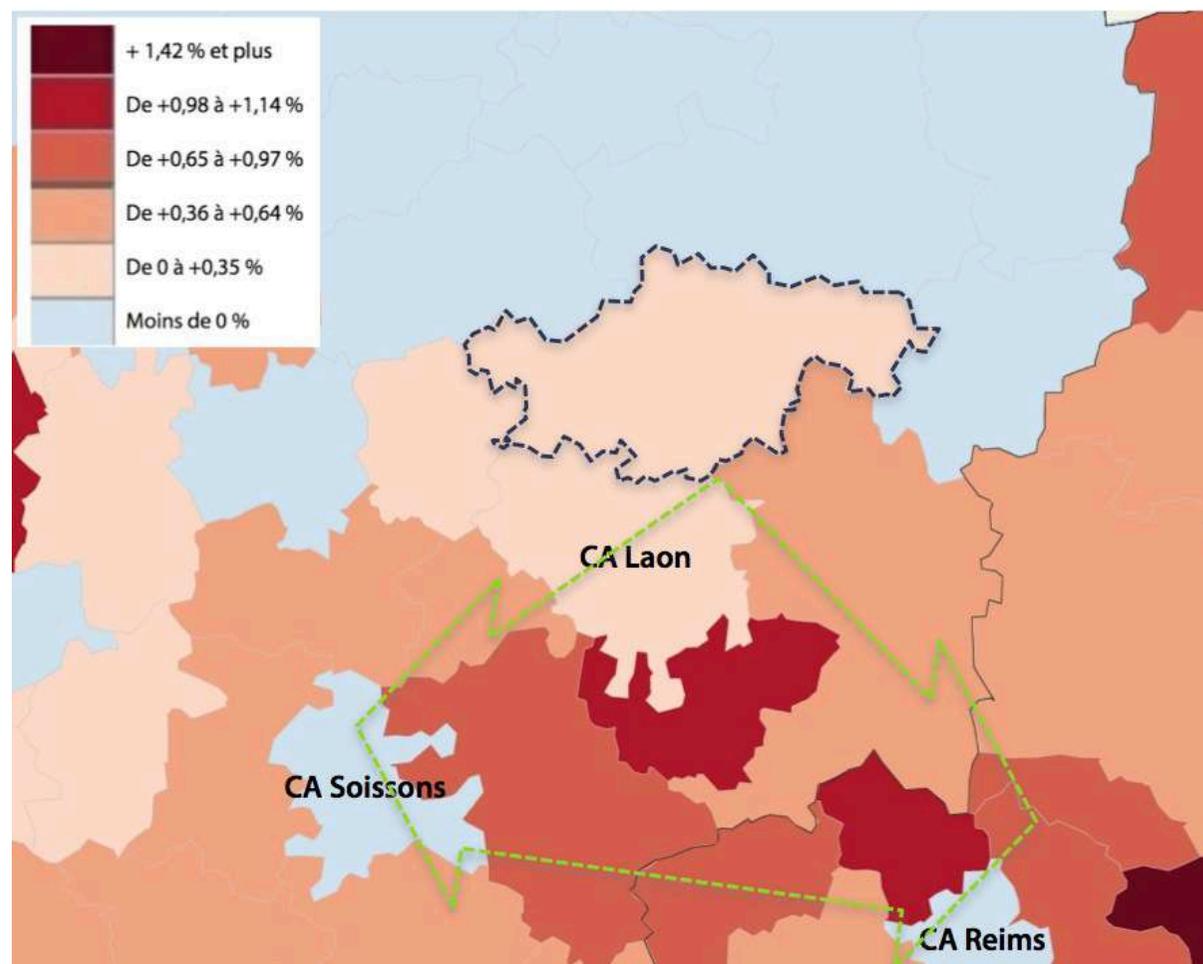
Le regain démographique connu par le Pays de la Serre pendant la dernière période intercensitaire apparaît faible au regard de la tendance suivie par une large zone sud caractérisée **par des taux de croissance annuels bien plus forts**.

Se dessine ainsi un **triangle Soissons-Laon-Reims** dynamique : CC du Chemin des Dames (+1,25 %/an), CC du Nord Champenois (+1,01 %/an), CC de Fismes, Ardre et Vesles, CC Val de l'Aisne et CC de la Suippe (entre +0,73 et +0,85 %/an). Outre la dynamique de desserrement de ces agglomérations, cet espace bénéficie également plus largement **des dynamiques de développement franciliennes**.

Avec une croissance de sa population de +0,16 %/an entre 1999 et 2010, le Pays de la Serre enregistrait la première hausse démographique depuis une quarantaine d'années, hausse toutefois deux fois moins forte que celle du Pays du Grand Laonnois (+0,35 %/an).

Ce contexte, où le territoire du SCoT se trouve aux franges d'un espace plus dynamique en terme d'accueil résidentiel **ouvre, pour le Pays de la Serre, des perspectives potentielles pour l'accueil de nouveaux habitants**.

L'évolution moyenne annuelle de la population dans les EPCI voisins du Pays de la Serre, 1999-2010 (Source : INSEE, données principales 2010 ; traitement Proscot)



▾ Des prix immobiliers attractifs dans les espaces les mieux desservis

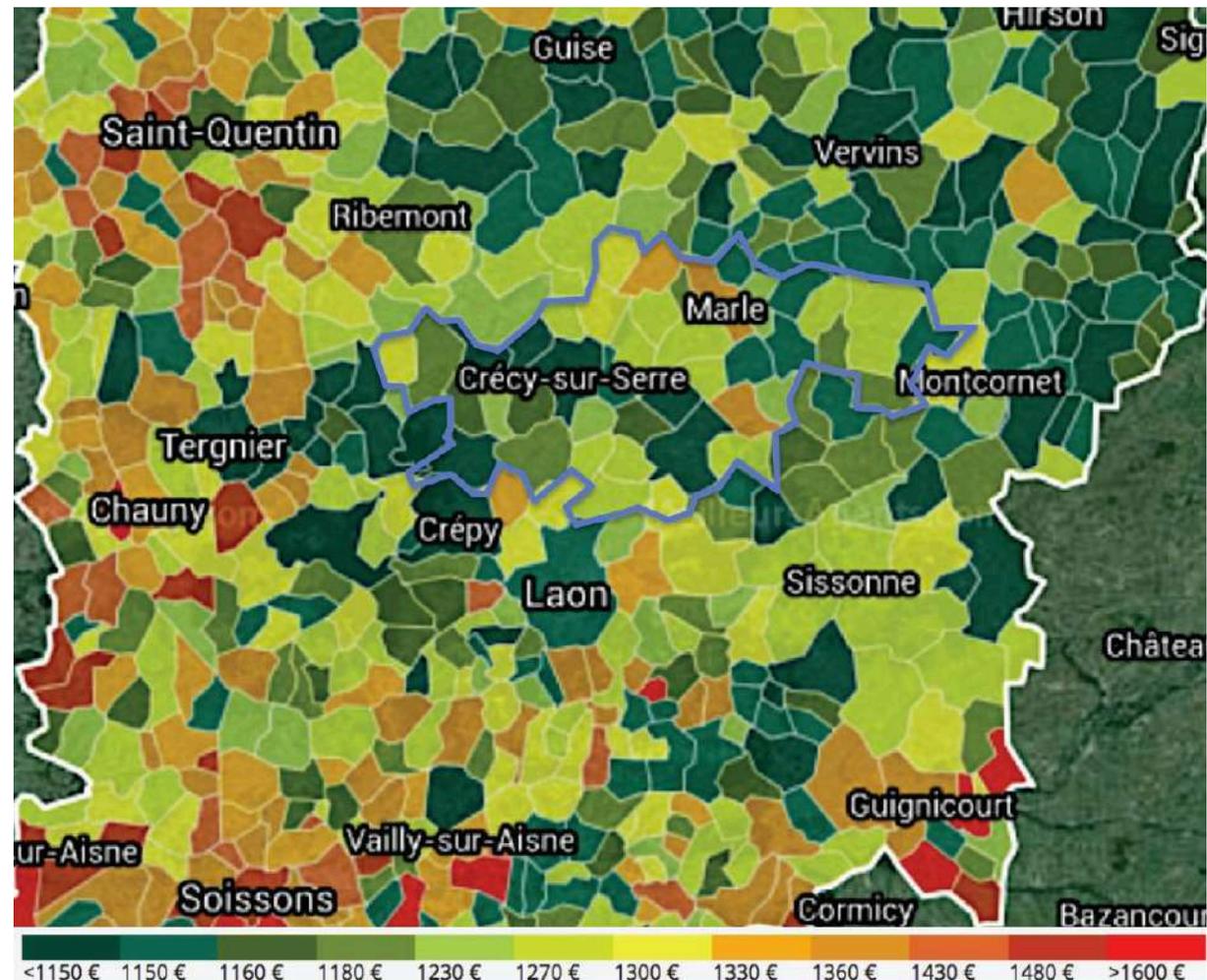
Le marché immobilier local constitue un avantage comparatif fort pour le Pays de la Serre vis-à-vis des territoires du sud laonnois et du saint-quentinois.

En effet, les communes du territoire du SCoT disposent d'un parc immobilier accessible et bon marché :

- les prix immobiliers moyens sont meilleur marché dans les communes situées dans la moitié sud du Pays de la Serre, secteur pourtant le mieux desservi car proche de l'autoroute des Anglais, de la RN 2 et de la RD 967 (946€/m² à Crécy-sur-Serre),
- les prix dans l'ancien sont en moyenne moins élevés dans le secteur du SCoT (entre 946 et 1380€/m²) que dans les espaces au sud de Laon (1672€/m² à Orgeval ou 1472€/m² à Molinchart) et de l'agglomération de Saint-Quentin (1506€/m² à Amigny-Rouy).

Les grandes caractéristiques du marché immobilier du Pays de la Serre conjugués à son positionnement géographique, à la jonction entre deux grands pôles d'emploi et sur de grands axes routiers, constituent **un potentiel d'attractivité résidentielle forte sur les ménages issus des espaces voisins**, notamment les couples biactifs (à équidistance du lieu de travail de chacun), les familles (besoins en grands logements avec jardin) et les urbains (prix plus accessibles).

Les prix immobiliers moyens dans l'ancien, dans l'Aisne, en 2013 (Source : meilleursagents.com 2014 ; traitement Proscot)



↳ Les équipements comme leviers d'action en faveur d'une attractivité accrue

L'offre en équipements et en services du Pays de la Serre se distingue dans certains domaines :

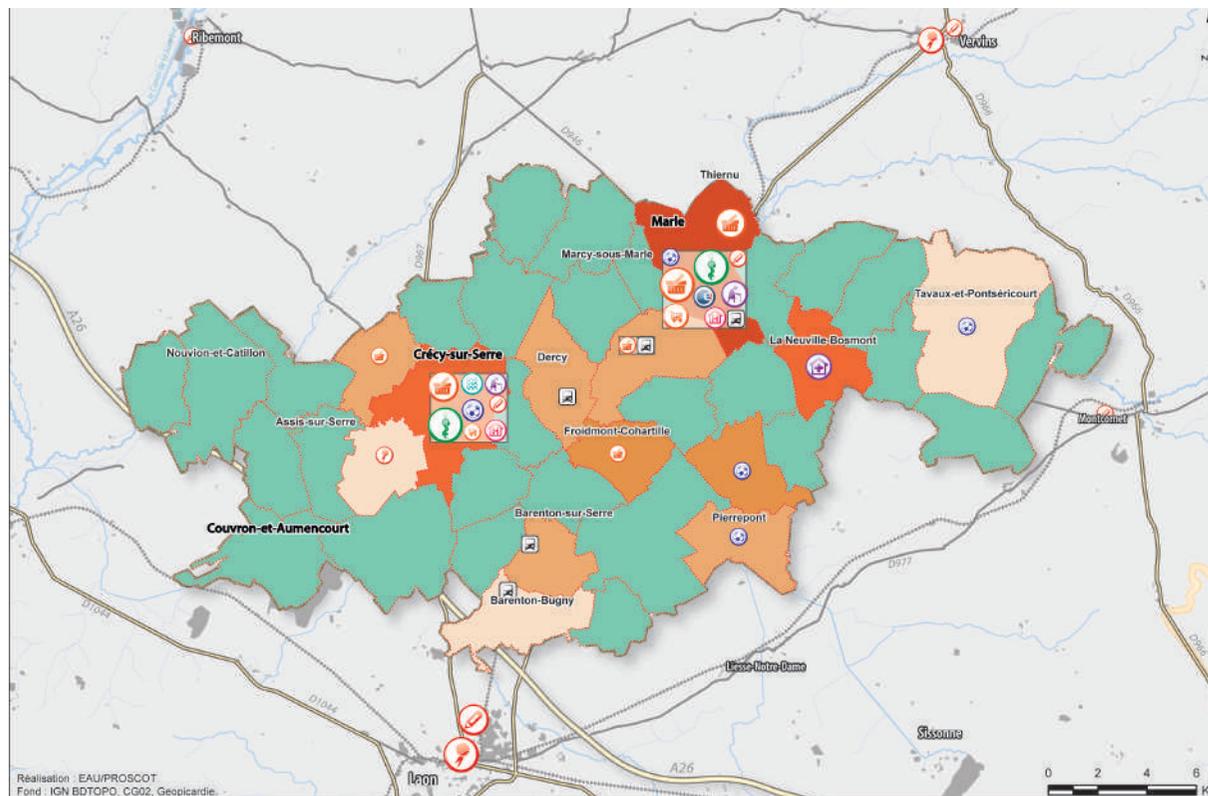
- les **équipements sportifs, culturels et de loisirs**, avec une densité de 53 pour 10 000 hab. bien plus qu'en Picardie (33) et que dans l'Aisne (35) : une piscine, des salles et des terrains de sport ou à polyvalents ;
- les **établissements de santé** : leur densité dans le Pays de la Serre est égale à celle de la Picardie (6,5 éqpt./10 000 hab.).

Cette offre est amenée à être complétée par de services **en faveur de l'action sociale et de la santé** avec :

- la **création de deux** maisons de santé pluridisciplinaires (regroupement de professionnels pour un meilleur parcours de soins) à Marle et de Crécy-sur-Serre,
- le développement d'un service d'accueil périscolaire : les Mercredis créatifs, les Câlinois (garderie), et d'un service de maintien à domicile pour les personnes âgés. ;
- les établissements structurants que sont l'institut médico-professionnel de La Neuville-Beaumont et les maisons de retraite de Marle et de Crécy-sur-Serre (le Vert Buisson).

La présence d'équipements et de services relativement différenciant a donc engagé le Pays de la Serre dans une démarche de valorisation de son cadre de vie lui permettant d'asseoir son attractivité et sa capacité d'accueil vis à vis de nouvelles populations.

Les équipements de gammes intermédiaire et supérieure dans le Pays de la Serre (Source : INSEE, base permanente des équipements 2012 ; traitement Proscot)



- ↳ Un potentiel touristique pour le développement d'une offre de proximité

Le pays de la Serre s'inscrit dans un environnement touristique riche :

- au nord, la vallée de l'Oise, Saint-Quentin et la Thiérache qui développent un **tourisme rural, patrimonial et de loisirs** (familistère, églises fortifiées, bases nautiques)
- au sud, le Laonnois, plus spécialisé sur le **tourisme de mémoire** (chemin des Dames, caverne du Dragon), mais aussi le **patrimoine historique** (cathédrale de Laon, cité médiévale).

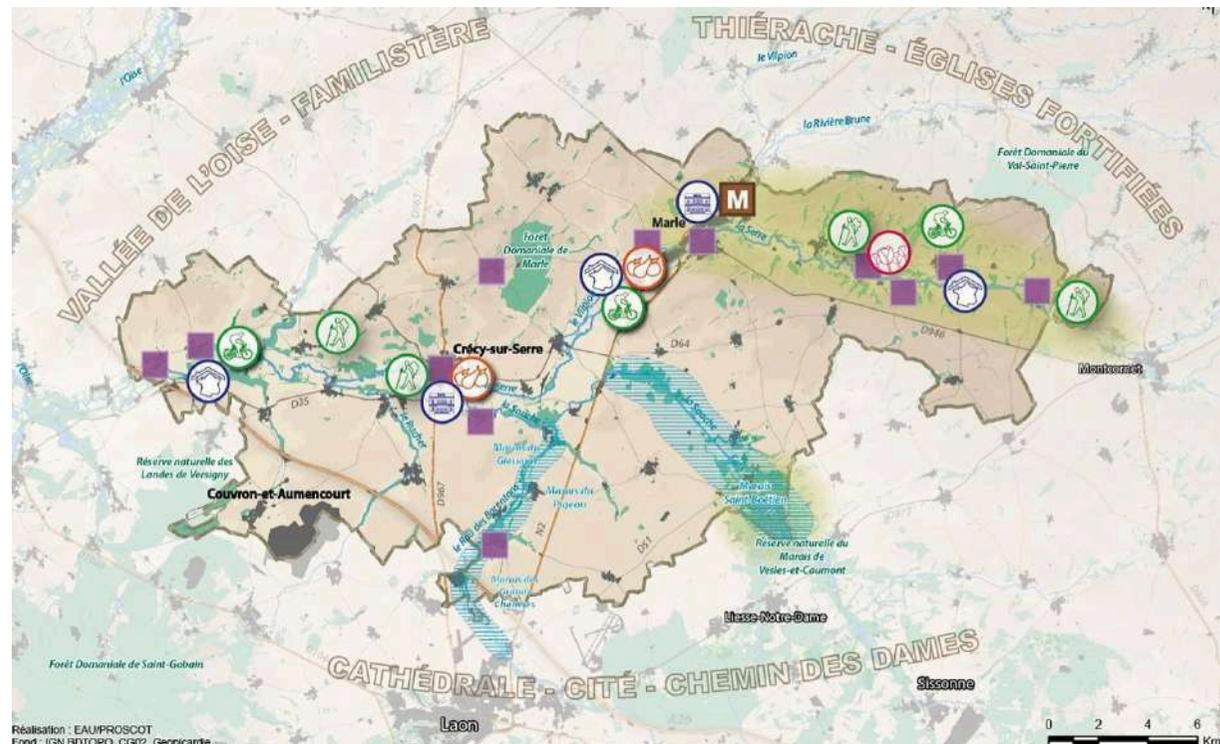
L'offre touristique du Pays de la Serre, d'une envergure plus locale, participe à la valorisation et à l'appropriation du territoire par ses habitants, avec :

- une **large gamme de motifs paysagers caractéristiques** (vallées, marais, plaine agricole, bocage de la Thiérache) qui constituent le socle de l'attractivité de son cadre de vie ;
- **les boucles locales de promenade** (véloroutes et voies vertes), comme autant de moyens de découverte de ces paysages ;
- **des sites emblématiques locaux** (Tour de Crécy, églises, château), qui sont autant de révélateur du patrimoine local qu'il soit exceptionnel ou vernaculaire.

Entre Laon et Saint-Quentin, le territoire dispose d'un potentiel touristique pour de l'accueil de proximité (étape) à travers le développement d'animations, de découverte à la journée, qui sont

autant de leviers d'action pour modifier la perception extérieure du territoire, et le mettre en valeur pour une attractivité accrue auprès des ménages et des entreprises.

Le patrimoine et les équipements touristiques dans le Pays de la Serre (Sources : office départemental pour le tourisme, sites internet ; traitement Proscot)



Réalisation : EAUPROSCOT
Fond : IGN BDTOPO, CG02, Geoparcade

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- Circuits randonnée et vélo
- Hôtel
- Gîtes

PATRIMOINES CULTURELS ET HISTORIQUES

- Musée des Temps Barbares
- Monument historique
- Jardins de Bosmont-sur-Serre
- Vente directe produits fermiers (fruits et légumes)

PATRIMOINES NATURELS ET PAYSAGERS

- Milieux humides et aquatiques
- Milieux forestiers
- Paysages remarquables régionaux



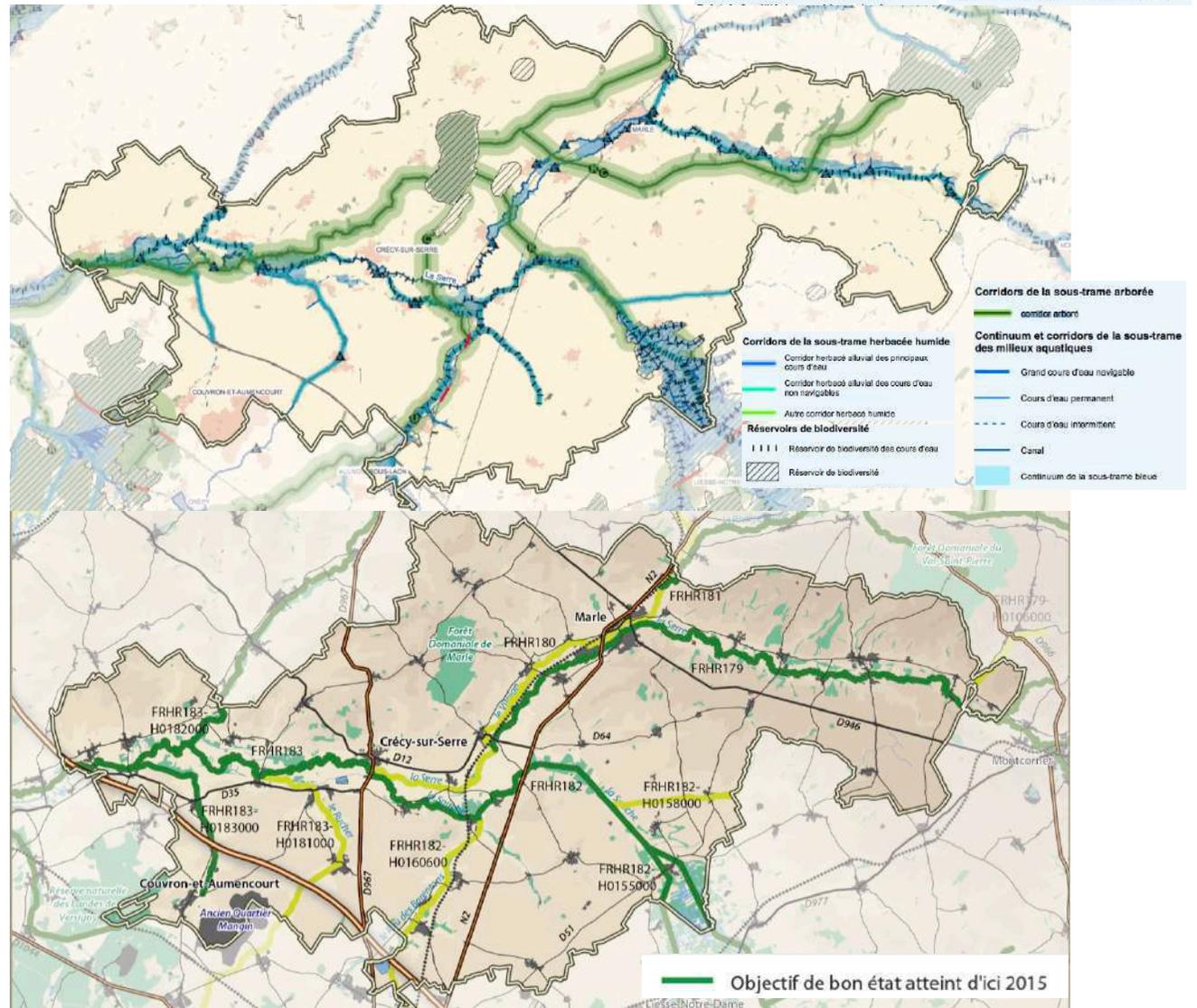
↳ Vers une meilleure qualité et disponibilité des ressources environnementales

L'amélioration continue de la gestion des pressions anthropiques sur les milieux aquatiques tend à laisser envisager une nette amélioration de la qualité des cours d'eau dans les années à venir. Ainsi, la Serre et la Souche devraient atteindre le « bon état » d'ici à 2015.

De la même manière, l'affirmation du rôle croissant que jouent les espaces ruraux dans la création de services environnementaux et sociaux, inscrit le territoire dans une perspective de diversification des fonctionnalités rurales. La mise en œuvre d'une Trame verte et bleue fonctionnelle à plusieurs niveaux, impliquant les espaces remarquables (forêts et vallées) à ceux de nature ordinaire (prairies, vergers, jardins,...), participera à une meilleure préservation et valorisation des écosystèmes et espèces emblématiques.

Ainsi, l'amélioration de la qualité environnementale et de la disponibilité des ressources naturelles (eau, air, biodiversité) laissent présager une intégration plus forte du Pays de la Serre dans un fonctionnement écologique large. Elles **contribuent également au renforcement des aménités rurales** perçues **comme leviers d'action possible pour la valorisation et l'attractivité du territoire.**

L'amélioration de la qualité des cours d'eau à l'horizon 2015 (en bas, traitement Proscot) et préfiguration de la trame verte et bleue (extrait SRCE Picardie, en haut)



↳ Une redistribution des cartes pour l'organisation de l'espace qui ouvre des perspectives ...

En 2004, la moitié nord de l'Aisne se divisait en plusieurs petits bassins de vie, chacun organisés autour d'une ville bourg (Montcornet, Sissonne, Marle, ...) alors que l'aire d'influence de Laon s'étirait au sud et au nord-est. Le Pays de la Serre, était partagé entre le bassin de vie de Tergnier à l'Ouest (Nouvillon-Catillon et Nouvion-le-Comte), celui de Laon (pour les communes autour de Crécy-sur-Serre), celui de Marle, ainsi que celui de Montcornet (pour les communes de Montigny-le-Franc et Agnicourt-et-Séchelles).

Les nouveaux bassins de vie identifiés par l'INSEE en 2012 dessinent une réalité de l'espace vécu différente :

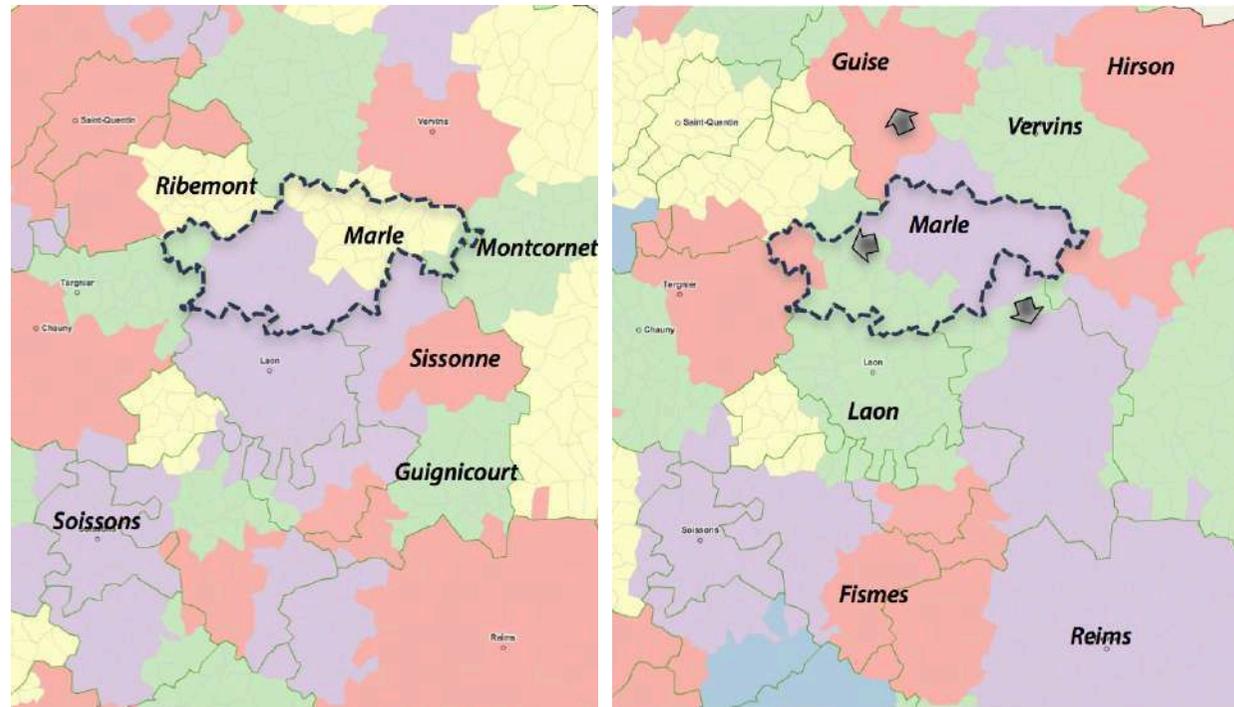
- de nombreux bassins de vie structurés autour de bourgs ruraux ont perdu leur aire d'influence au profit de celle de Reims (Montcornet, Sissonne, Guignicourt) laissant apparaître la métropolisation de cette partie du département ;
- certains pôles intermédiaires tels que Vervins, Hirson, Fismes, Soissons, Tergnier se sont déployés et ont reconfiguré leur aire d'influence à leur avantage.

Dans ce contexte de recomposition des espaces de vie, le Pays de la Serre a assisté à l'affirmation du pôle de Marle qui a nettement conforté sa

capacité à structurer un espace de vie qui intègre désormais d'avantage de communes à l'Est (Montigny-le-Franc et Agnicourt-et-Séchelles) et au Nord-Ouest (environs de Bois-lès-Pargny), mais qui s'étend également au-delà des limites du Pays au détriment des pôles de Vervins et Guise.

Cette situation souligne ainsi la capacité des pôles du territoire, et notamment celui de Marle, a joué un rôle structurant et attracteur, dans une tendance plus lourde d'extension de l'influence des plus grands pôles.

Les bassins de vie en 2004 à gauche (Source : INSEE) et **les bassins de vie en 2012** (Source : INSEE) – les bassins de vie sont figurés par les espaces colorés



Fiche 1 : la population
 Fiche 2 : la structure de la population
 Fiche 3 : les migrations résidentielles
 Fiche 4 : la composition du parc résidentiel
 Fiche 5 : la qualité du parc résidentiel
 Fiche 6 : le marché immobilier et foncier
 Fiche 7 : les besoins en logement
 Fiche 8 : le portrait économique général
 Fiche 9 : la géographie de l'emploi
 Fiche 10 : le niveau d'activité
 Fiche 11 : les indicateurs sociaux
 Fiche 12 : l'industrie
 Fiche 13 : les services
 Fiche 14 : la construction
 Fiche 15 : le commerce
 Fiche 16 : l'artisanat
 Fiche 17 : le tourisme
 Fiche 18 : l'agriculture
 Fiche 19 : les espaces d'activité

1

DIAGNOSTIC SOCIOECONOMIQUE ET HABITAT

3

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fiche 35 : le patrimoine naturel
 Fiche 36 : les entités et dynamiques écologiques
 Fiche 37 : méthodologie de la trame verte et bleue
 Fiche 38 : les masses d'eau et leur qualité
 Fiche 39 : l'alimentation en eau potable
 Fiche 40 : l'assainissement
 Fiche 41 : l'énergie
 Fiche 42 : le changement climatique
 Fiche 43 : les carrières
 Fiche 44 : la qualité de l'air
 Fiche 45 : les nuisances sonores
 Fiche 46 : la pollution des sols
 Fiche 47 : les déchets
 Fiche 48 : les risques naturels
 Fiche 49 : les risques technologiques

AMENAGEMENT ET PAYSAGE

2

EQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Fiche 20 : le réseau routier
 Fiche 21 : le réseau ferré
 Fiche 22 : le transport collectif
 Fiche 23 : les modes de transport
 Fiche 24 : les liaisons douces
 Fiche 25 : les TIC et le très haut débit
 Fiche 26 : le niveau d'équipement
 Fiche 27 : les équipements et les services
 Fiche 28 : la consommation foncière

Fiche 29 : assise paysagère du territoire
 Fiche 30 : paysage d'inscription
 Fiche 31 : perception du paysage
 Fiche 32 : silhouettes et seuils urbains
 Fiche 33 : formes urbaines et architecture
 Fiche 34 : patrimoine





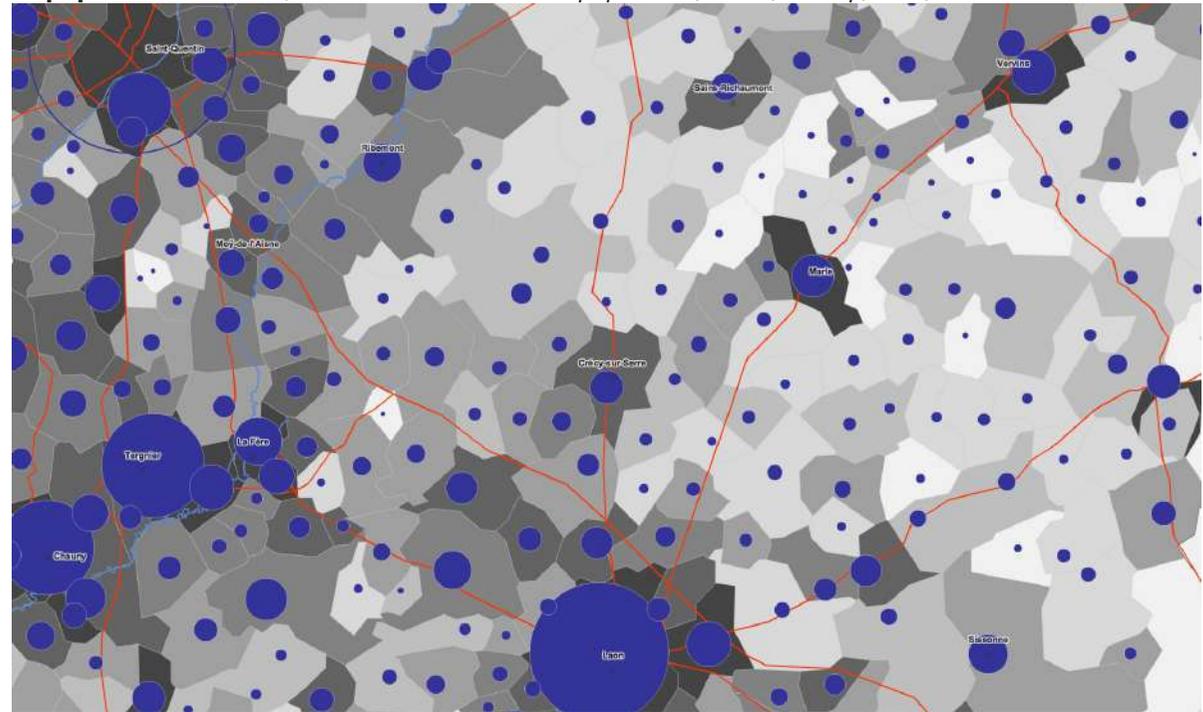
État des lieux

- En 2010, le Pays de la Serre compte 15 323 habitants dont 33,4 % se trouve dans trois bourgs ruraux : Marle, Crécy-sur-S., Couvron-et-Aumoncourt, qui émergent de cet ensemble de villages.
- Les densités les plus fortes se trouvent dans la Vallée de la Serre et au Sud du territoire, sur les franges laonnoises.

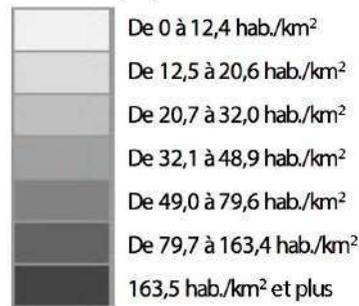
La population municipale en 2010 (Source : Recensement de la population, INSEE)

Commune	Population en 2010	Part population totale
Marle	2 351	15,3%
Crécy-sur-Serre	1 454	9,5%
Couvron-et-Aumoncourt	1 325	8,6%
Chéry-lès-Pouilly	673	4,4%
Tavaux-et-Pontséricourt	601	3,9%
Barenton-Bugny	589	3,8%
Nouvion-et-Catillon	535	3,5%
Pouilly-sur-Serre	524	3,4%
Pierrepont	394	2,6%
Dercy	367	2,4%
Grandlup-et-Fay	320	2,1%
Montigny-sur-Crécy	309	2,0%
Mesbrecourt-Richecourt	298	1,9%
Erlon	292	1,9%
Voyenne	288	1,9%
Assis-sur-Serre	275	1,8%
Nouvion-le-Comte	273	1,8%
Verneuil-sur-Serre	271	1,8%
Monceau-le-Waast	243	1,6%
Remies	239	1,6%
Froidmont-Cohartille	238	1,6%
Sons-et-Ronchères	234	1,5%
Vesles-et-Caumont	234	1,5%
Cilly	222	1,4%
Marcy-sous-Marle	220	1,4%
Chalandry	217	1,4%
Agnicourt-et-Séchelles	207	1,4%
Mortiers	207	1,4%
Bosmont-sur-Serre	206	1,3%
Autremencourt	185	1,2%
Bois-lès-Pargny	183	1,2%
La Neuville-Bosmont	183	1,2%
Cuirieux	161	1,1%
Montigny-le-Franc	158	1,0%
Barenton-Cel	136	0,9%
Pargny-lès-Bois	136	0,9%
Toulis-et-Attencourt	133	0,9%
Barenton-sur-Serre	115	0,8%
Thiernu	110	0,7%
Châtillon-lès-Sons	81	0,5%
Montigny-sous-Marle	74	0,5%
Saint-Pierremont	62	0,4%
CC du Pays de la Serre	15 323	100%

La population en 2011 (Source : Recensement de la population, INSEE ; Geoclip, 2014)



Densité de population (hab./km²)



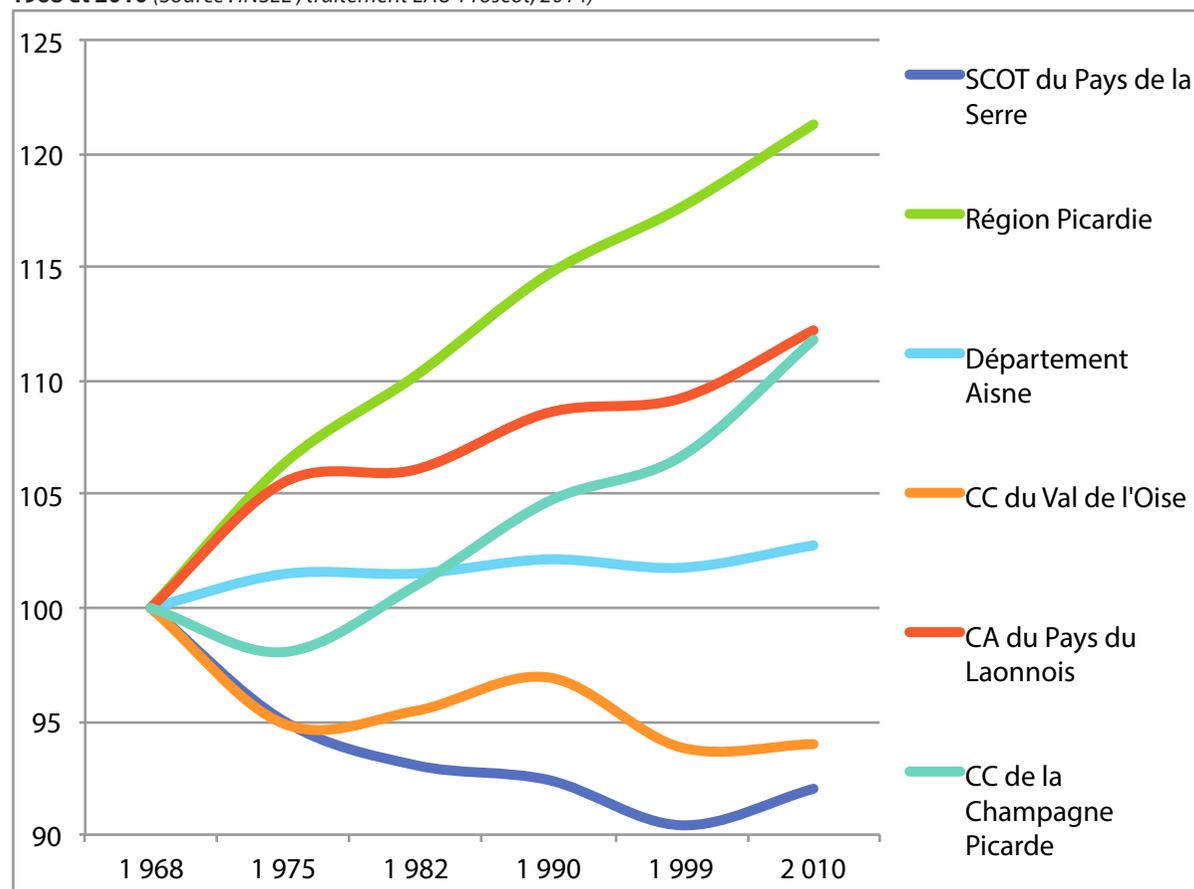
Nombre d'habitants



Tendances

↳ Sur la dernière période intercensitaire, la démographie du Pays de la Serre marque une rupture avec la tendance de long terme, passant d'une perte globale de -0,32%/an entre 1968 à 1999, à une légère hausse de sa population (+0,16%/an entre 1999 et 2010).

Évolution de la population en base 100 (1968) dans le Pays de la Serre et les territoires de comparaison, entre 1968 et 2010 (Source : INSEE ; traitement EAU-Proscot, 2014)



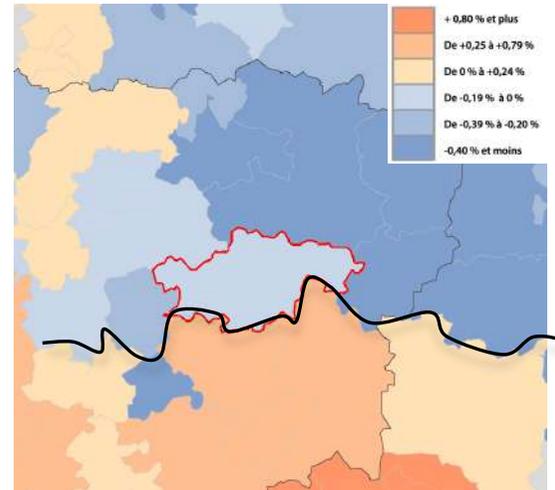
Tendances

Depuis 1968, le Pays de la Serre observe une dynamique démographique proche de celle de la Thiérache (baisse de sa population de -0,20%/an contre -0,43%/an dans le grand territoire voisin), alors que la période la plus récente distingue le basculement du Pays (+0,16%/an) vers le Laonnois, où l'on gagne de la population (+0,35%/an).

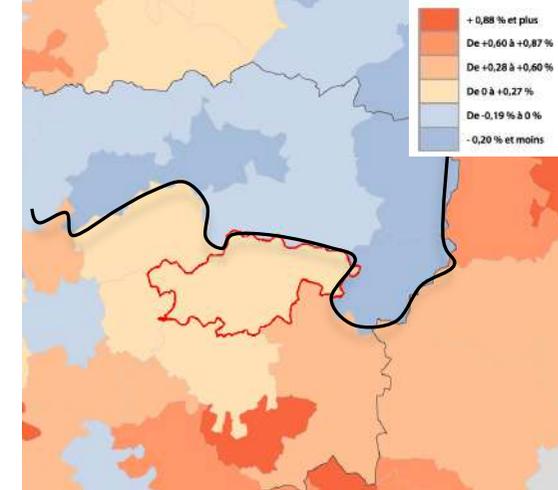
Les taux de croissance annuels sont les plus forts dans la Vallée de la Serre et le long des axes routiers structurants du territoire (A 26, N 2).

Spatialisation des évolutions du taux de variation annuelle depuis 1968 (Sources : INSEE - Observatoire des territoires, 2014 ; traitement EAU – Proscot 2014)

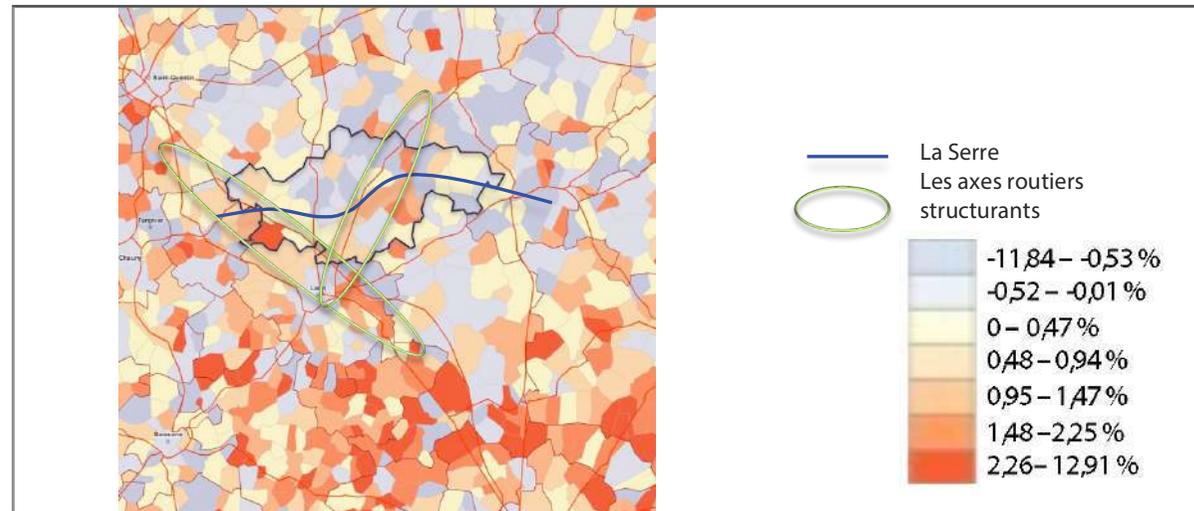
Taux d'évolution annuel moyen entre 1968 et 2010



Taux d'évolution annuel moyen entre 1999 et 2010



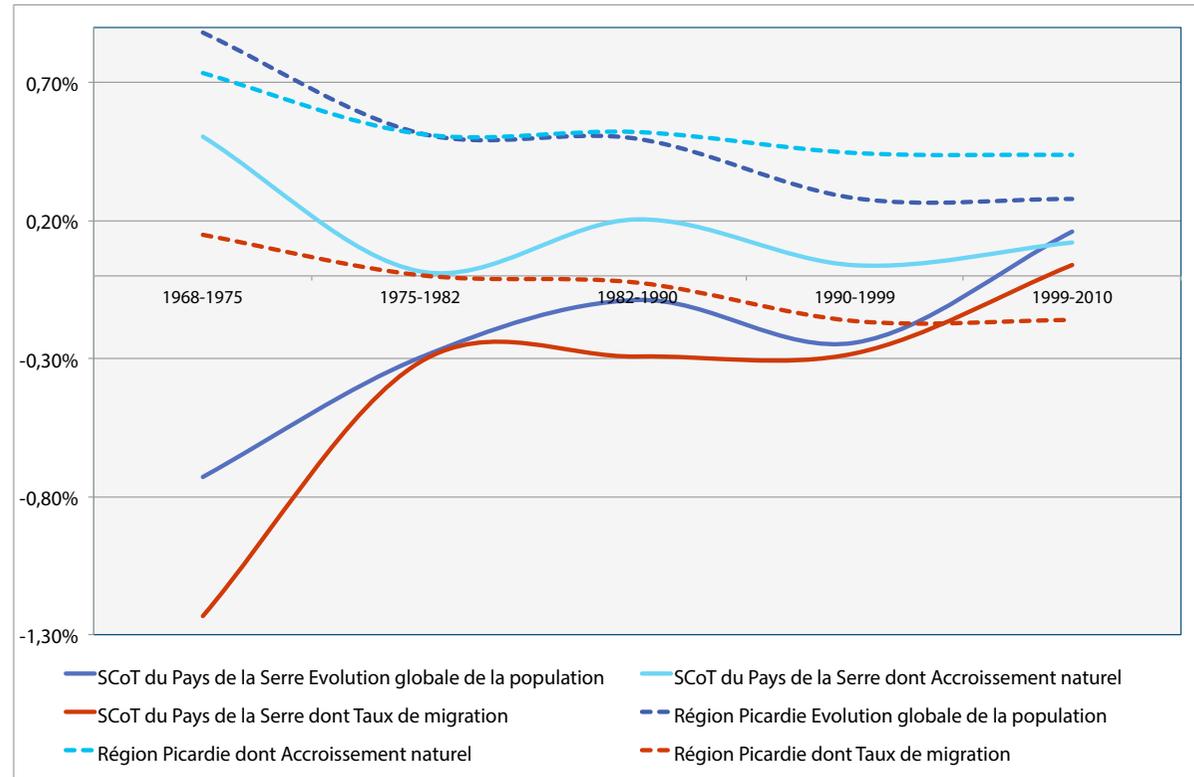
Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999 et 2010, par commune (Source : INSEE)



Tendances

↳ Depuis 1968, le taux d'évolution de la population du Pays de la Serre suit les variations du solde migratoire de sorte qu'entre 1999 et 2010, le rebond démographique s'explique par un excédent des populations venant de l'extérieur : +0,04%/an, contre -0,51%/an entre 1968 et 1999.

Évolution des variables démographiques, en taux moyen annuel, entre 1968 et 2010 (Source : Recensement de la population, INSEE ; traitement EAU – Proscot, 2014)



État des lieux

↳ Une structuration de la population par classes d'âges où se distinguent :

- La surreprésentation des jeunes hommes liée à la présence du Quartier Mangin, la base aérienne de Laon-Couvron (fermée en juillet 2012) ;
- La sous-représentation des jeunes femmes de 15 à 24 ans, les jeunes femmes partent faire leurs études à l'extérieur du territoire.

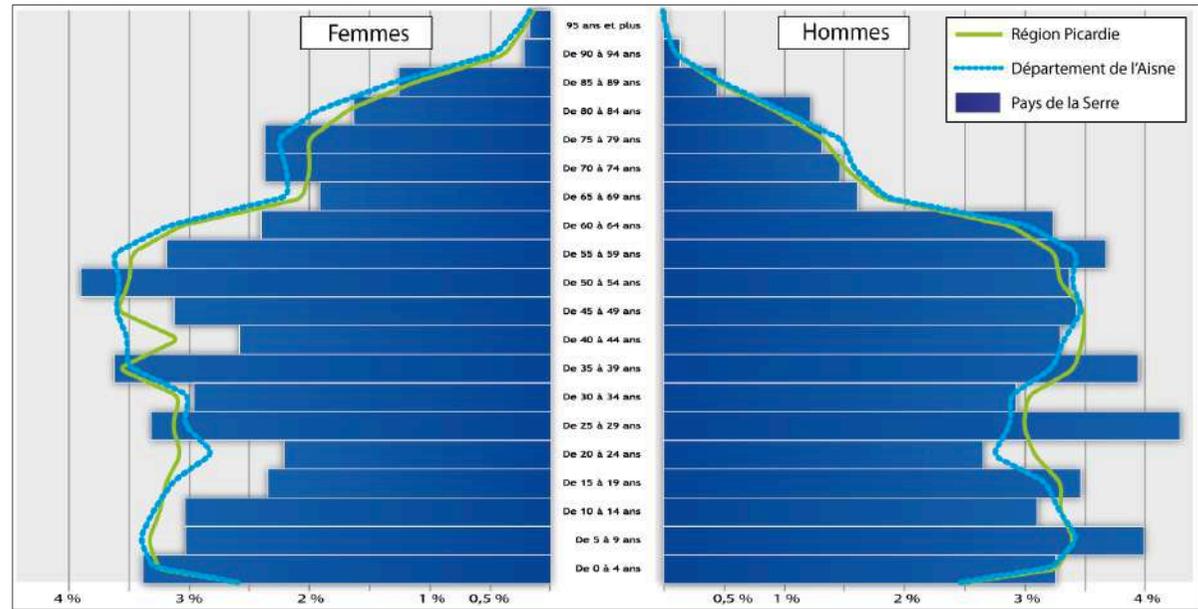
↳ Un déficit en classes d'âges jeunes : l'indice de jeunesse est de 1,88, soit un rapport déséquilibré entre classes d'âges élevées et jeunes plus faible qu'ailleurs dans les territoires de comparaison, en faveur de la première.

Ratio de dépendance : part des 65 ans et plus sur la part des 25 à 64 ans

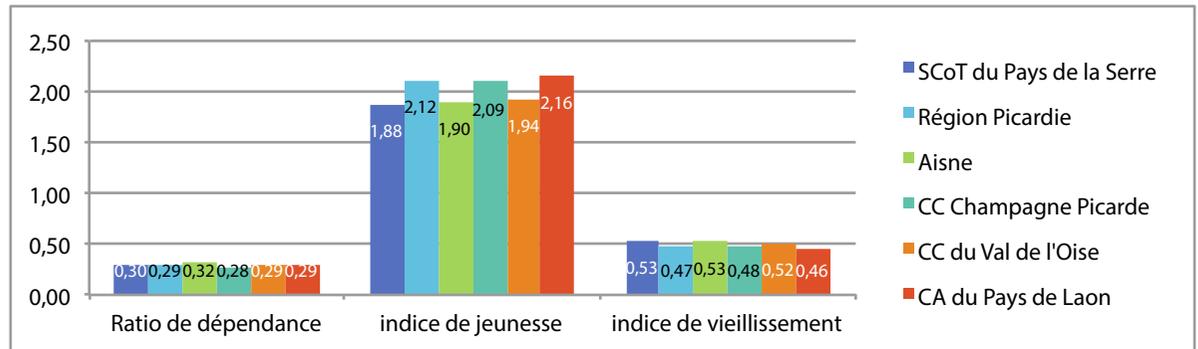
Ratio de dépendance élargie : somme de la part des 65 ans et plus et des moins de 25 ans, sur la part des 25 à 64 ans

Indice de jeunesse : part des moins de 25 ans sur la part des 65 ans et plus

Pyramide des âges de la population dans le Pays de la Serre, en 2010 (Source : Recensement de la population – population par tranches d'âge quinquennal et sexe, INSEE)



Indices de la structuration selon l'âge de la population (Source : INSEE- traitement EAU – Proscot 2014)

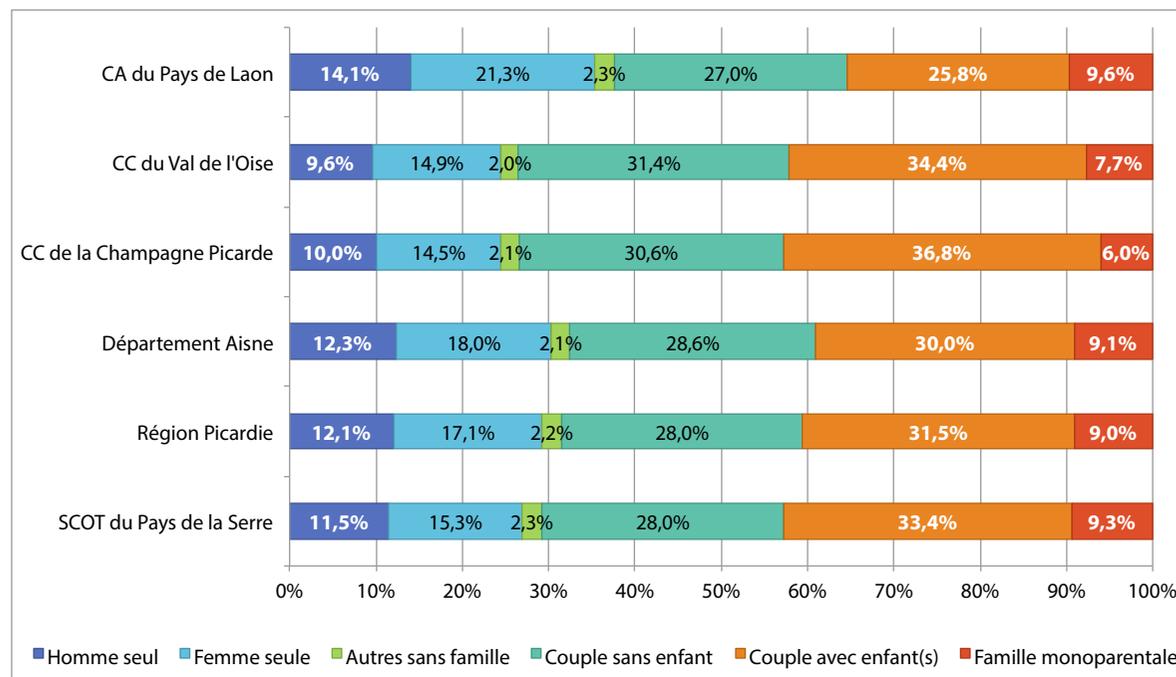


État des lieux

À l'image de la structure des territoires ruraux voisins, le Pays de la Serre se compose principalement de familles, avec toutefois une part relativement élevée de familles monoparentales et peu de couples sans enfant, particularités plus proche des territoires urbains.

Avec une taille moyenne de 2,45 personnes par ménage en 2010, le Pays de la Serre se rapproche d'un profil rural, caractérisé par des ménages plus grands qu'en milieu urbain (2,22 dans la CA du Pays de Laon).

Les ménages du SCoT du Pays de la Serre et des territoires de comparaison selon le type (Source : Données complémentaires, INSEE ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Les ménages en 2010 dans le SCoT du Pays de la Serre et les territoires de comparaison (Source : Données principales, INSEE; traitement EAU – Proscot, 2014)

Territoire	Nombre de ménages	Population des ménages	Taille moyenne des ménages
SCOT du Pays de la Serre	5 986	14 675	2,45
Région Picardie	780 669	1 870 986	2,40
Département Aisne	224 612	529 251	2,36
CC de la Champagne Picarde	8 097	20 207	2,50
CC du Val de l'Oise	6 623	16 360	2,47
CA du Pays de Laon	18 694	41 526	2,22



Tendances

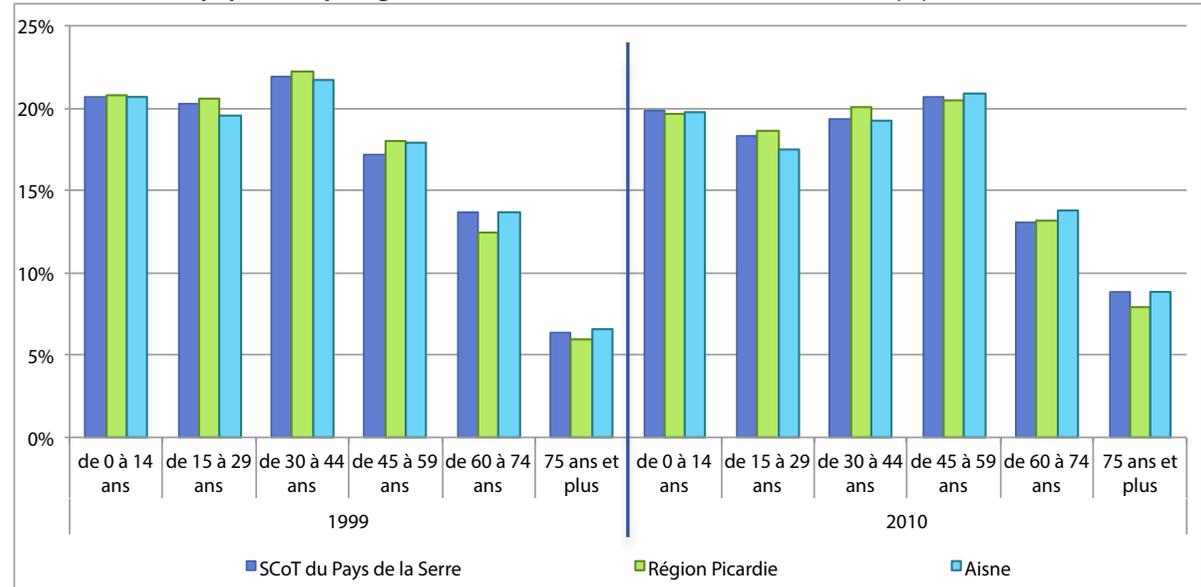
↘ Entre 1999 et 2010, les classes d'âges de 45 ans et plus augmentent fortement dans la population du Pays de la Serre alors que les actifs (les 15-44 ans) diminuent, traduisant un phénomène de vieillissement également perceptible aux échelles départementale et régionale.

↘ Le vieillissement de la population du Pays de la Serre est une tendance lourde, perceptible dans tous les territoires de comparaison, même s'il est encore plus fort dans le territoire du SCoT.

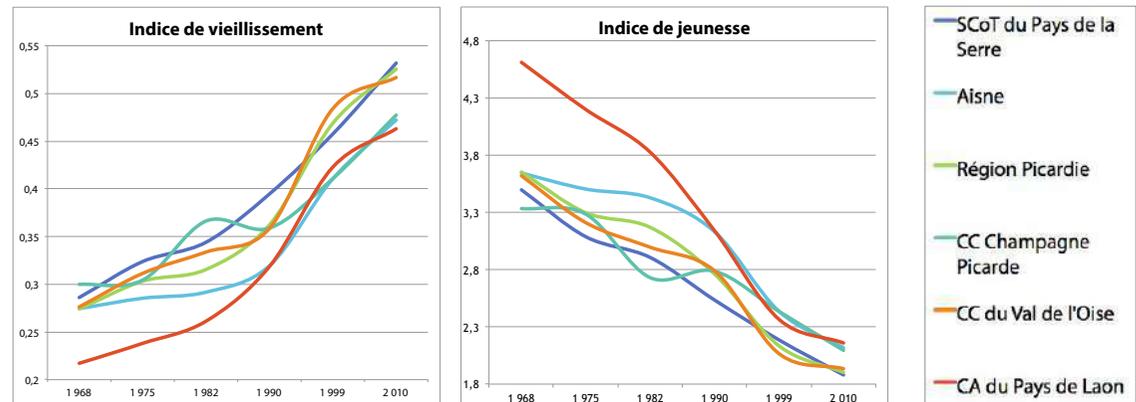
Indice de vieillissement : part des 60 ans et plus sur la part des moins de 20 ans

Indice de jeunesse : part des moins de 20 ans sur la part des 60 ans et plus

La structure de la population par âges, en 1999 et en 2010 (Source : Recensement de la population, INSEE, 2013)



Les indices d'âges entre 1968 et 2010 (Source : Recensement de la population, INSEE,; traitement EAU – Proscot, 2014)

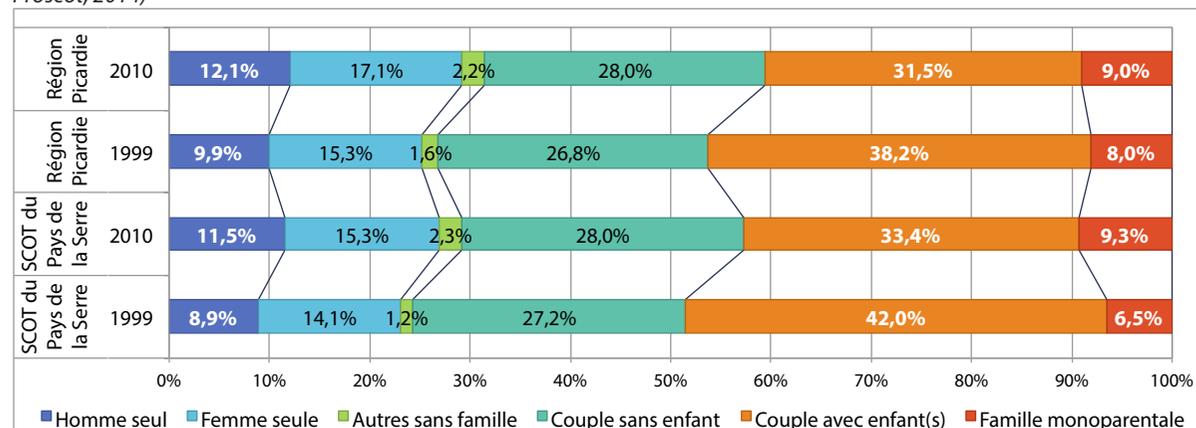


Tendances

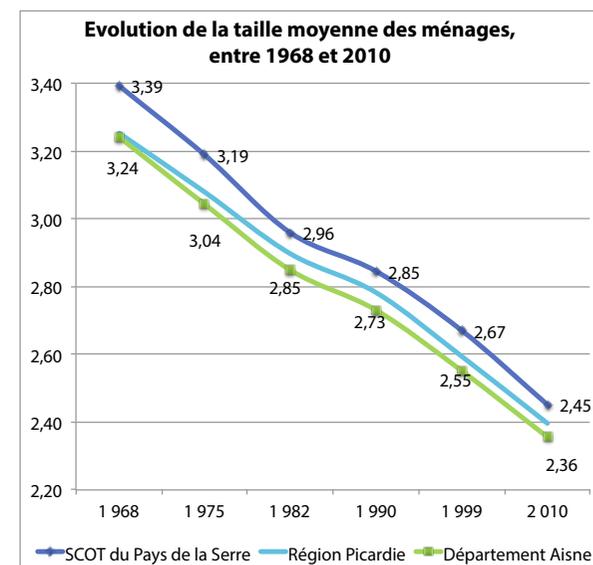
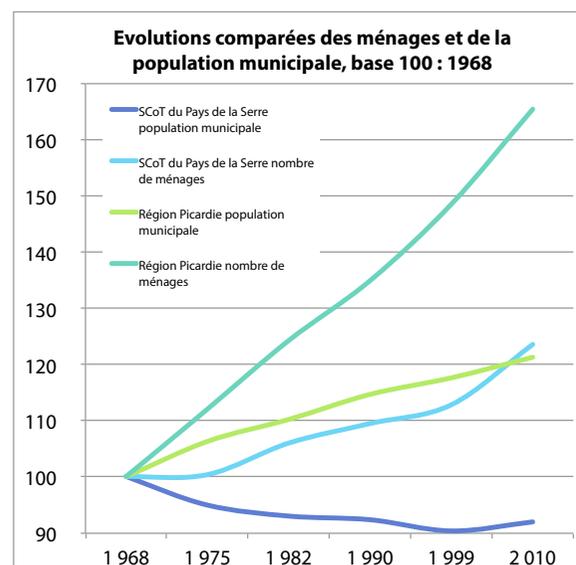
↘ Entre 1999 et 2010, la part des ménages familiaux (monoparentales et couples avec enfant(s)) régresse fortement (-5,9 points) alors que les petits ménages (personnes seules) augmentent (+3,8 points), traduisant le vieillissement tendanciel de la population.

↘ Sur le long terme, la taille des ménages diminue (de 3,39 en 1968 à 2,45 en 2010), qui résulte de la croissance plus rapide du nombre des ménages (vieillesse, décohabitation, séparation) que du nombre d'habitants.

Évolution de la typologie des ménages entre 1999 et 2010 (Source : données complémentaires, INSEE; traitement EAU – Proscot, 2014)



Évolution des caractéristiques des ménages entre 1968 et 2010 (Source : données complémentaires, INSEE; traitement EAU – Proscot, 2014)



Interdépendances

↳ Population et services

- L'attractivité sur les ménages socialement plus fragiles que d'autres (les familles monoparentales et les personnes seules) ainsi que le vieillissement de la population accroît le potentiel de demande en équipements et services liés à l'action sociale, aux services à la personne et au monde médical.
- Le profil social modeste de la population du Pays de la Serre ne permet pas de maintenir un niveau de services marchands suffisant pour répondre aux besoins quotidiens des habitants.

↳ Population et emploi

- Le développement démographique s'accompagne traditionnellement par la création de nouveaux emplois présentsiels, notamment en lien avec le profil socioéconomique des nouveaux arrivants.
- Le profil social modeste de la population du Pays de la Serre limite aujourd'hui le développement d'emplois de services à la personne (revenu faible), malgré un réel besoin.

↳ Population et logement

- La diversité des ménages (couples avec ou sans enfant(s), familles monoparentales, personnes seules) du Pays de la Serre sous-entend un parc de logements diversifié, tant en terme de taille (nombre de pièces) qu'en terme de typologie (maison, appartement).
- La situation sociale des ménages doit également nécessiter également des réponses adéquates en termes de statuts d'occupation (locataire des parcs privé ou public, propriétaire).
- La population vieillissante rencontre des difficultés croissantes d'entretien de leur habitation, impactant le niveau de confort et la qualité global du parc.

↳ Population et mobilité

- Les familles ont besoin de moyens de transports efficaces et variés (modes doux, modes collectifs, modes individuels) pour répondre à leurs besoins de mobilité, mais également pour leur ouvrir le champ des possibles en termes d'accès à des bassins d'emplois et/ou de services importants situés tout proches (Laon, Saint-Quentin, Reims).

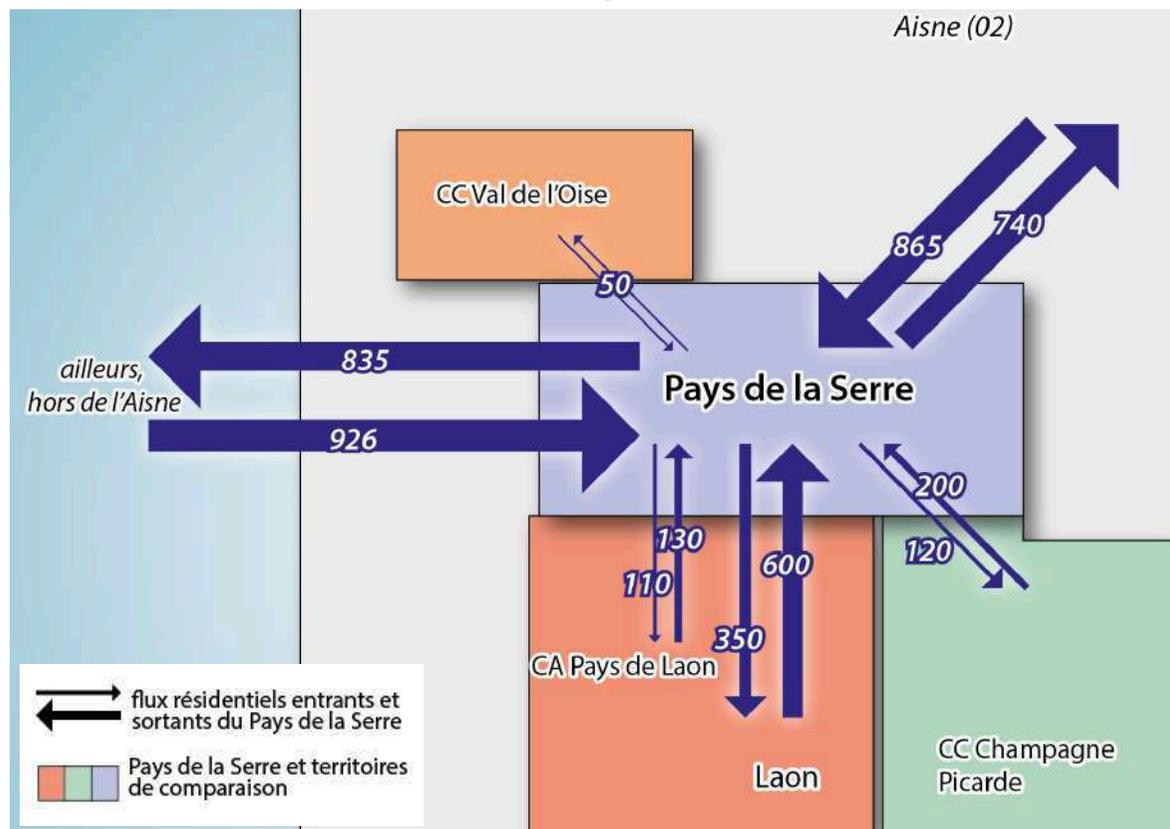
Tendances

- Des flux résidentiels de proximité, très intenses avec la ville de Laon (25% des flux entrants), et beaucoup plus diffus avec les autres espaces environnants (département de la Marne, de l'Oise, autres communes axonaises).

Territoires d'origine et de destination	Origine des nouveaux habitants	Destination des anciens habitants
Région Picardie	2 064	1 577
Département de l'Aisne	1 953	1 465
CC du Val de l'Oise	56	56
CA du Pays de Laon	834	555
dont Laon	603	347
CC de la Champagne Picarde	198	118
Autres dans l'Aisne	865	736
Hors département de l'Aisne	927	835
Total	2 880	2 300

- Un solde migratoire excédentaire de 66 personnes entre 1999 et 2010, première période durant laquelle il est positif¹.

¹ Solde migratoire sur la période 1999-2010 issu de l'exploitation des données principales du recensement de la population (INSEE).

Les flux résidentiels entre 2003 et 2008 (Source: Fichier migrations résidentielles 2008, INSEE)²

Les soldes migratoires pendant les périodes intercensitaires de 1968 à 2010 (Source : INSEE)

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010
SCOT du Pays de la Serre	-1406	-343	-361	-385	66
Région Picardie	16931	304	-3473	-26980	-33081
Département Aisne	-15578	-16048	-15161	-17183	-12445
CC du Val de l'Oise	-1353	-30	62	-724	-346
CA du Pays du Laonnois	-840	-2112	-1500	-1880	-1308
CC de la Champagne Picarde	-1014	32	223	-240	-146

² Données migratoires sur la période 2003-2008 issues de l'exploitation du fichier détaillé Migrations résidentielles (dernier fichier disponible, du fait du changement de questionnaire INSEE)



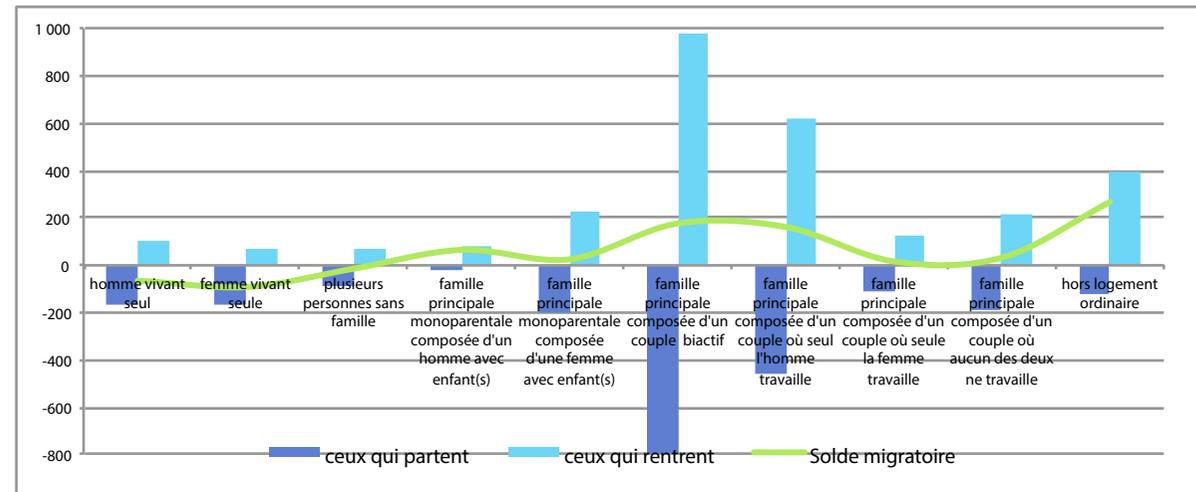
Tendances

↘ Entre 2003 et 2008, suite aux entrées et sorties résidentielles, le Pays de la Serre connaît un excédent migratoire favorable en termes de familles, à la fois les biactives (177 personnes) et celles où seul l'homme travaille (162 personnes).

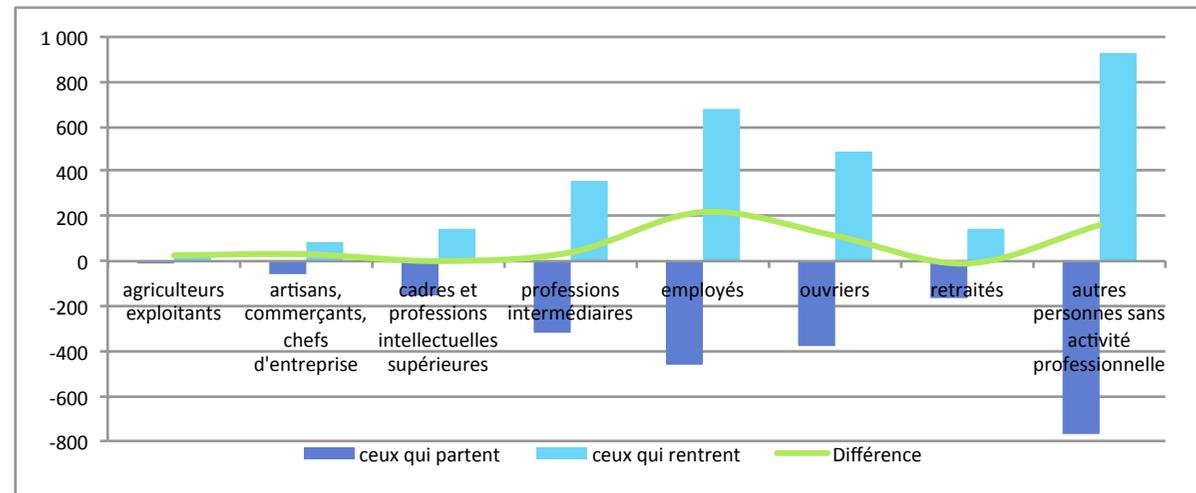
↘ Pendant cette période, les hausses concernent les employés (218 personnes), les ouvriers (114 personnes) et les professions intermédiaires (39 personnes), ce qui entretient la structuration sociale de la population du Pays.

Les personnes sans activité professionnelle sont les enfants, les étudiants et les personnes au foyer.

Le type de ménages des migrants entrants et sortants du Pays de la Serre, entre 2003 et 2008 (Source : Fichier des migrations résidentielles, 2008, INSEE ; traitement EAU – Proscot 2014)



Les catégories socioprofessionnelles des migrants entrants et sortants du Pays de la Serre, entre 2003 et 2008 (Source : Fichier des migrations résidentielles, 2008, INSEE ; traitement EAU – Proscot 2014)



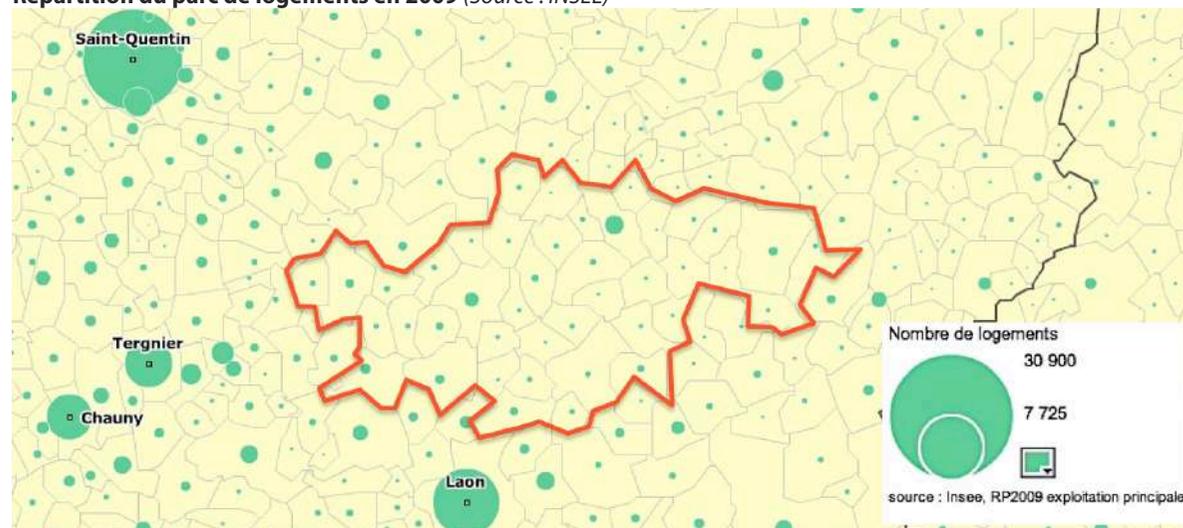
État des lieux

↳ Le parc de logements du Pays de la Serre compte 6 737 unités en 2010.

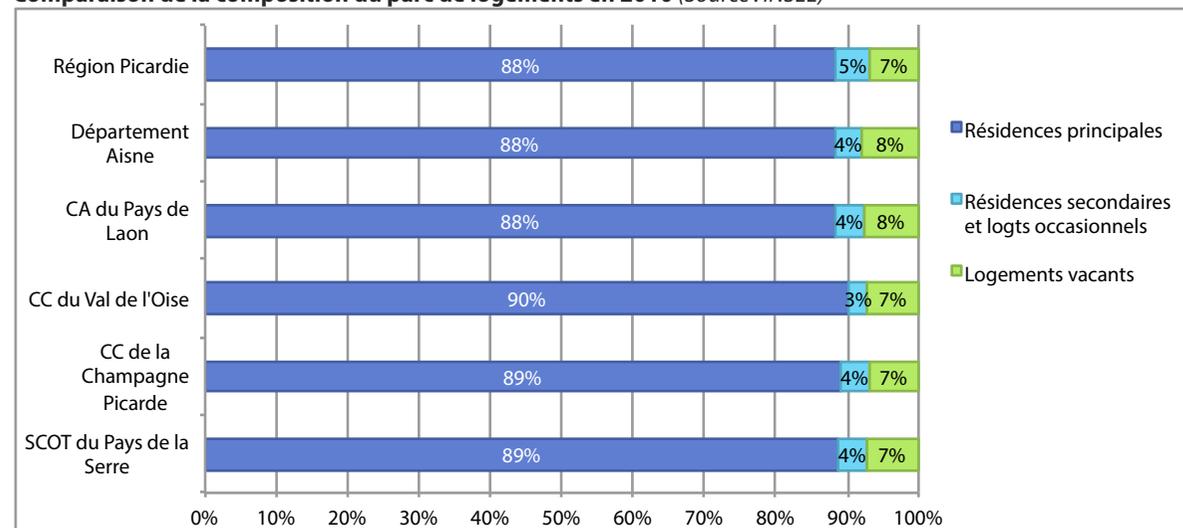
Composition du parc de logements par commune en 2010 (Source : INSEE, 2010)

Commune	Logements totaux	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants
Marle	1 097	991	20	86
Crécy-sur-Serre	646	571	14	61
Couvron-et-Aumencourt	378	355	6	17
Chéry-lès-Pouilly	289	266	6	17
Tavaux-et-Pontséricourt	275	243	18	14
Barenton-Bugny	243	228	5	9
Nouvion-et-Catillon	257	218	8	31
Pouilly-sur-Serre	221	203	2	16
Pierrepont	182	153	10	19
Dercy	193	150	18	25
Montigny-sur-Crécy	140	127	5	8
Grandlup-et-Fay	136	126	2	8
Mesbrecourt-Richecourt	143	126	2	15
Voyenne	141	121	9	11
Nouvion-le-Comte	133	111	10	12
Erlon	121	108	8	4
Verneuil-sur-Serre	113	107	1	5
Sons-et-Ronchères	115	106	7	2
Assis-sur-Serre	114	105	2	7
Remies	113	100	6	6
Froidmont-Cohartille	106	98	3	5
Monceau-le-Waast	103	95	1	7
Vesles-et-Caumont	102	92	4	6
Marcy-sous-Marle	101	89	7	5
Cilly	100	88	3	10
Chalandry	102	86	10	7
Agnicourt-et-Séchelles	105	84	15	6
Bosmont-sur-Serre	90	82	3	5
Mortiers	86	81	1	4
Bois-lès-Pargny	87	71	7	9
Montigny-le-Franc	80	68	2	10
Autremencourt	82	66	9	7
La Neuville-Bosmont	70	64	1	6
Cuirieux	66	60	2	4
Pargny-les-Bois	66	56	4	5
Thiernu	61	56	0	6
Barenton-Cel	52	51	0	1
Toullis-et-Attencourt	56	50	1	5
Barenton-sur-Serre	56	49	4	3
Châtillon-lès-Sons	46	33	10	3
Montigny-sous-Marle	35	28	3	4
Saint-Pierremont	34	25	7	2
Total SCOT	6 737	5 986	258	494

Répartition du parc de logements en 2009 (Source : INSEE)



Comparaison de la composition du parc de logements en 2010 (Source : INSEE)

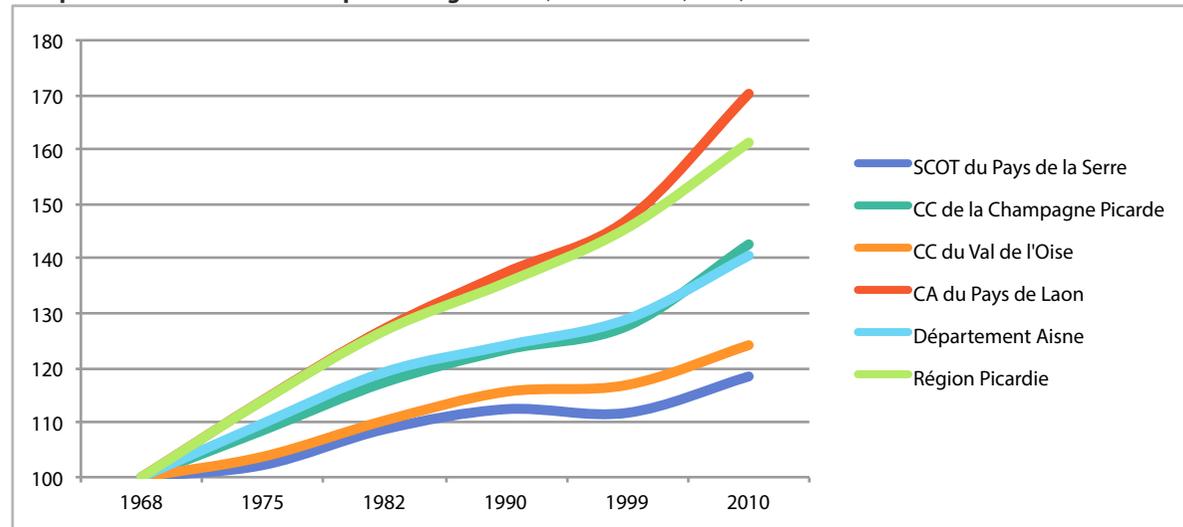


Tendances

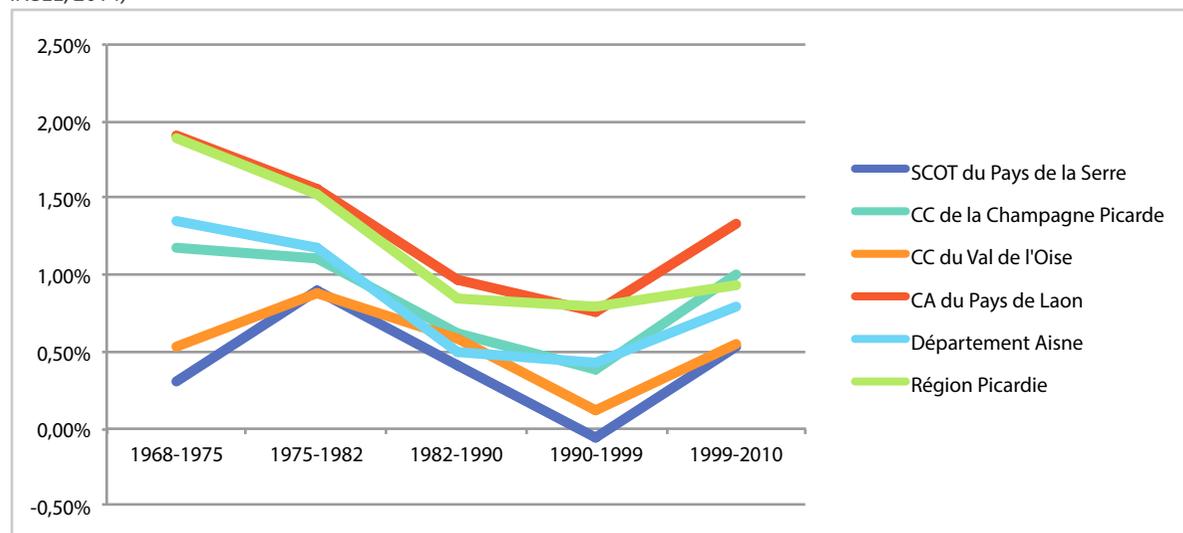
↘ Sur le long terme (1968-2010), la croissance du parc de logements du Pays de la Serre est plus faible que celle constatée dans les territoires de comparaison mais enregistre une évolution à la hausse plus forte sur la dernière période intercensitaire que la précédente.

↘ Après une période de ralentissement, le rythme de croissance du parc de logements (+0,53%/an) dans le Pays de la Serre retrouve entre 1999 et 2010 celui connu au cours de la période 1982-1990.

Comparaison de l'évolution du parc de logements (Source : INSEE, 2014)



Comparaison de l'évolution intercensitaire des taux de croissance annuels moyens du parc de logements (Source : INSEE, 2014)

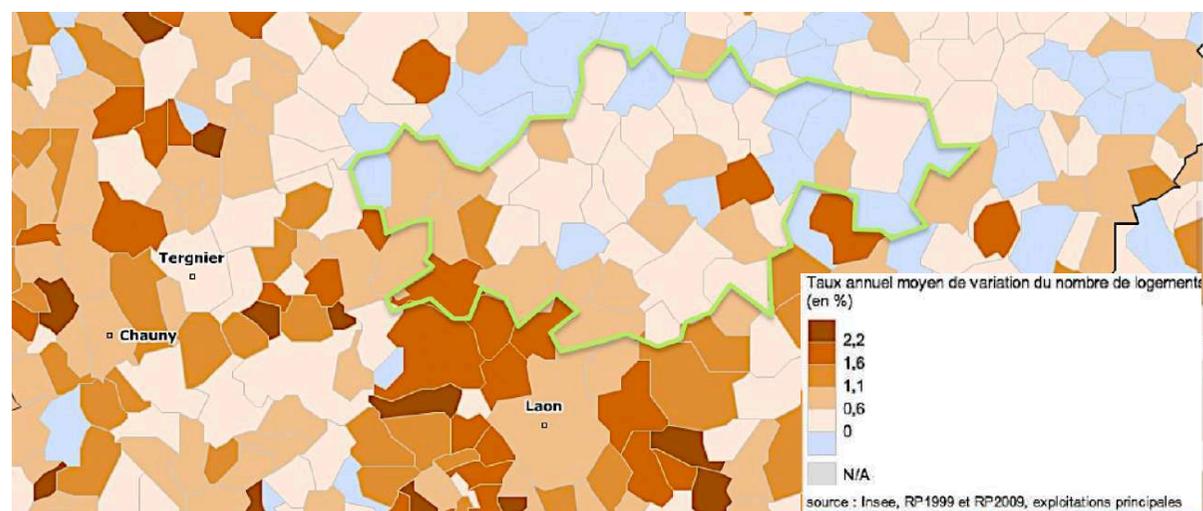
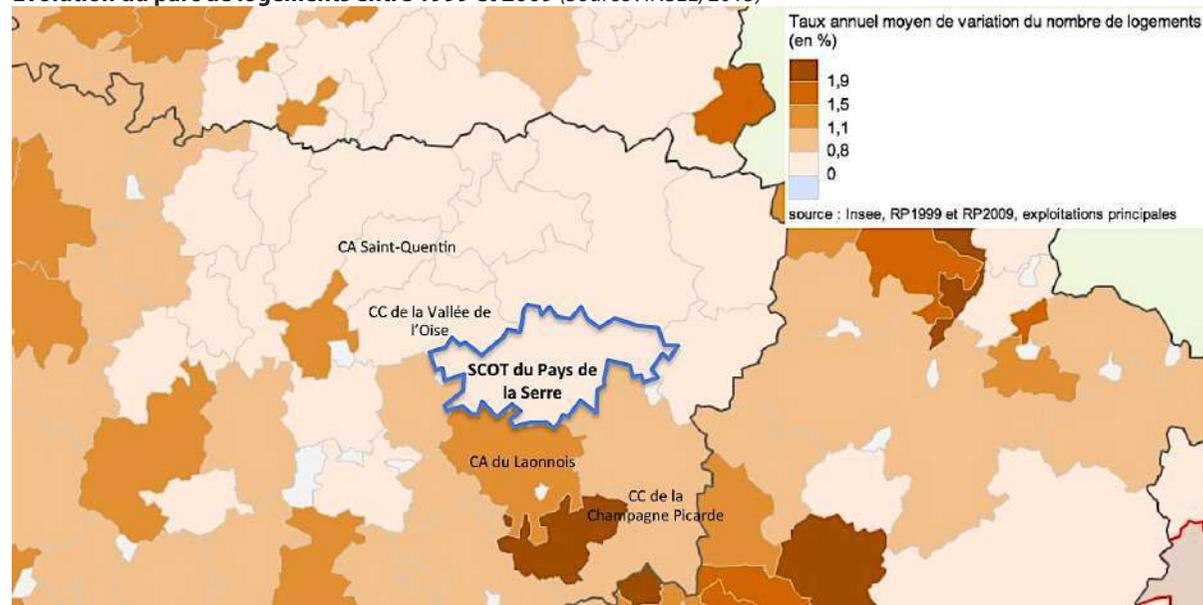


Tendances

↳ Le Pays de la Serre s'inscrit dans une dynamique d'évolution du parc résidentiel (+0,53%/an entre 1999 et 2010) caractéristique des espaces ruraux de la Thiérache (+0,55%/an) au nord du territoire.

↳ Au sein du Pays de la Serre, la croissance du parc de logements est surtout le fait des communes situées aux franges sud du territoire, qui s'inscrivent dans la dynamique suivie par les territoires limitrophes du Sud, plus urbains, telle que la Communauté d'agglomération du Pays de Laon.

Évolution du parc de logements entre 1999 et 2009 (Source : INSEE, 2013)



Tendances

- ↳ Au cours de la dernière période intercensitaire (1999-2010), la part des résidences secondaires diminue au profit des résidences principales.

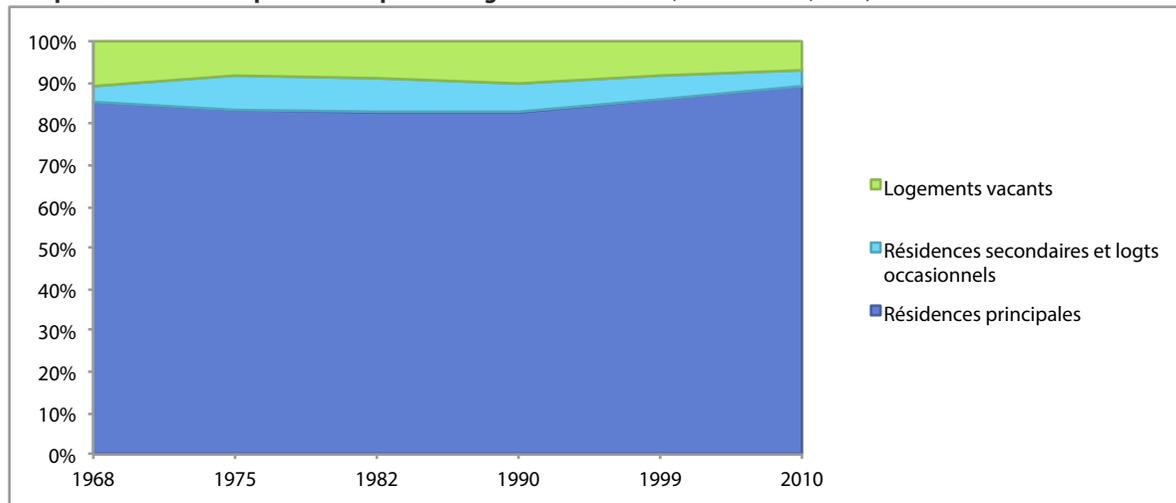
Interdépendances

- ↳ Logements et population
 - La croissance démographique constatée depuis 1999 sur le territoire, se traduit par une reprise de la croissance du parc de logements.
- ↳ Logements et développement économique
 - La partie sud du Pays de la Serre connaît le développement du parc de logements le plus fort. Cette partie du territoire a également accueilli l'opération d'aménagement économique la plus structurante du territoire : le Parc du Griffon à Barenton-Bugny. Ce secteur connaît un effet d'entraînement mutuel entre offre résidentielle et économique.

Gouvernance

- ↳ Le Plan Départemental de l'Habitat (2010)
 - Le PDH évalue les besoins en logements du Pays du Grand Laonnois à l'horizon 2018 à 529 logements annuels. Ce niveau permettrait de répondre à une évolution démographique prévue de +0,28% par an (estimation réalisée en 2010 à l'horizon 2018).

Comparaison de la composition du parc de logements en 2010 (Source : INSEE, 2014)

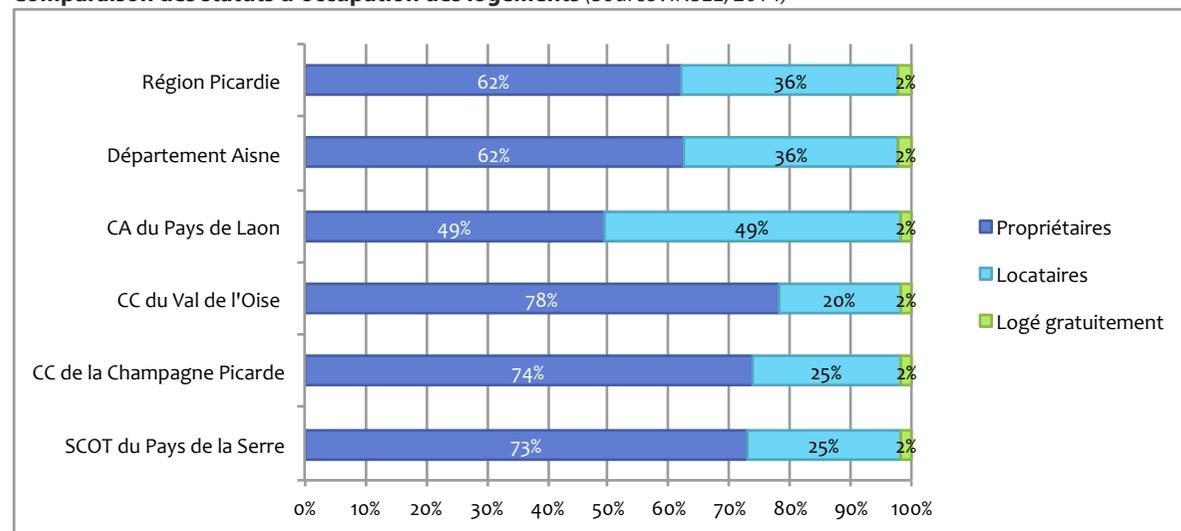


État des lieux

↳ En 2010, dans le Pays de la Serre, 73% des logements sont occupés par leurs propriétaires (62% en Picardie et dans l'Aisne), caractéristique qu'il partage avec la tendance locale propre aux territoires ruraux, notamment ceux de comparaison (74% en CC de la Champagne Picarde, 78% en CC du Val de l'Oise, seulement 49% pour la CA du Pays de Laon).

↳ Le parc social s'élève à 513 logements sociaux au 1er janvier 2013 (Source : DREAL Picardie, 2014), et se caractérise par un taux de vacance (global et de longue durée) plus fort que dans le parc départemental (1,2%) et régional (1,7%) mais équivalent aux territoires ruraux de comparaison.

Comparaison des statuts d'occupation des logements (Source : INSEE, 2014)



Occupation des logements sociaux (Source : DREAL Picardie, 2014)

	taux de vacance totale au 01/01/2013	taux de vacance de plus de 3 mois au 01/01/2013	taux de mobilité en 2012
CC du Pays de la Serre	6,8%	4,1%	14,7%
CC de la Champagne Picarde	7,1%	4,2%	14,1%
CC du Val de l'Oise	1,6%	0,0%	10,1%
CA du Pays de Laon	3,1%	0,7%	15,9%
Aisne	3,8%	1,2%	19,7%
Picardie	3,2%	1,7%	12,9%

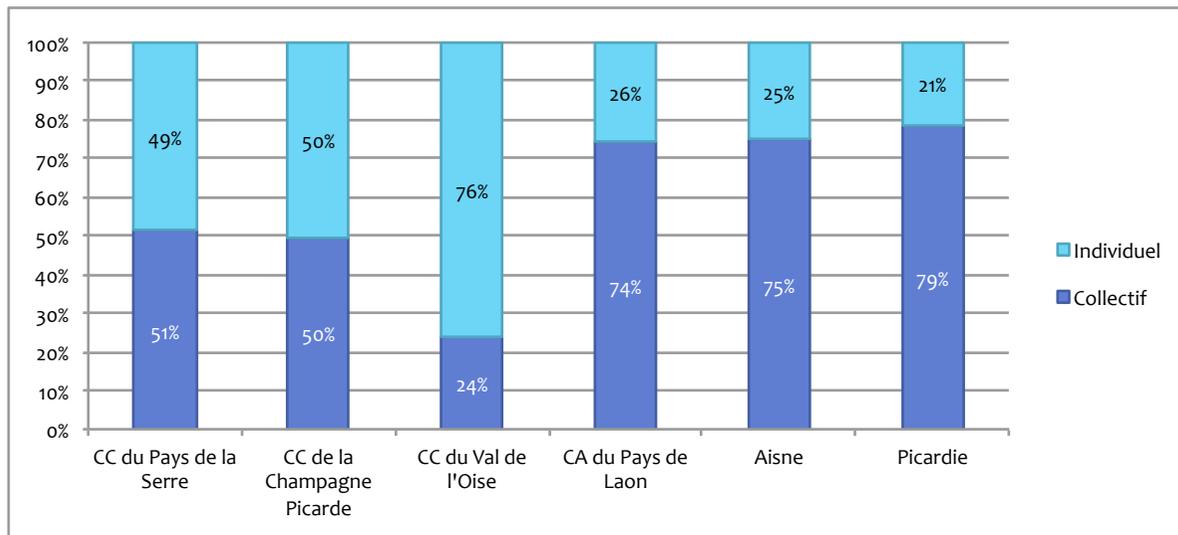


État des lieux

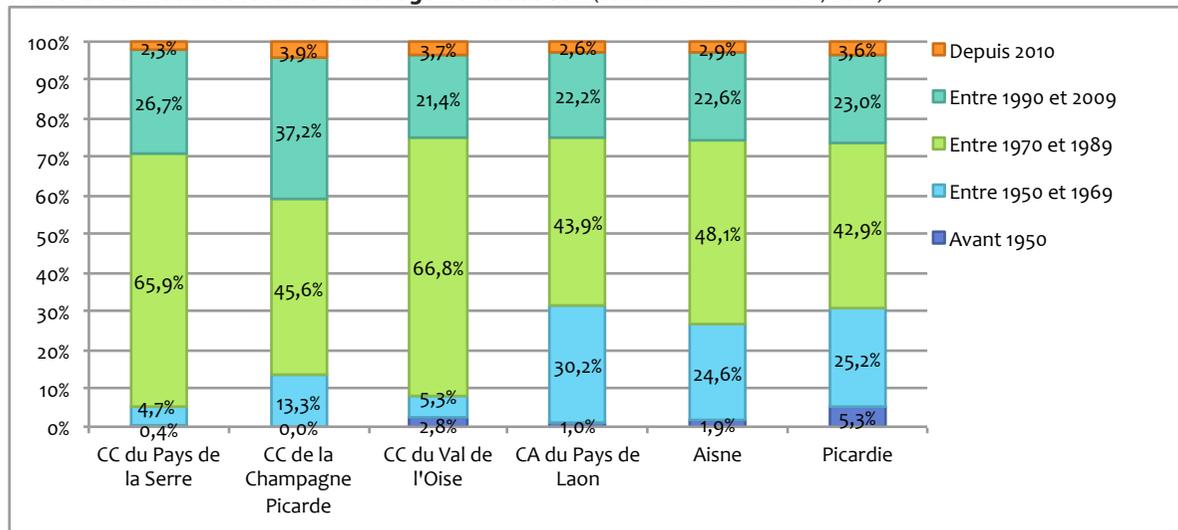
↳ Le parc social de logements comprend une part importante de logements individuels (49%), à l'image des territoires ruraux limitrophes.

↳ L'âge du parc de logements sociaux est assez comparable à ceux des territoires de comparaison : 71% des logements sociaux présents sur le territoire ont été construits avant 1990.

Typologie des logements sociaux (Source : DREAL Picardie, 2014)



Tranche d'année d'achèvement des logements sociaux (Source : DREAL Picardie, 2014)

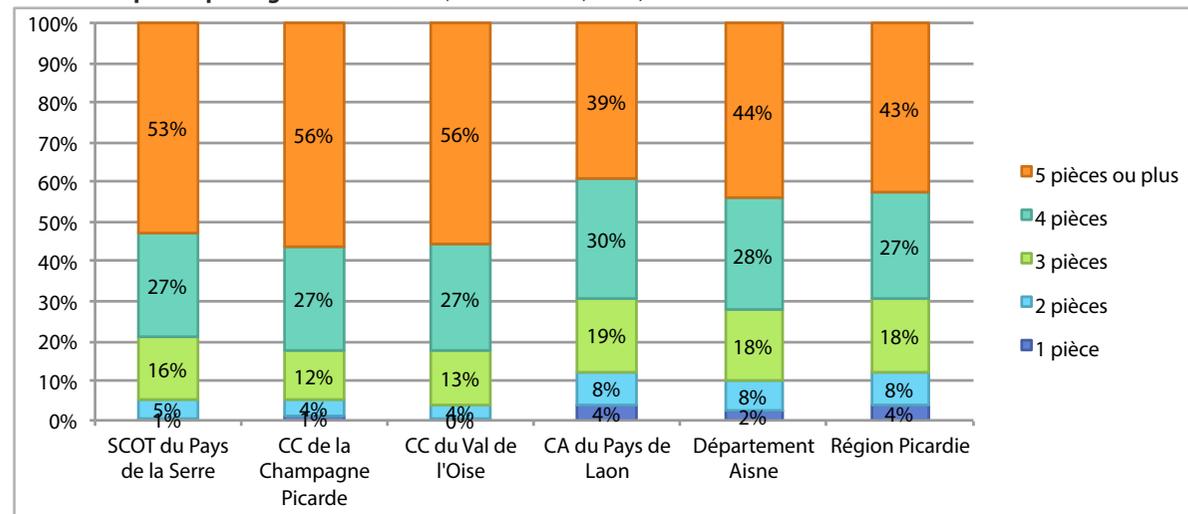


État des lieux

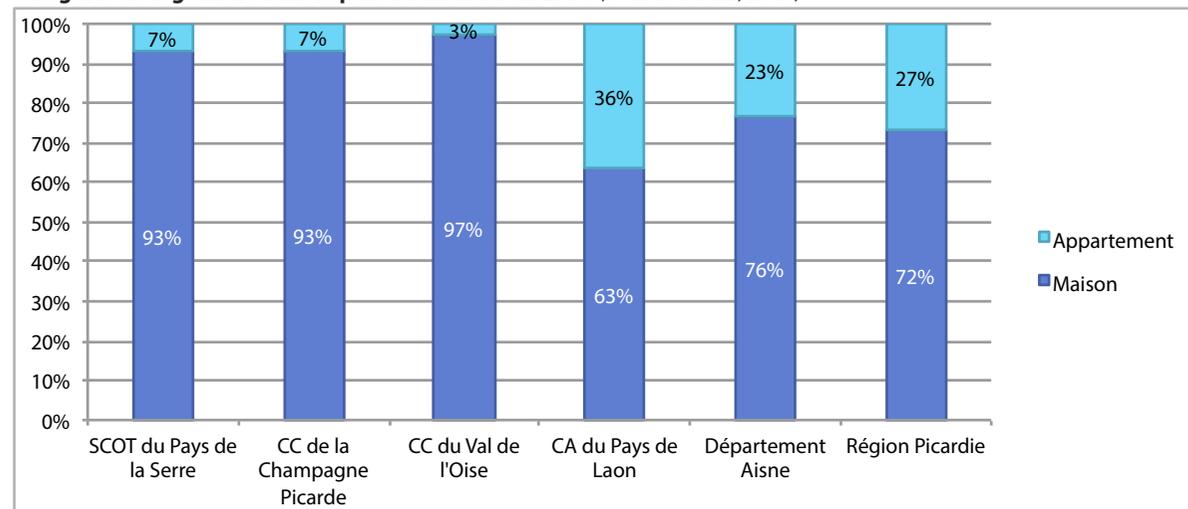
↳ Le parc résidentiel est dominé par les grands logements (53% des logements comptent 5 pièces ou plus), à l'image de la structure observable dans les territoire ruraux voisins.

↳ Comme observé dans les territoires ruraux limitrophes, le parc de logements du Pays de la Serre est dominé par les maisons (93%), ce qui contraste avec la situation de l'agglomération du Pays de Laon, du département et de la région.

Nombre de pièces par logement en 2010 (Source : INSEE, 2014)



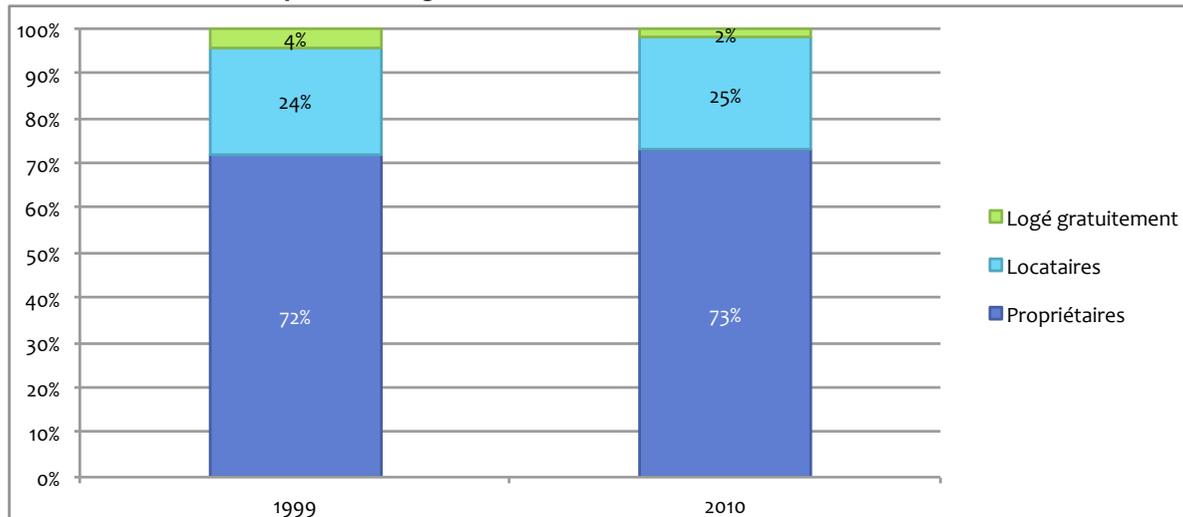
Catégorie de logement dans le parc résidentiel en 2010 (Source : INSEE, 2014)



Tendances

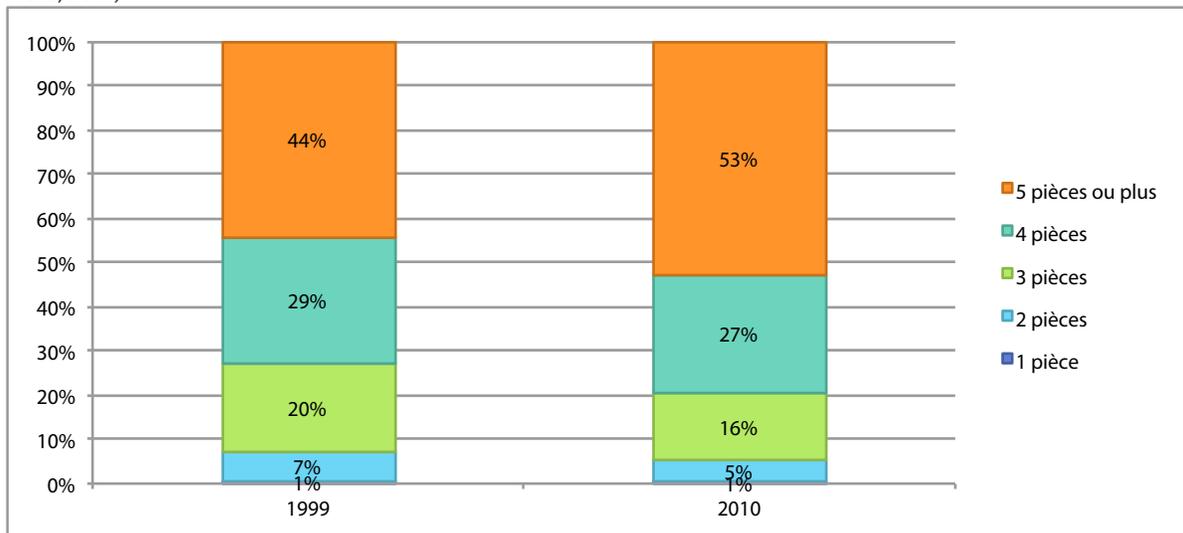
↳ Le statut d'occupation des logements est relativement stable entre 1999 et 2010 : la part des logements occupés par leurs propriétaires ou des locataires augmente légèrement (1 point chacune) au détriment des logements occupés gratuitement.

Évolution du statut d'occupation des logements entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, 2014)



↳ Entre 1999 et 2010, la part des plus grands logements s'est accrue, passant de 44% à 53% du parc résidentiel.

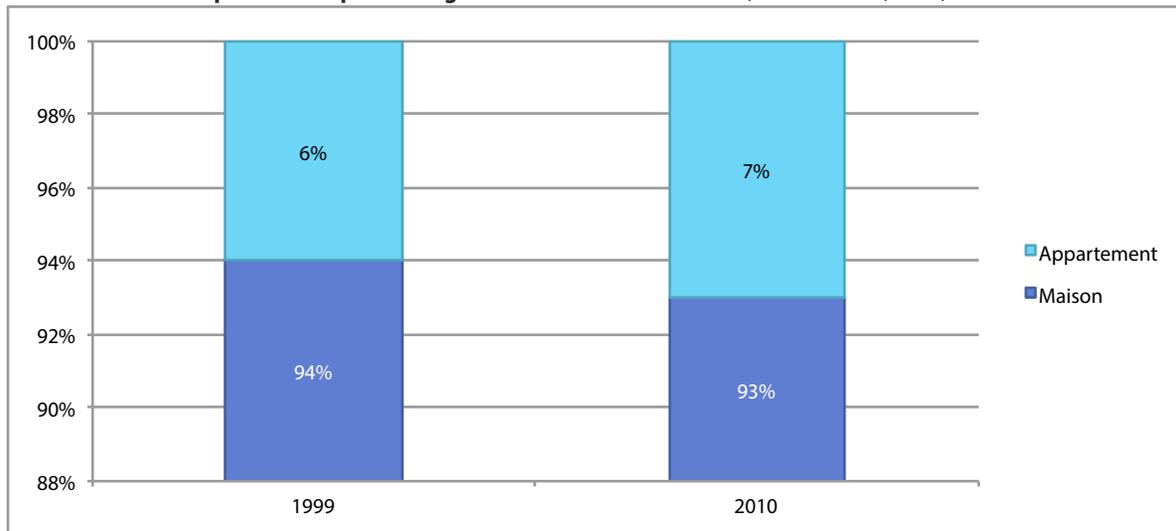
Évolution de la répartition du parc de logements en fonction du nombre de pièces entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, 2014)



Tendances

↘ Entre 1999 et 2010, le Pays de la Serre comprend en proportion légèrement plus d'appartements (+1 point), au détriment des maisons.

Évolution de la composition du parc de logements entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, 2014)



Interdépendances

↳ Qualité du parc résidentiel et énergie

- Voir la partie E.I.E. : *fiche énergie*

↳ Diversité de l'offre résidentielle et revenus des ménages

- La diminution des revenus des ménages et du nombre de ménages imposables constatées depuis 2008 qui risque de souligner les difficultés d'accès au logement des populations locales.

↳ Typologie du parc de logements et taille des ménages

- Bien que la taille moyenne des ménages soit en diminution continue sur le territoire, (2,45 personnes par ménage en 2010) l'évolution du parc de logement est marquée par une croissance des grands logements.

↳ Typologie du parc de logements et évolution de la pyramide des âges

- Le vieillissement démographique entraîne des besoins en logements adaptés à ces populations (notamment en faveur du maintien à domicile).

Gouvernance

↳ Le Plan Départemental de l'Habitat (2010)

- Le PDH évalue des besoins à l'échelle du Pays du Grand Laonnois à 37 logements sociaux annuels à l'horizon 2018. Ce niveau correspond à environ 14% des besoins en logements évalués.

↳ Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) (version 2007-2012 en révision pour 2015)

- Le PDALPD définit un programme d'actions visant à résoudre les difficultés de logement des personnes défavorisées. Le Plan se traduit par un engagement des partenaires départementaux en faveur de l'amélioration des conditions d'accès au logement pour les personnes en difficultés à travers les différents dispositifs (attribution des logements aidés, garantie des loyers pour les propriétaires, développement de « maisons relais »,...).

↳ Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage ...

- Le Schéma ne prévoit pas la réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire. Les besoins sont satisfaits par les équipements existants sur le secteur de Laon (40 emplacements) et de Saint-Quentin (50 emplacements). Le Schéma prévoit en outre la réalisation future d'aires de grand passage sur Laon (100 emplacements) et Saint-Quentin (100 emplacements) et d'une aire d'accueil à Guise (10 emplacements).

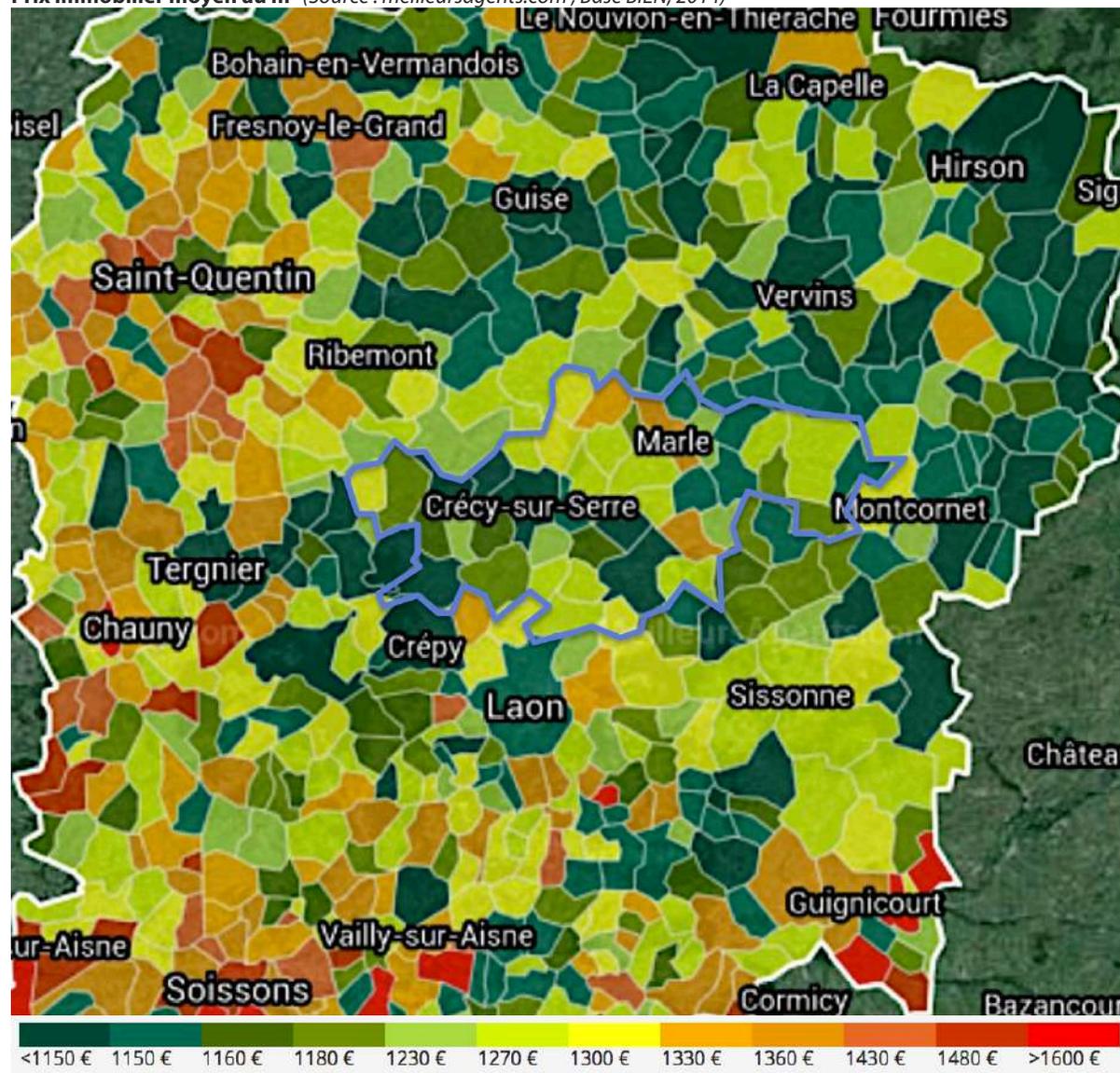
État des lieux

- ↳ Les prix immobiliers dans l'ancien se situent entre 1 000 € et 1 400 € par mètre carré (niveau moyen plus faible que les territoires voisins) avec une distinction de secteurs au sein du Pays de la Serre, les prix les plus élevés étant dans la partie est du territoire (secteur de Marle).

Prix et surface des maisons individuelles (Source : Enquête sur le prix des terrains à bâtir, DREAL Picardie, 2011)

	Prix moyen de la maison €/m ²	Surface moyenne de la maison (SHON)	Prix moyen de la maison en €
CC du Pays de la Serre	954	133	127 086
CC du Val de l'Oise	950	137	130 528
CC de la Champagne Picarde	891	133	118 169
CC du Pays de Laon	968	131	127 045
Aisne	970	129	125 103
Picardie	1 014	128	129 740

Prix immobilier moyen au m² (Source : meilleursagents.com ; Base BIEN, 2014)



État des lieux

↳ Le niveau de loyer opéré dans le parc social du Pays de la Serre est inférieur à celui des territoires ruraux limitrophes.

Interdépendances

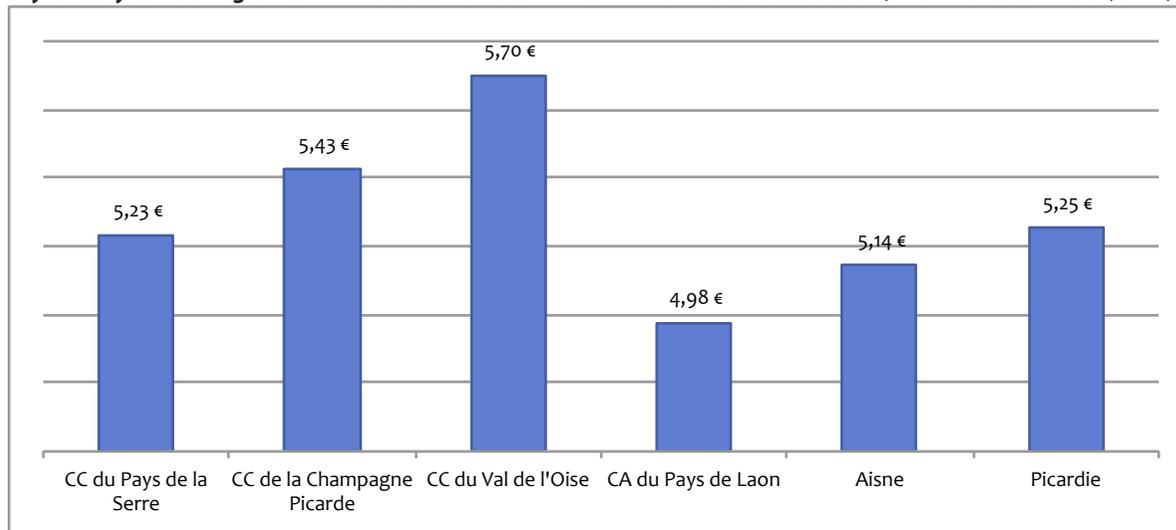
↳ Marché immobilier - foncier et attractivité territoriales – aménités

- Les parties du territoire qui enregistrent les niveaux de prix les plus élevés correspondent aux espaces des contreforts de la Thiérache. Les aménités territoriales fournies par ces espaces (patrimoine bâti, diversité paysagère) pourraient constituer des facteurs d'attractivité et de valorisation de l'immobilier et du foncier.

↳ Marché immobilier - foncier et revenus des ménages

- La faiblesse du niveau des prix immobiliers et fonciers peut jouer un rôle attractif vis à vis des ménages ayant des niveaux de revenu plus faibles. A l'inverse, les niveaux de prix permettent de répondre aux besoins d'une population présentant des niveaux de revenus inférieurs aux moyennes départementale et régionale.

Loyers moyens des logements sociaux au 01/01/2013 en €/m² de surface habitable (Source : DREAL Picardie, 2014)



Opération de logements sociaux en cœur de ville de Marle (Source : EAU – Proscot, 2014)



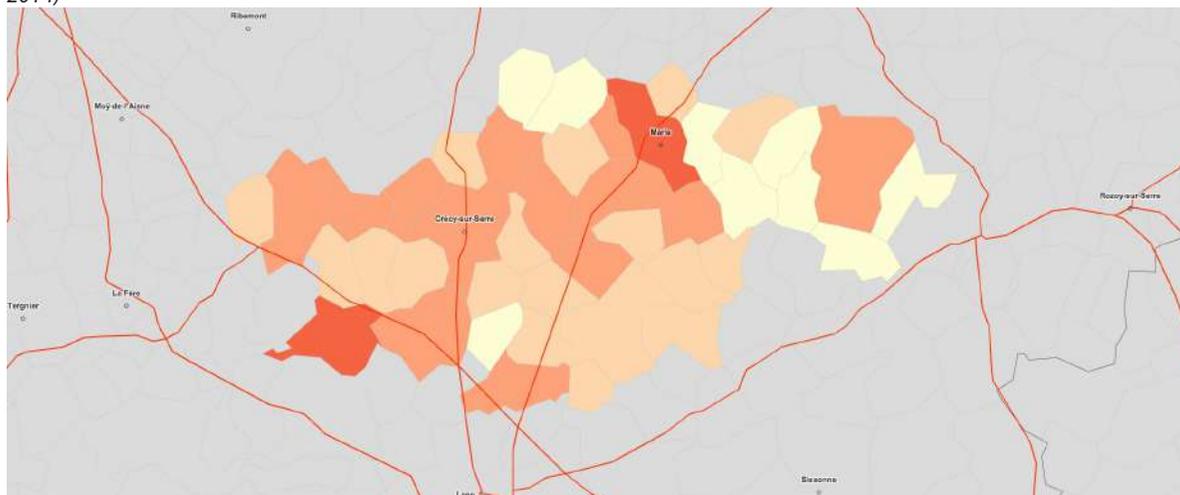
État des lieux

- ↘ En 2013, 21 permis de construire ont été délivrés pour des logements.
- ↘ Entre 2002-2013, la moyenne annuelle était de 46 permis de construire délivrés par an.

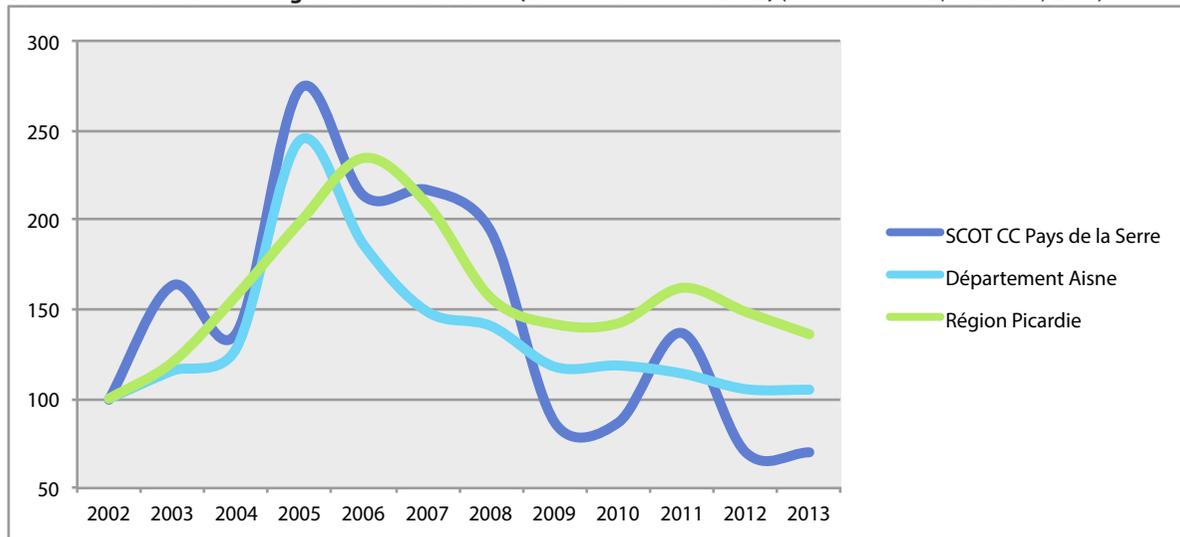
Tendances

- ↘ Une tendance à une baisse continue du nombre de logements commencés (permis de construire) depuis 2005.

Moyenne annuelle 2002-2013 du nombre de logements commencés par commune (Source : Sitadel2, MEEDDM, 2014)



Évolution du nombre de logements commencés (indice base 100 = 2002) (Source : Sitadel2, MEEDDM, 2014)



Tendances

↳ En moyenne, 15% des nouveaux permis attribués dans l'année sur l'ensemble du territoire concernent des interventions sur des bâtiments existants. La diminution de la part de ce type de permis de construire traduit un ralentissement du renouvellement du parc.

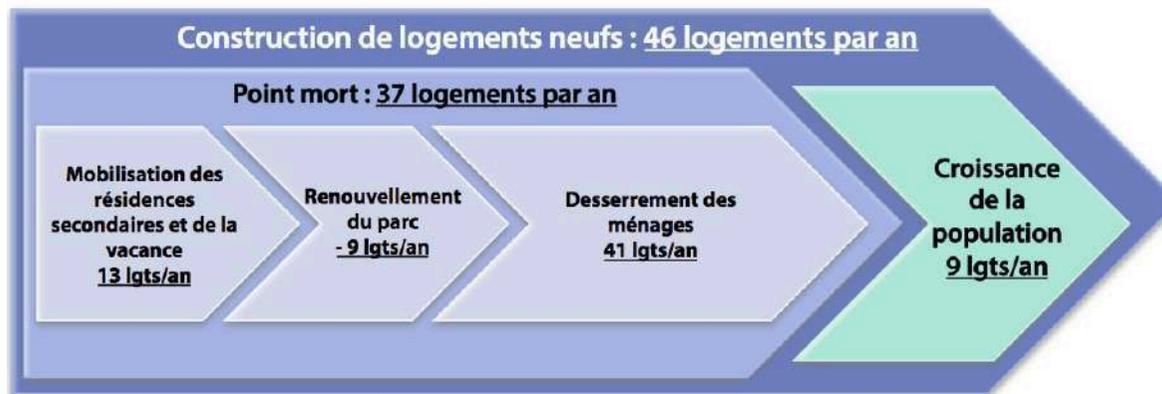
↳ Entre 1999 et 2010, 80,4% des nouveaux logements créés dans le Pays de la Serre ont servi au point mort. Les résidences secondaires et les logements vacants sont mobilisés pour l'accroissement du parc de résidences principales, mais ce potentiel de croissance est en diminution.

Le point mort est le nombre de logements nécessaires pour le maintien de la population pendant une période donnée.

Évolution de la répartition des permis de construire entre bâtiments neufs et intervention sur l'existant (Source : Sitadel2, MEEDDM, 2014)



Répartition moyenne annuelle des logements construits entre 1999 et 2010 (Source : Sitadel2, MEEDDM, 2014)



Interdépendances

↳ Construction neuve et aménités territoriales

- Le niveau de construction les plus importants sont constatés dans les communes de vallées. Ceci souligne l'attractivité de ces espaces aux valeurs paysagères spécifiques et met également en avant des risques de pression plus forts sur des paysages recherchés.

Gouvernance

↳ Le Plan Départemental de l'Habitat (2010)

- Le PDH évalue les besoins en logements du Pays du Grand Laonnois à l'horizon 2018 à 529 logements annuels. Ce niveau permettrait de répondre à une évolution démographique prévue de +0,28% par an (estimation réalisée en 2010 à l'horizon 2018).



État des lieux

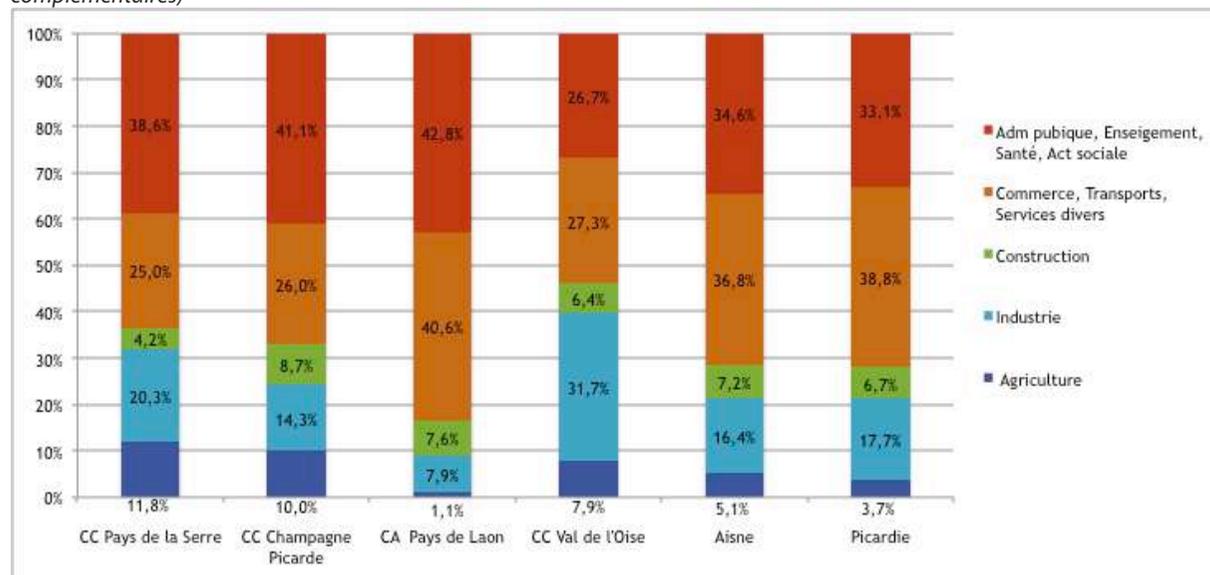
↳ En 2010, deux tiers des 4 442 emplois du Pays de la Serre sont dans le tertiaire (services à la personne et aux entreprises).

↳ Les activités industrielles et agricoles sont surreprésentées dans le paysage économique du Pays de la Serre, par rapport aux territoires de comparaison.

Emploi par secteurs au lieu de travail en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique Enseignement Santé Act sociale	Ensemble
CC Pays de la Serre	526	900	188	1112	1716	4 442
CC Champagne Picarde	536	765	467	1 394	2 203	5 365
CA Pays de Laon	233	1 697	1 620	8 710	9 187	21 447
CC Val de l'Oise	324	1 294	260	1 112	1 090	4 080
Aisne	9 323	29 875	13 223	67 153	63 140	182 714
Picardie	24 927	120 111	45 604	263 398	224 762	678 801

Répartition des emplois au lieu de travail selon les secteurs d'activité en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



État des lieux

↳ En 2010, quatre fonctions concentrent 54% de l'emploi total du Pays de la Serre :

- l'administration publique (803 emplois),
- la fabrication (558 emplois),
- les transports/ la logistique (511 emplois),
- et les services de proximité (511 emplois).

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements de professions dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales eux secteurs d'activité. Quinze fonctions sont ainsi définies.

Les fonctions métropolitaines se situent par principe dans les aires urbaines. Parmi les quinze fonctions, cinq sont d'ordre métropolitain :

- Le commerce interentreprises (commerce de gros et entre les entreprises).
- La conception-recherche.
- La culture-loisirs.
- La gestion (gestion d'entreprise, banque et assurance).
- Les prestations intellectuelles (conseil, analyse, expertise).

Emploi par fonctions en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; encadré rouge, les fonctions métropolitaines)

	CC Pays de la Serre	CC Champagne Picarde	CA Pays de Laon	CC Val de l'Oise	Aisne	Picardie
Administration publique	803	662	3 464	253	16 140	60 483
Agriculture	414	536	252	309	8 719	23 365
Bâtiment-Travaux Publics	228	518	1 602	292	13 535	45 441
Commerce inter-entreprises	103	85	340	48	4 022	18 913
Conception, Recherche	43	46	181	55	1 930	10 442
Culture, Loisirs	31	25	235	32	1 851	8 932
Distribution	213	280	1 675	203	13 946	51 135
Education, Formation	154	296	1 453	170	10 750	39 032
Entretien, Réparation	384	444	1 653	332	15 565	55 783
Fabrication	558	574	1 473	815	21 266	83 869
Gestion	221	342	2 687	249	17 378	71 104
Transports, Logistique	511	350	2 024	472	19 016	70 288
Prestations Intellectuelles	60	105	544	67	3 539	14 582
Santé, Action Sociale	207	395	1 941	189	16 128	58 781
Services de Proximité	511	707	1 922	595	18 929	66 652



État des lieux

↳ Dans le Pays de la Serre, les fonctions métropolitaines sont peu présentes, du fait de la proximité de Laon (concentration) et de son caractère rural ; la forte concentration de cadres est toutefois à souligner.

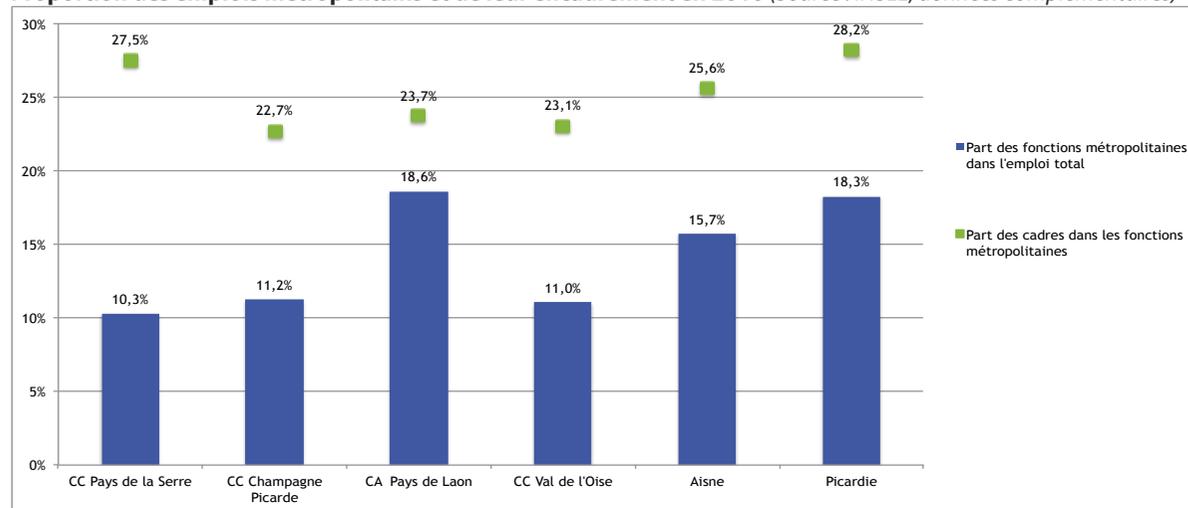
Les cadres des fonctions métropolitaines sont assimilables à des emplois stratégiques qui assurent la cohérence d'action entre et avec les fonctions.

↳ En 2010, la présence de 1 917 emplois non présentsiels (soit 43,2 % des emplois totaux) met en évidence le caractère productif du territoire, lié à sa tradition agricole et industrielle.

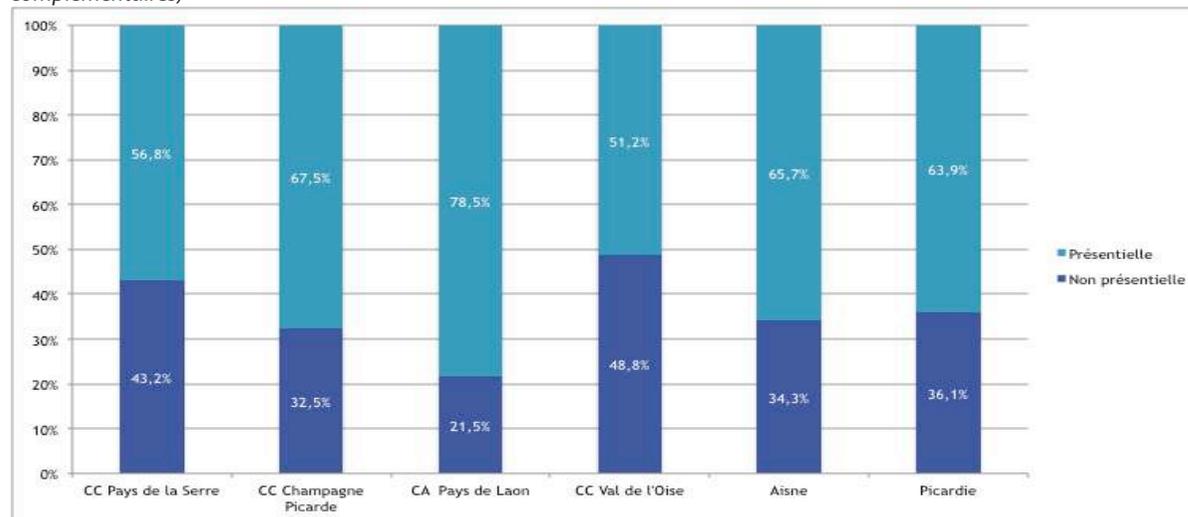
Les activités présentsielles sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services destinés à satisfaire les besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non présentsielles produisent des biens majoritairement consommés en dehors de la zone et des services tournés principalement vers les entreprises de cette sphère.

Proportion des emplois métropolitains et de leur encadrement en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



Répartition des emplois selon les sphères non présentsielles et présentsielles (Source : INSEE, données complémentaires)



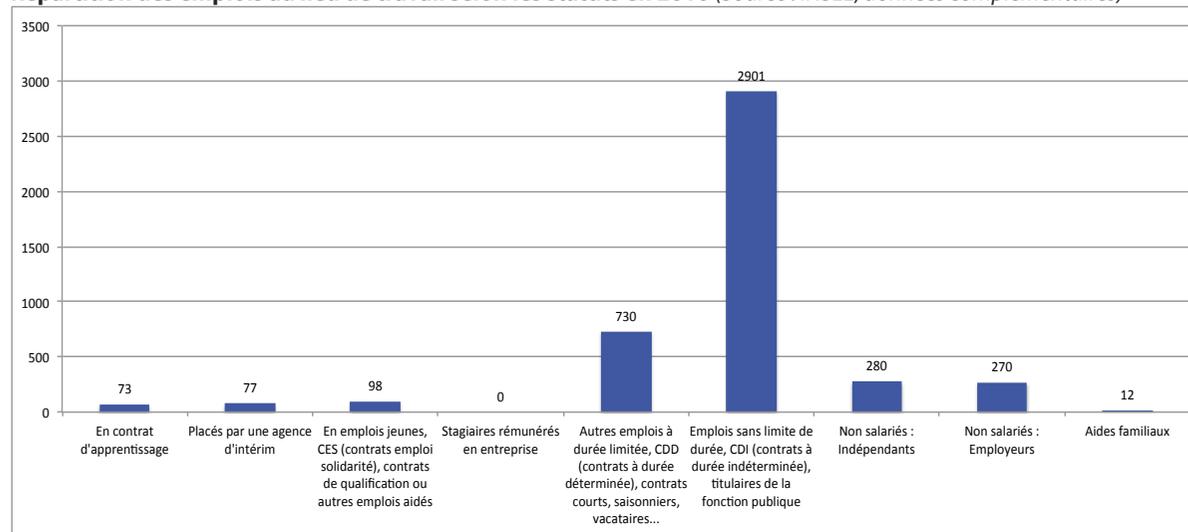
État des lieux

↘ En 2010, deux emplois sur trois sont en CDI ou titulaire de la fonction publique.

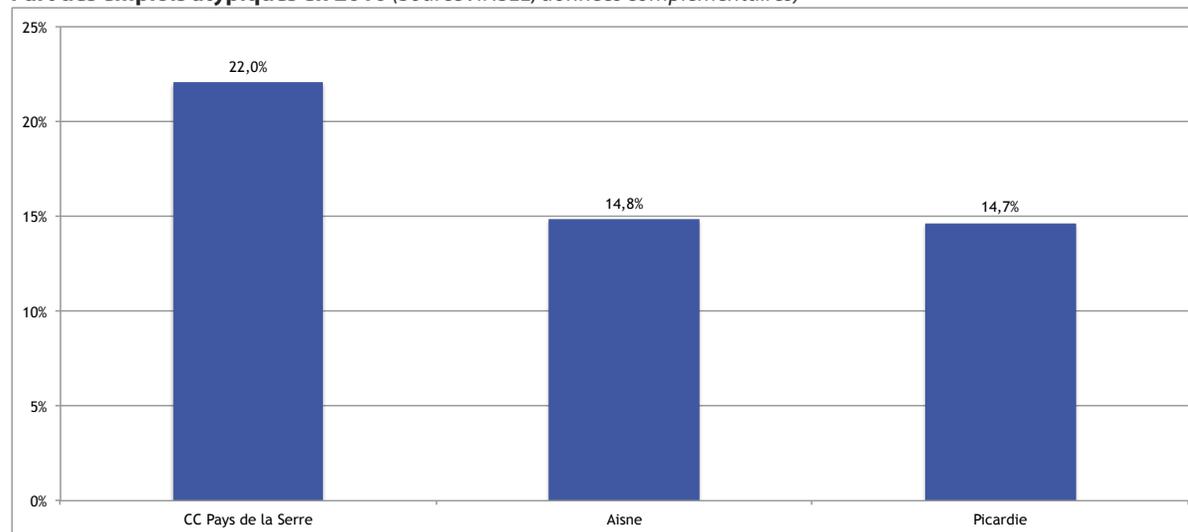
↘ Les "formes atypiques d'emploi" sont ainsi très présentes dans le Pays de la Serre en lien avec les besoins spécifiques (flexibilité, saisonnalité) des activités agricoles et industrielles.

↘ Le terme « forme atypique d'emploi » regroupe les statuts qui ne sont pas à durée indéterminée : contrat d'apprentissage, intérim, empls aidés, stages, CDD, saisonniers, etc.

Répartition des emplois au lieu de travail selon les statuts en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



Part des emplois atypiques en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



Tendances

↳ Entre 1999 et 2010, l'industrie constitue le principal ressort du développement de l'emploi :

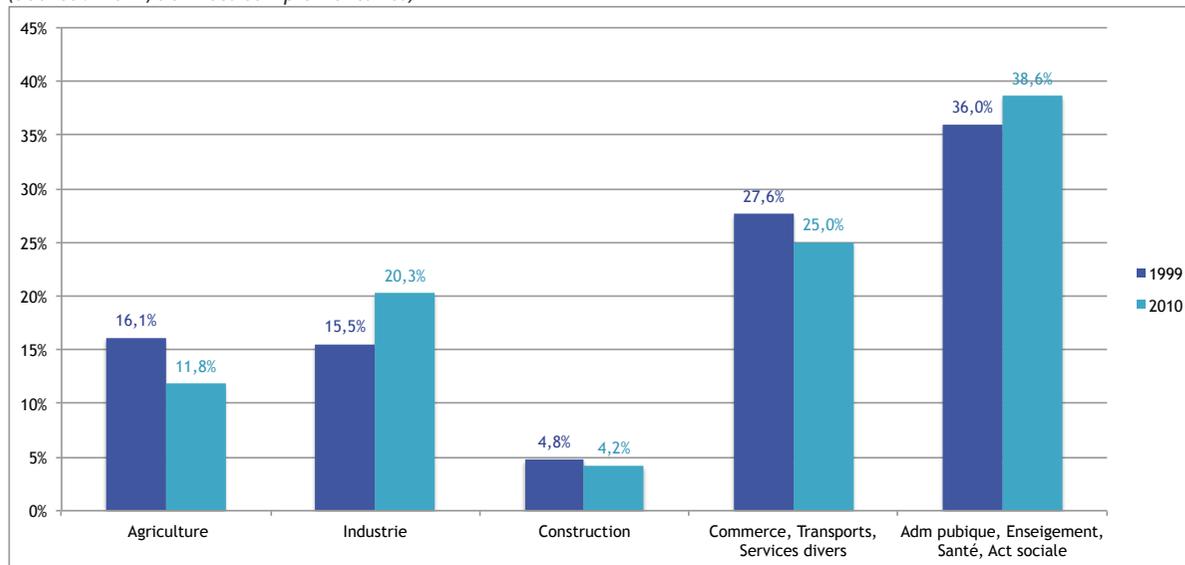
- L'emploi diminue de 1,8 point pendant la période 1999-2010, alors que dans le même temps, la contribution de l'industrie à la croissance de l'emploi est de 4,4 points.

↳ Dans le Pays de la Serre, l'industrie est le seul secteur marchand en progression, sa part dans l'emploi total augmentant de près de cinq points pendant la dernière période intercensitaire.

Variation de l'emploi selon les secteurs d'activité entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce Transports Services divers	Adm publique Enseignement Santé, Action sociale	Ensemble
CC Pays de la Serre	-202	199	-28	-136	88	-79
CC Champagne Picarde	-27	-788	113	101	620	19
CA Pays de Laon	-112	-658	371	733	584	918
CC Val de l'Oise	-144	-42	47	154	282	297
Aisne	-1 936	-11 307	2 711	4 964	7 301	1 733
Picardie	-5 707	-35 785	10 696	31 348	32 619	33 170

Répartition des emplois au lieu de travail selon les secteurs d'activité entre 1999 et 2010 sur le Pays de la Serre (Source : INSEE, données complémentaires)



Tendances

- ↳ Les métiers des services de proximité sont en nette progression, faisant d'eux l'un des ciments de la réalité rurale du territoire.

Variation des emplois selon leur fonction entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; encadré rouge, les fonctions métropolitaines)

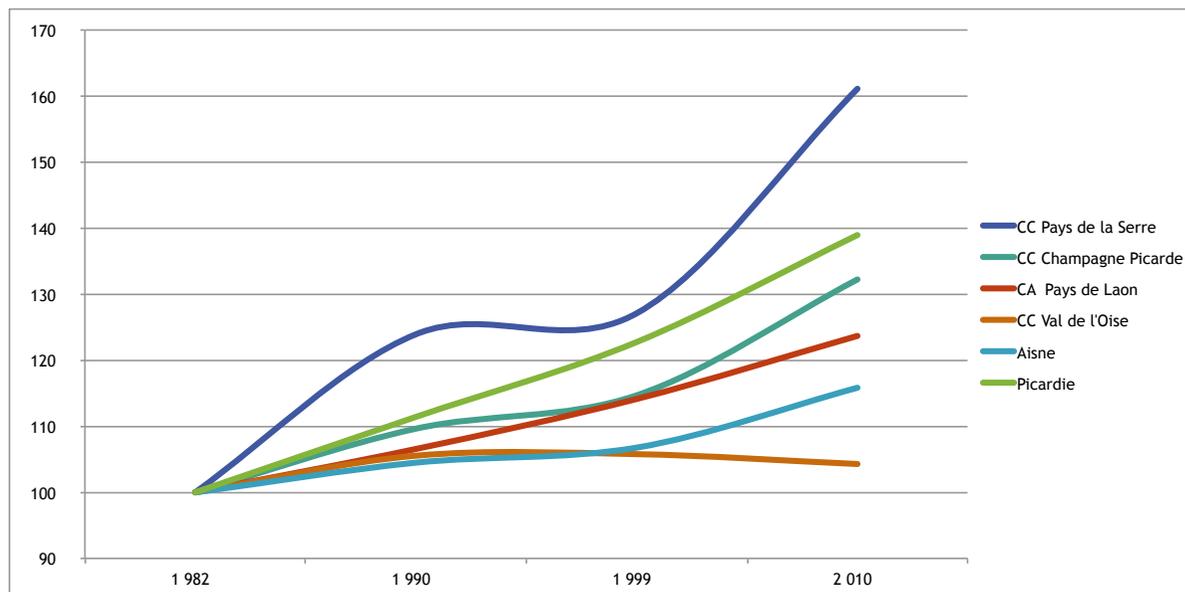
	CC Pays de la Serre	CC Champagne Picarde	CA Pays de Laon	CC Val de l'Oise	Aisne	Picardie
Emploi total	-79	19	918	297	1 733	33 170
Administration publique	-20	183	145	49	1 478	7 827
Agriculture	-234	5	-71	-155	-1 948	-6 432
Bâtiment-Travaux Publics	-24	123	202	80	2 004	7 862
<i>Commerce inter-entreprises</i>	47	-27	-28	-36	-15	1 418
<i>Conception, Recherche</i>	3	-11	-36	-18	-53	-966
<i>Culture, Loisirs</i>	19	-11	87	16	390	2 165
Distribution	57	58	229	11	1 635	8 147
Education, Formation	-62	42	49	2	-541	-2
Entretien, Réparation	-44	-60	-231	-139	-2 178	-3 884
Fabrication	1	-833	-263	13	-8 837	-23 513
<i>Gestion</i>	0	76	112	1	542	6 079
Transports, Logistique	-45	34	-57	111	293	2 781
<i>Prestations Intellectuelles</i>	28	53	172	31	1 384	5 759
Santé, Action Sociale	83	222	412	45	3 893	14 929
Services de Proximité	111	165	195	287	3 686	11 001



Tendances

Sur le long terme, les fonctions métropolitaines augmentent nettement, ce qui distingue le Pays de la Serre des territoires de comparaison.

Évolution des fonctions métropolitaines sur longue période (Source : INSEE, données complémentaires ; base 100 en 1982)



Le commerce interentreprises est la fonction métropolitaine qui a le plus progressé entre 1999 et 2010, passant de 56 à 103 emplois.

Evolution de l'emploi des fonctions métropolitaines de la CC Pays de la Serre (Source : INSEE, données complémentaires)

	1982	1990	1999	2010
Commerce inter-entreprises	44	76	56	103
Conception, Recherche	4	20	40	43
Culture, Loisirs	40	12	12	31
Gestion	188	216	221	221
Prestations Intellectuelles	8	28	32	60
Ensemble	284	352	361	458

Tendances

↘ Des fonctions métropolitaines qui pèsent de plus en plus dans l'emploi total (+3,6 points entre 1982 et 2010).

↘ Le nombre de cadres a connu une hausse continue depuis 1982, mais leur influence économique reste encore marginale (seulement 126 cadres en 2010).

Part des fonctions métropolitaines dans l'emploi total entre 1982 et 2010 (Source : INSEE; données complémentaires)

	1982	1990	1999	2010
CC Pays de la Serre	6,7%	8,5%	8,0%	10,3%
CC Champagne Picarde	8,4%	8,6%	9,8%	11,2%
CA Pays de Laon	16,9%	17,7%	17,9%	18,6%
CC Val de l'Oise	9,3%	10,4%	12,1%	11,0%
Aisne	13,0%	14,1%	14,6%	15,7%
Picardie	14,1%	15,8%	17,0%	18,3%

Nombre de cadres des fonctions métropolitaines entre 1982 et 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)

	1982	1990	1999	2010
CC Pays de la Serre	40	60	68	126
CC Champagne Picarde	112	100	136	137
CA Pays de Laon	600	784	764	946
CC Val de l'Oise	68	76	125	104
Aisne	4 976	6 128	6 203	7 354
Picardie	19 352	24 844	27 816	34 925



Tendances

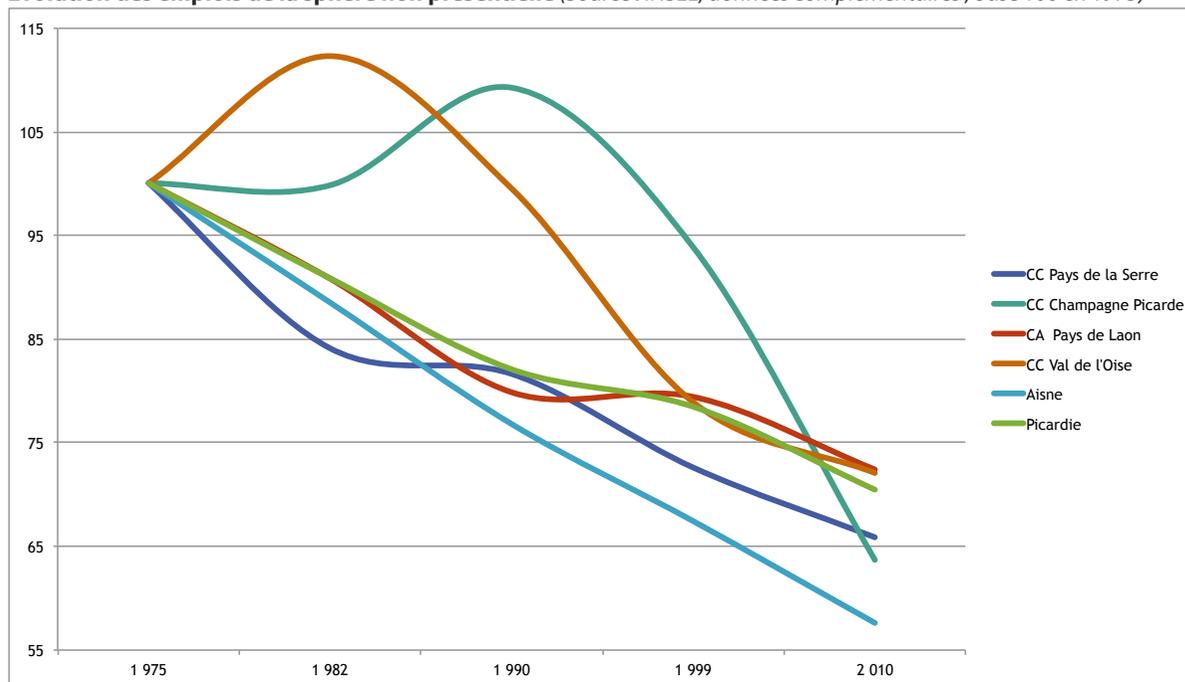
↳ La baisse de l'emploi non présentiel se dessine dès 1982 et se prolonge aujourd'hui malgré la présence d'un tissu productif affirmé.

↳ Pendant la dernière période intercensitaire, les emplois non présentsiels ont baissé, toutefois de manière moins rapide que lors de la période 1990-1999.

Nombre d'emplois relevant de la sphère non présenteielle sur longue période (Source : INSEE, données complémentaires)

	1975	1982	1990	1999	2010
CC Pays de la Serre	2 910	2 448	2 376	2 113	1 917
CC Champagne Picarde	2 740	2 736	2 994	2 572	1 745
CA Pays de Laon	6 380	5 796	5 096	5 068	4 621
CC Val de l'Oise	2 760	3 100	2 747	2 178	1 990
Aisne	108 715	96 256	83 506	73 317	62 645
Picardie	347 400	315 736	285 197	272 646	244 844

Evolution des emplois de la sphère non présenteielle (Source : INSEE, données complémentaires ; base 100 en 1975)



Tendances

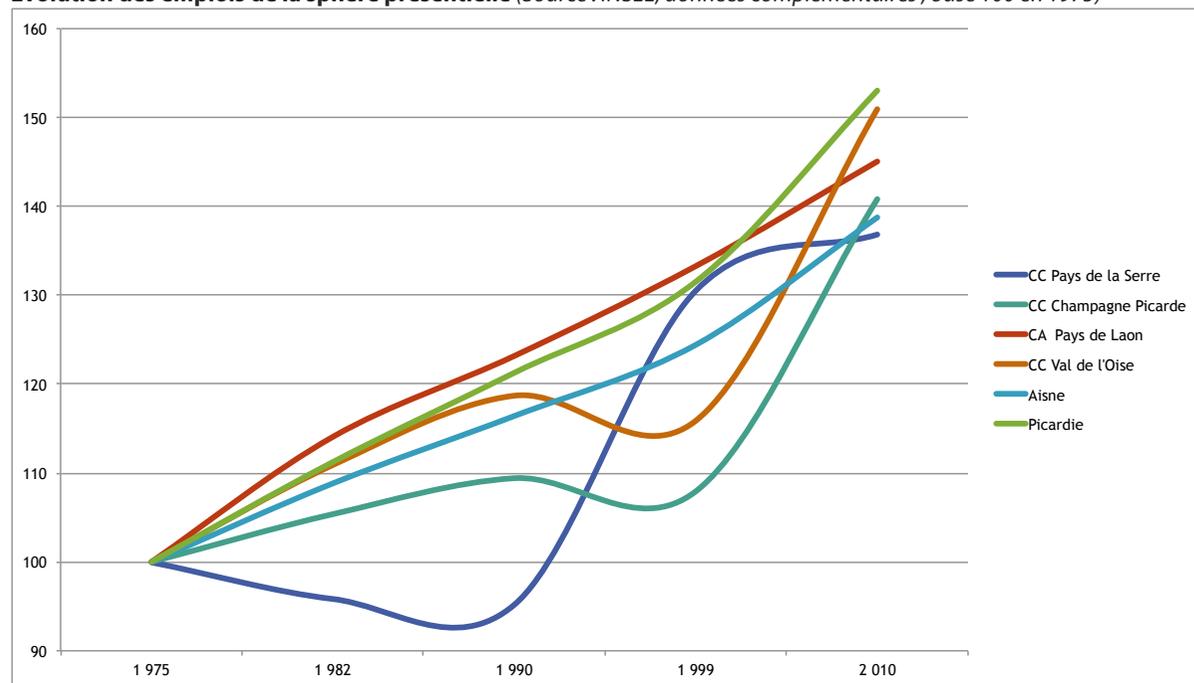
↳ Les emplois de la sphère présentielle augmentent depuis 1975 (+36,9%), en lien avec une ruralité vécue par les habitants du territoire.

↳ L'emploi présentiel stagne entre 1999-2010 pour ne jouer que modérément son rôle d'amortisseur social.

Nombre d'emplois relevant de la sphère présentielle sur longue période (Source : INSEE, données complémentaires)

	1975	1982	1990	1999	2010
CC Pays de la Serre	1 845	1 768	1 756	2 408	2 525
CC Champagne Picarde	2 570	2 708	2 812	2 774	3 619
CA Pays de Laon	11 600	13 232	14 288	15 461	16 827
CC Val de l'Oise	1 385	1 536	1 644	1 605	2 091
Aisne	86 530	94 172	100 736	107 664	120 069
Picardie	283 570	315 428	343 906	372 985	433 957

Evolution des emplois de la sphère présentielle (Source : INSEE, données complémentaires ; base 100 en 1975)



Interdépendances

↳ Emploi et rurbanisation naissante

- Le desserrement de l'agglomération laonnoise est porteur de dynamiques qui nourrissent sa périphérie, dont le Sud du Pays de la Serre. Cela se traduit par une hausse des emplois présents dont la vocation est de satisfaire les besoins des populations résidentes ou de passage.

↳ Emploi et structure démographique

- La classe d'âge des 30-44 ans diminue entre 1999 et 2010, ce qui pèse sur le développement économique du territoire. En outre, la baisse de la classe d'âge des 15-29 ans signifie que les jeunes partent faire leurs études ailleurs, mais que peu d'entre eux reviennent.

↳ Encadrement et aménités du territoire

- La progression continue du nombre de cadres et par essence de catégories socio-professionnelles supérieures attise une demande d'urbanité (équipements culturels et de loisirs) et d'aménités rurales (services de proximité et de santé) dont la réponse participe à l'attractivité du territoire.

↳ Emploi et identité économique

- L'agriculture et l'industrie – constituées d'un tissu de PME / PMI – composent le tableau économique du Pays de la Serre. Les difficultés liées aux contextes "de crise" ou "de sortie de crise" qui touchent ces deux secteurs induisent des mutations profondes dans l'offre économique du territoire, la tertiarisation de l'emploi pouvant s'observer au cours du temps.

↳ Emploi et positionnement stratégique

- Le Pays de Serre est voisin des zones les moins touchées par les flux économiques en France : la Thiérache. Aussi, le rapprochement vis-à-vis de l'agglomération du Pays de Laon telle qu'elle se dessine avec la coopération sur le Pôle du Griffon est un facteur de développement économique et social qui est mutuellement bénéfique.

↳ Emploi et qualification

- Les difficultés économiques mettent en lumière les fragilités des populations, notamment en matière de qualification, ce qui amenuise les chances d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Or, le niveau du capital humain détenu par une population conditionne fortement la trajectoire de développement d'un territoire et de ses revenus.

Pôle d'activités du Griffon



Gouvernance

La Région Picardie

<i>Politique de soutien à l'activité économique</i>	
Picardie Investissement	Société de capital risque qui appuie des projets porteurs de développement en prenant des participations en capital dans des sociétés régionales.
Plan régional environnement et entreprises	Plan visant l'accompagnement des entreprises désireuses de s'inscrire dans une démarche qualité et de se positionner sur les éco-activités pour leur conférer un avantage concurrentiel.
Schéma Régional de développement économique	Il vise à répondre à cinq enjeux stratégiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, 2. Affirmer la vocation industrielle, 3. Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, 4. Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois dans les territoires, 5. Établir un nouveau partenariat avec les entreprises.
Stratégie régionale de l'innovation	Elle se construit autour de trois priorités s'articulant en sept axes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître la visibilité de la Picardie sur les secteurs structurants : <ul style="list-style-type: none"> Axe 1 : mécanique, matériaux et fibres, Axe 2 : agro-ressources, chimie verte, Axe 3 : transports, multi-modalité, logistique avancée. 2. Stimuler l'innovation autour de secteurs émergents : <ul style="list-style-type: none"> Axe 4 : bâtiment durable, Axe 5 : autonomie des personnes, santé, Axe 6 : maîtrise des risques et environnement. 3. Faire émerger des projets d'innovation, structurants et coopératifs <ul style="list-style-type: none"> Axe 7 : création de l'Agence Régionale de l'Innovation.



Gouvernance

Le Département de l'Aisne

<i>Politique de soutien à l'activité économique</i>	
Les Contrats Départementaux de Développement local	Dans le cadre d'une politique de développement des territoires, le Conseil Général est amené à soutenir l'aménagement des zones d'activités, la mise en valeur des sites touristiques et des lieux d'accueil du public.
Dispositifs de soutien à l'activité économique	Soutien aux filières agricoles en difficultés, aides à la création de zones d'activités et pépinières d'entreprises, Fonds départemental de développement de l'artisanat et du commerce, subventions à la création de gîtes, à la rénovation hôtelière...

Aisne Développement

<i>Politique de soutien à l'activité économique</i>	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du territoire, • Prospection d'investisseurs, • Accompagnement des entreprises, • Conseil auprès de collectivités territoriales, • Veille et intelligence économique.

Aisne Initiative

<i>Politique de soutien à l'activité économique</i>	
Missions	Association regroupant des chefs d'entreprises, partenaires financiers et experts locaux accompagnant les porteurs de projets. L'antenne locale est située à la Maison des Entreprises du la Thiérache et de la Serre à Vervins.

CCI de l'Aisne

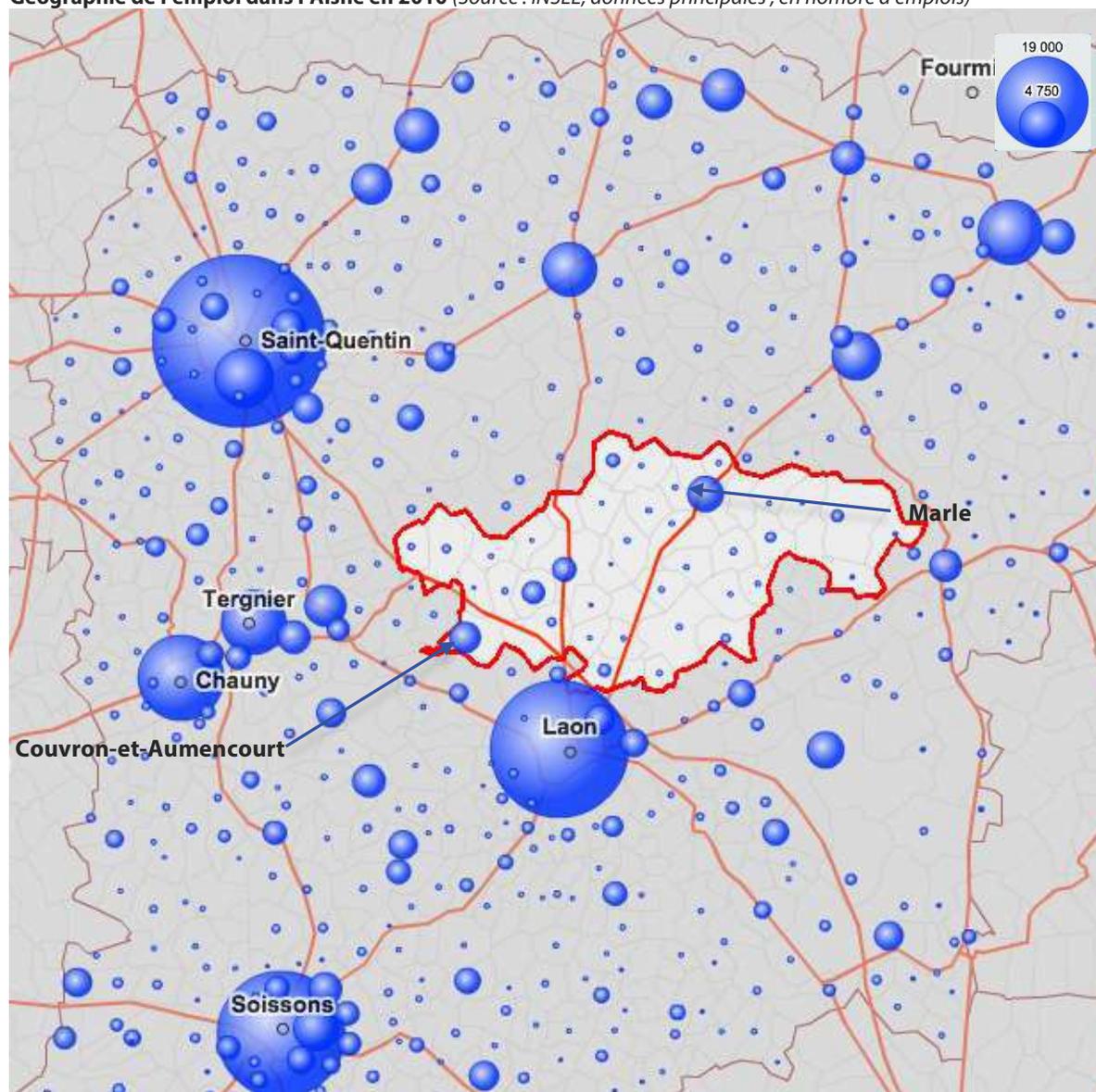
<i>Politique de soutien à l'activité économique</i>	
Missions	Elle représente les entreprises, informe et conseille les chefs d'entreprise, forme les entrepreneurs et leurs collaborateurs et aménagent le territoire en fonction des besoins des entreprises.

État des lieux

Les principaux pôles d'emploi de l'Aisne se situent le long d'axes routiers structurants, induisant une polarisation économique du Pays de la Serre par Laon.

Commune	Emploi en 2010
Marle	1 168
Couvron-et-Aumencourt	885
Crécy-sur-Serre	522
Pouilly-sur-Serre	459
Sons-et-Ronchères	158
Barenton-Bugny	146
Tavaux-et-Pontséricourt	126
La Neuville-Bosmont	93
Pierrepont	76
Chéry-lès-Pouilly	73
Nouvion-et-Catillon	67
Autremencourt	43
Nouvion-le-Comte	40
Assis-sur-Serre	37
Dercy	35
Grandlup-et-Fay	35
Thiernu	35
Froidmont-Cohartille	34
Monceau-le-Waast	34
Erlon	28
Cuirieux	28
Marcy-sous-Marle	26
Toulis-et-Attencourt	25
Verneuil-sur-Serre	24
Vesles-et-Caumont	23
Mesbrecourt-Richecourt	23
Voyenne	23
Cilly	22
Châtillon-lès-Sons	22
Agnicourt-et-Séchelles	21
Barenton-Cel	19
Montigny-le-Franc	18
Bois-lès-Pargny	16
Bosmont-sur-Serre	14
Chalandry	13
Montigny-sur-Crécy	13
Mortiers	12
Remies	12
Pargny-les-Bois	10
Barenton-sur-Serre	10
Saint-Pierremont	10
Montigny-sous-Marle	7

Géographie de l'emploi dans l'Aisne en 2010 (Source : INSEE, données principales ; en nombre d'emplois)

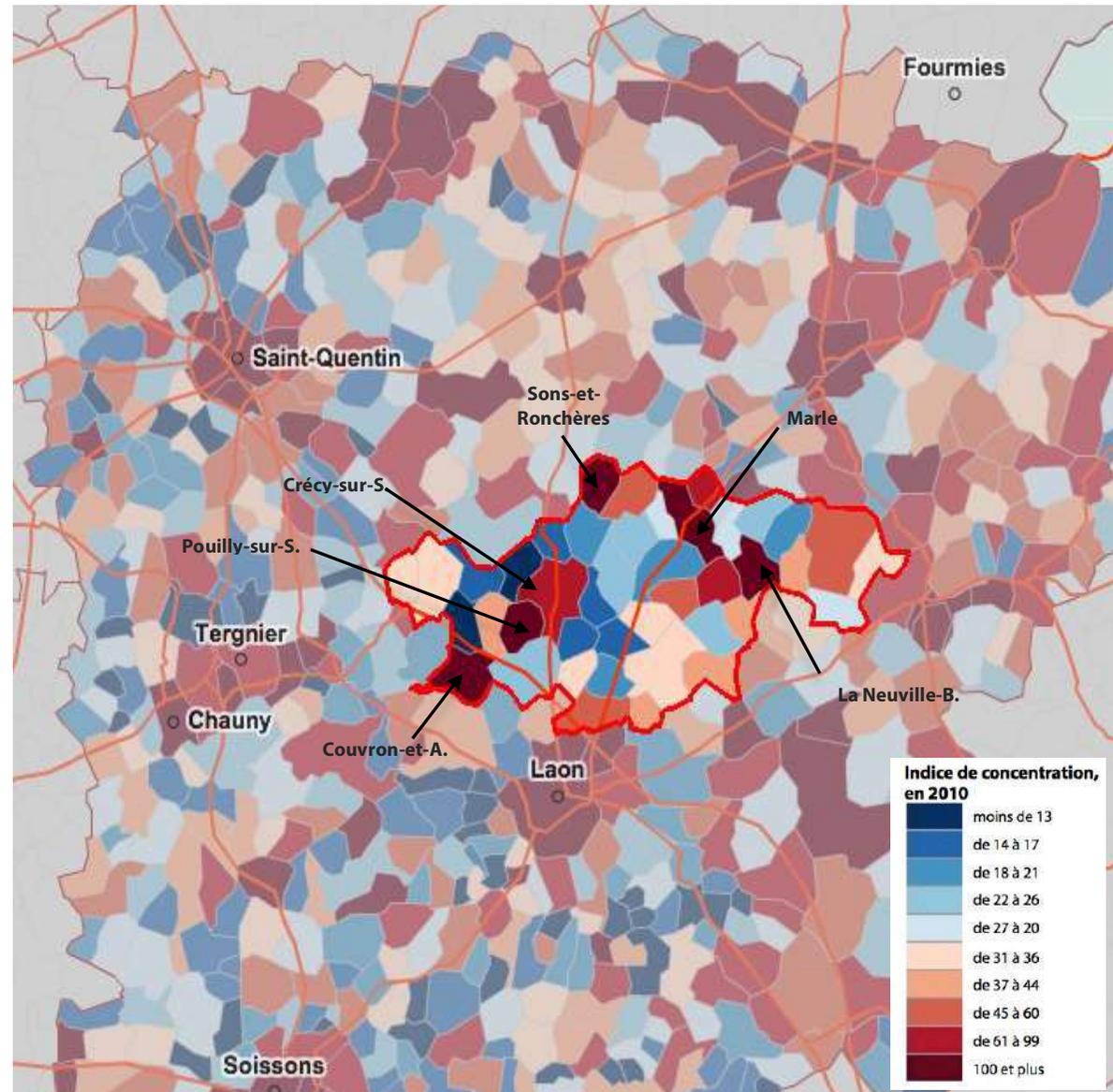


État des lieux

➤ Pour 100 actifs occupés, 71 emplois sont présents au sein du Pays de la Serre contre 88 à l'échelle de l'Aisne.

L'indice de concentration de l'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi et qui résident dans la commune. Il est mesuré, ainsi, l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur une autre.

Indice de concentration de l'emploi en 2010 dans l'Aisne (Source : INSEE, données principales ; en point de pourcentage)

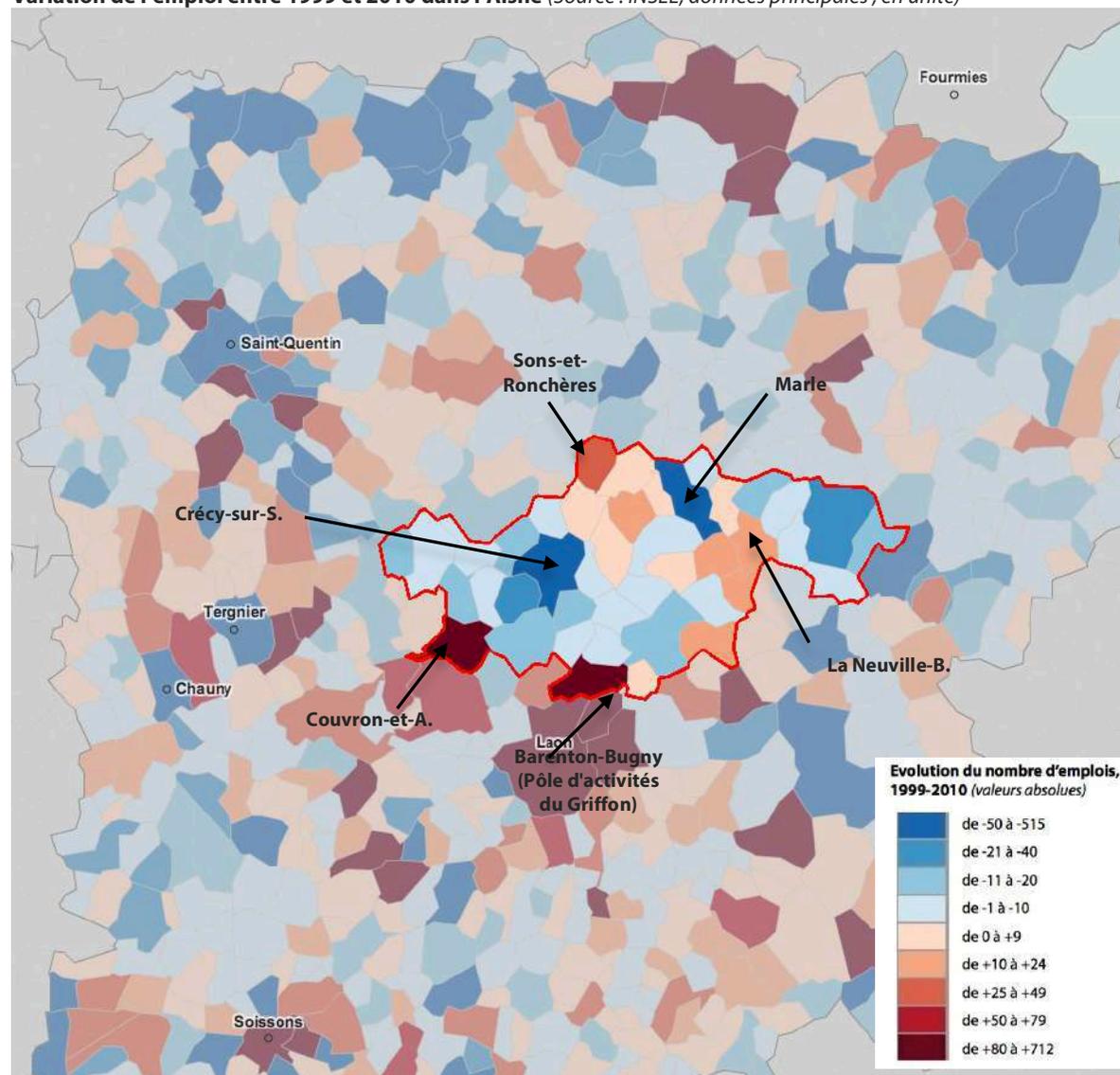


Tendances

↳ Le Pôle d'activités du Griffon est le catalyseur d'emplois à Barenton-Bugny, alors que les polarités de Marle et de Crécy-sur-Serre voient leurs nombres d'emplois respectifs diminuer en lien avec la baisse de la population.

Commune	Variation de l'emploi 1999-2010
Marle	-125
Couvron-et-Aumencourt	174
Crécy-sur-Serre	-59
Pouilly-sur-Serre	-32
Sons-et-Ronchères	25
Barenton-Bugny	108
Tavaux-et-Pontséricourt	-27

Variation de l'emploi entre 1999 et 2010 dans l'Aisne (Source : INSEE, données principales ; en unité)



Tendances

↳ La diminution de l'indice de concentration traduit l'attractivité moindre du Pays de la Serre par l'emploi, ce qui interpelle la trajectoire et son mode de développement global à moyen et long termes ; cet indice se renforce toutefois dans les pôles d'emploi du territoire (hormis Couvron-et-Aumencourt).

Évolution de l'indice de concentration de l'emploi sur le Pays de la Serre, en point(s) de pourcentage (Source : INSEE, données principales ; traitement EAU – Proscot, 2014)

Communes	1999	2010	Communes	1999	2010
Agnicourt-et-Séchelles	49	31	Mesbrecourt-Richécourt	22	17
Assis-sur-Serre	40	37	Monceau-le-Waast	31	38
Autremencourt	61	68	Montigny-le-Franc	36	28
Barenton-Bugny	15	54	Montigny-sous-Marle	30	29
Barenton-Cel	43	34	Montigny-sur-Crécy	20	9
Barenton-sur-Serre	30	17	Mortiers	20	16
Bois-lès-Pargny	22	20	La Neuville-Bosmont	113	149
Bosmont-sur-Serre	38	21	Nouvion-et-Catillon	40	32
Chalandry	29	14	Nouvion-le-Comte	55	35
Châtillon-lès-Sons	72	60	Pargny-les-Bois	30	14
Chéry-lès-Pouilly	34	26	Pierrepoint	38	44
Cilly	41	26	Pouilly-sur-Serre	236	216
Couvron-et-Aumencourt	147	111	Remies	32	12
Crécy-sur-Serre	108	94	Saint-Pierremont	65	37
Cuirieux	29	41	Sons-et-Ronchères	156	172
Dercy	24	25	Tavaux-et-Pontséricourt	75	57
Erlon	18	25	Thiernu	79	65
Froidmont-Cohartille	45	32	Toulis-et-Attencourt	57	45
Grandlup-et-Fay	44	31	Verneuil-sur-Serre	26	20
Marcy-sous-Marle	28	28	Vesles-et-Caumont	41	23
Marle	144	149	Voyenne	29	21
Ensemble				80	71

Interdépendances

↳ Géographie de l'emploi et attractivité résidentielle

- Dans les faits, l'attractivité résidentielle est un vecteur de croissance d'emploi présentiel. La périurbanisation en lien avec le desserrement de Laon peut être le catalyseur d'une géographie de l'emploi nouvelle et diffuse sur le territoire.

↳ Géographie de l'emploi et infrastructures routières

- A l'image du Pôle du Griffon situé au carrefour de l'A 26 et de la RN 2, les infrastructures sont des leviers de croissance de l'emploi.

↳ Géographie de l'emploi et vitalité des bourgs et villages

- La géographie de l'emploi est impactée par la capacité de maintien de dynamiques sociales dans les bourgs et villages via notamment le tissu associatif, le commerce, l'artisanat...

↳ Géographie de l'emploi et entreprises

- La présence des entreprises modèle la géographie de l'emploi. Cependant la concentration de l'emploi d'un territoire au sein d'une entreprise d'envergure fragilise le tissu productif par une forte exposition aux aléas conjoncturels et par le fait que le siège de décision est externe.

Usine William Saurin à Pouilly-sur-Serre (Source : EAU – Proscot, 2014)



Usine Bayer à Marle



État des lieux

➤ Avec un taux d'activité de 72,4 %, le Pays de la Serre se distingue de la Région (71,2%) et du Département (69,9%), qui ont des taux plus bas.

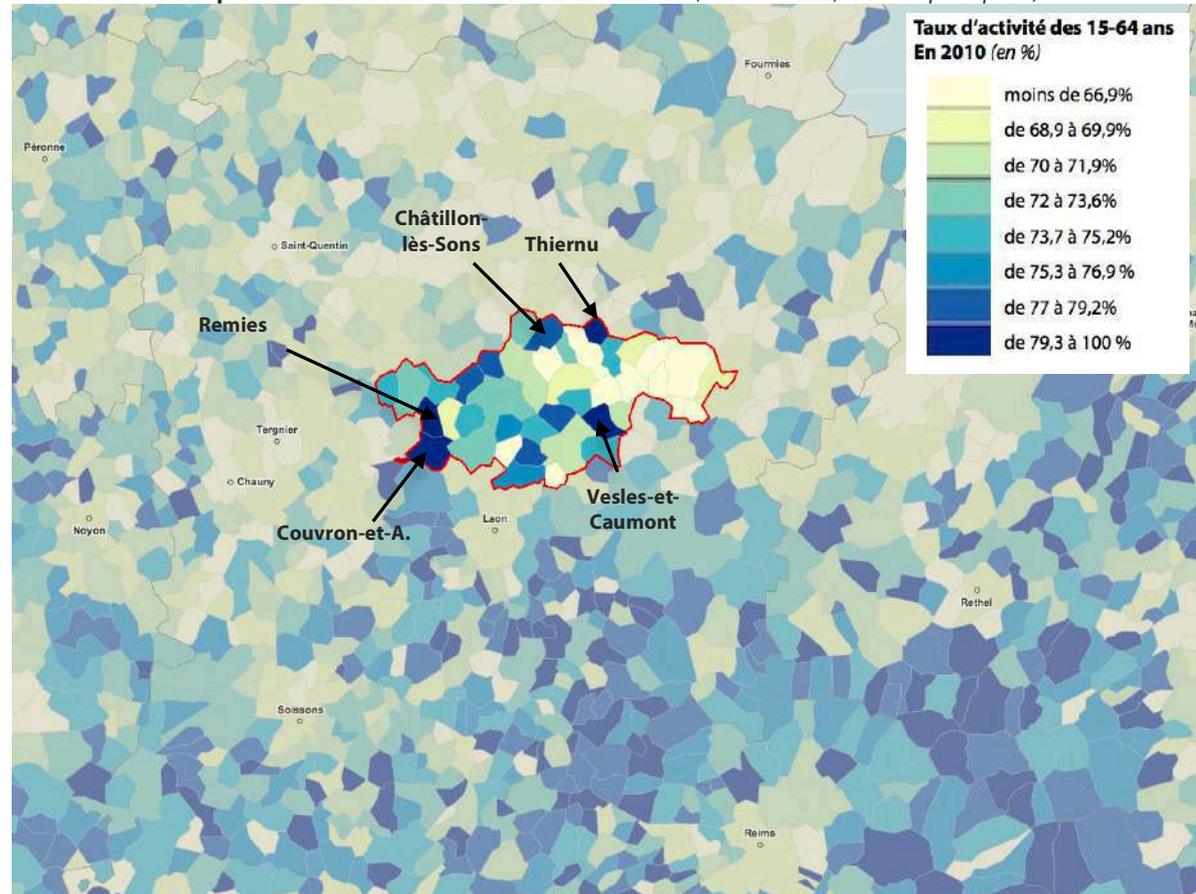
➤ L'activité des 15-64 ans est variable d'une commune à l'autre au sein du territoire, avec toutefois un secteur qui se démarque, l'Ouest du Pays de la Serre, où les taux sont plus élevés.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Population active et taux d'activité des 15-64 ans en 2010 (Source : INSEE, données principales)

	Population active	Taux d'activité
CC Pays de la Serre	7 160	72,4%
CC Champagne Picarde	9 735	73,7%
CA Pays de Laon	19 847	70,0%
CC Val de l'Oise	7 339	68,9%
Aisne	241 328	69,9%
Picardie	887 654	71,2%

Taux d'activité des personnes de 15-64 ans dans l'Aisne en 2010 (Source : INSEE, données principales)



État des lieux

↳ La part des personnes en emploi est plutôt élevée (63,0%) comparée à l'espace picard (61,7%).

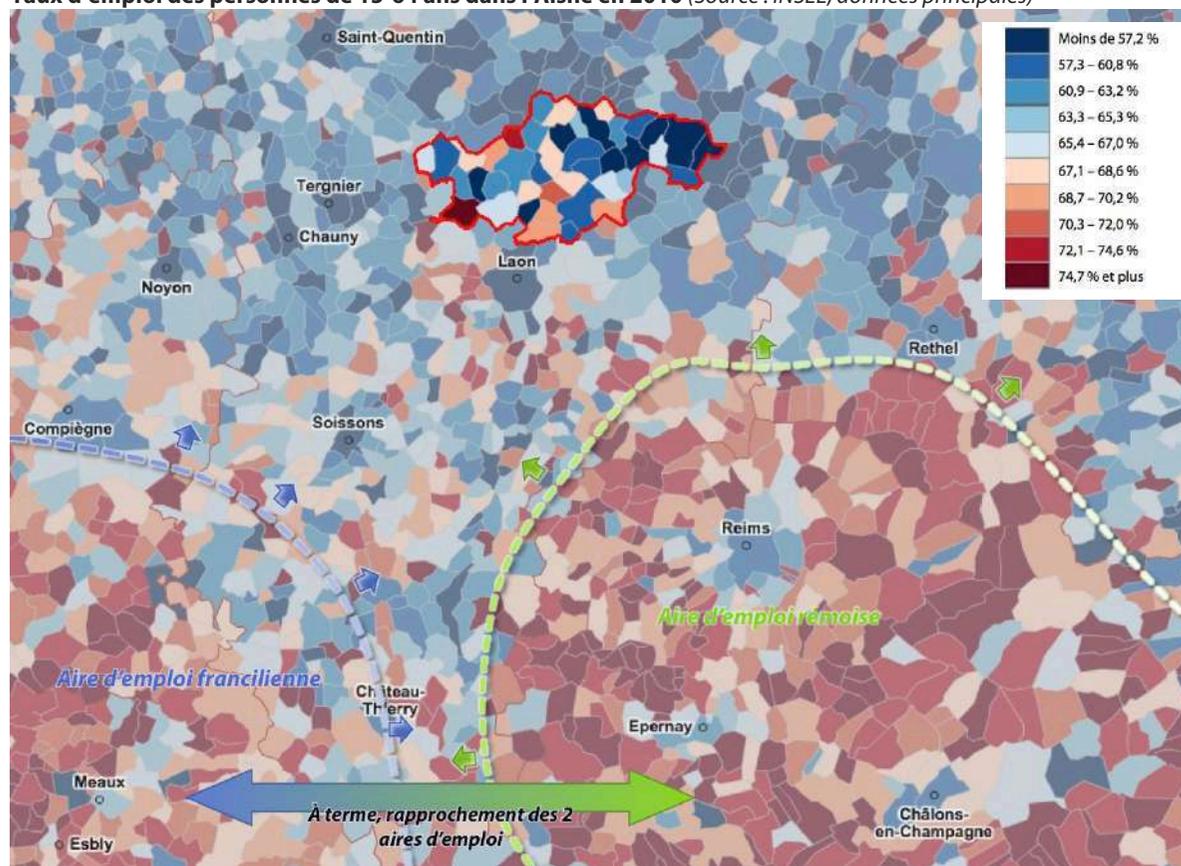
Le taux d'emploi d'une classe d'individus représente le rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

↳ Le Pays de la Serre se situe sur les marches des grandes aires d'emplois (francilienne et rémoise), qui se rejoignent aux alentours de Château-Thierry.

Population active occupée et taux d'emploi des 15-64 ans en 2010 (Source : INSEE, données principales)

	Population active occupée	Taux d'emploi
CC Pays de la Serre	6 237	63,0%
CC Champagne Picarde	8 631	65,4%
CA Pays de Laon	16 701	58,9%
CC Val de l'Oise	6 405	60,1%
Aisne	205 113	59,4%
Picardie	770 295	61,7%

Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans dans l'Aisne en 2010 (Source : INSEE, données principales)



État des lieux

➤ En 2010, le Pays de la Serre, comparativement aux autres territoires de comparaison, a un taux de chômage bas, de 12,9 % contre 15,0 % dans le département et 13,2 % dans la région.

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active en fonction de la classe d'âge observée.

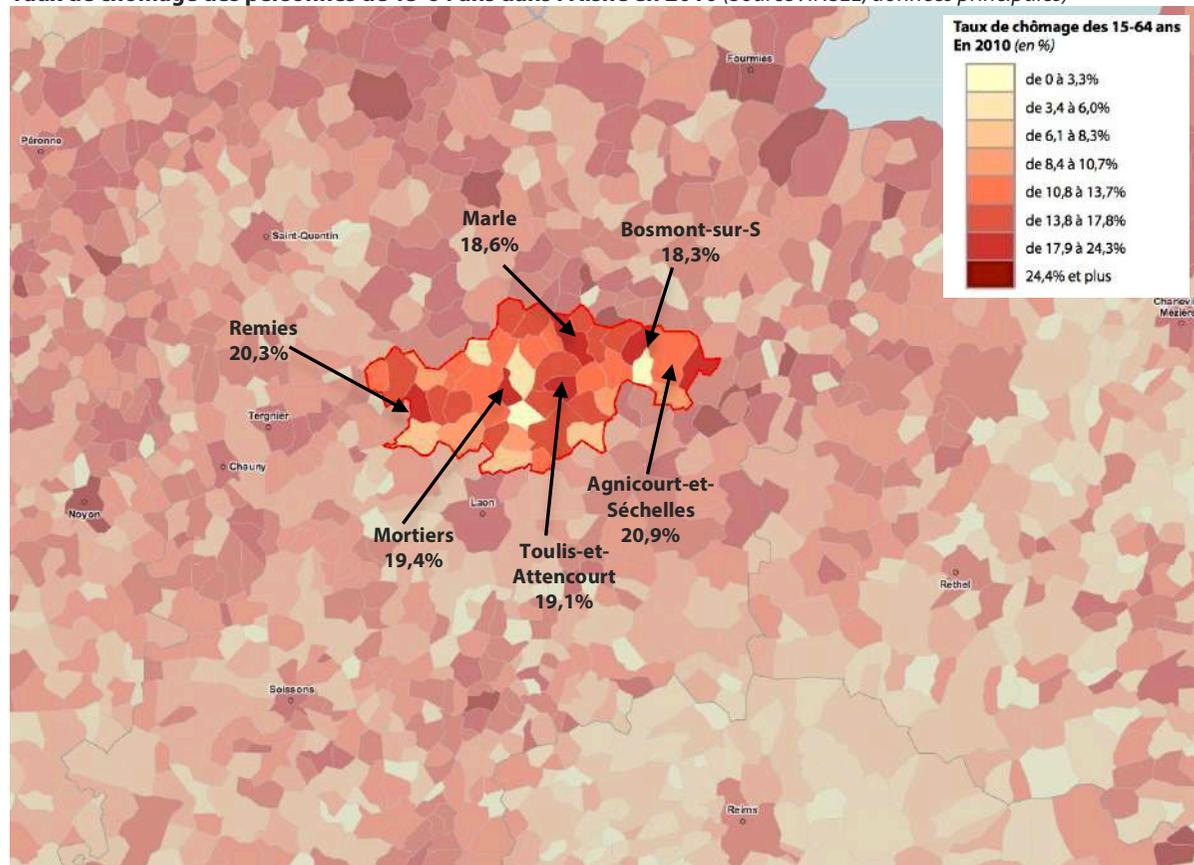
Nota bene : le taux de chômage indiqué ici est celui au 1^{er} janvier 2010, issu de l'exploitation des bases de données INSEE 2010. D'autres taux de chômage plus récents sont disponibles, mais ne permettraient plus l'approche globale des différentes caractéristiques d'une population active à un instant t.

➤ Le Pays de la Serre est en proie à des difficultés de revitalisation de son activité économique à l'instar des territoires industriels et agricoles du Nord de la France où les populations (re)trouvent difficilement un emploi.

Chômeurs et taux de chômage des 15-64 ans en 2010 (Source : INSEE, données principales)

	Chômeurs	Taux de chômage
CC Pays de la Serre	923	12,9%
CC Champagne Picarde	1 104	11,3%
CA Pays de Laon	3 146	15,8%
CC Val de l'Oise	934	12,7%
Aisne	36 215	15,0%
Picardie	117 359	13,2%

Taux de chômage des personnes de 15-64 ans dans l'Aisne en 2010 (Source : INSEE, données principales)



Tendances

↘ Entre 1999 et 2010, les personnes en âge de travailler sont plus nombreuses et ont augmenté dans le Pays de la Serre plus rapidement qu'ailleurs.

↘ L'évolution des actifs et celle des emplois dans le Pays de la Serre ne sont pas corrélées positivement, ce qui révèle une perte d'attractivité économique du territoire et/ou une "présentialisation" de son mode de développement.

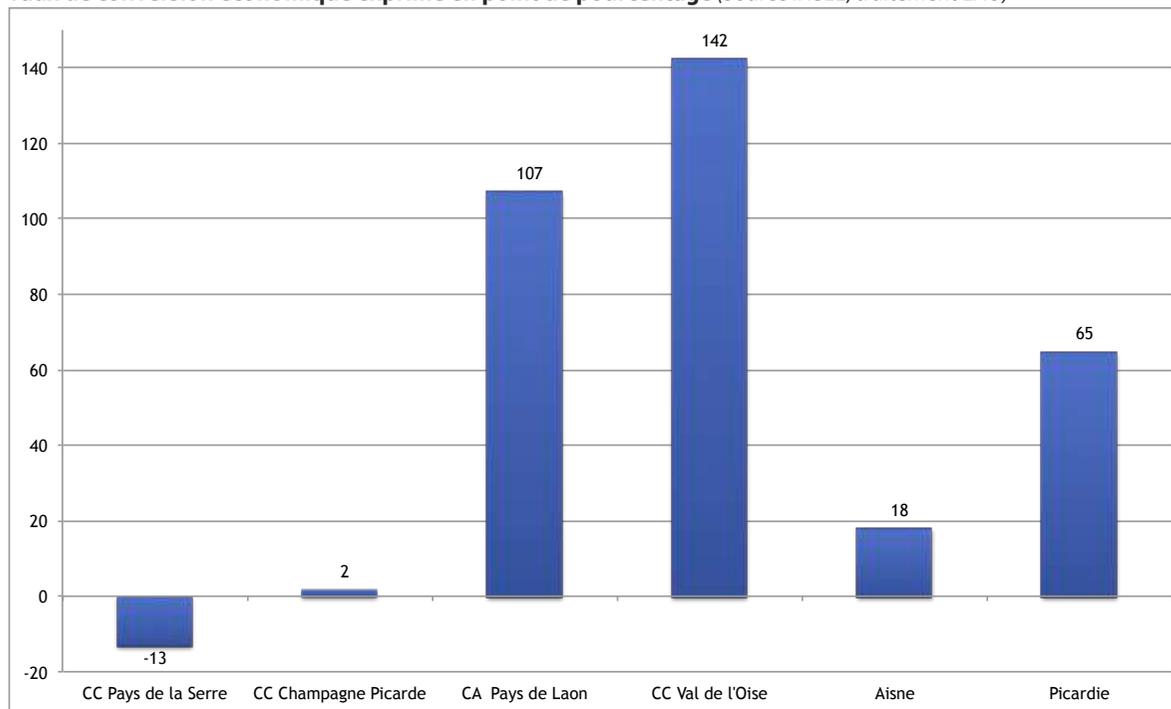
Le taux de conversion économique traduit la relation entre l'évolution du nombre des actifs et celle des emplois. Ainsi pour 100 actifs supplémentaires entre 1999 et 2010, il y a 13 emplois au lieu de travail de moins sur le Pays de la Serre durant le même intervalle.

Un taux négatif signifie que la variation des emplois n'est pas suffisante pour absorber le surplus des actifs. Cela se traduit par une montée du nombre de chômeurs et un accroissement de personnes travaillant en dehors du territoire.

Variation du nombre des actifs et du taux d'activité exprimé en point de pourcentage des 15-64 ans entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, données principales)

	Variation des actifs	Écart des taux d'activité
CC Pays de la Serre	611	3,8
CC Champagne Picarde	1 176	4,5
CA Pays de Laon	858	1,0
CC Val de l'Oise	209	1,4
Aisne	9 676	1,9
Picardie	51 282	2,1

Taux de conversion économique exprimé en point de pourcentage (Source INSEE, traitement EAU)



Tendances

↘ Entre 1999 et 2010, ce sont 638 actifs supplémentaires qui ont un emploi dans le Pays de la Serre.

↘ Pendant cette dernière période, le taux de chômage baisse de -0,8 point, masquant toutefois une légère hausse du nombre de chômeurs dans le Pays de la Serre (+28 personnes en recherche d'emploi).

Évolution du nombre des actifs occupés et écart du taux d'emploi exprimé en point de pourcentage des 15-64 ans entre 1999 et 2010 (Sources : INSEE, données principales)

	Variation des actifs occupés	Écart des taux d'emploi
CC Pays de la Serre	638	4,3
CC Champagne Picarde	1 216	5,4
CA Pays de Laon	464	-0,1
CC Val de l'Oise	404	3,3
Aisne	10 992	2,4
Picardie	56 287	2,7

Variation du nombre de chômeurs et du taux de chômage exprimé en point de pourcentage des 15-64 ans entre 1999 et 2010 (Sources : INSEE 2013, données principales)

	Variation du nombre de chômeurs	Écart des taux de chômage
CC Pays de la Serre	28	-0,8
CC Champagne Picarde	3	-1,6
CA Pays de Laon	459	1,6
CC Val de l'Oise	-163	-2,7
Aisne	-340	-0,8
Picardie	-1 946	-1,1



Centre de Marle composé de commerces de proximité (Source : EAU – Proscot, 2014)

Interdépendances

↳ Niveau d'activité et population

- En théorie, le niveau d'activité est très lié à la variation de la structure de la population. Le Pays de Serre connaît à la fois une croissance de sa population totale, de sa population active et des actifs occupés, alors que dans le même temps, les emplois qui y sont offerts se replient. Cela conduit à un déséquilibre favorable au déplacement domicile-travail depuis le Pays de la Serre vers des territoires extérieurs.

↳ Niveau d'activité et réseaux de transport

- Les personnes ont besoin d'un réseau de transport efficace afin de relier les lieux de vie aux lieux de travail, qu'elles soient actives, en emploi ou au chômage. La qualité des dessertes en termes de temps de parcours, de cadencement des missions de transports publics et de qualité des réseaux a un impact sur la capacité des personnes à construire leur parcours social et professionnel.

↳ Niveau d'activité et entrepreneuriat

- La propension des individus à créer leur entreprise, donc de l'activité économique, contribue à générer une offre d'emploi susceptible en partie d'être occupée par les habitants du territoire.

↳ Niveau d'activité et besoin des entreprises

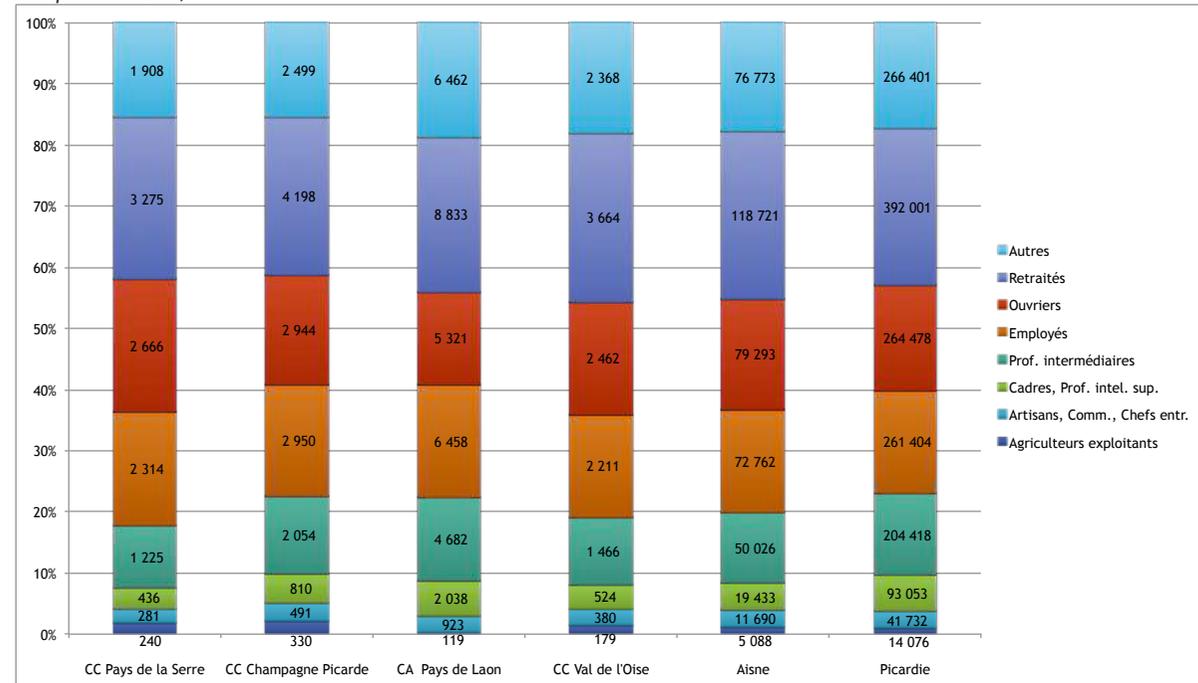
- Le niveau d'activité des territoires peut être menacé par les aléas de la conjoncture économique et aux décisions des sièges sociaux des entreprises extraterritoriales. Ainsi, la compétitivité du Pays de la Serre est à anticiper, en réponse aux besoins des entreprises. Accessibilité, main d'œuvre qualifiée, équipements numériques, gouvernance économique concertée, etc., sont autant de facteurs de compétitivité qui permettent de minimiser les risques de délocalisation, par exemple, voire de choc conjoncturel.



État des lieux

➤ Près de la moitié de la population de 15 ans ou plus est de catégorie sociale ouvrière, reflétant la tradition industrielle et agricole du Pays de la Serre, ou à la retraite.

Catégories Socio-professionnelles (CSP) de la population de 15 ans plus en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



Une ruralité qui se caractérise par une proportion d'exploitants agricoles supérieure à la moyenne régionale (Source : EAU – Proscot, 2014)



SCA I du Pays de la Serre

État des lieux

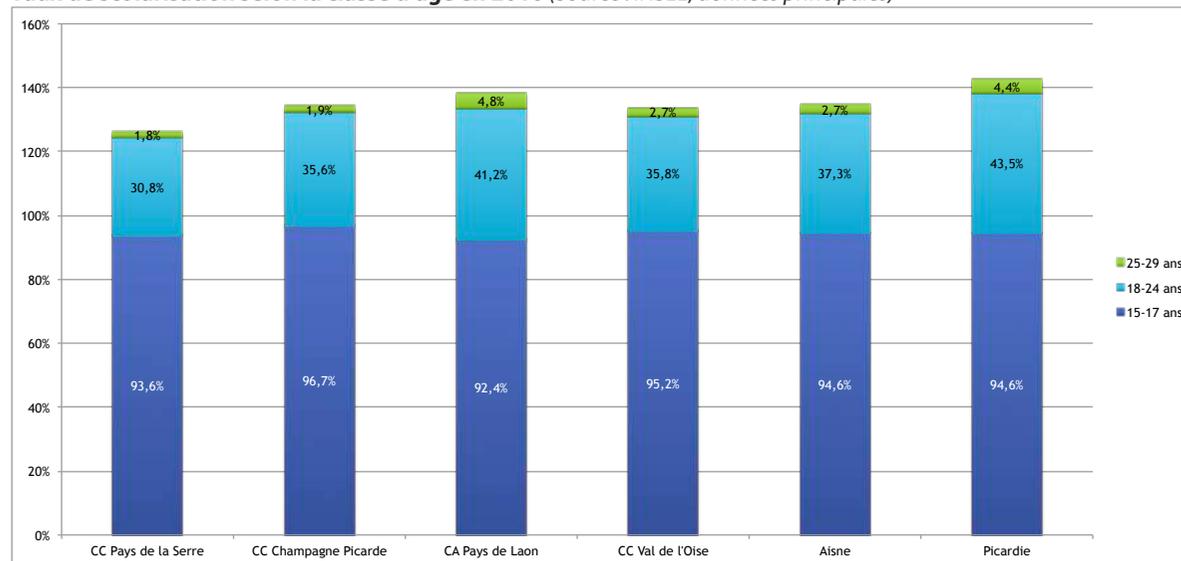
↳ Le niveau de scolarisation des populations en âge d'être à niveau BAC et niveau post-BAC (de 18 à 29 ans) est inférieur à ceux du département ou de la région.

Le taux de scolarisation désigne le rapport de la population scolarisée d'une classe d'âge sur la population de cette même classe.

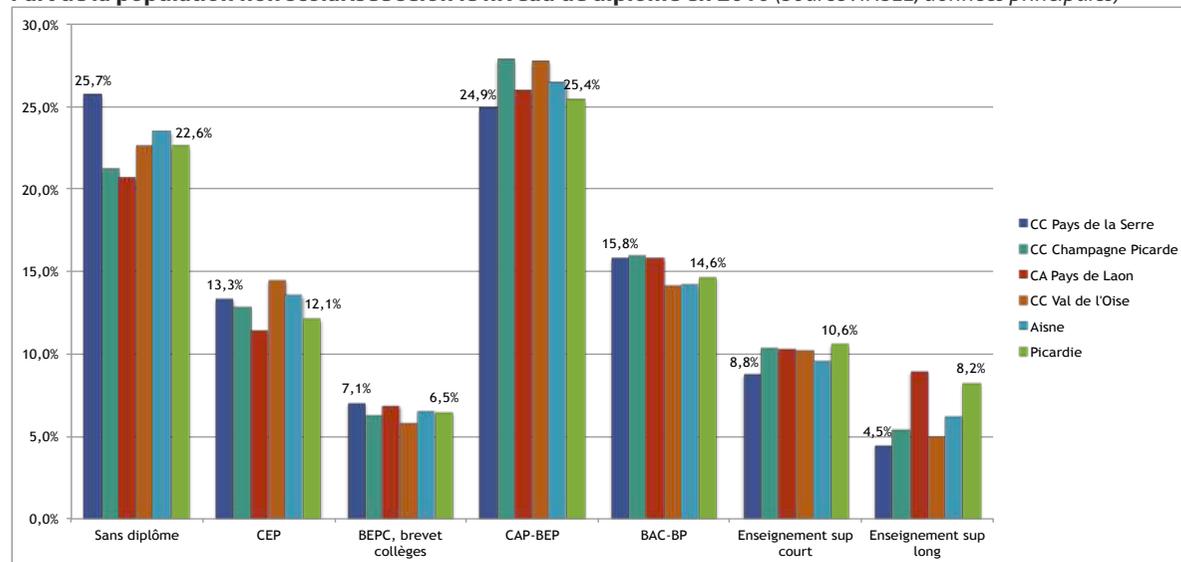
↳ Les non-diplômés sont proportionnellement plus nombreux dans le Pays de la Serre, alors que les personnes diplômées de l'Enseignement supérieur sont moins présentes qu'ailleurs.

La population non scolarisée comprend les personnes non inscrites dans les établissements d'enseignement.

Taux de scolarisation selon la classe d'âge en 2010 (Source : INSEE, données principales)



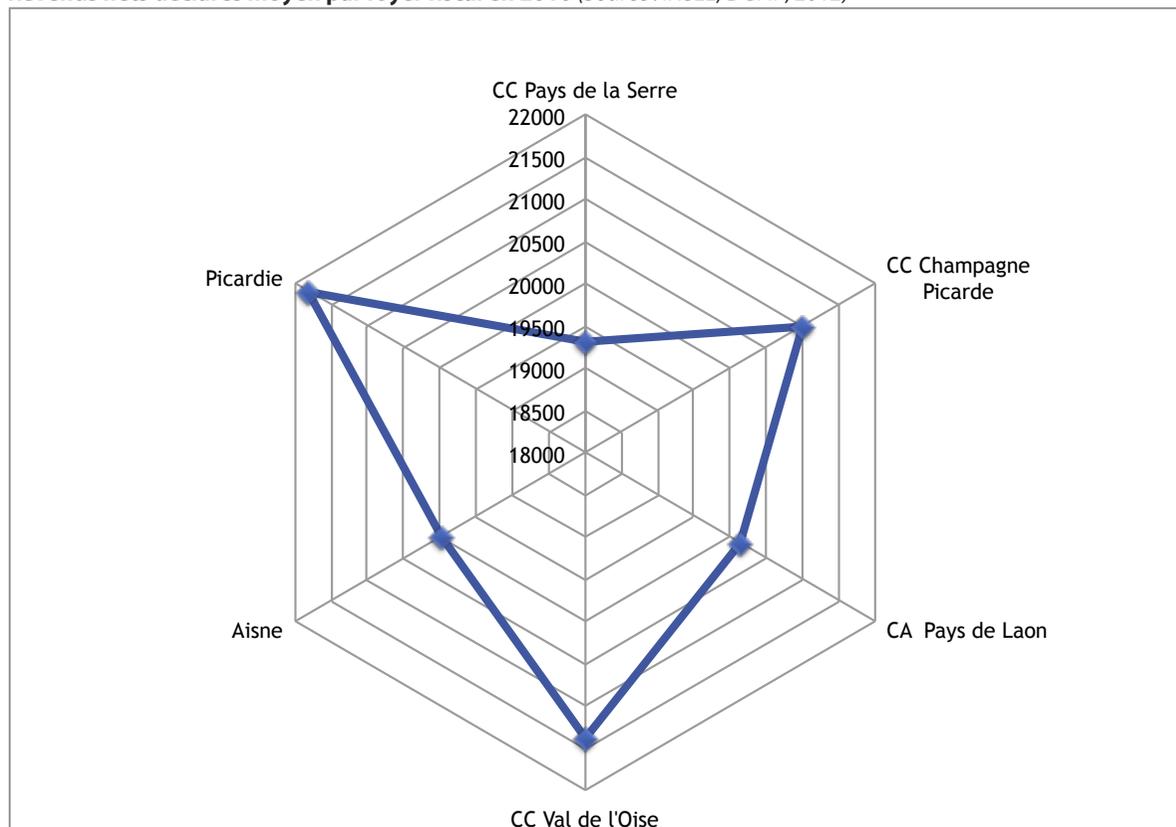
Part de la population non scolarisée selon le niveau de diplôme en 2010 (Source : INSEE, données principales)



État des lieux

↳ Le revenu déclaré net moyen est de 19 325 € par foyer fiscal, ce qui est en deçà des moyennes départementale (20 000 €) et régionale (21 900 €).

Revenus nets déclarés moyen par foyer fiscal en 2010 (Source : INSEE, DGFIP, 2012)



Nombre de foyers fiscaux et leur typologie en 2010 (Source : INSEE, DGFIP)

	Foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposables	Foyers fiscaux non imposables
CC Pays de la Serre	8 550	45,7%	54,3%
CC Champagne Picarde	11 013	48,4%	51,6%
CA Pays de Laon	24 645	48,0%	52,0%
CC Val de l'Oise	9 126	49,4%	50,6%
Aisne	304 121	46,4%	53,6%
Picardie	1 065 410	51,4%	48,6%

↳ Peu de foyers fiscaux du Pays de la Serre sont imposables, limitant par là les capacités de consommation locale.

Tendances

↘ Entre 1999 et 2010, le territoire du SCoT gagne près de 60 retraités supplémentaires par an, alors que la population agricole et ouvrière se contracte légèrement.

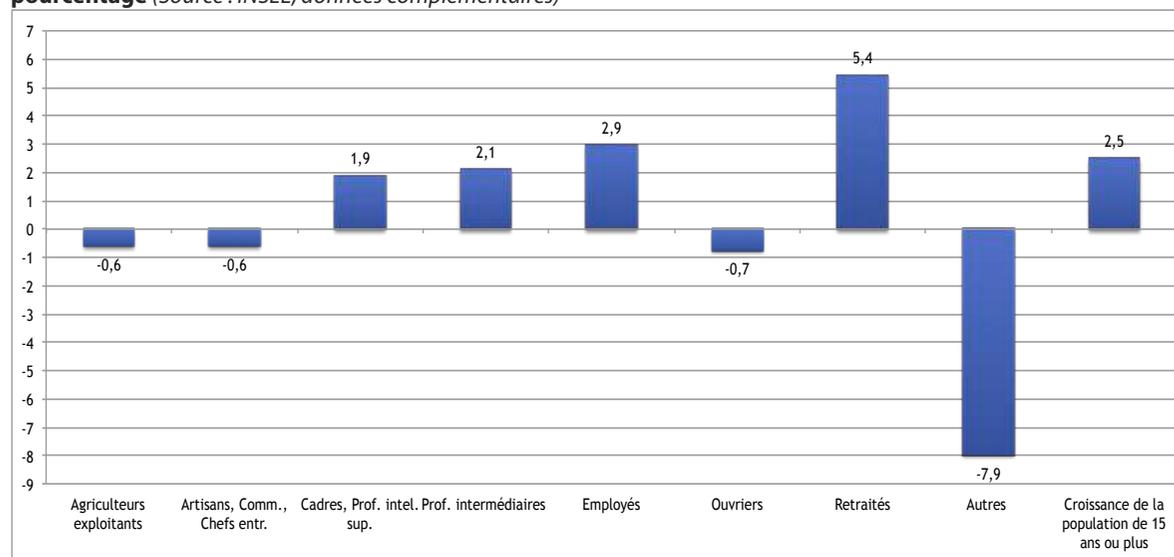
↘ L'impact des retraités devient prégnant en même temps que se renouvelle la typologie de la population.

La croissance de la population de 15 ans et plus est de 2,5 points de pourcentage entre 1999 et 2010. La somme des points de pourcentage des différentes catégories socio-professionnelles équivaut à l'évolution précédemment citée.

Variation des CSP de 15 ans ou plus entre 1999 et 2010 dans l'Aisne (Source : INSEE, données complémentaires)

	CC Pays de la Serre	CC Champagne Picarde	CA Pays de Laon	CC Val de l'Oise	Aisne	Picardie
Agriculteurs exploitants	-72	-2	-49	-137	-1 511	-4 516
Artisans, Comm., Chefs entr.	-71	127	7	48	-522	-1 544
Cadres, Prof. intel. sup.	228	286	245	124	3 942	22 889
Prof. intermédiaires	253	558	530	18	7 857	36 548
Employés	354	489	30	575	7 319	26 580
Ouvriers	-90	-316	49	-374	-6 020	-21 925
Retraités	655	938	2 361	660	22 241	84 533
Autres	-958	-1 213	-2 065	-854	-24 803	-76 745

Contribution des CSP à la croissance de la population de 15 ans ou plus entre 1999 et 2010 en point de pourcentage (Source : INSEE, données complémentaires)



Tendances

↳ En 2010, la population non scolarisée est mieux formée qu'en 1999, ce qui participe à la reconnaissance et à l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre locale.

Évolution du nombre des personnes non scolarisée selon leur niveau de diplômes de 15 ans ou plus entre 1999 et 2010 (Source : INSEE, données principales)

	Sans diplôme	CEP	BEPC, brevet collèges	CAP-BEP	BAC-BP	Enseignement sup court	Enseignement sup long
CC Pays de la Serre	-629	-589	-61	352	778	451	221
CC Champagne Picarde	-411	-822	-171	606	912	701	385
CA Pays de Laon	-38	-1 764	-324	832	1 270	958	814
CC Val de l'Oise	-529	-698	-99	433	599	524	202
Aisne	-6 714	-25 192	-3 540	9 959	19 144	13 785	8 235
Picardie	-15 272	-79 647	-14 038	26 604	68 019	54 827	41 121

Le collège de Marle participe du parcours scolaire de ses habitants

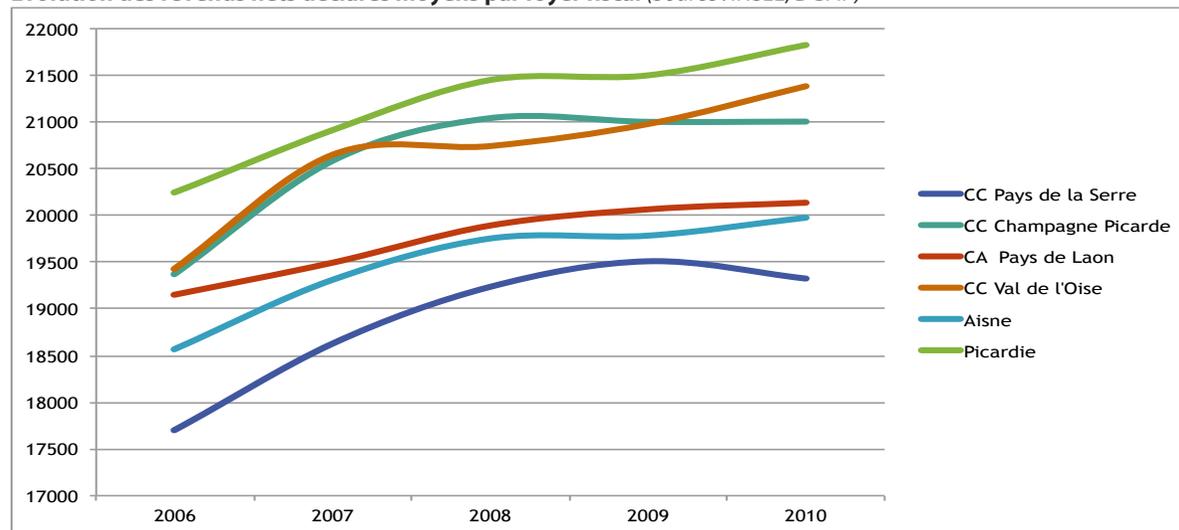


Tendances

↘ Le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal augmente depuis 2006, mais cette tendance à la hausse s'est arrêtée brusquement en 2010 du fait de l'atonie de l'activité économique dans le territoire du SCoT.

↘ La part des foyers fiscaux imposables dans le Pays de la Serre est plus faible qu'ailleurs, limitant la consommation des ménages et son impact d'entraînement économique.

Évolution des revenus nets déclarés moyens par foyer fiscal (Source : INSEE, DGFiP)



Évolution du nombre de foyers fiscaux (Source : INSEE, données principales ; base 100 en 2006)

	Foyers fiscaux	CC Pays de la Serre	CC Champagne Picarde	CA Pays de Laon	CC Val de l'Oise	Aisne	Picardie
2006	imposables	46,4%	49,1%	49,8%	49,7%	47,3%	52,2%
	non imposables	53,6%	50,9%	50,2%	50,3%	52,7%	47,8%
2007	imposables	47,0%	50,3%	50,9%	51,7%	48,7%	53,4%
	non imposables	53,0%	49,7%	49,1%	48,3%	51,3%	46,6%
2008	imposables	45,3%	48,5%	48,7%	49,0%	46,8%	51,7%
	non imposables	54,7%	51,5%	51,3%	51,0%	53,2%	48,3%
2009	imposables	45,6%	48,9%	48,7%	49,5%	46,8%	51,7%
	non imposables	54,4%	51,1%	51,3%	50,5%	53,2%	48,3%
2010	imposables	45,7%	48,4%	48,0%	49,4%	46,4%	51,4%
	non imposables	54,3%	51,6%	52,0%	50,6%	53,6%	48,6%



Interdépendances

↳ Indicateurs sociaux et mutations du territoire

- Le repli des catégories socio-professionnelles (CSP) traditionnelles du Pays de la Serre – agriculteurs et ouvriers – s’inscrit dans un cadre normalisé des mutations observées dans les territoires ruraux et périurbains.
La campagne du périmètre du SCoT mute en fonction du renouvellement des populations, qui se traduit par une part plus importante de cadres, professions intermédiaires et employés.

↳ Indicateurs sociaux et aménités du territoire

- Le niveau et la qualité de services offerts par le territoire modèlent son attractivité globale.
La relative mixité qui se constitue sur le Pays de la Serre implique une réponse adaptée à la pluralité des besoins spécifiques aux caractéristiques sociologiques des catégories socio-professionnelles et au besoin de renouvellement des générations du territoire.

↳ Indicateurs sociaux et irrigation économique

- Le nombre de foyers fiscaux imposables et la proportion de catégories socio-professionnelles ayant une force redistributive réelle conditionnent l’irrigation économique sur l’ensemble du territoire.
Leur présence assure un effet direct sur l’emploi – services à la personne, notamment, et services aux entreprises.

↳ Indicateurs sociaux et dépendance

- La part croissante des retraités interpelle le territoire sur sa manière de répondre aux problématiques de dépendances – santé, besoins de proximité – des personnes âgées, notamment en milieu rural.

↳ Indicateurs sociaux et habitat

- La politique du logement est l’un des leviers permettant de rendre capable les personnes à créer du lien social par delà les appartenances à tel ou telle catégories sociales.
Aussi la mixité sociale répond à une logique de destinée collective faisant du rural un lieu de vie dynamique et choisi.

↳ Indicateurs sociaux et niveaux de qualification

- Un des facteurs de compétitivité d’un territoire réside dans la qualification de sa main d’œuvre.
Par ailleurs, le niveau de qualification détermine le niveau salarial des personnes, donc leurs capacités de consommation au sein du territoire.
Une progression du nombre de diplômés a donc un impact positif sur la trajectoire de développement du territoire.

Le marché comme service répondant à des besoins de proximité et de socialisation entre les différentes CSP (Source : Pays de la Serre)



État des lieux

↳ Les emplois du secteur industriel sont très concentrés, avec l'industrie agroalimentaire pesant pour 45 % des emplois industriels, soit 407 emplois.

Les activités économiques en 38 postes (NA 38) regroupent :

BZ : Industries extractives,

CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac,

CB : Fabrication de textiles, industries de l'habillement du cuir et de la chaussure,

CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie,

CD : Cokéfaction et raffinage,

CE : Industrie chimique,

CF : Industrie pharmaceutique,

CG : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique,

CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques,

CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,

CJ : Fabrication d'équipements électriques,

CK : Fabrication de machines équipements,

CL : Fabrication de matériels de transport,

CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et équipements,

DZ : Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionnée,

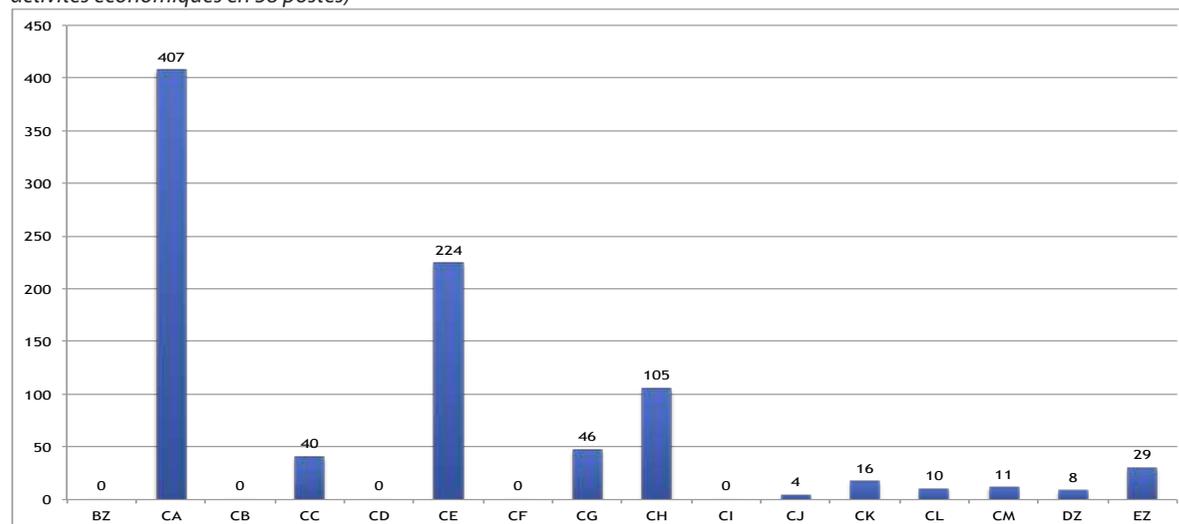
EZ : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.

↳ Les spécialisations industrielles du périmètre du SCoT sont l'agroalimentaire, l'industrie du bois, papier et imprimerie, ainsi que l'industrie chimique.

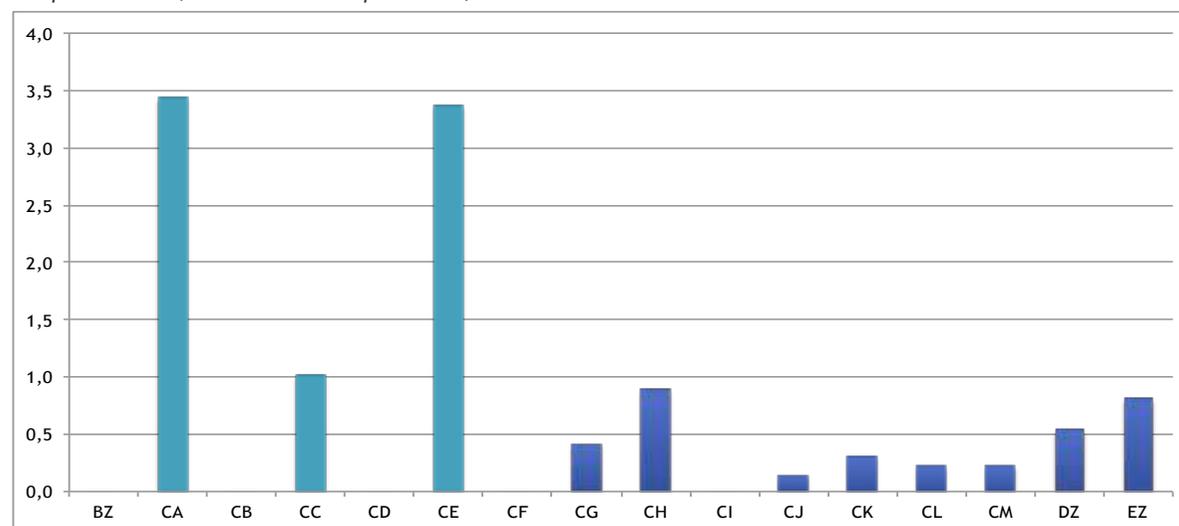
Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région.

Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.

Répartition de l'emploi dans l'industrie dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; activités économiques en 38 postes)



Indice de spécialisation industrielle du Pays de la Serre par rapport à la Picardie en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; en vert les filières spécialisées)



État des lieux

↳ Le tissu économique du Pays de la Serre est majoritairement composé d'établissements sans salarié et de micro-établissements.

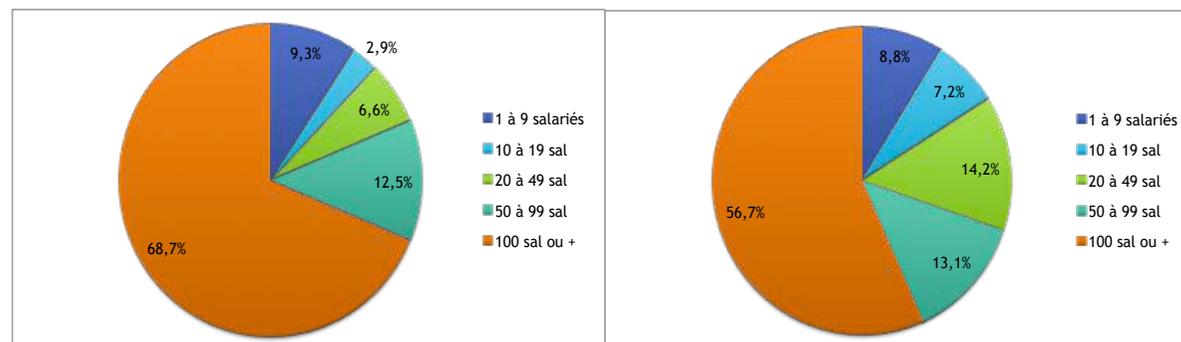
L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Etablissements industriels selon leur taille en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Pays de la Serre	42	24	2	2	3	73
CC Champagne Picarde	38	23	3	8	4	76
CA Pays de Laon	67	48	13	5	6	139
CC Val de l'Oise	29	30	4	2	4	69
Aisne	1 043	774	169	139	123	2 248
Picardie	3 428	2 644	608	535	453	7 668

↳ Par rapport à la Picardie, le salariat du Pays de la Serre se répartit en proportions plus importantes dans les micro-établissements (moins de 10 salariés) et ceux de 100 salariés et plus.

Répartition des salariés en fonction de la taille des établissements en 2011 en Pays de la Serre (à gauche) et en Picardie (à droite) dans l'industrie (Source : INSEE, CLAP)



État des lieux

➤ Près de 9 % des créations d'entreprises sont issues de l'industrie dans le Pays de la Serre.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou services. Est à distinguer :

- L'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant,
- L'entreprises sociétaire (société anonyme ou société à responsabilité limitée).

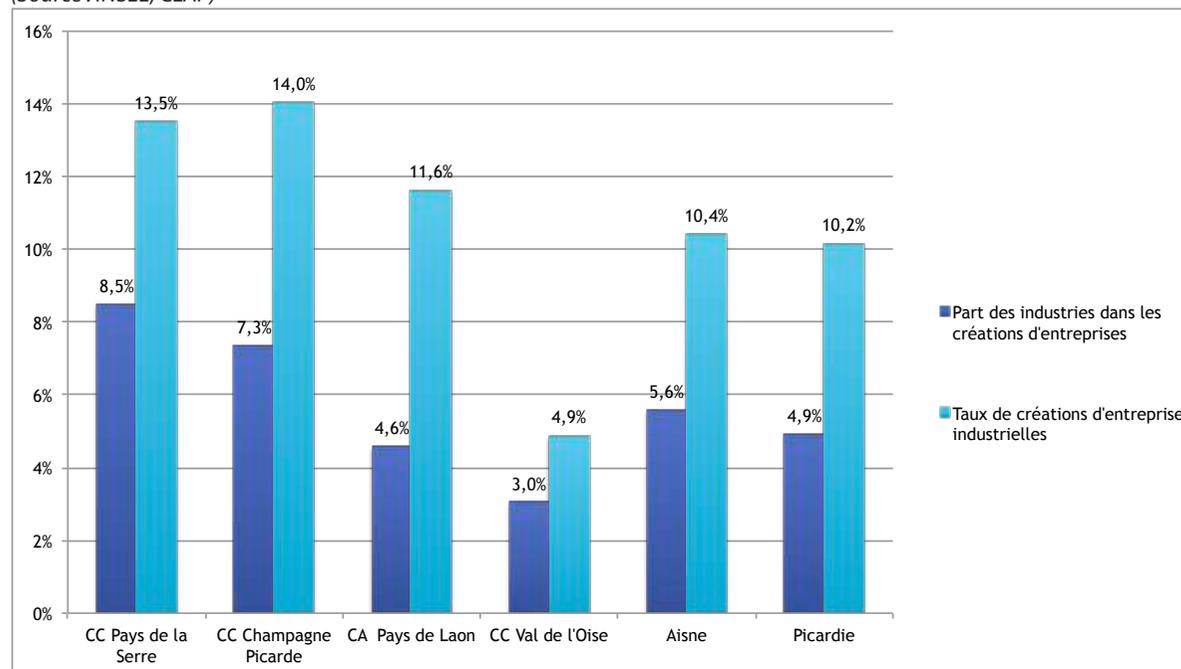
➤ La part de créations d'entreprises industrielles (13,5%) est plus élevée que celles de la région (10,2%) ou du département (10,4%), ce qui conforte le caractère déjà très industriel du territoire.

Le taux de créations d'entreprises est le rapport entre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises de cette même année.

Créations d'entreprises industrielles en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Créations d'entreprises industrielles	dont créations d'entreprises individuelles dans l'industrie
CC Pays de la Serre	5	4
CC Champagne Picarde	8	7
CA Pays de Laon	10	9
CC Val de l'Oise	2	2
Aisne	161	131
Picardie	541	398

Part de l'industrie dans les créations d'entreprises et taux des créations d'entreprises industrielles en 2011 (Source : INSEE, CLAP)



Tendances

- ↳ L'emploi industriel enregistre un faible repli de -2,3 % entre 2008 et 2012 dans le Pays de la Serre, contre une contraction de -13,1 % en région.

Les séries de l'ACOSS recensent les établissements employeurs du secteur privé et les effectifs salariés associés au 31/12. Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Évolution de l'emploi dans l'industrie dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : ACOSS ; activités économiques en 732 postes)

	2008	2009	2010	2011	2012
BZ	0	0	0	0	0
CA	347	313	313	307	298
CB	0	0	0	0	0
CC	30	30	34	30	29
CD	0	0	0	0	0
CE	233	208	251	265	249
CF	0	0	0	0	0
CG	36	36	30	18	7
CH	106	109	106	110	110
CI	0	0	0	0	0
CJ	0	0	0	0	0
CK	14	14	14	12	10
CL	0	0	0	0	0
CM	4	3	6	8	16
DZ	2	2	2	3	2
EZ	6	6	108	39	39
Ensemble	778	721	864	792	760



Axter-Skydome, entreprise spécialisée dans les appareils pour étanchéité et dans les appareils pour toiture sèche ; basée à Sons et Ronchères

Tendances

↳ Les industries agroalimentaires et chimiques sont les deux véritables spécificités territoriales qui perdurent, portées par la présence de William Saurin et de Bayer.

Les activités économiques en 38 postes (NA 38) regroupent :

BZ : Industries extractives,

CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac,

CB : Fabrication de textiles, industries de l'habillement du cuir et de la chaussure,

CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie,

CD : Cokéfaction et raffinage,

CE : Industrie chimique,

CF : Industrie pharmaceutique,

CG : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique,

CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques,

CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,

CJ : Fabrication d'équipements électriques,

CK : Fabrication de machines équipements,

CL : Fabrication de matériels de transport,

CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et équipements,

DZ : Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionnée,

EZ : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.

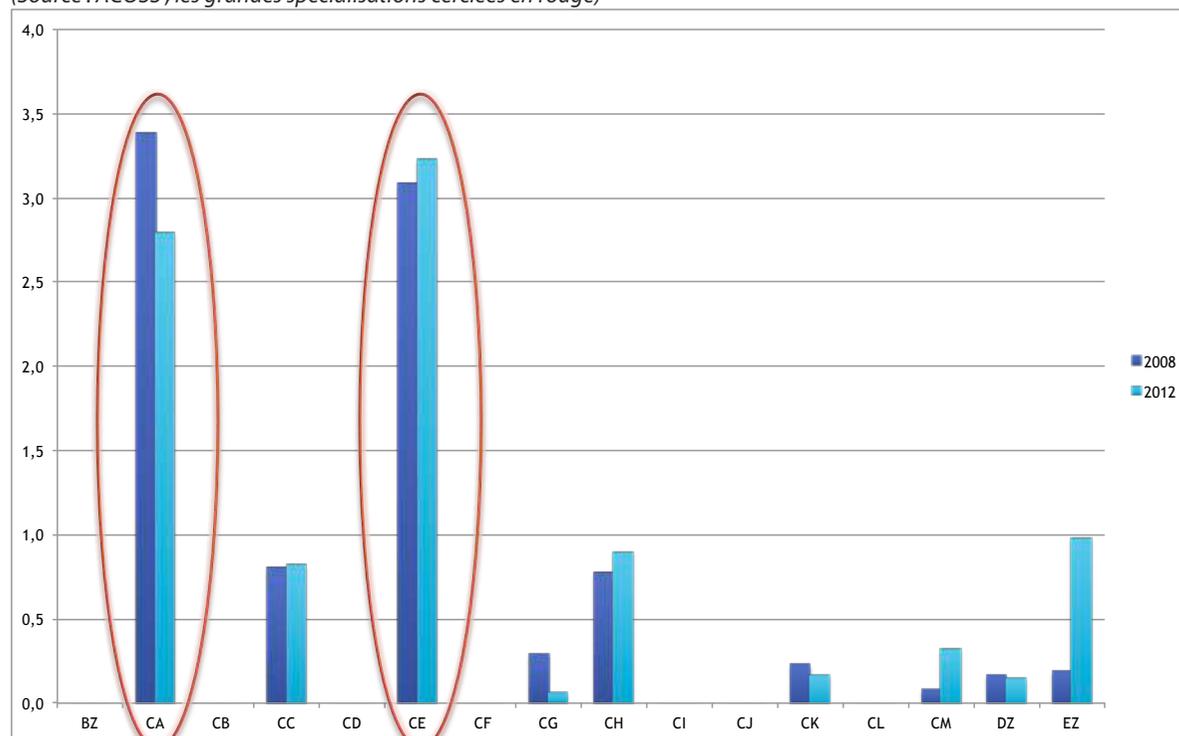
Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région.

Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.

L'indice de spécialisation issue des statistiques de l'ACOSS diffère de celui évalué à partir des séries de l'INSEE. Malgré cela, les évolutions demeurent similaires.

Évolution de l'indice de spécialisation industrielle du Pays de la Serre par rapport à la Picardie entre 2008 et 2012

(Source : ACOSS ; les grandes spécialisations cerclées en rouge)



Essemes Services : entreprise spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'éclairage zénithal et de désenfumage naturel, basée à Marle



Tendances

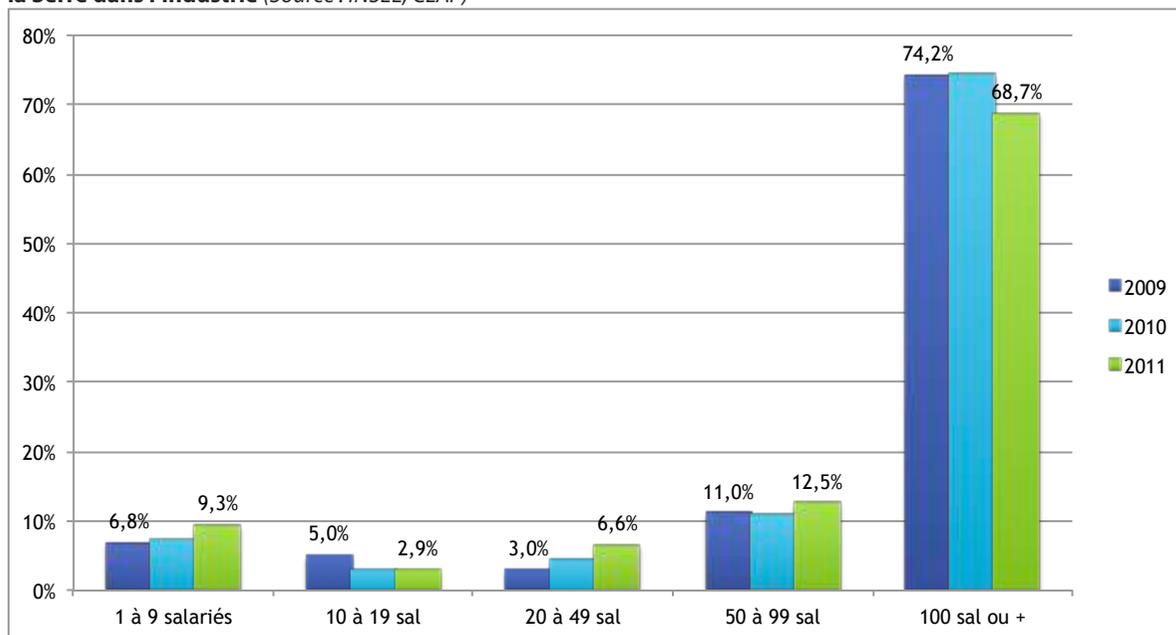
↘ Entre 2009 et 2011, il y a 14 établissements de plus au sein qui ne compte aucun salarié dans le Pays de la Serre, reflétant le caractère artisanal d'un grand pan de l'industrie du territoire.

↘ Près de 69% des emplois industriels sont captés par les établissements de plus de 50 salariés, mais ceux-ci enregistrent un repli sur la période 2009-2011.

Évolution des établissements industriels selon leur taille entre 2009 et 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	sans salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
2009	28	23	3	1	4	59
2010	39	21	2	2	4	68
2011	42	24	2	2	3	73

Évolution de la répartition des salariés en fonction de la taille des établissements entre 2009 et 2011 en Pays de la Serre dans l'industrie (Source : INSEE, CLAP)



Interdépendances

↳ L'industrie et les qualifications

- L'industrie requière une main d'œuvre qualifiée. Or, le vieillissement de la population active implique un volume de qualification à renouveler pour que les entreprises industrielles puissent trouver localement les emplois dont elles ont besoin et assurer leur processus de production.

↳ L'industrie et les infrastructures de transport

- L'A 26 et la N2, permettent de relier le territoire aux marchés Nord européen et francilien. Dans un système concurrentiel assez vif sur les filières dans lesquelles le Pays de Serre est spécialisé, les conditions d'accès à ces voies stratégiques sont capitales.

↳ L'industrie et les capitaux non locaux

- La dépendance des établissements aux capitaux non régionaux rend fragile le tissu économique. Pour rappel, près d'un emploi industriel sur deux dépend de Bayer et William Saurin dont les sièges de décision sont hors SCoT. Le développement de l'entrepreneuriat local est une manière de desserrer la dépendance de l'industrie du Pays de la Serre à l'égard des capitaux non locaux.

↳ L'industrie et le foncier économique

- La capacité du territoire à fournir du foncier économique aux entreprises en fonction de leur parcours de vie est vecteur d'attractivité. Cela dit, l'offre foncière est à organiser et aménager en fonction des réseaux et des infrastructures de transport.

↳ L'industrie et le numérique

- L'offre territoriale en matière de Très Haut Débit améliore la compétitivité des entreprises industrielles et l'entrepreneuriat. L'offre en THD est l'une des composantes qui qualifie par le haut les parcs d'activités, à l'instar du Pôle d'activités du Griffon.

↳ L'industrie et les réseaux d'entreprises

- La compétitivité du tissu industriel, même pour les micro et les petites entreprises, peut être améliorée par le rassemblement des énergies dans un but de conquête de marchés, de mutualisation des démarches d'innovation et de communication, etc. La Maison des entreprises de Thiérache est un exemple d'association qui contribue au développement local.

↳ L'industrie et le développement des éco-industries

- Le développement des éco-industries au travers de l'éolien et de l'agriculture est un vecteur de croissance territoriale, voire d'amélioration du cadre de vie.

La Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre (METS) est une association de développement économique locale

mets
Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre



Gouvernance

Exemple : la Région Picardie

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Plan Régional d'Internationalisation des entreprises	Plan fixant les priorités d'actions, les objectifs et les moyens concourant à l'internationalisation en Picardie.
J'entreprends en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la Région en matière de création, de développement ou de transmission prend la forme d'un Contrat d'Appui et de Développement. • Groupe Picardie Investissement dans lequel la région est actionnaire. Ce groupe intervient dans le capital des entreprises et renforce leurs fonds propres. • La Région abonde des fonds de garantie régionaux permettant aux entreprises d'accéder aux emprunts bancaires. • La Région participe au fonds Picardie Active soutenant les structures d'insertion par l'économie sociale et solidaire.
Pass Création	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé et adapté aux créateurs de manière à sécuriser leur projet.
Schéma Régional de développement Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce schéma fixe le cadre de l'action économique régionale et décline 5 enjeux stratégiques objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, - Affirmer la vocation industrielle, - Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, - Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois, - Etablir un nouveau partenariat avec les entreprises.

Le Conseil Général de l'Aisne

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Aides aux créateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux à la création d'hôtels et pépinières d'entreprises Ces structures proposent des locaux inférieurs aux prix du marché et des services en commun. • Soutien à l'Association Aisne Initiative .Cette association octroie des prêts à taux 0 ou réduits. • Soutien l'Association pour le droit à l'initiative économique qui appuie les créateurs qui se voient refuser l'accès au circuit bancaire traditionnel. • Subventionne le Centre de parrainage et d'accompagnement continu des créateurs d'entreprise , le Réseau entreprendre Picardie.
L'Aisne, it's open for business	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les chambres consulaires pour inciter la création des entreprises et leur développement.

Gouvernance**La CC du Pays de la Serre****Le réseau consulaire (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture)****Politique d'accompagnement économique**

Les Ateliers et chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de la Serre porte un dispositif d'insertion professionnelle dans le cadre conventionné des Ateliers et chantiers d'Insertion. Deux plateformes d'insertion par l'activité économique accueillent entre 12 à 16 personnes en Contrat unique d'insertion pour 6 mois.
Les Savoirs-Faire de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Opération dont le but est d'acculturer les personnes aux réalités de l'industrie et de l'artisanat par la visite d'entreprise.
Syndicat mixte du Griffon	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de Serre et la CA du Pays de Laon sont les principaux promoteurs de l'opération d'aménagement de ce pôle.
Zone d'activité intercommunale de la Prayette	<ul style="list-style-type: none"> Espace à vocation industrielle en proximité de la N 2 à Marle porté par la CC Pays de la Serre
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

Politique d'accompagnement économique

Guichet Unique	<ul style="list-style-type: none"> Dans un souci de simplification administrative, le guichet unique permet de remplir toutes les formalités administratives en un seul lieu et avec un seul interlocuteur.
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres ont des catalogues de produits destinés à favoriser la création, la transmission et le développement des entreprises.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres proposent des formations adaptées aux besoins des salariés, des managers, des dirigeants, les exploitants agricoles.
Zone d'activité intercommunale de la Prayette	<ul style="list-style-type: none"> Espace à vocation industrielle en proximité de la N 2 à Marle porté par la CC Pays de la Serre
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.



Gouvernance

Les pôles de compétitivité

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Pôle Industrie et Agro-ressources	<ul style="list-style-type: none"> Il vise à développer les technologie et produits substituant des matières premières d'origine pétrolière par des productions végétales agricole, forestières et algales.
Pôle I-Trans	<ul style="list-style-type: none"> Pôle référant en matière de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance des systèmes de transports durables.
Pôle Up-Text	<ul style="list-style-type: none"> Pôle consacré aux matériaux textiles avancés, aux technologies de la perception d'un produit par les sens et de la customisation de masse.

Agence régionale de l'innovation Picardie

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Aider les entreprises et les créateurs à structurer leur projet et à transformer leurs idées en innovation
Priorités d'actions	Soutien aux secteurs structurants de l'économie régionale : <ul style="list-style-type: none"> Mécanique, matériaux, fibre, Agro-ressources, chimie verte, agro-matériaux

IndustriLAB

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Lieu de rencontre entre des industriels, des écoles d'ingénieurs, des universités, des centres techniques, des lycées professionnels et des centres de formation.
Domaines d'activités stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie de produits innovants, Haute performance industrielle, Robotique du futur, Nouvelles pratiques de l'industrie.

Proposition d'une Zone de Développement de l'éolien

Politique de diversification sectorielle et de politique environnementale

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Définir des zones favorables à l'implantation d'éoliennes qui sont les secteur de Marle, d'Autremencourt-Cuirieux et de Montigny-le-Franc.
-----------	--

État des lieux

Il y a 2 132 emplois dans les services dont 40 % sont dans l'administration publique.

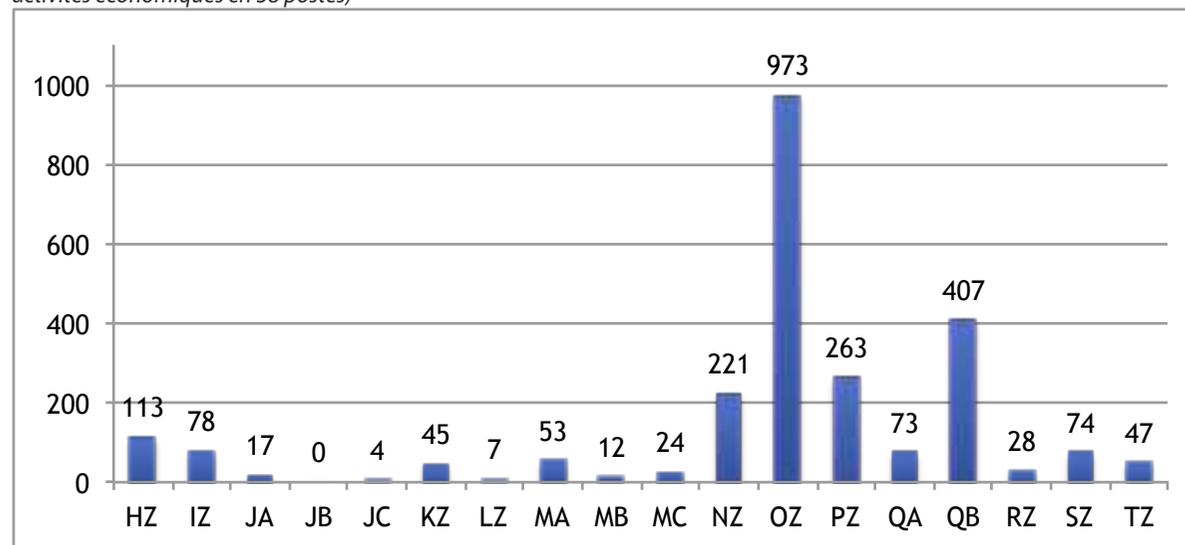
Les activités économiques en 38 postes (NA 38) regroupent :

- HZ : Transports et entreposage,
- IZ : Hébergement et restauration,
- JA : Edition, audiovisuel et diffusion,
- JB : Télécommunications,
- JC : Activités informatiques et services d'information,
- KZ : Activités financières et d'assurance,
- LZ : Activités immobilières,
- MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
- MB : Recherche-développement scientifique,
- MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
- NZ : Activités de services administratifs et de soutien,
- OZ : Administration publique,
- PZ : Enseignement,
- QA : Activités pour la santé humaine,
- QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
- RZ : Arts, spectacles et activités récréatives,
- SZ : Autres activités de services,
- TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

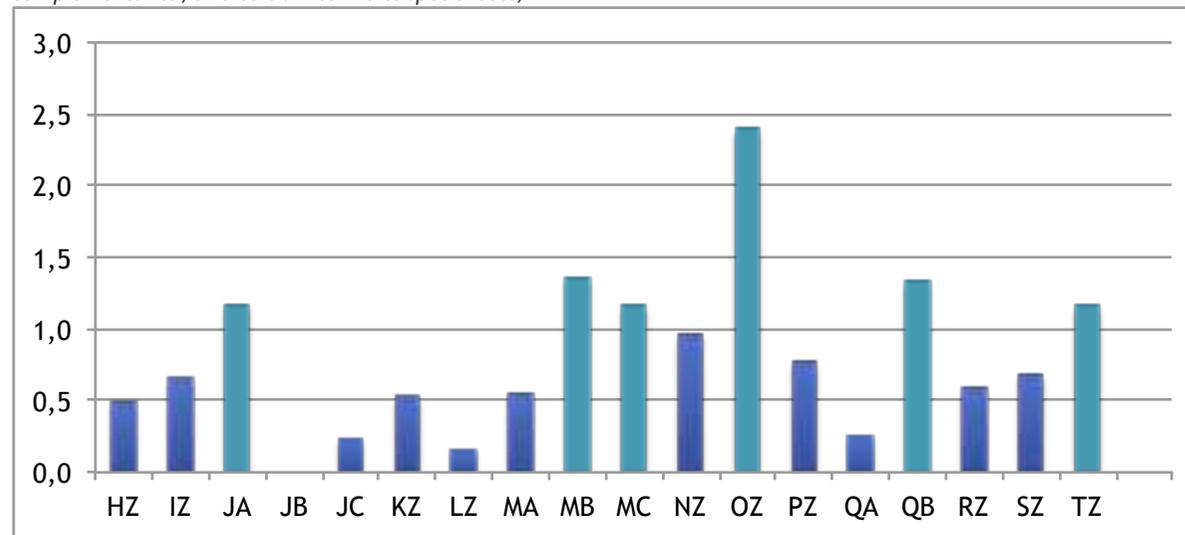
La multi-spécialisation du tissu économique local avec des activités très variées (administration publique, R&D, action sociale, ...) participe à la cohésion sociale mais également au développement de l'innovation en lien avec le Pôle d'activités du Griffon.

Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région. Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.

Répartition de l'emploi dans les services dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; activités économiques en 38 postes)



Indice de spécialisation des services du Pays de la Serre par rapport à la Picardie en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; en bleu clair les filières spécialisées)



État des lieux

↳ Dans le Pays de la Serre, 183 établissements (71%) des services n'ont pas de salariés, proportion plus élevée qu'au niveau départemental (66,6 %) ou régional (67,1 %).

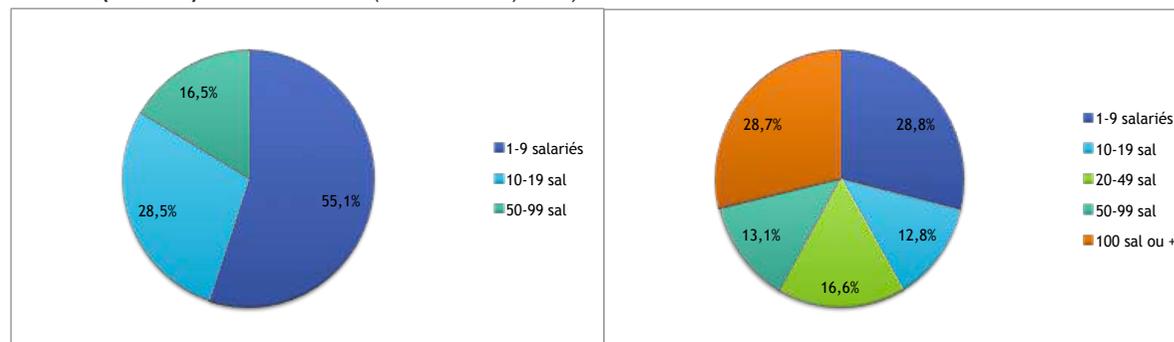
L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Établissements des services selon leur taille en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Pays de la Serre	183	68	6	0	1	258
CC Champagne Picarde	335	83	4	5	0	427
CA Pays de Laon	776	436	52	33	16	1 313
CC Val de l'Oise	207	64	5	7	1	284
Aisne	8 362	3 593	308	205	95	12 563
Picardie	32 700	13 605	1 275	755	428	48 763

↳ En 2010, 55 % des salariés travaillent dans des établissements de 1 à 9 salariés, ce qui met en exergue un tissu économique des services spécifique au milieu rural.

Répartition des salariés en fonction de la taille des établissements en 2011 en Pays de la Serre (à gauche) et en Picardie (à droite) dans l'industrie (Source : INSEE, CLAP)



État des lieux

↘ 44 % des créations d'entreprises proviennent des services, résultat se situant dans la moyenne départementale.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou services. Est à distinguer :

- *L'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant,*
- *L'entreprises sociétaire (société anonyme ou société à responsabilité limitée).*

↘ Le renouvellement des entreprises de services est moins fort que celui connu dans l'Aisne et dans la Picardie.

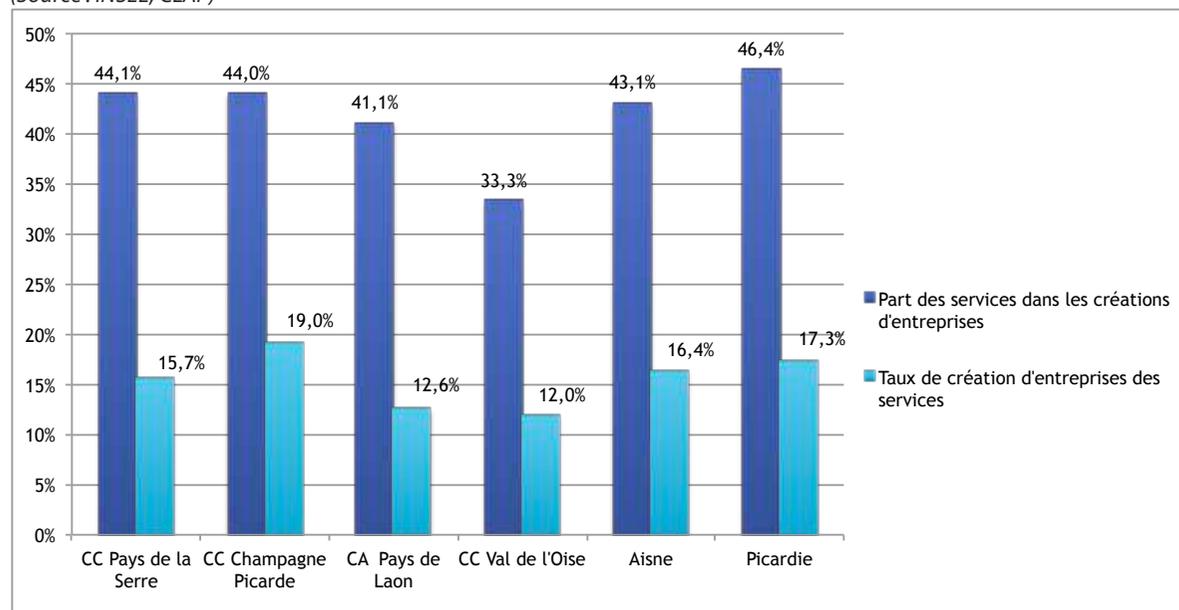
Le taux de créations d'entreprises est le rapport entre des créations d'entreprises d'une année sur le stock total d'entreprises de cette même année.

Créations d'entreprises de services en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Créations d'entreprises de services	dont Créations d'entreprises individuelles dans les services
CC Pays de la Serre	26	20
CC Champagne Picarde	48	34
CA Pays de Laon	90	66
CC Val de l'Oise	22	18
Aisne	1 244	920
Picardie	5 116	3 675

Part des services dans les créations d'entreprises et taux des créations d'entreprises des services en 2011

(Source : INSEE, CLAP)



Tendances

↘ Entre 2008 et 2012, le Pays de la Serre compte 92 emplois supplémentaires dans les services, soit une croissance de 18,5 %, période pourtant peu porteuse.

Les séries de l'ACOSS recensent les établissements employeurs du secteur privé et les effectifs salariés associés au 31/12. Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités économiques en 38 postes (NA 38) regroupent :
 HZ : Transports et entreposage,
 IZ : Hébergement et restauration,
 JA : Edition, audiovisuel et diffusion,
 JB : Télécommunications,
 JC : Activités informatiques et services d'information,
 KZ : Activités financières et d'assurance,
 LZ : Activités immobilières,
 MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
 MB : Recherche-développement scientifique,
 MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
 NZ : Activités de services administratifs et de soutien,
 OZ : Administration publique,
 PZ : Enseignement,
 QA : Activités pour la santé humaine,
 QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
 RZ : Arts, spectacles et activités récréatives,
 SZ : Autres activités de services,
 TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,
 UZ : Activités extra-territoriales.

Évolution de l'emploi dans les services dans le Pays de la Serre entre 2008 et 2010 (Source : ACOSS ; activités économiques en 732 postes reportées en 38 postes)

	2008	2009	2010	2011	2012
HZ	155	152	187	107	227
IZ	15	19	18	14	14
JA	8	9	8	8	8
JB	0	0	0	0	0
JC	0	0	1	2	1
KZ	22	20	22	22	21
LZ	6	5	7	9	4
MA	43	39	38	29	28
MB	5	5	5	4	34
MC	3	4	4	4	3
NZ	20	24	23	30	32
OZ	0	0	0	0	0
PZ	0	0	0	0	2
QA	85	84	80	84	83
QB	100	102	105	104	106
RZ	7	6	6	5	4
SZ	29	31	28	28	23
TZ	0	0	0	0	0
UZ	0	0	0	0	0
Ensemble	498	500	532	450	590



Les services en zone rurale participent à la vitalité des territoires ruraux

Tendances

↳ Les activités de logistique (transports et entreposage) ainsi que celles de recherche et développement progressent et spécifient le territoire, à l'instar des dernières, sur des facteurs de croissance qualitatifs.

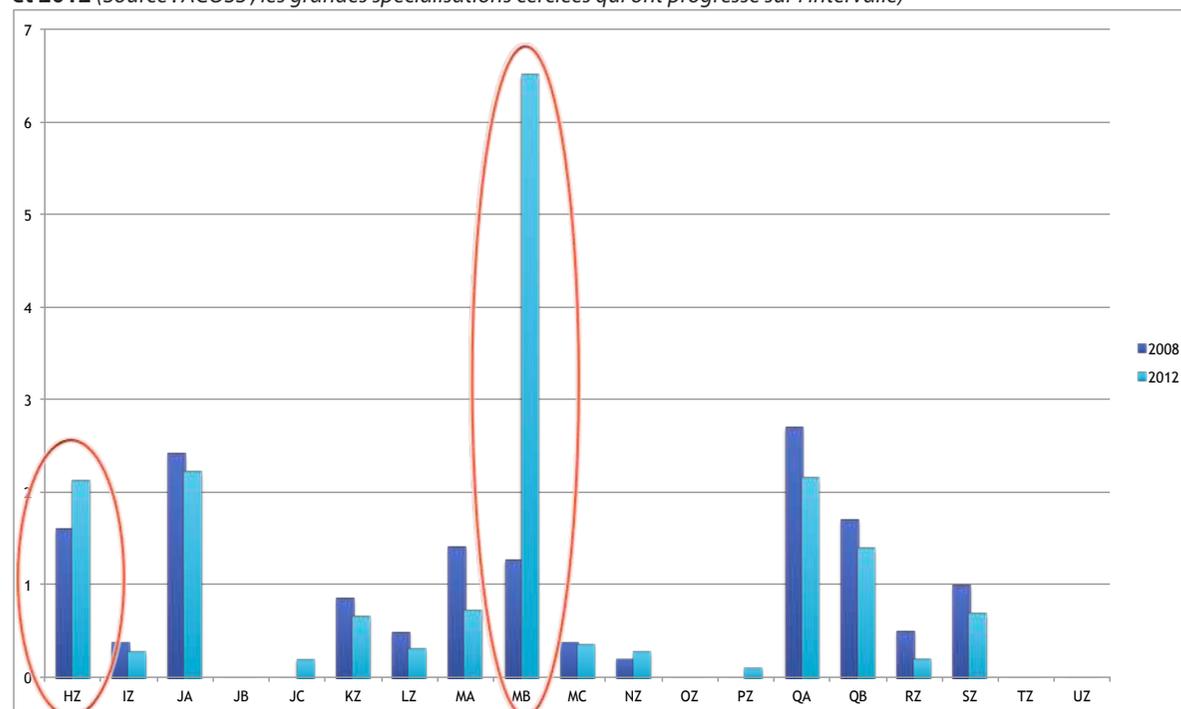
Les activités économiques en 38 postes (NA 38) regroupent :

HZ : Transports et entreposage,
 IZ : Hébergement et restauration,
 JA : Édition, audiovisuel et diffusion,
 JB : Télécommunications,
 JC : Activités informatiques et services d'information,
 KZ : Activités financières et d'assurance,
 LZ : Activités immobilières,
 MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
 MB : Recherche-développement scientifique,
 MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
 NZ : Activités de services administratifs et de soutien,
 OZ : Administration publique,
 PZ : Enseignement,
 QA : Activités pour la santé humaine,
 QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
 RZ : Arts, spectacles et activités récréatives,
 SZ : Autres activités de services,
 TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,
 UZ : Activités extra-territoriales.

Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région. Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.

L'indice de spécialisation issue des statistiques de l'ACOSS diffère de celui évalué à partir des séries de l'INSEE. Malgré cela, les évolutions demeurent similaires

Évolution de l'indice de spécialisation dans les services du Pays de la Serre par rapport à la Picardie entre 2008 et 2012 (Source : ACOSS ; les grandes spécialisations cerclées qui ont progressé sur l'intervalle)



La présence de services destinés aux populations contribue à la dynamisation des villes et bourgs dans les espaces ruraux, dans des relations de proximité privilégiées



Tendances

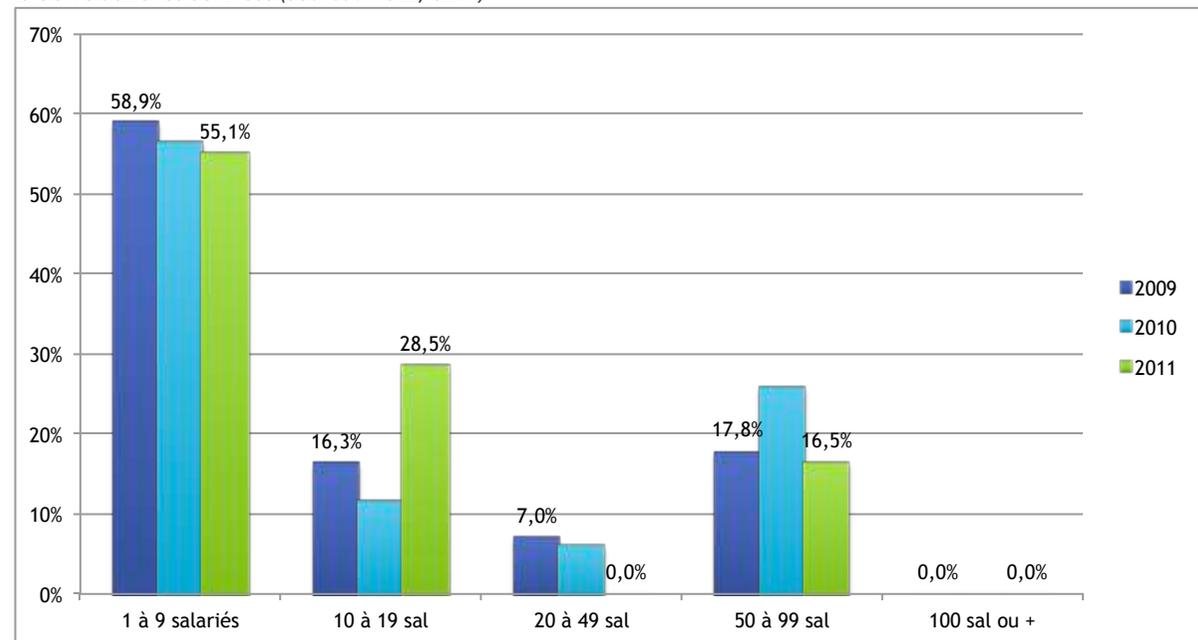
↘ Entre 2009 et 2011, le nombre d'établissements de services stagne, ce qui suggère des signes de volatilité en fonction de la trajectoire du cycle des affaires.

↘ Les emplois dans les établissements de 10 à 19 salariés progressent nettement sur la période 2009-2011.

Évolution des établissements de services selon leur taille entre 2009 et 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	sans salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
2009	178	75	4	1	1	259
2010	186	79	3	1	1	270
2011	183	68	6	0	1	258

Évolution de la répartition des salariés en fonction de la taille des établissements entre 2009 et 2011 en Pays de la Serre dans les services (Source : INSEE, CLAP)



Interdépendances

↳ Les services et les qualifications

- Les services nécessitent des niveaux de qualification diversifiés.
La localisation des établissements scolaires supérieurs à l'extérieur du territoire induit un départ des classes d'âges en situation d'être étudiant.

↳ Les services et l'attractivité du cadre de vie territorial

- Le niveau des services et leurs diversités sont des facteurs favorables à la captation et à la venue des populations sur le territoire.
En zone rurale, le vieillissement des personnes et les couples ayant des enfants imposent la présence de services de proximité de qualité et en nombre suffisant de façon à revitaliser les bourgs.

↳ Les services et l'aménagement urbanistique

Les programmes de renouvellement urbain sont l'occasion de mettre en avant la mixité fonctionnelle entre l'habitat et les services, entre proximité et besoin des habitants, à l'image de l'aménagement du centre de Marle qui vise à redimensionner les flux au profit du commerce et des services de proximité, ainsi que le cadre de vie des habitants.

↳ Les services et le numérique

- L'offre territoriale en matière de Très Haut débit améliore la compétitivité des entreprises et l'entrepreneuriat dans les services au travers d'une dématérialisation des lieux de travail.

↳ Les services et les besoins des salariés travaillant dans les parcs d'activités

- Les services connexes aux entreprises, mutualisés ou non, au sein des parcs d'activités (crèches, restauration, blanchisserie, etc.) valorisent l'attractivité de ces derniers tout en créant des emplois qualifiés ou non.

Le centre-ville de Marle après un réaménagement des espaces publics, favorisant l'attractivité des services et commerces (Source : EAU – Proscot, 2014)



Gouvernance

La Région Picardie

Politique d'accompagnement économique

Plan Régional d'Internationalisation des entreprises	Plan fixant les priorités d'actions, les objectifs et les moyens concourant à l'internationalisation en Picardie.
J'entreprends en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la Région en matière de création, de développement ou de transmission prend la forme d'un Contrat d'Appui et de Développement. • Groupe Picardie Investissement dans lequel la région est actionnaire. Ce groupe intervient dans le capital des entreprises et renforce leurs fonds propres. • La Région abonde des fonds de garantie régionaux permettant aux entreprises d'accéder aux emprunts bancaires. • La Région participe au fonds Picardie Active soutenant les structures d'insertion par l'économie sociale et solidaire.
Pass'Création	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé et adapté aux créateurs de manière à sécuriser leur projet.
Schéma Régional de développement Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce schéma fixe le cadre de l'action économique régionale et décline 5 enjeux stratégiques objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, - Affirmer la vocation industrielle, - Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, - Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois, - Établir un nouveau partenariat avec les entreprises.

Le Conseil Général de l'Aisne

Politique d'accompagnement économique

Aides aux créateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux à la création d'hôtels et pépinières d'entreprises Ces structures proposent des locaux inférieurs aux prix du marché et des services en commun. • Soutien à l'Association Aisne Initiative .Cette association octroie des prêts à taux 0 ou réduits. • Soutien l'Association pour le droit à l'initiative économique qui appuie les créateurs qui se voient refuser l'accès au circuit bancaire traditionnel. • Subventionne le Centre de parrainage et d'accompagnement continu des créateurs d'entreprise, le Réseau entreprendre Picardie.
L'Aisne, it's open for business	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les chambres consulaires pour inciter la création des entreprises et leur développement.

Gouvernance**La CC du Pays de la Serre**

Le réseau consulaire (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture)

Agence régionale de l'innovation Picardie**Politique d'accompagnement économique**

Les Ateliers et chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de la Serre porte un dispositif d'insertion professionnelle dans la cadre conventionné des Ateliers et chantiers d'Insertion. Deux plateformes d'insertion par l'activité économique accueillent entre 12 à 16 personnes en Contrat unique d'insertion pour 6 mois.
Syndicat mixte du Griffon	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de Serre et la CA du Pays de Laon sont les principaux promoteurs de l'opération d'aménagement de ce pôle.
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

Politique d'accompagnement économique

Guichet Unique	<ul style="list-style-type: none"> Dans un souci de simplification administrative, le guichet unique permet de remplir toutes les formalités administratives en un seul lieu et avec un seul interlocuteur.
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres ont des catalogues de produits destinés à favoriser la création, la transmission et le développement des entreprises.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres proposent des formations adaptées aux besoins des salariés, des managers, des dirigeants, les exploitants agricoles.

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Aider les entreprises et les créateurs à structurer leur projet et à transformer leurs idées en innovation
Priorités d'actions	<p>Soutien aux secteurs structurants de l'économie régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mécanique, matériaux, fibre, Agro-ressources, chimie verte, agro-matériaux



Gouvernance

Les pôles de compétitivité

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Pôle Industrie et Agro-ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Il vise à développer les technologie et produits substituant des matières premières d'origine pétrolière par des productions végétales agricole, forestières et algales.
Pôle I-Trans	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle référant en matière de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance des systèmes de transports durables.
Pôle Up-Text	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle consacré aux matériaux textiles avancés, aux technologies de la perception d'un produit par les sens et de la customisation de masse.

IndustriLAB

Politique de réseaux, de recherches et d'innovation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de rencontre entre des industriels, des écoles d'ingénieurs, des universités, des centres techniques, des lycées professionnels et des centres de formation.
Domaines d'activités stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie de produits innovants, • Haute performance industrielle, • Robotique du futur, • Nouvelles pratiques de l'industrie.

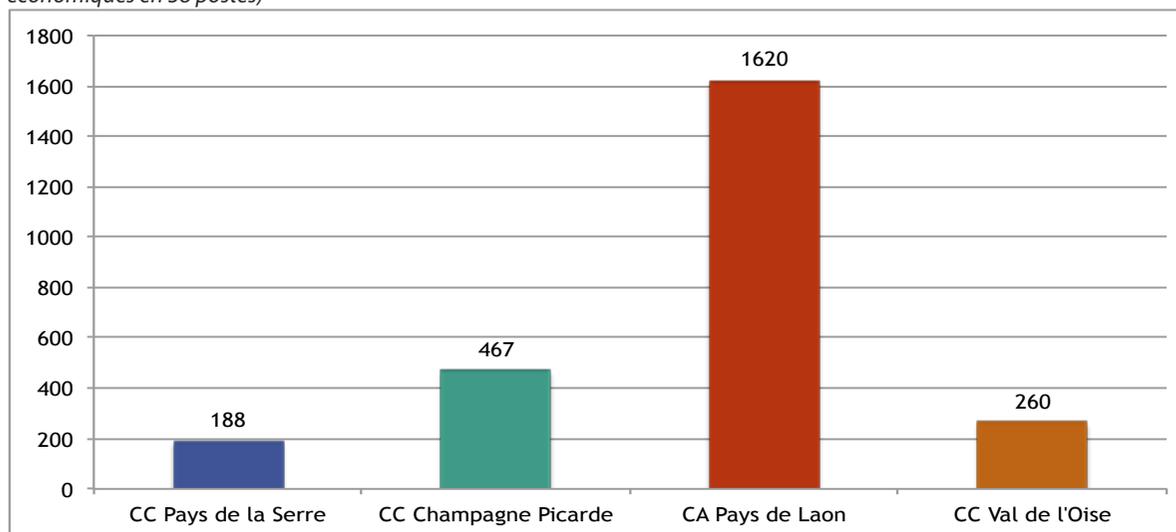
État des lieux

↳ La construction est un secteur relativement confidentiel : il pèse pour 4 % de l'emploi total (188 emplois) dans le Pays de la Serre.

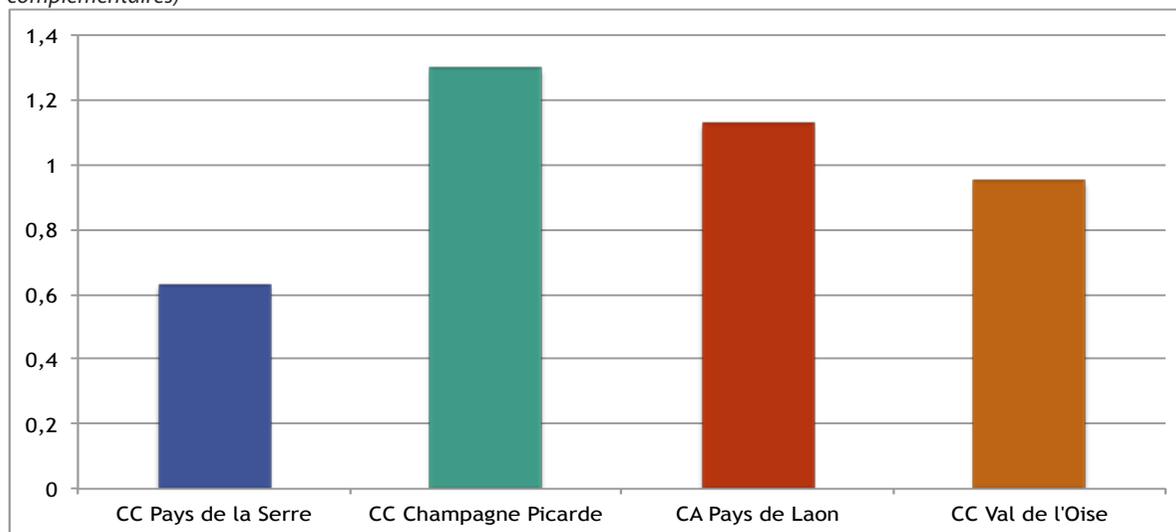
↳ Le secteur de la construction dans le Pays de la Serre est sous-représenté par rapport à l'échelle régionale : la proportion de l'emploi dans la construction y est deux fois plus faible que dans la région (indice de spécialisation de 0,5).

*Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région.
Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.*

Emplois dans la construction dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; activités économiques en 38 postes)



Indice de spécialisation industrielle du Pays de la Serre par rapport à la Picardie en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires)



État des lieux

↳ Les établissements de la construction appartiennent au monde de l'artisanat (88 établissements de moins de 10 salariés), et répondent à des besoins de proximité.

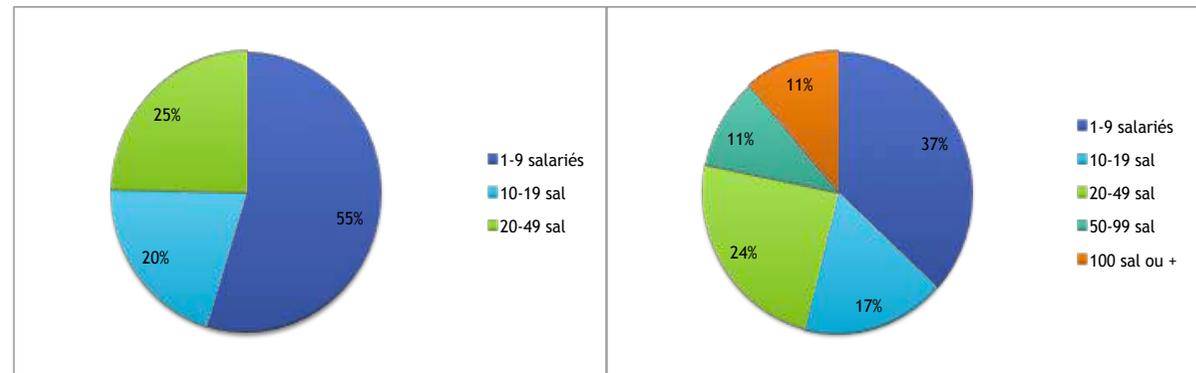
L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Établissements de la construction selon leur taille en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Pays de la Serre	58	30	2	1	0	91
CC Champagne Picarde	118	62	6	4	0	190
CA Pays de Laon	152	91	16	13	6	278
CC Val de l'Oise	61	37	1	2	0	101
Aisne	2 210	1 220	141	81	26	3 678
Picardie	7 580	4 393	479	296	83	12 831

↳ Les emplois de la construction se concentrent dans les établissements artisanaux de 1 à 9 salariés (55%), en proportion nettement plus forte qu'en Picardie (37%) où la distribution du salariat du BTP est plus diffuse entre les différentes tailles d'établissements.

Répartition des salariés en fonction de la taille des établissements en 2011 en Pays de la Serre (à gauche) et en Picardie (à droite) dans la construction (Source : INSEE, CLAP)



État des lieux

➤ En 2011, ce sont 13 entreprises supplémentaires qui sont créées dans le secteur de la construction, sous la forme d'entreprise individuelle, ce qui souligne le caractère artisanal de cette activité.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou services. Est à distinguer :

- L'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant,
- L'entreprises sociétaire (société anonyme ou société à responsabilité limitée).

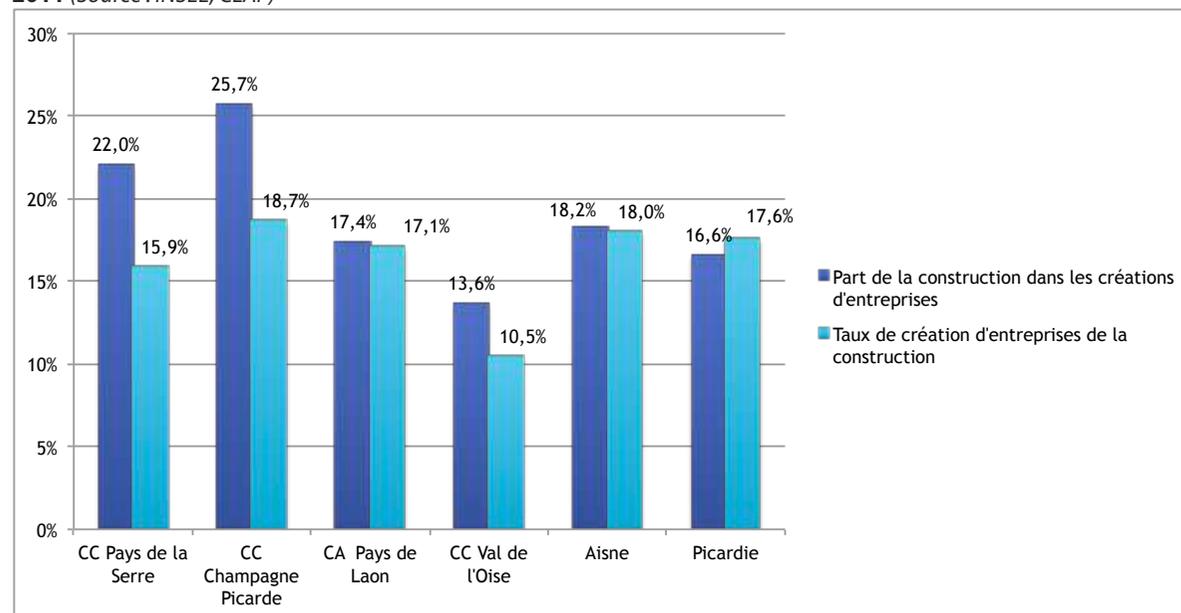
➤ 22 % des entreprises créées en 2011 appartiennent au secteur de la construction, dans un contexte de renouvellement modéré.

Le taux de créations d'entreprises est le rapport entre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises de cette même année.

Créations d'entreprises dans le secteur de la construction en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Créations d'entreprises de la construction	dont Créations d'entreprises individuelles dans la construction
CC Pays de la Serre	13	10
CC Champagne Picarde	28	19
CA Pays de Laon	38	31
CC Val de l'Oise	9	9
Aisne	526	407
Picardie	1 828	1 282

Part de la construction dans les créations d'entreprises et taux des créations d'entreprises du même secteur en 2011 (Source : INSEE, CLAP)



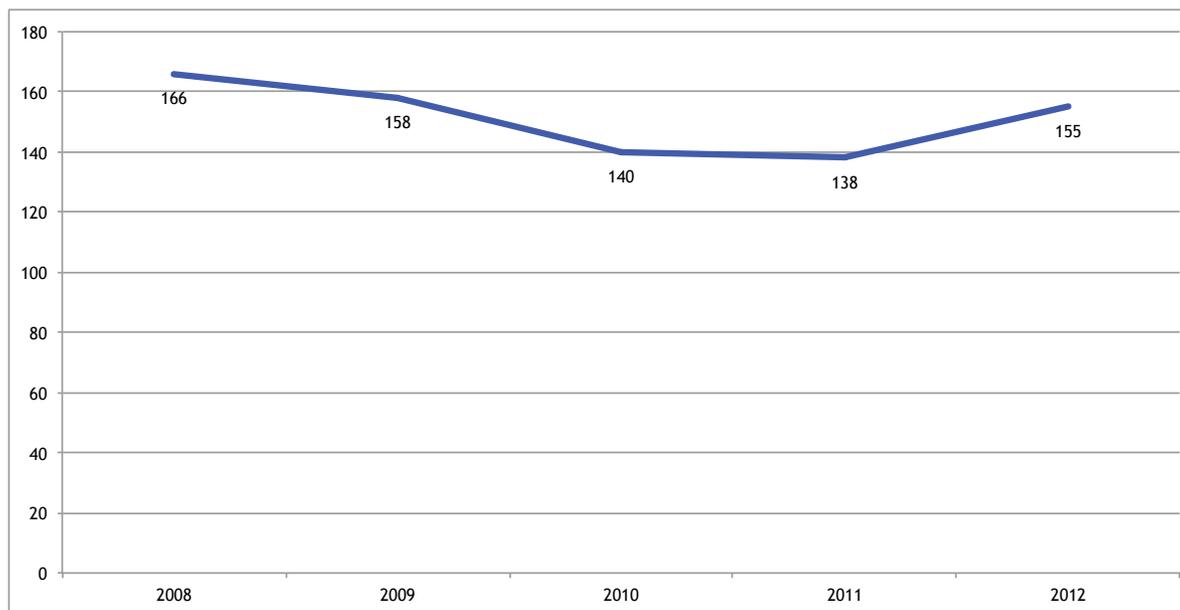
Tendances

↘ Entre 2011 et 2012, la construction progresse de 17 emplois après trois années consécutives de baisse (diminution entre 2008 et 2011 de 28 emplois).

Les séries de l'ACOSS recensent les établissements employeurs du secteur privé et les effectifs salariés associés au 31/12. Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

↘ Entre 2009 et 2011, le secteur de la construction enregistre une nette augmentation (18 établissements en plus), passant de 73 à 91 établissements.

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la construction dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : ACOSS ; activités économiques en 732 postes)



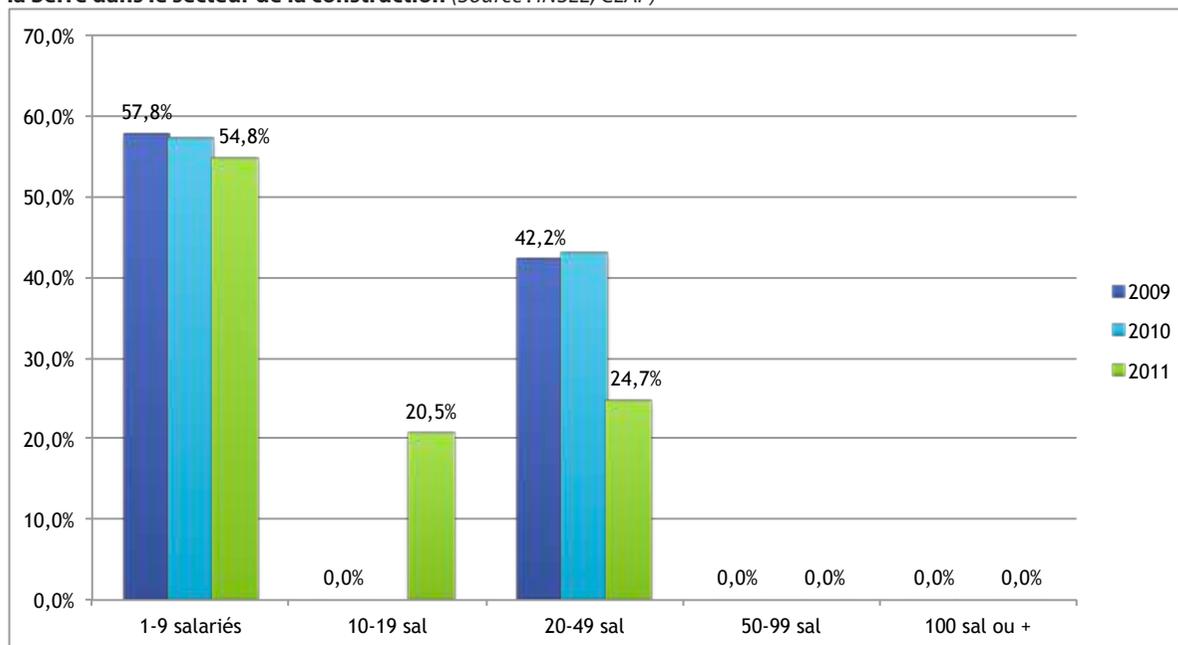
Évolution des établissements du secteur de la construction selon leur taille entre 2009 et 2011 au sein du Pays de la Serre (Source : INSEE, CLAP)

	sans salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
2009	38	33	0	2	0	73
2010	59	28	0	2	0	89
2011	58	30	2	1	0	91

Tendances

- ↳ La répartition du salariat de la construction entre les différentes tailles d'établissement évolue en faveur de ceux de 10 à 19 salariés et au détriment de ceux de 20 à 49 ce qui signale une certaine (re)structuration du secteur dans Pays de Serre, et ce dans un contexte de marché atone.

Évolution de la répartition des salariés en fonction de la taille des établissements entre 2009 et 2011 en Pays de la Serre dans le secteur de la construction (Source : INSEE, CLAP)



Interdépendances

↳ Le secteur de la construction et la conjoncture

- Ce secteur est particulièrement sensible aux aléas conjoncturels et le taux de survie des micro-entreprises ne dépasse pas 3-5 ans.
- Face à des ménages sous pression fiscale et des administrations publiques soumises à des restrictions budgétaires, la déprise de l'emploi dans la construction pourrait être plus violente que sur la dernière période si d'autres ressorts de croissance ne viennent pas prendre le relais, comme les éco-constructions par exemple.

↳ Le secteur de la construction et l'évolution de la population

- Des signaux faibles de reprise de flux migratoires peuvent venir expliquer le redressement de l'emploi salarié dans le secteur de la construction.
- Par ailleurs, le phénomène de rurbanisation qui pourrait se mettre à l'œuvre dans les prochaines années, soutiendrait le développement du secteur de la construction.

↳ Le secteur de la construction et le coût du renouvellement urbain

- La multiplication des normes, la hausse des coûts des matières premières, entre autre, rendent de plus en plus onéreuses le renouvellement urbain. Additionner cela à la contraction de la capacité des collectivités locales à financer de vastes projets, la constitution de « pool » porteur de projet devient essentiel dans la manière de répondre à l'enjeu de renouvellement urbain dans des zones qui perdent de la population.

↳ Le secteur de la construction et les projets d'équipements publics

- Le vieillissement de la population demande une réponse en termes d'établissements d'accueil dans les prochaines années, ce qui, constituerait un levier de croissance pour les entreprises locales. De même, si les dynamiques démographiques restent tendanciellement positifs, une demande pressante en équipements et services de proximité (service à la personne, transport, sport, maisons de services publics, ...) deviendrait un point d'ancrage pour le développement des entreprises de la construction.

Gouvernance**Exemple : la Région Picardie****Politique d'accompagnement économique**

J'entrepris en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la Région en matière de création, de développement ou de transmission prend la forme d'un Contrat d'Appui et de Développement. • Groupe Picardie Investissement dans lequel la région est actionnaire. Ce groupe intervient dans le capital des entreprises et renforce leurs fonds propres. • La Région abonde des fonds de garantie régionaux permettant aux entreprises d'accéder aux emprunts bancaires. • La Région participe au fonds Picardie Active soutenant les structures d'insertion par l'économie sociale et solidaire.
Pass Création	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé et adapté aux créateurs de manière à sécuriser leur projet.
Schéma Régional de développement Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce schéma fixe le cadre de l'action économique régionale et décline 5 enjeux stratégiques objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, - Affirmer la vocation industrielle, - Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, - Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois, - Etablir un nouveau partenariat avec les entreprises.

Le Conseil Général de l'Aisne**Politique d'accompagnement économique**

Aides aux créateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux à la création d'hôtels et pépinières d'entreprises Ces structures proposent des locaux inférieurs aux prix du marché et des services en commun. • Soutien à l'Association Aisne Initiative .Cette association octroie des prêts à taux 0 ou réduits. • Soutien l'Association pour le droit à l'initiative économique qui appuie les créateurs qui se voient refuser l'accès au circuit bancaire traditionnel. • Subventionne le Centre de parrainage et d'accompagnement continu des créateurs d'entreprise , le Réseau entreprendre Picardie.
L'Aisne, it's open for business	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les chambres consulaires pour inciter la création des entreprises et leur développement.



Gouvernance

La CC du Pays de la Serre

Le réseau consulaire (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture)

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Les Ateliers et chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de la Serre porte un dispositif d'insertion professionnelle dans la cadre conventionné des Ateliers et chantiers d'Insertion. Deux plateformes d'insertion par l'activité économique accueillent entre 12 à 16 personnes en Contrat unique d'insertion pour 6 mois.
Les Savoirs-Faire de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Opération dont le but est d'acculturer les personnes aux réalités de l'industrie et de l'artisanat par la visite d'entreprise.
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Guichet Unique	<ul style="list-style-type: none"> Dans un souci de simplification administrative, le guichet unique permet de remplir toutes les formalités administratives en un seul lieu et avec un seul interlocuteur.
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres ont des catalogues de produits destinés à favoriser la création, la transmission et le développement des entreprises.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres proposent des formations adaptées aux besoins des salariés, des managers, des dirigeants, les exploitants agricoles.
Zone d'activité intercommunale de la Prayette	<ul style="list-style-type: none"> Espace à vocation industrielle en proximité de la N 2 à Marle porté par la CC Pays de la Serre
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

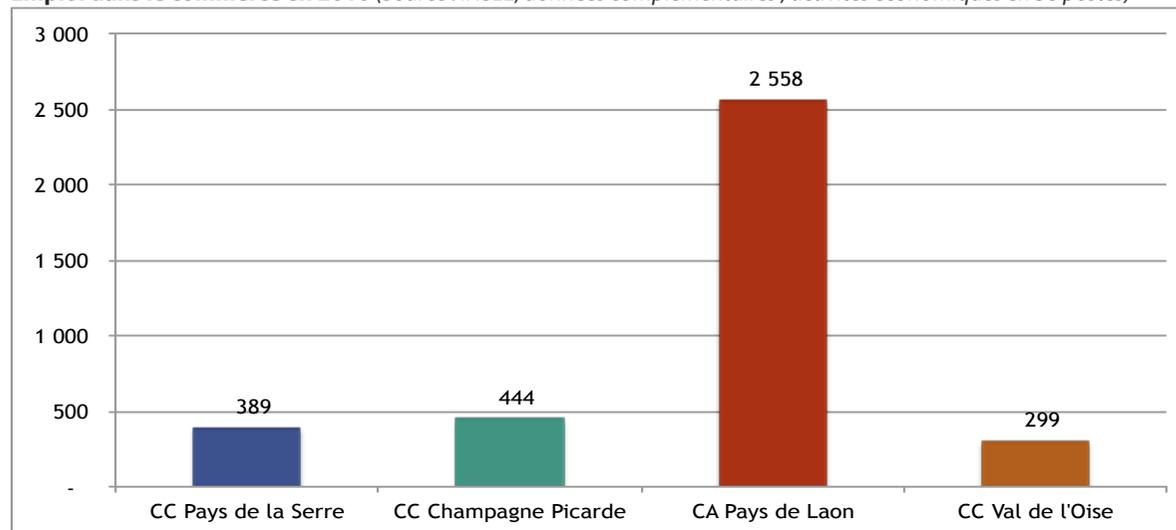
État des lieux

↳ Le secteur du commerce (389 emplois en 2010) pèse pour près de 9 % de l'emploi total dans le Pays de la Serre, qui compte tenu de sa ruralité, se structure autour de la proximité.

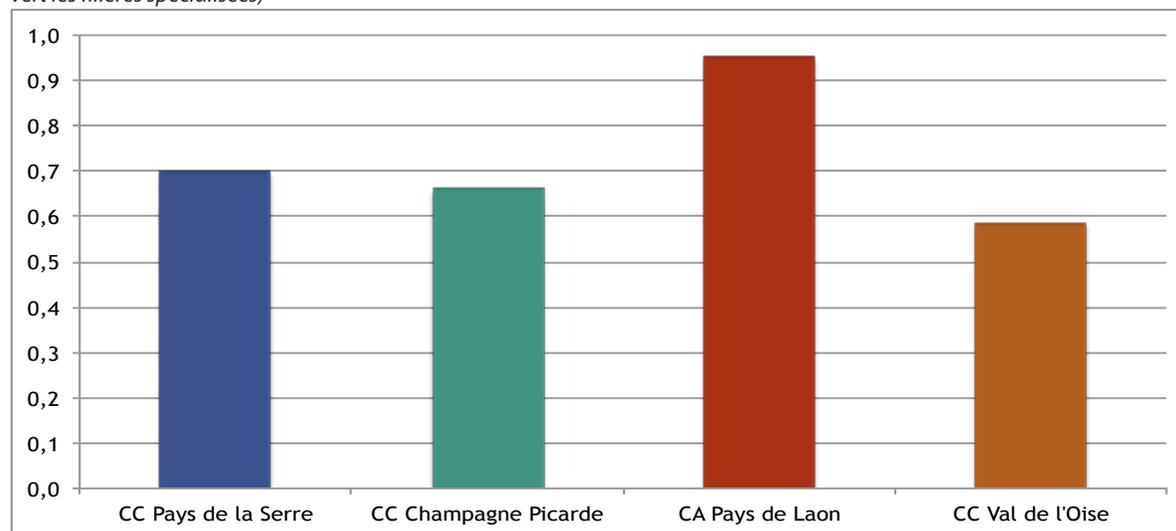
↳ Comparé au niveau régional, le commerce apparaît comme sous représenté, ce qui ne doit pas cacher le fait que l'offre commerciale du Pays de la Serre est d'envergure locale/de proximité ; le Pays est ainsi couvert par l'aire de chalandise de Laon pour toute autre forme de commerce.

*Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région.
Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.*

Emploi dans le commerce en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; activités économiques en 38 postes)



Indice de spécialisation du commerce par rapport à la Picardie en 2010 (Source : INSEE, données complémentaires ; en vert les filières spécialisées)



État des lieux

↳ Le Pays de la Serre compte peu d'établissements commerciaux, ce qui implique une évasion commerciale vers l'offre commerciale de Laon, plus diversifiées (formats et produits disponibles).

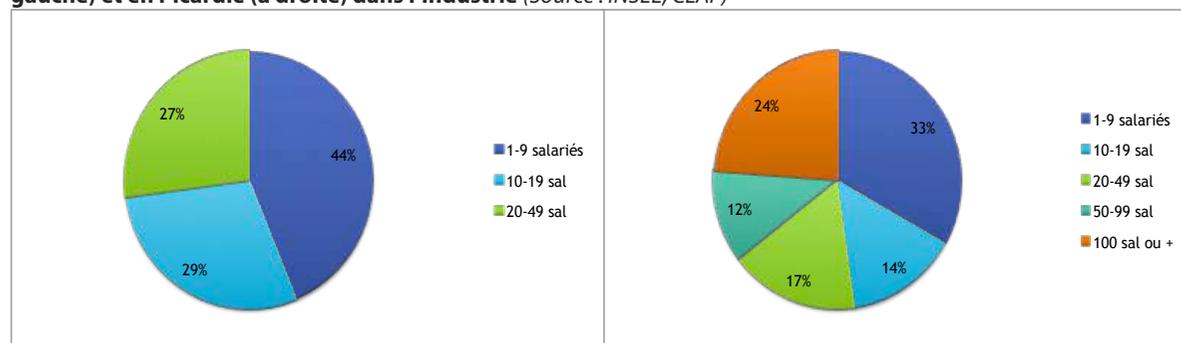
L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Établissements du commerce selon leur taille en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CC Pays de la Serre	74	26	5	2	0	107
CC Champagne Picarde	101	44	5	3	0	153
CA Pays de Laon	278	213	26	17	4	538
CC Val de l'Oise	107	30	4	3	0	144
Aisne	3 401	2 028	224	118	47	5 818
Picardie	12 527	7 411	860	424	221	21 443

↳ À l'exception du Carrefour Market de Marle (28 emplois), seul établissement de taille moyenne du Pays de la Serre, un tissu commercial constitué de petits établissements, avec une forte proportion de commerces de moins de 10 salariés, alors qu'en Picardie, les établissements du secteur sont plus diversifiés, notamment avec des hypermarchés (plus de 100 salariés) et des supermarchés (de 20 à 99 salariés).

Répartition des salariés du commerce en fonction de la taille des établissements en 2011 en Pays de la Serre (à gauche) et en Picardie (à droite) dans l'industrie (Source : INSEE, CLAP)



État des lieux

↘ Le Pays de la Serre enregistre peu de création d'entreprises dans le commerce, en correspondance avec son caractère rural.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou services. Est à distinguer :

- *L'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant,*
- *L'entreprises sociétaire (société anonyme ou société à responsabilité limitée).*

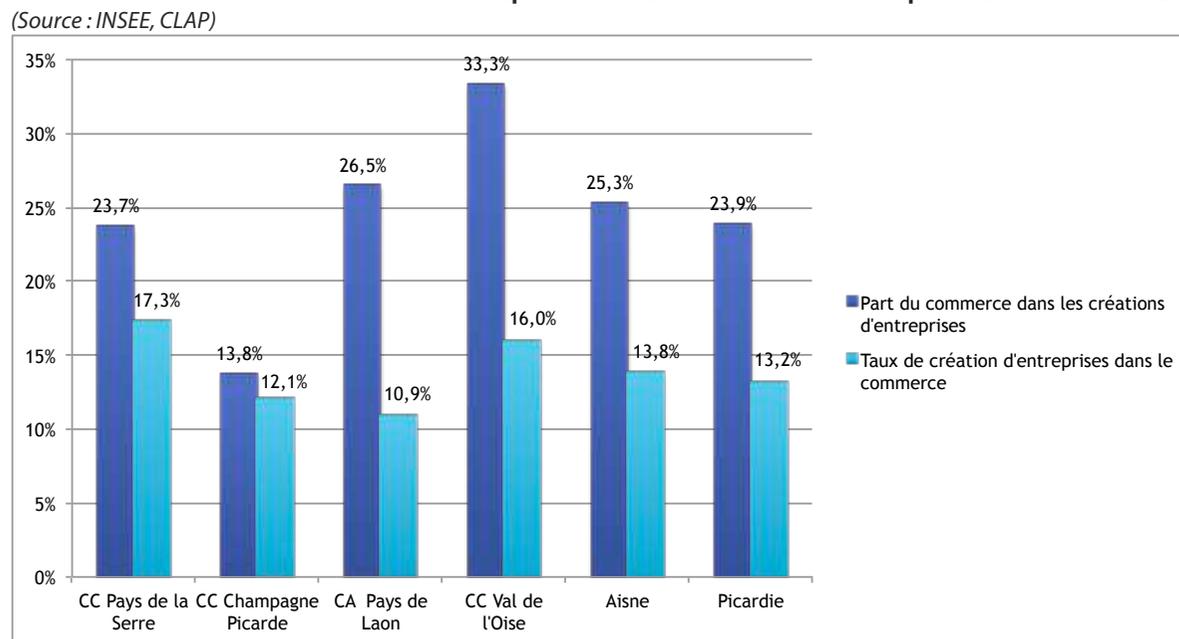
↘ Avec 17,3 % de taux de création d'entreprises dans le commerce, le Pays de la Serre marque sa spécificité à la faveur d'un tissu qui se renouvelle sensiblement.

Le taux de créations d'entreprises est le rapport entre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises de cette même année.

Créations d'entreprises du commerce en 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	Créations d'entreprises dans le commerce	dont Créations d'entreprises individuelles dans le commerce
CC Pays de la Serre	14	13
CC Champagne Picarde	15	14
CA Pays de Laon	58	37
CC Val de l'Oise	22	16
Aisne	731	545
Picardie	2 636	1 950

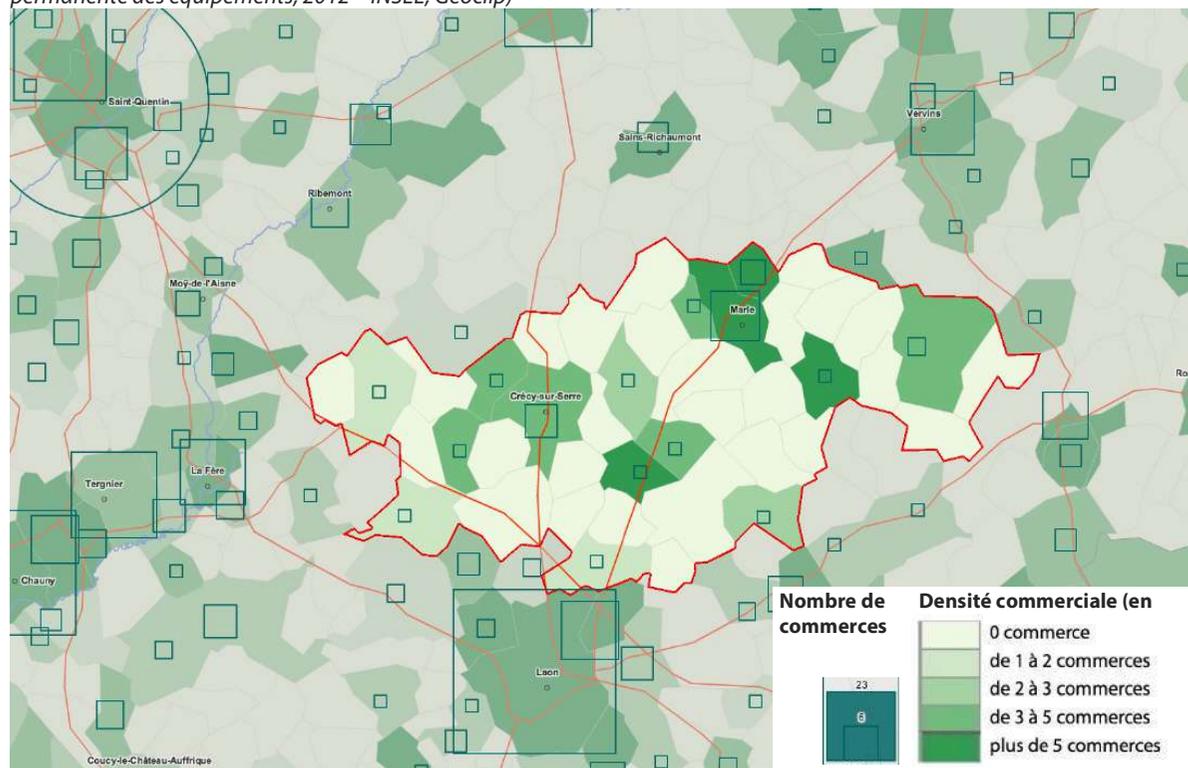
Part du commerce dans les créations d'entreprises et taux des créations d'entreprises industrielles en 2011 (Source : INSEE, CLAP)



État des lieux

↳ Les habitants du Pays de la Serre ont accès à une offre commerciale locale composée des pôles de Marle (Carrefour Market, marché, ...) et de Crécy-sur-Serre (Carrefour contact, tissu de petits commerces), auxquels viennent s'ajouter les pôles plus importants de Saint-Quentin, Laon, Vervins, ou Tergnier.

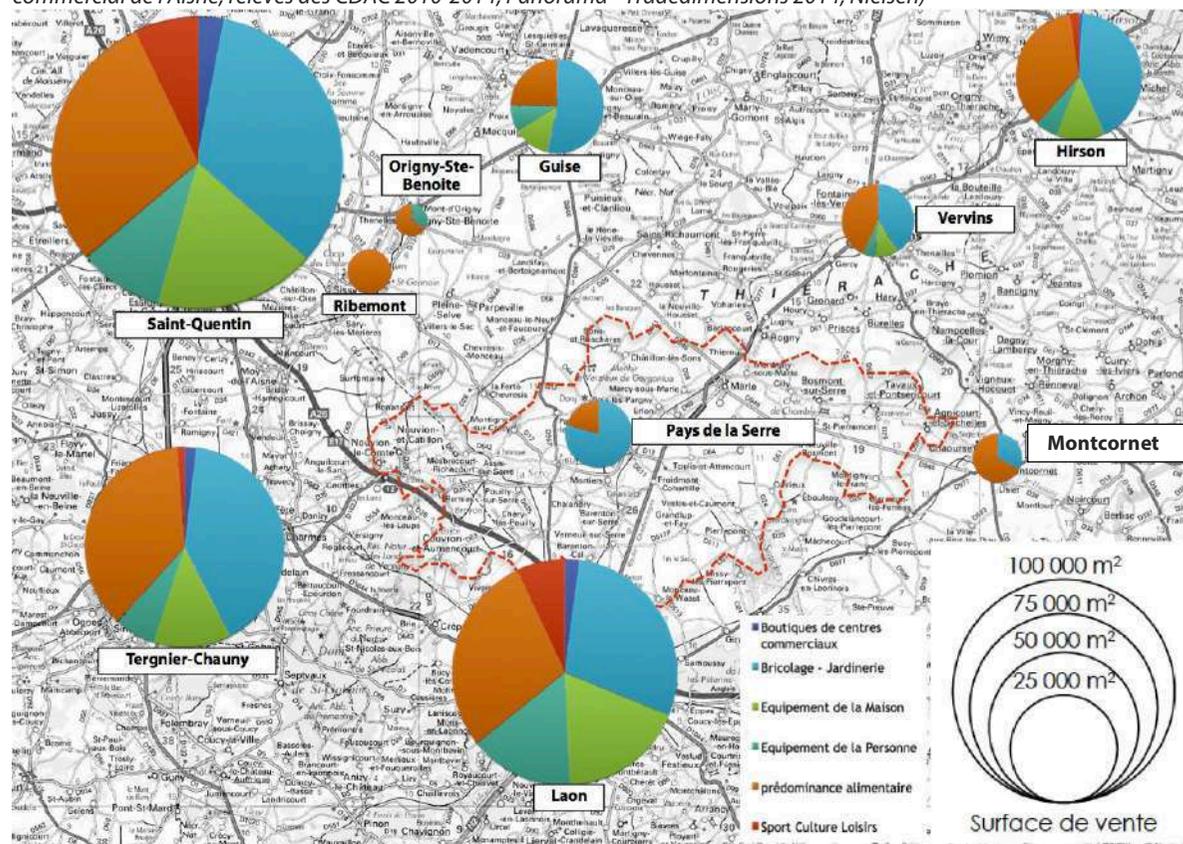
Nombre de commerces et densité pour 1000 habitants dans les communes du Pays de la Serre (Source : Base permanente des équipements, 2012 – INSEE; Geoclip)



État des lieux

➤ L'offre commerciale dans le Pays de la Serre est exclusivement développée sur de l'alimentaire et du bricolage/jardinerie, spécificité que l'on retrouve dans les autres communes pôles de territoires ruraux, offre complétée par celles, plus importantes et plus diversifiées, des agglomérations de Saint-Quentin, de Laon et de Tergnier-Chauny.

L'environnement commercial du Pays de la Serre à l'échelle départementale, avec les drives (Sources : inventaire commercial de l'Aisne, relevés des CDAC 2010-2014, Panorama – Tradedimensions 2014, Nielsen)



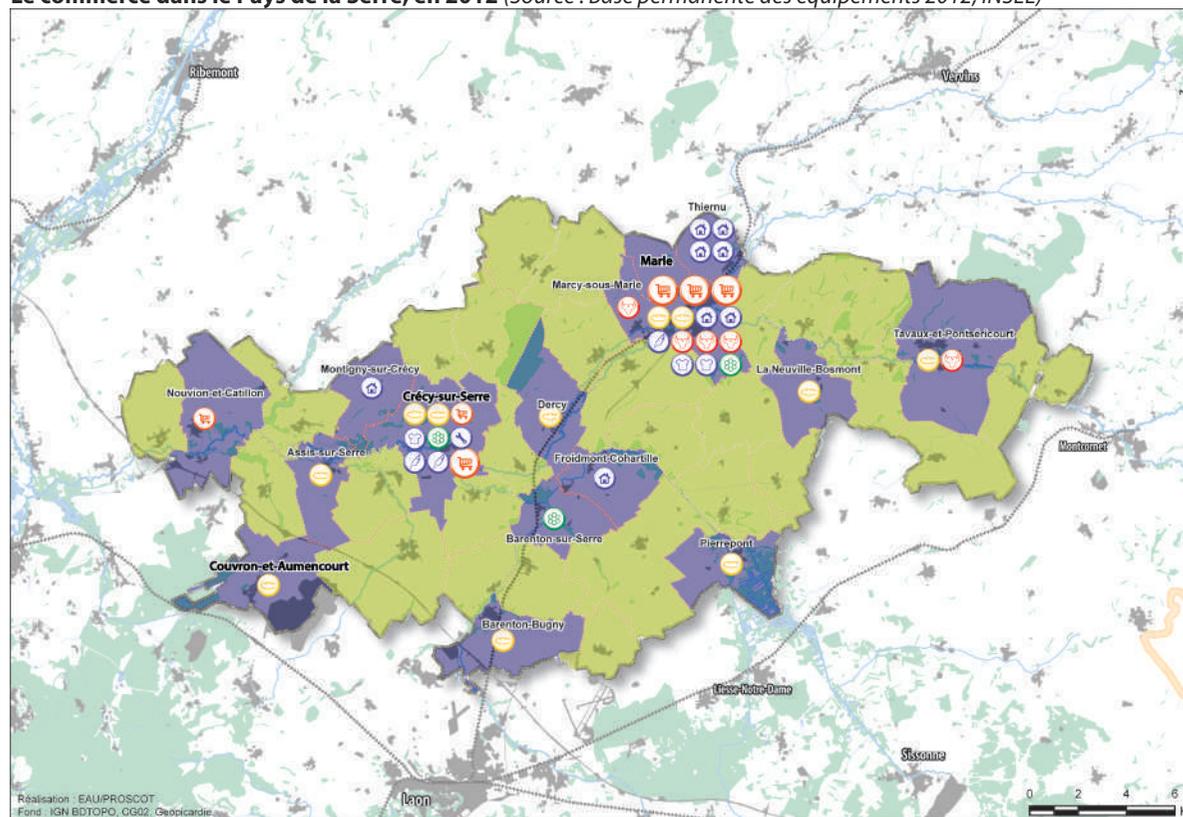
État des lieux

➤ Dans le Pays de la Serre, les 16 291 m² de surface de vente totale se concentrent dans les communes de Marle et de Crécy-sur-Serre, avec 58,5 % de la totalité des commerces.

Les grandes surfaces du Pays de la Serre

Commune	Enseigne	Domaine	Surface de vente m ²	Emplois
Barenton-sur-Serre	Decoflor	Jardinerie	3 000	5
Crécy-sur-Serre	Carrefour Contact	Supermarché	544	10
Marle	Carrefour Market	Supermarché	1 415	22
Marle	Aldi	Supermarché	764	10
Marle	Le Mutant	Supermarché	648	6
Marle	Moussy Tout Faire	Bricolage	6 640	nc
Marle	France Rural	Bricolage - Alimentation animale	300	nc

Le commerce dans le Pays de la Serre, en 2012 (Source : Base permanente des équipements 2012, INSEE)



Les types de commerces présents

-  Boulangerie - Pâtisserie
-  Bricolage - Quicailleterie
-  Fleuriste
-  Commune avec commerce(s)
-  Boucherie - Charcuterie
-  Presse - Librairie
-  Commune sans commerce
-  Épicerie - supérette
-  Supermarché
-  Équipement de la maison

Tendances

- ↳ Dans le secteur du commerce, l'emploi salarié connaît une érosion entre 2008-2012 à l'issue d'une période économique délicate.

Les séries de l'ACOSS recensent les établissements employeurs du secteur privé et les effectifs salariés associés au 31/12.

Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Évolution de l'emploi dans le commerce dans le Pays de la Serre en 2010 (Source : ACOSS ; activités économiques en 732 postes)

	2008	2009	2010	2011	2012
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	18	15	16	18	12
Commerce de gros	119	128	106	103	100
Commerce de détail	113	108	97	102	105
Ensemble	250	251	219	223	217

Exemple de commerce de détail sur le territoire : grande surface et petit commerce de proximité (Sources : EAU – Proscot, 2014)



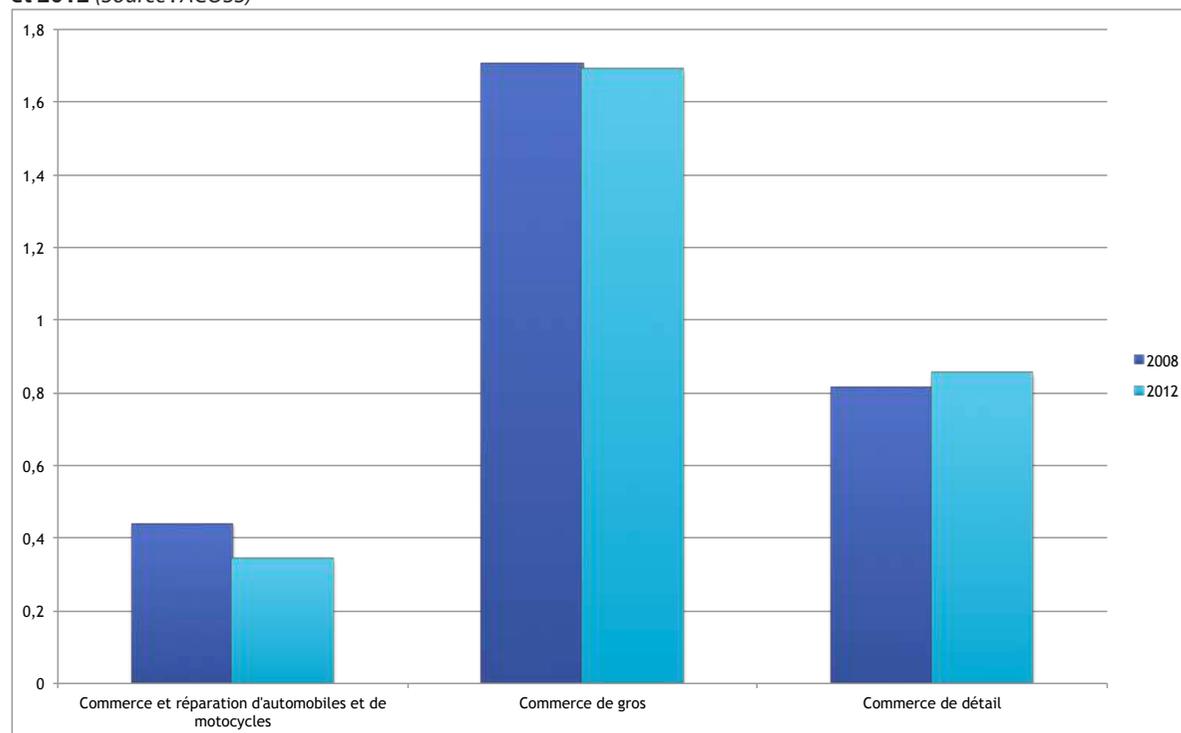
Tendances

↘ Entre 2008 et 2012, le commerce de détail renforce son poids dans le secteur du commerce, mais reste sous-représenté par rapport au niveau régional, et le commerce de gros, en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire, est très présent dans le Pays de la Serre.

Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans le territoire qu'en région. Il y a spécialisation lorsque l'indice est supérieur ou égal à 1.

L'indice de spécialisation issue des statistiques de l'ACOSS diffère de celui évalué à partir des séries de l'INSEE. Malgré cela, les évolutions demeurent similaires

Évolution de l'indice de spécialisation dans le commerce du Pays de la Serre par rapport à la Picardie entre 2008 et 2012 (Source : ACOSS)



Entreprise de commerce de gros à destination du monde agricole ; basée à Marle

Tendances

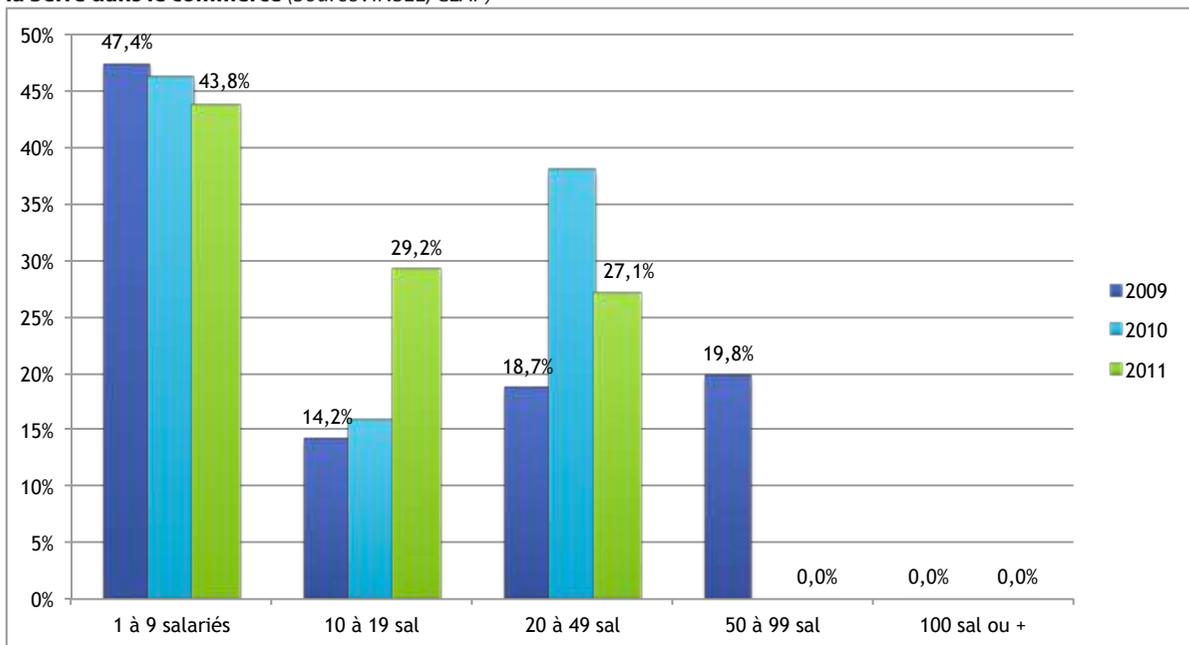
↘ Entre 2009 et 2011, il y a 17 établissements supplémentaires, ce qui traduit un certain dynamisme du secteur.

↘ La forte progression des emplois dans les établissements de 10 à 19 salariés est caractérisée par un redimensionnement de l'appareil commercial en lien avec les problématiques de proximité des habitants du territoire.

Évolution des établissements commerciaux selon leur taille entre 2009 et 2011 (Source : INSEE, CLAP)

	sans salariés	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
2009	47	37	3	2	1	90
2010	67	30	3	3	0	103
2011	74	26	5	2	0	107

Évolution de la répartition des salariés en fonction de la taille des établissements entre 2009 et 2011 en Pays de la Serre dans le commerce (Source : INSEE, CLAP)



Interdépendances

↳ Le commerce de proximité et le cadre de vie

- La présence de commerces de proximité permettant aux résidents de subvenir à leurs besoins de consommation courante donne une plus-value au territoire. Elle permet, en outre, à la ruralité de se vivre socialement puisqu'ils font office de lieux de communication et de rencontre. Ainsi, l'existence de commerces de proximité renforce l'attractivité du cadre de vie du Pays de la Serre.

↳ Le commerce et les polarités

- Près de 35 % des communes du territoire du SCoT possèdent au moins un commerce. Crécy-sur-Serre et Marle ressortent comme les principales polarités du territoire, de même qu'il existe un certain maillage commercial sur le territoire.

↳ Le commerce et son accessibilité

- Que cela soit pour les personnes à mobilité réduite, pour les personnes âgées, pour les familles, etc., les facilités de liaisons entre les lieux de vie et les établissements commerciaux conditionnent la pérennité de l'appareil commercial local.

↳ Le commerce et le numérique

- L'offre territoriale en matière de Très Haut Débit améliore la compétitivité des entreprises et l'entrepreneuriat. Dans un univers connecté, la ruralité peut bénéficier des atouts suggérés par le numérique en dilatant sa zone de chalandise.

↳ Le commerce et les réseaux d'entreprises

- Les réseaux d'entrepreneurs du commerce peuvent aider le secteur à se maintenir. Des stratégies de communication et/ou commerciales mutualisées constituent des actions donnant de l'élan économique et social à un quartier, un bourg ou une ville.

Gouvernance

Exemple : la Région Picardie

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
J'entreprends en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la Région en matière de création, de développement ou de transmission prend la forme d'un Contrat d'Appui et de Développement. • Groupe Picardie Investissement dans lequel la région est actionnaire. Ce groupe intervient dans le capital des entreprises et renforce leurs fonds propres. • La Région abonde des fonds de garantie régionaux permettant aux entreprises d'accéder aux emprunts bancaires. • La Région participe au fonds Picardie Active soutenant les structures d'insertion par l'économie sociale et solidaire.
Pass Création	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé et adapté aux créateurs de manière à sécuriser leur projet.
Schéma Régional de développement Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce schéma fixe le cadre de l'action économique régionale et décline 5 enjeux stratégiques objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, - Affirmer la vocation industrielle, - Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, - Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois, - Établir un nouveau partenariat avec les entreprises.

Le Conseil Général de l'Aisne

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Aides aux créateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux à la création d'hôtels et pépinières d'entreprises Ces structures proposent des locaux inférieurs aux prix du marché et des services en commun. • Soutien à l'Association Aisne Initiative .Cette association octroie des prêts à taux 0 ou réduits. • Soutien l'Association pour le droit à l'initiative économique qui appuie les créateurs qui se voient refuser l'accès au circuit bancaire traditionnel. • Subventionne le Centre de parrainage et d'accompagnement continu des créateurs d'entreprise , le Réseau entreprendre Picardie.
L'Aisne, it's open for business	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les chambres consulaires pour inciter la création des entreprises et leur développement.



Gouvernance

La CC du Pays de la Serre

Le réseau consulaire (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture)

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Les Ateliers et chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de la Serre porte un dispositif d'insertion professionnelle dans la cadre conventionné des Ateliers et chantiers d'Insertion. Deux plateformes d'insertion par l'activité économique accueillent entre 12 à 16 personnes en Contrat unique d'insertion pour 6 mois.
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Guichet Unique	<ul style="list-style-type: none"> Dans un souci de simplification administrative, le guichet unique permet de remplir toutes les formalités administratives en un seul lieu et avec un seul interlocuteur.
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres ont des catalogue de produits destinés à favoriser la création, la transmission et le développement des entreprises.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Les Chambres proposent des formations adaptées aux besoins des salariés, des managers, des dirigeants, les exploitants agricoles.

État des lieux

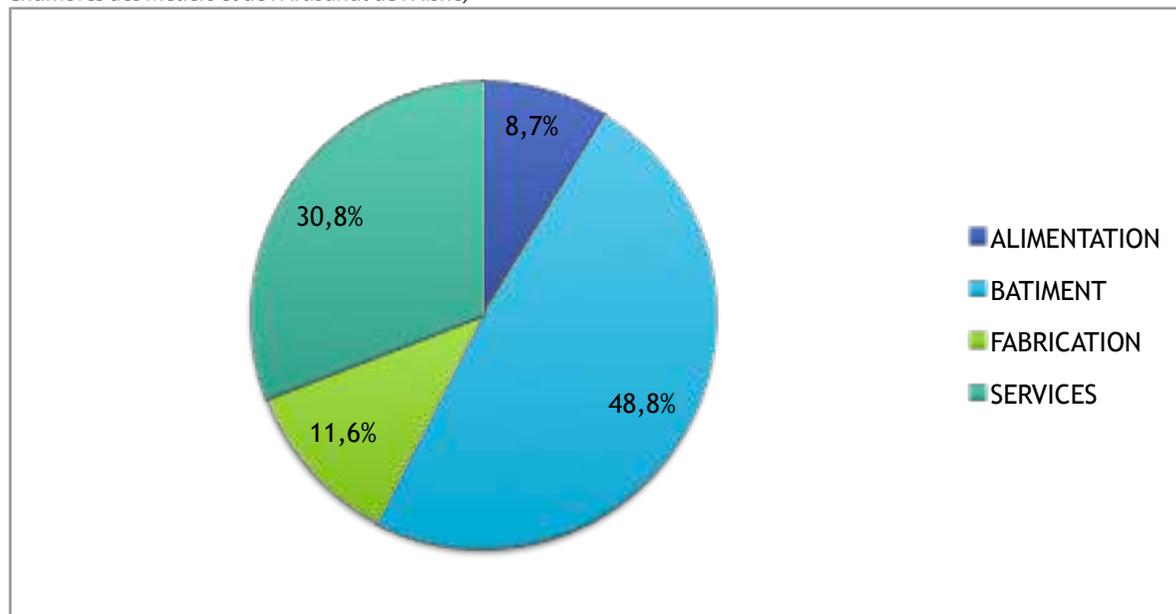
↳ Le Pays de la Serre compte, en 2013, 132 artisans, hors statut de l'auto-entrepreneur.

↳ Le secteur du bâtiment concentre près de la moitié du nombre des artisans .

Nombre d'artisans en 2013 au sein du Pays de la Serre (Source : Chambres des Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, AE : auto-entrepreneur)

ACTIVITE	Nombre d'artisans hors AE	dont AE inscrits au registre des métiers
alimentation	14	1
bâtiment	63	21
fabrication	16	4
services	39	14
Ensemble	132	40

Répartition des artisans selon les grands secteurs d'activités en 2013, auto-entrepreneurs compris (Source : Chambres des Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne)



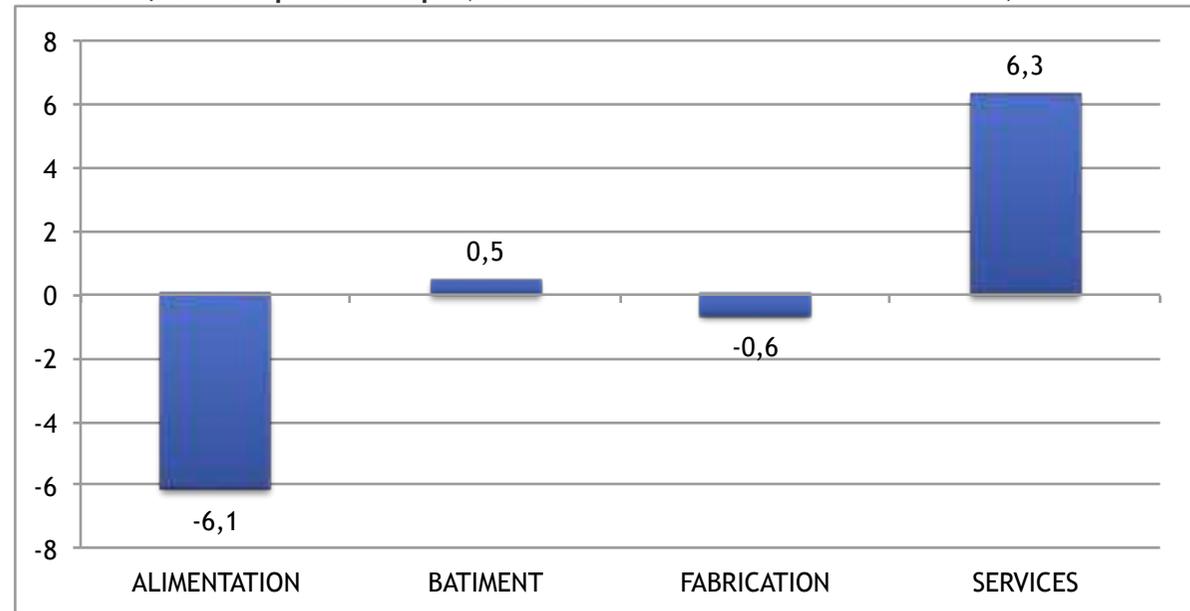
Tendances

- Entre 2008 et 2013, une augmentation de 17 artisans supplémentaires, pour laquelle les auto-entrepreneurs contribuent nettement.
- Le secteur des services renforce son poids dans l'artisanat.

Évolution du nombre d'artisans entre 2008 et 2013 au sein du Pays de la Serre (Source : Chambres des Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, AE : auto-entrepreneur ; RM : Registre des Métiers)

ACTIVITE	Nombre artisans hors AE	dont AE inscrits au RM	Ensemble
alimentation	-9	1	-8
bâtiment	-12	21	9
fabrication	-3	4	1
services	1	14	15
Ensemble	-23	40	17

Différentiel en points de pourcentage de la répartition des artisans selon les grands secteurs d'activités entre 2008 et 2013, auto-entrepreneurs compris (Source : Chambres des Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne)



Interdépendances

↳ L'artisanat, les savoir-faire et l'apprentissage

- L'artisanat est l'un des secteurs qui magnifient les savoir-faire des territoires. Leur pérennisation nécessite de répondre aux soucis de la reconnaissance des qualifications des artisans. L'encouragement de l'apprentissage participe également au renforcement des savoir-faire spécifiques qui peuvent exister sur le territoire.

↳ L'artisanat et la reprise d'entreprise

- Le vieillissement des responsables d'entreprises artisanales induit un besoin de renouvellement des vocations. Le cadre de vie du territoire est ainsi interrogé au travers du maintien d'une activité économique de proximité dans les zones rurales.

↳ Les services artisanaux et l'aménagement urbain

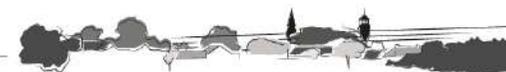
- Les programmes de renouvellement urbain sont l'occasion de mettre en avant la mixité fonctionnelle entre habitat et services, entre proximité et besoin des habitants. A l'image de l'aménagement du centre de Marle visant à redimensionner les flux au profit de services (alimentation et services) de proximité.

↳ L'artisanat et le numérique

- Le Très Haut débit est un instrument au service de vocations entrepreneuriales, notamment dans les services, mais il est aussi un instrument générateur d'activités et d'informations stratégiques.

↳ L'artisanat et les parcs d'activités

- Les politiques d'aménagement opérationnel des parcs d'activités et artisanaux sont à penser en fonction de leur vocation, du parcours résidentiels des entreprises artisanales et de l'équilibre territorial par un travail sur la rationalisation de l'irrigation économique.



Gouvernance

la Région Picardie

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Plan Régional d'Internationalisation des entreprises	Plan fixant les priorités d'actions, les objectifs et les moyens concourant à l'internationalisation en Picardie.
J'entreprends en Picardie	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la Région en matière de création, de développement ou de transmission prend la forme d'un Contrat d'Appui et de Développement. • Groupe Picardie Investissement dans lequel la région est actionnaire. Ce groupe intervient dans le capital des entreprises et renforce leurs fonds propres. • La Région abonde des fonds de garantie régionaux permettant aux entreprises d'accéder aux emprunts bancaires. • La Région participe au fonds Picardie Active soutenant les structures d'insertion par l'économie sociale et solidaire.
Pass'Création	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé et adapté aux créateurs de manière à sécuriser leur projet.
Schéma Régional de développement Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce schéma fixe le cadre de l'action économique régionale et décline 5 enjeux stratégiques objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agriculture, - Affirmer la vocation industrielle, - Renforcer l'attractivité par et pour les territoires, - Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois, - Établir un nouveau partenariat avec les entreprises.

Le Conseil Général de l'Aisne

<i>Politique d'accompagnement économique</i>	
Aides aux créateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux à la création d'hôtels et pépinières d'entreprises Ces structures proposent des locaux inférieurs aux prix du marché et des services en commun. • Soutien à l'Association Aisne Initiative .Cette association octroie des prêts à taux 0 ou réduits. • Soutien l'Association pour le droit à l'initiative économique qui appuie les créateurs qui se voient refuser l'accès au circuit bancaire traditionnel. • Subventionne le Centre de parrainage et d'accompagnement continu des créateurs d'entreprise , le Réseau entreprendre Picardie.
L'Aisne, it's open for business	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les chambres consulaires pour inciter la création des entreprises et leur développement.

Gouvernance**La CC du Pays de la Serre***Politique d'accompagnement économique*

Les Ateliers et chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de la Serre porte un dispositif d'insertion professionnelle dans le cadre conventionné des Ateliers et chantiers d'Insertion. Deux plateformes d'insertion par l'activité économique accueillent entre 12 à 16 personnes en Contrat unique d'insertion pour 6 mois.
Syndicat mixte du Griffon	<ul style="list-style-type: none"> La CC du Pays de Serre et la CA du Pays de Laon sont les principaux promoteurs de l'opération d'aménagement de ce pôle.
Maison des Entreprises de Thiérache	<ul style="list-style-type: none"> Association qui conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat*Politique d'accompagnement économique*

Produits	<ul style="list-style-type: none"> La Chambre a des catalogue de produits destinés à favoriser la création, la transmission et le développement des entreprises.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> La Chambre propose des formations adaptées aux besoins des salariés, des dirigeants et des jeunes.



État des lieux

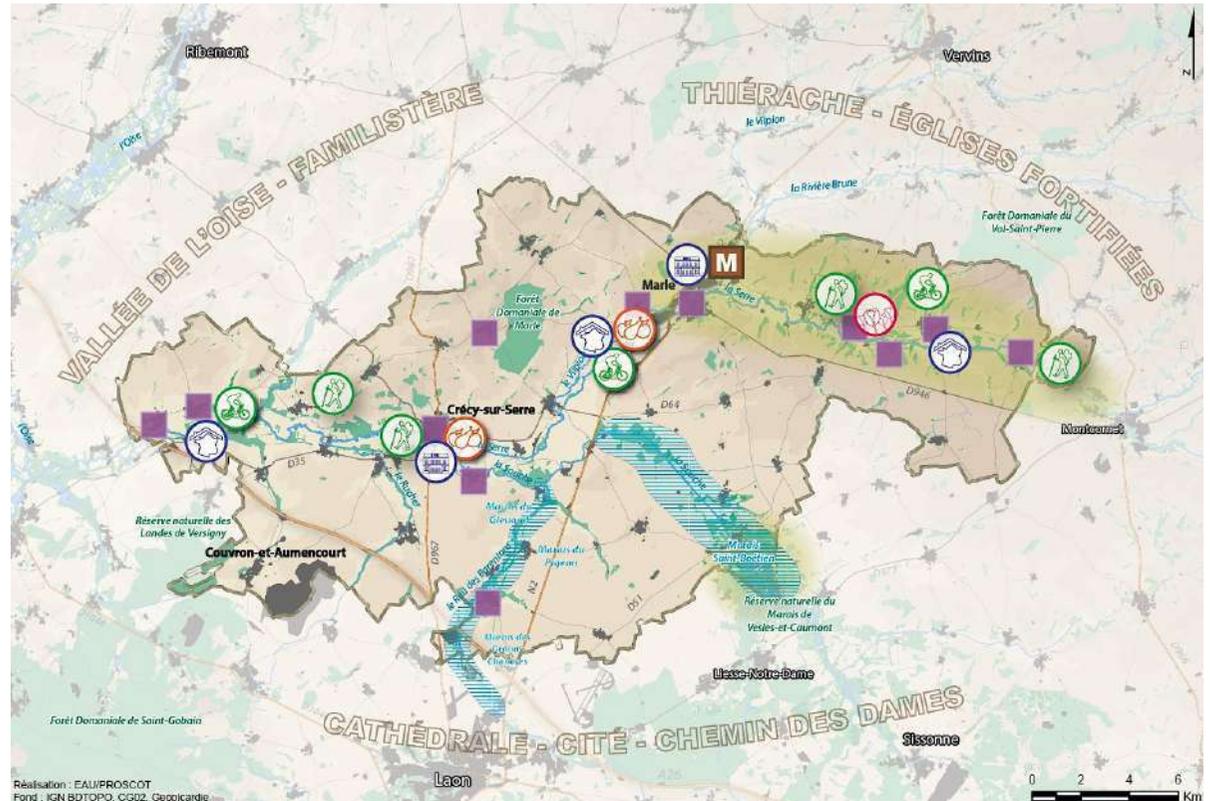
- L'offre touristique présente sur le territoire est principalement portée par :
 - des sites et paysages tels que la vallée de la Serre, les marais de la Souche (réserve naturelle) ou la vallée du ru du Barentin ;
 - des sites emblématiques tels que les Jardins de Bosmont-sur-Serre ou encore les villes de Crécy-sur-Serre (Tour de Crécy) et de Marle (cité fortifiée), ainsi que par le Musée des Temps barbares.
- La découverte du territoire favorisée par des boucles locales de promenade et des circuits de vélo tout-terrain bien présents autour de l'axe de la vallée de la Serre.
- Le Pays de la Serre s'insère dans un environnement touristique marqué à la fois par le tourisme de mémoire dans ses franges Sud et à la fois par un tourisme rural et patrimonial (églises fortifiées de Thiérache, familistère) au Nord. Les deux premiers sites touristiques axonais y sont localisés.

Top 10 des lieux de visite les plus fréquentés en 2012 dans l'Aisne (Source : CDT Aisne)

1	Familistère Godin (Guise)	53 501
2	Caverne du Dragon* (Chemin des Dames)	38 154
3	Musée Dptal de la Résistance (Tergnier)	23 558
4	Arsenal (Soissons)	17 412
5	Château-fort (Coucy-le-Château)	14 526
6	Musée Jean de La Fontaine (Château-Thierry)	14 009
7	Musée Saint-Léger (Soissons)	13 335
8	Château-fort* (Guise)	13 159
9	Site abbatial* (Saint-Michel)	12 516
10	Ateliers de l'Abeille* (Chavignon)	10 132

*Période de fermeture en hiver pour tout ou partie des publics

Patrimoines et équipements touristiques du Pays de la Serre (Sources : Comité départemental du tourisme de l'Aisne, Conseil Général de l'Aisne)



Réalisation : EALIPROSCOT
Fond : IGN BDTOPO, CG02, Geoparcidre

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- Circuits randonnée et vélo
- Hôtel
- Gîtes

PATRIMOINES CULTURELS ET HISTORIQUES

- Musée des Temps Barbares
- Monument historique
- Jardins de Bosmont-sur-Serre
- Vente directe produits fermiers (fruits et légumes)

PATRIMOINES NATURELS ET PAYSAGERS

- Milieux humides et aquatiques
- Milieux forestiers
- Paysages remarquables régionaux

1. Musée des temps barbares (Source : www.museedestempsbarbares.fr)

2. Marais de la Souche

3. Remparts de Marle

4. Jardins de Bosmont-sur-Serre (Source : CRT Picardie)

5. Tour de Crécy-sur-Serre



1



4



2



3



5



État des lieux

- ↘ L'offre d'hébergement est constituée de 2 hôtels : un à Marle (6 chambres en 2012) et un à Crécy-sur-Serre (6 chambres en 2012) (Source : INSEE, 2012); ainsi que de 4 gîtes ruraux : Nouvion-et-Catillon, Tavaux-et-Pontséricourt, Voyenne, Erlon et Marcy-sous-Marle.
- ↘ Le territoire bénéficie de la proximité de pôles touristiques tels que Laon ou Saint-Quentin qui disposent un niveau supérieur d'équipements touristiques.
- ↘ La durée moyenne de séjour évaluée pour le département de l'Aisne est supérieure (3,6 jours) à celle de l'Oise (2 jours), de la Somme (3,3 jours) et de la moyenne de la région Picardie (3,3 jours) (source : CDT 02, Bilan touristique 2012).

Équipements touristiques : agence de voyages, hôtel homologué, camping homologué, information touristique

Calcul du taux d'équipements : $1000 \times \text{nombre d'équipements} / \text{population}$

Niveau d'équipement touristique des cantons (Source : INSEE, RGP 2010, BPE 2010)



Tendances

↳ Depuis 2008, les emplois liés au tourisme présents dans le Pays de la Serre sont en augmentation. Cette tendance s'inscrit dans une tendance générale constatée à l'échelle du département et du Pays Laonnais-Soissonais qui est le territoire de l'Aisne dans lequel la progression des emplois entre 2003 et 2009 a été la plus forte.

Interdépendances

↳ Tourisme et paysages

- Les attraits touristiques du Pays de la Serre s'appuient en grande partie sur la découverte de son territoire, de ses paysages et sites ruraux.

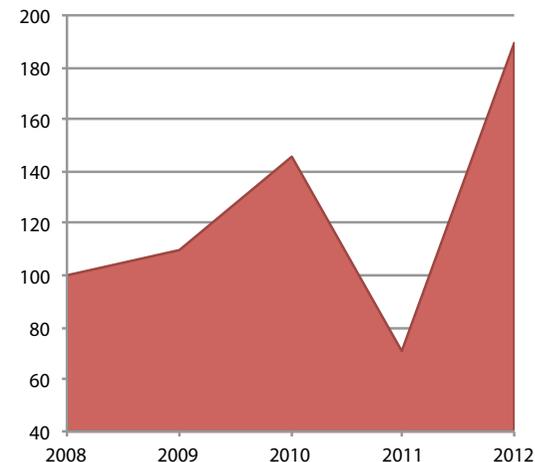
↳ Tourisme et attractivité territoriale

- Les points d'attraction touristique mais également l'animation locale participent à la diffusion d'une image du territoire. Celle-ci permet de consolider une identité territoriale et contribue à son attractivité tant d'un point de vu touristique que résidentielle ou économique.

Evolution des emplois salariés touristiques par territoire entre 2003 et 2009 (Source : Agence de développement et de réservation touristique de l'Aisne ; octobre 2013)



Evolution des emplois touristiques sur le Pays de la Serre entre 2008 et 2012 (Source : INSEE 2010)



Gouvernance

↳ **Le Schéma départemental de développement touristique 2002-2007**

Le positionnement touristique du département de l’Aisne est double :

- 1°) L’Aisne comme destination verte de proximité, mystérieuse et de court séjour valorisant ses terroirs pour des clientèles urbaines, dans un rayon de 2 à 3 heures
- 2°) L’Aisne comme arrière pays de l’Île de France s’appuyant sur des sites à forte notoriété (Paris-Disney,...) avec pour objectif de faire de l’Aisne la « base d’hébergement » dans un environnement de qualité à des prix compétitifs, pour des clientèles nord-européennes.

Le territoire départemental est organisé autour de « destinations touristiques » visant à améliorer la lisibilité de l’offre : le pays de la Serre est associé au « Grand Laonnois ». Il fait partie d’un « pôle touristique » dit « secondaire » couvrant un territoire compris entre les communes de Marle – Vervins – La Nigaudière (commune de Plomion) – Parfondieval – Montcornet et porté par la « route des églises fortifiées de la vallée de la Brune et de la Serre ».

Depuis 2005, le département mène des campagnes de communication offensive misant sur l’ouverture du territoire à l’accueil du monde entier (« l’Aisne it’s open ») ; puis sur la proximité d’un espace préservé vis-à-vis de la région parisienne (« la ruralité, une idée capitale. Paris on est là ! »).

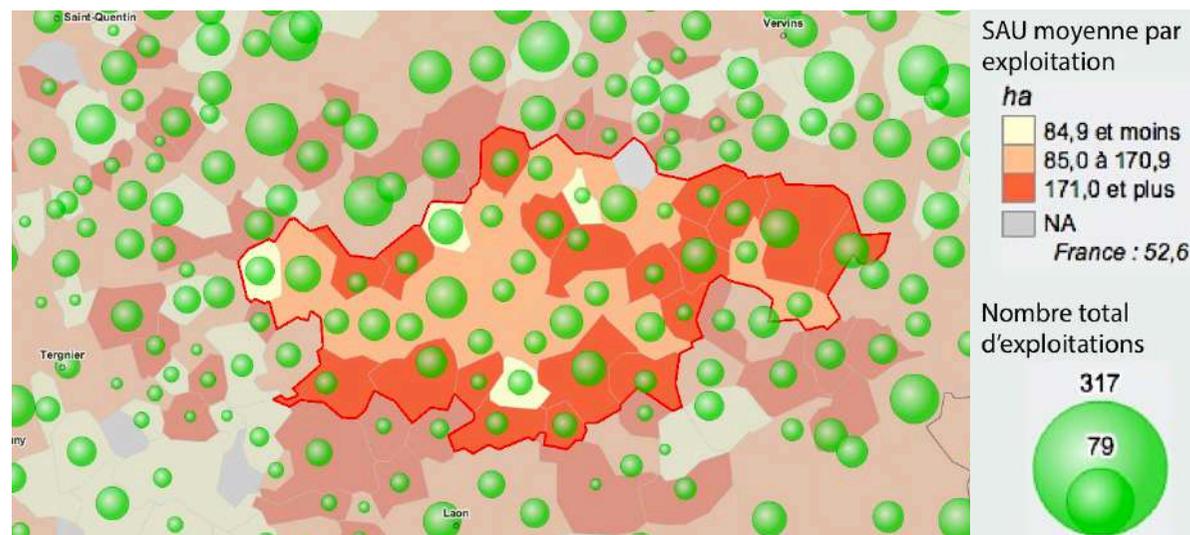
En 2012, le département de l’Aisne enregistre une hausse de fréquentation notamment dans les hôtels et les campings.



État des lieux

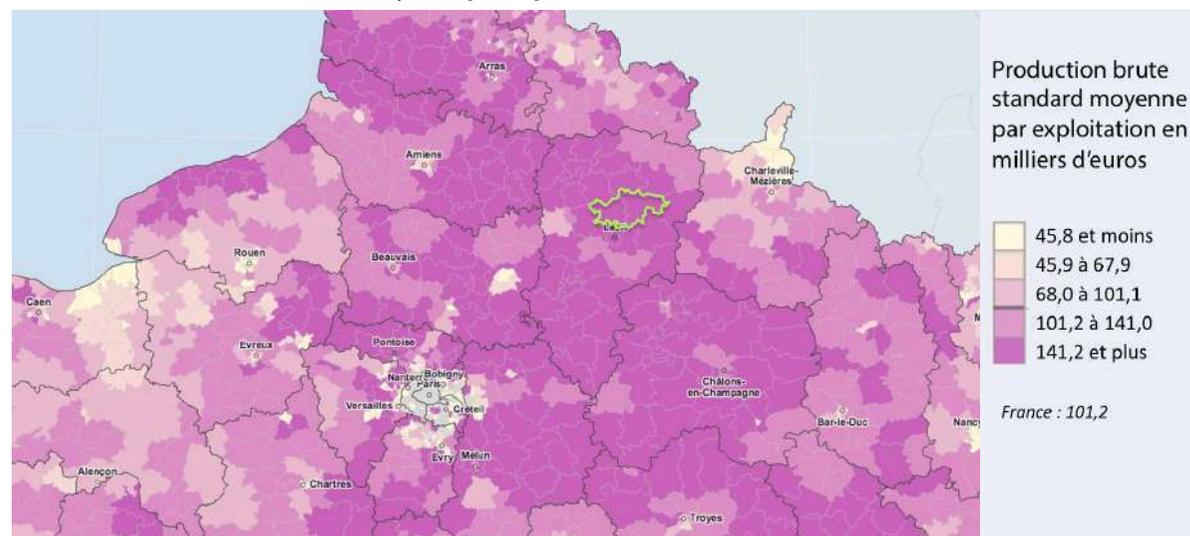
- En 2010, le territoire compte 244 exploitations agricoles.
- Une surface agricole utilisée totale de 37 680 hectares soit 155,4 hectares en moyenne par exploitation (52,6 ha en France; 95,77 ha en Picardie et 97,5 ha dans l’Aisne).

Nombre d’exploitations agricoles et surface agricole utile par exploitation en 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot)



- Une activité productive : une production brute standard (PBS) moyenne de 227,9 milliers d’euros par exploitation (101,2 milliers à l’échelle nationale ; 168 pour la Picardie et 187,3 pour l’Aisne).

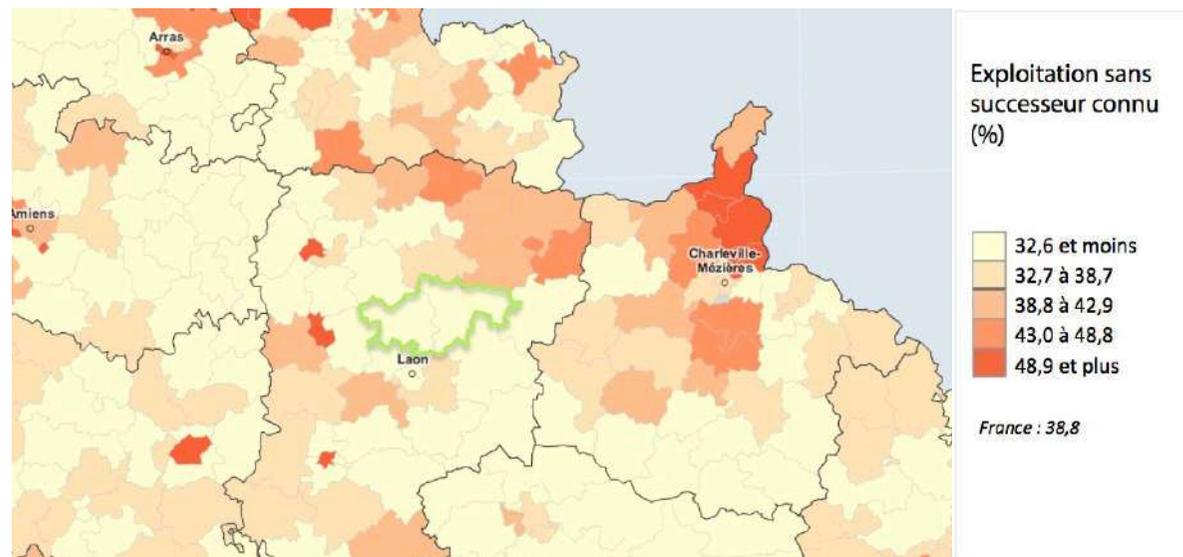
Production brute standard (PBS) moyenne par exploitation en 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot)



État des lieux

- ↳ Des exploitations agricoles pérennes : 25% des exploitations sont sans successeur connu dans le Pays de la Serre contre 30,6% dans le département de l'Aisne, 31,8% dans la région Picardie et 38,8% à l'échelle nationale.

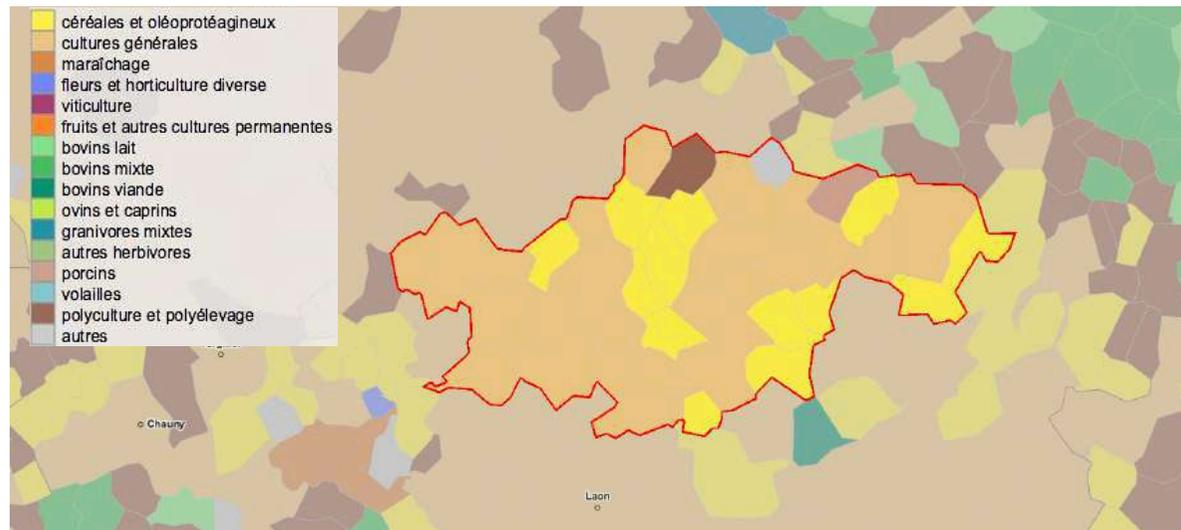
Part des exploitations sans successeur connu en 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot)



État des lieux

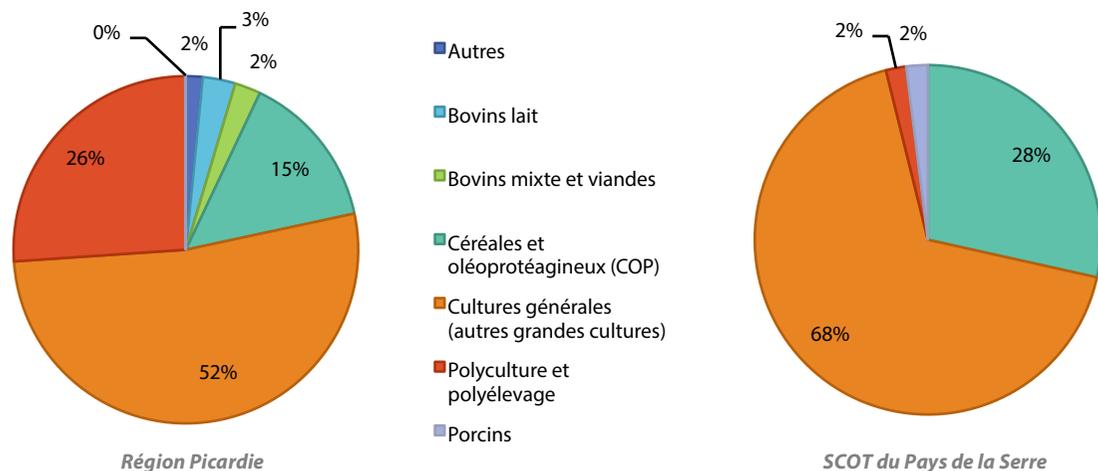
↳ La majorité des exploitations agricoles du territoire suivent une orientation de « cultures générales ».

Orientation technico-économique des exploitations (Source : RGA 2010)



↳ Une agriculture plus spécialisée qu'à l'échelle régionale en faveur des grandes cultures (maïs, betterave,...) et des céréales (blé, orge,...) et protéagineux.

Répartition de la surface agricole utilisée par orientation technico-économique (Source : RGA 2010)



État des lieux

↳ Le territoire du SCOT se caractérise par une forte occupation de la SAU (surface agricole utilisée) des exploitations par des terres labourables (98%).

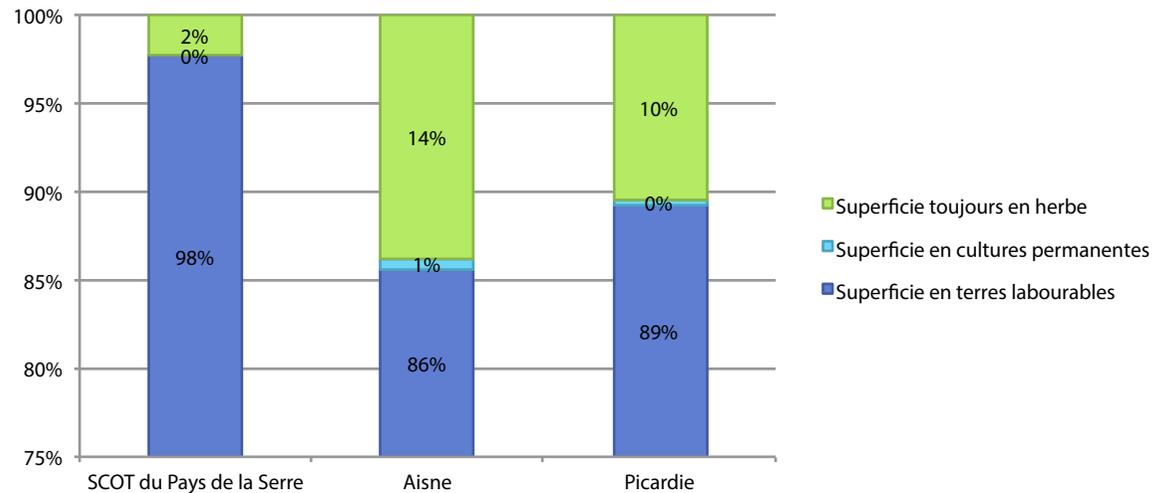
Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie en cultures permanentes : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, cultures de miscanthus, jonc, mûrier, osier, arbre truffier, à laquelle s'ajoute la superficie en arbres de Noël.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

↳ L'observation de l'occupation des terres cultivées laisse apparaître une large part dédiée à la culture du blé, orge, colza, maïs, légumes-fleurs (endive), protéagineux ainsi que des espaces repérés au sein de la catégorie « autre culture industrielle » (betterave).

Utilisation de la surface agricole utilisée (Source : Recensement agricole 2010)



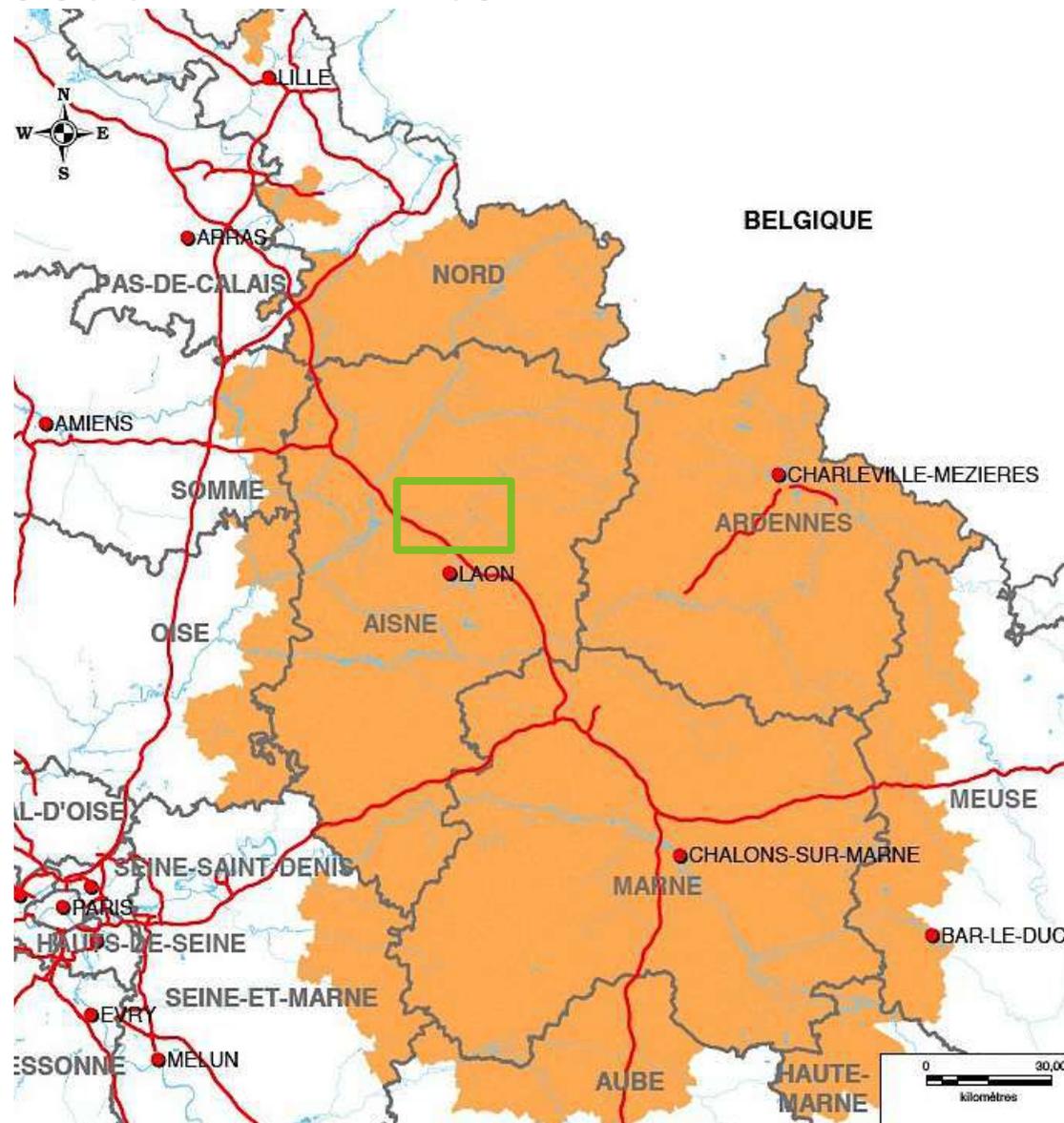
Couverture agricole (Source : Registre Parcellaire Graphique 2012)



État des lieux

- ↳ Le territoire bénéficie d'une indication géographique protégée (IGP) « Volailles de Champagne » couvrant l'ensemble des communes du territoire (aucun producteur n'est toutefois à recenser sur le territoire).

Aire géographique de l'IGP Volailles de la Champagne (Source : INAO, 2010)

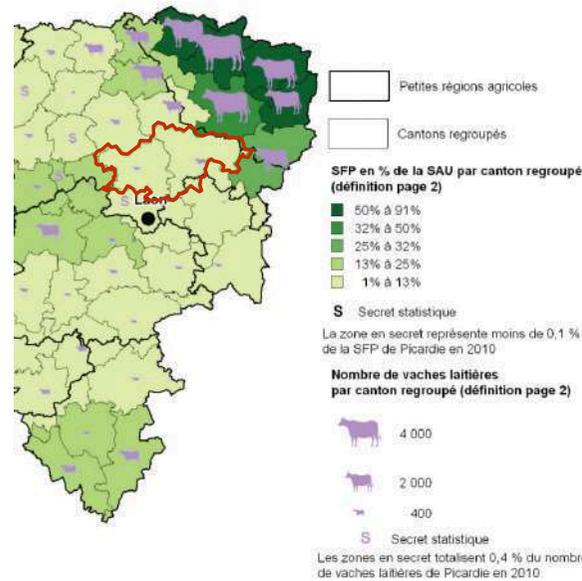


État des lieux

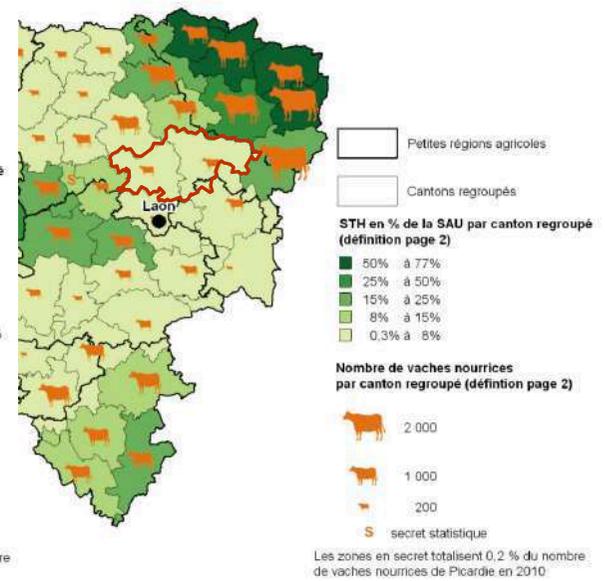
↳ L'élevage dans le Pays de la Serre est d'abord axé sur celui des bovins, à la fois pour la production de lait (environ 400 vaches allaitantes) et la production de viande (1000 vaches nourrices).

L'élevage bovin dans l'Aisne en 2010 (Source : DRAAF Picardie, 2013)

Les vaches laitières et la Surface Fourragère Principale (SFP) en % de la SAU en Picardie en 2010



Les vaches nourrices et la Surface Toujours en Herbe (STH) en % de la SAU en Picardie en 2010

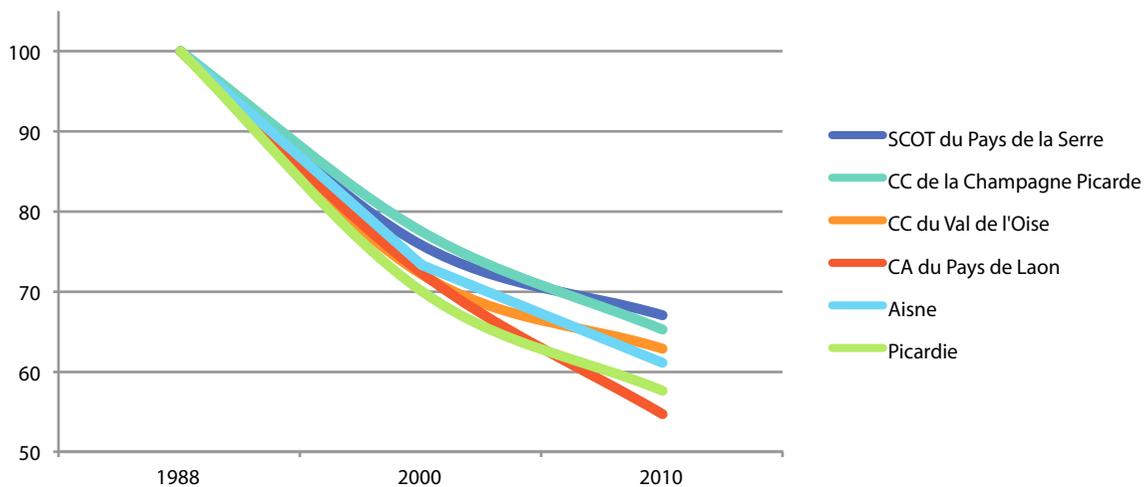


Tendances

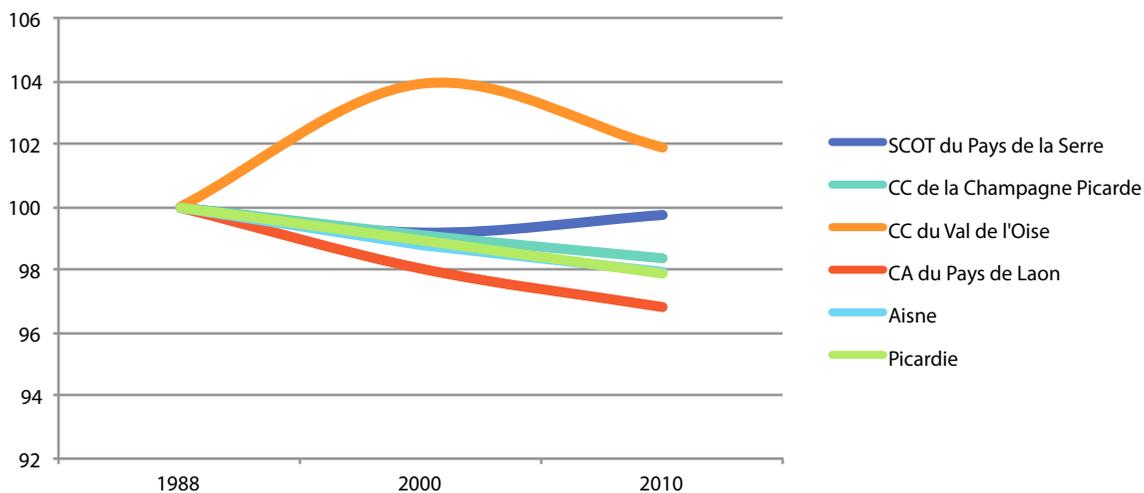
↘ Une diminution du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010 moins forte que sur les autres territoires.

↗ Une hausse de la SAU entre 2000 et 2010 inverse aux tendances suivies par les autres territoires.

Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2010, base 100 = 1988 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)



Évolution de la SAU entre 1988 et 2010, base 100 = 1988 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)

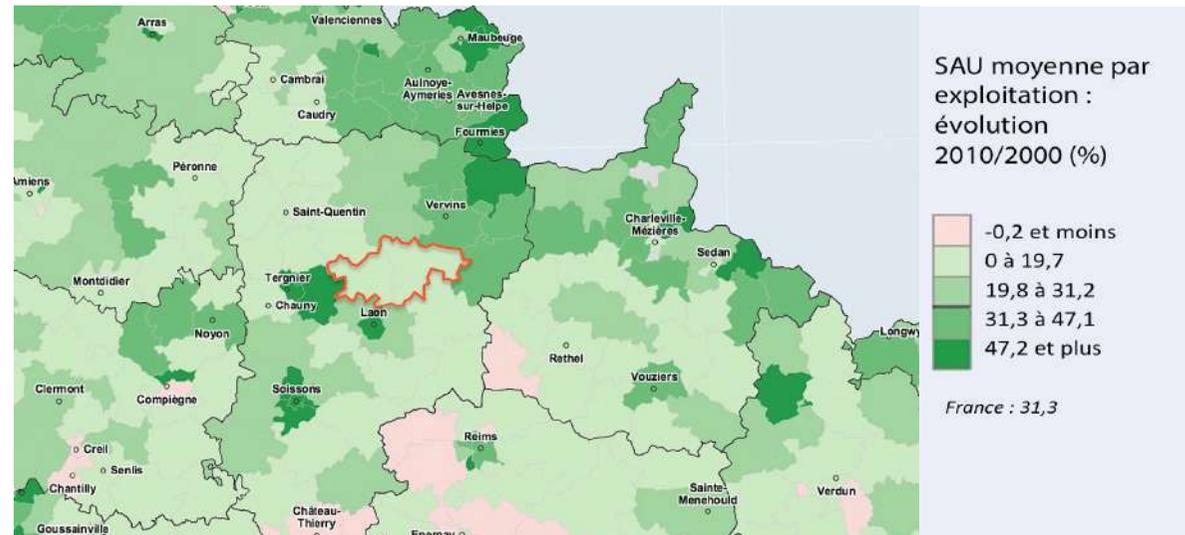


Tendances

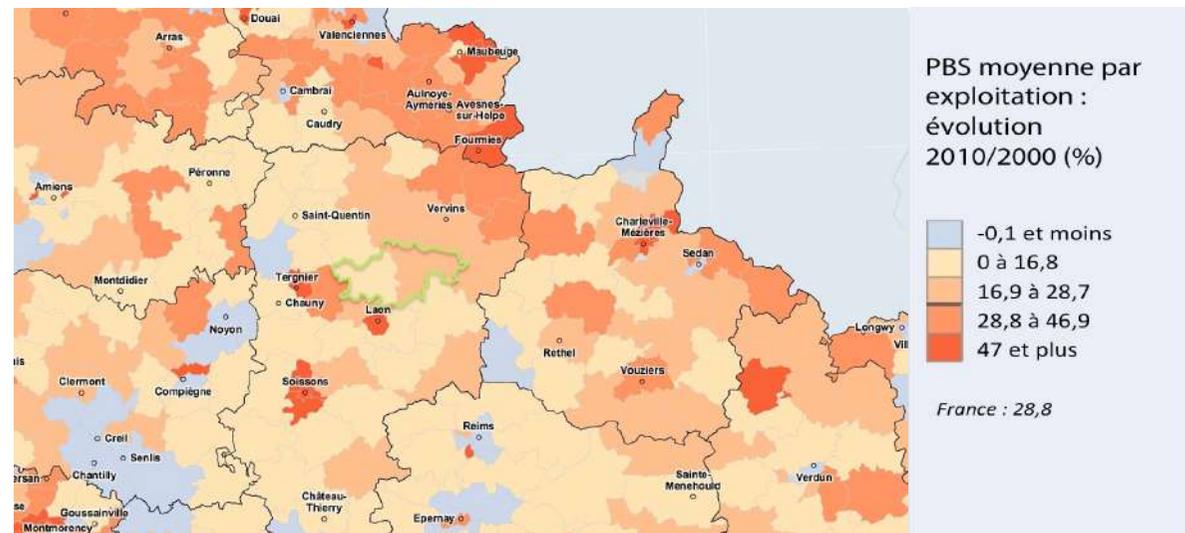
Un phénomène d'extension des exploitations contenu : entre 2000 et 2010 l'augmentation de la SAU moyenne par exploitation a progressé de 13,8% dans le Pays de la Serre contre 18,8% dans le département de l'Aisne, 20,5% dans la région Picardie et 31,3% à l'échelle nationale.

Une croissance de la production brute standard moyenne par exploitation plus faible que sur les territoires de comparaison : +10,5% dans le Pays de la Serre contre 17,3% dans le département de l'Aisne, 17,6% dans la région Picardie et 28,8% à l'échelle nationale.

Évolution de la surface agricole utile moyenne par exploitation entre 2000 et 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)



Évolution de la production brute standard (PBS) moyenne par exploitation entre 2000 et 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)

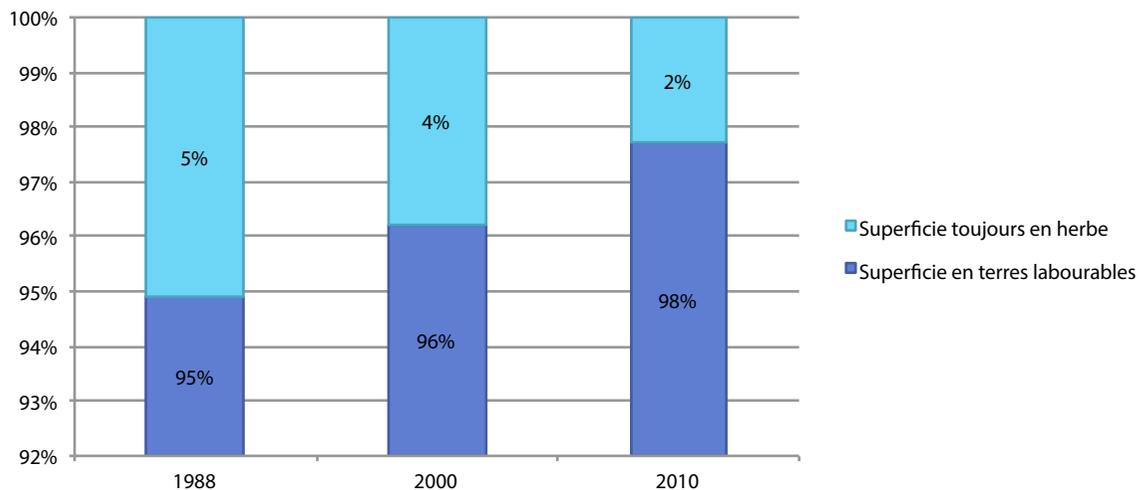


Tendances

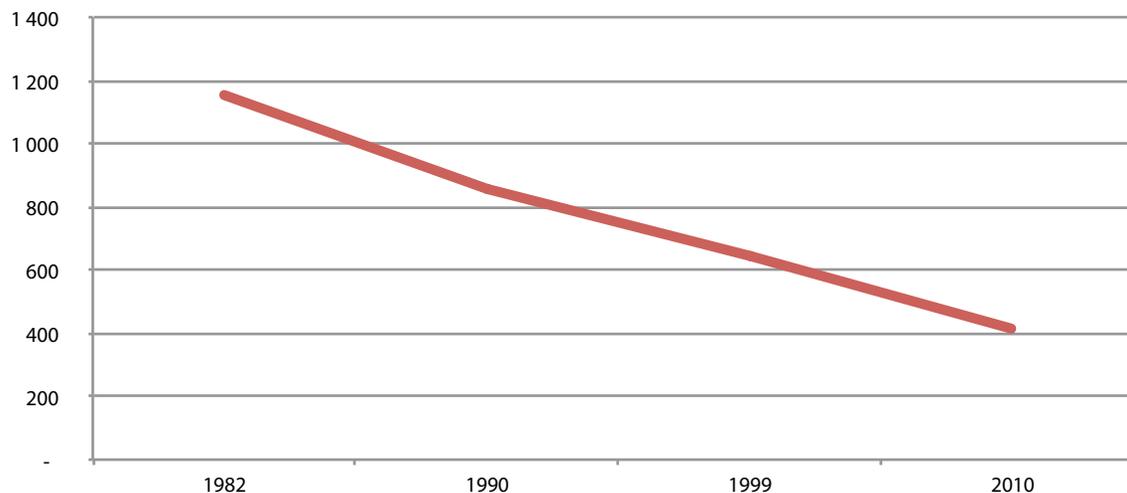
↳ Bien que leur part soit structurellement faible (5%), les surfaces toujours en herbe régresse au profit des terres labourables qui, en 2010, occupent la quasi totalité des espaces cultivés.

↳ Depuis 1982, les activités agricoles ont perdu près de 750 emplois sur le territoire du SCOT du Pays de la Serre (soit une division par presque trois en près de trente ans).

Évolution de l'utilisation des surfaces agricoles sur le territoire du Pays de la Serre entre 1998 et 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)



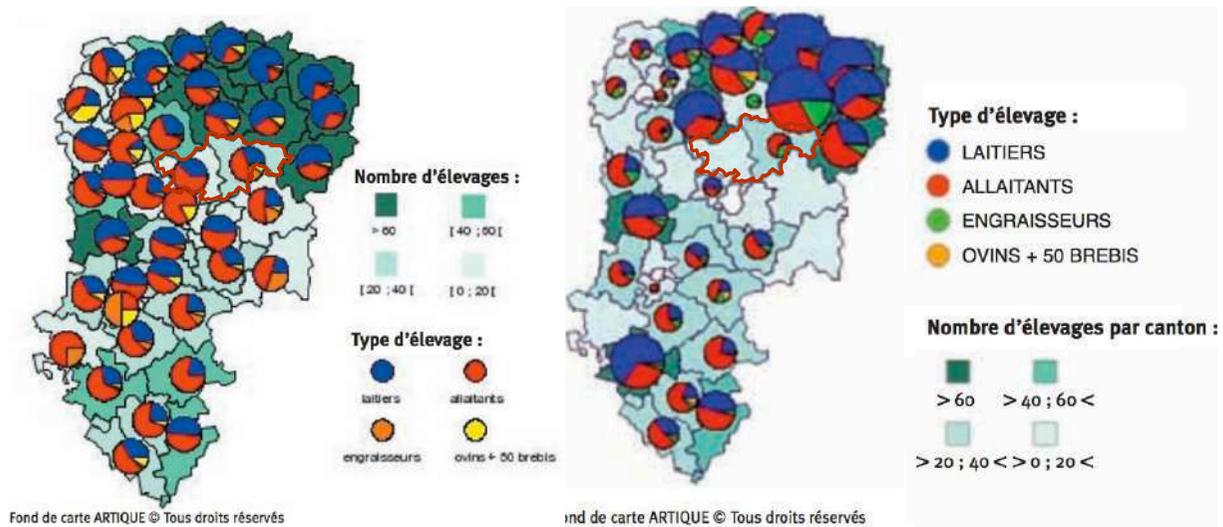
Évolution de l'emploi agricole sur le territoire du Pays de la Serre entre 1982 et 2010 (Source : RGA 2010 ; traitement EAU-Proscot, 2014)



Tendances

À l'échelle du département de l'Aisne, l'élevage s'est rapidement concentré (à l'exception de la Thiérache), tendance qui n'exclut pas le Pays de la Serre qui voit disparaître toutes les exploitations agricoles d'élevage du canton de Crécy.

Répartition des élevages herbivores dans l'Aisne en 2007 (à gauche) et en 2011 (DRAAF Picardie)



Interdépendance

↳ Agriculture et risques naturels

- L'importance des surfaces agricoles utilisée par des grandes cultures nues expose les sols à des phénomènes érosifs qui peuvent constituer des risques pour les personnes (glissements de terrain).

↳ Agriculture et foncier

- Les activités agricoles et l'urbanisation entretiennent un rapport compétitif face aux ressources foncières des territoires. Dans le Pays de la Serre, la performance de l'agriculture et la faible pression sur le parc de logements atténuent le niveau de tension entre ces usages.

↳ Agriculture et patrimoine

- L'adaptation des bâtiments agricoles aux besoins modernes d'exercice de l'activité, ainsi que l'évolution croissante des normes de sanitaires favorisent l'émergence de questionnements autour de la gestion du patrimoine bâti agricole.
Les « sorties d'exploitation » rendent disponibles d'importants bâtiments situés au sein des noyaux villageois et posent la question de leur conversion vers de nouvelles fonctions.

Gouvernance

Enjeux

↳ Une activité productive qui entretient des liens de plus en plus étroits avec le territoire :

- L'agriculture du Pays de la Serre est productive et figure parmi les espaces agricoles les plus productifs de France.
- Il s'agit d'une activité pérenne (peu d'exploitation sans successeur connu, SAU des exploitations en hausse) qui en outre connaît peu d'évolution (phénomène de concentration des exploitations plutôt maîtrisé) ; cependant, l'activité
- fournit de moins en moins d'emplois à la population locale.

↳ Pérennité en lien avec la PAC en cours de révision.



État des lieux

Le Pôle d'activités du Griffon est porté par deux intercommunalités : la communauté d'agglomération du Pays de Laon et la Communauté de communes du Pays de la Serre, et s'étend sur trois communes :

- Chambry : 6 ha,
- Laon : 29 ha,
- Barenton-Bugny : 110 ha.

Données clés du Pôle d'activités du Griffon (Source : CCI Aisne, SEDA, CC Pays de la Serre)

Surface	Données
Surface totale	150 ha
Surface libre	110 ha
Nombre de tranches	4
Taux de remplissage de la zone	7,68 %
Offre parcellaire	Parcelles modulables de 2 500 m ² à 37 ha d'en seul tenant

Accessibilité	Données
Routière	A 26 et RN 2
Ferroviaire	Champagne-Ardennes-TGV : 45 mn TGV Haute-Picardie : 50 mn Embranchement fret ferroviaire possible
Aéroportuaire	Vatry : 1h20 Roissy – Charles de Gaulle : 1h35 Orly : 2h
Infrastructure numérique	Très Haut Débit

Conditions d'accueil	Données
Vocation	Tous secteurs d'activités hors commerce de détail et alimentaire
Zonage spécifiques	Village d'entreprises destiné aux activités tertiaires Pôle d'activité intermédiaire destiné aux activités industrielles et logistiques légère Cœur industriel destiné aux activités industrielles et de logistique lourde

Entreprises présentes sur le Pôle	Données
Société d'Équipement du Département de l'Aisne	23 salariés
Aisne Développement	25 salariés
Valor'Aisne	20 salariés
Sorange	10 salariés
Institut National de Recherche Agronomique	22 salariés
Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche	Non renseigné
Groupement Départemental de Défense Sanitaire des Animaux	Non renseigné
Direction Départementale des Services Vétérinaires	Non renseigné
GES (retraitement et analyse des boues de stations d'épuration)	Non renseigné
Institut Technique de la Betterave	128 salariés en période de récolte
SODELEG	91 salariés

État des lieux

- Le projet de réhabilitation du site industriel à Marle - zone d'activités de la Prayette, en partie démantelée et portant sur les plateformes de l'ancienne sucrerie est finalisé.
- Les dossiers « Loi sur l'Eau » et la demande d'étude d'impact au cas par cas ont été déposés et ont reçu un avis favorable des services de l'État.
- Le permis d'aménager est en cours d'instruction.

Données clés de la zone d'activités de la Prayette (Source : CCI Aisne, CC Pays de la Serre)

Surface	Données
Surface totale	7,45 ha
Offre parcellaire	8 à 11 parcelles de près de 2 000 à 7 240 m ²

Accessibilité	Données
Routière	RN 2, D 58
Ferroviaire	Proximité de la gare de Marle

Conditions d'accueil	Données
Vocation	Tous secteurs d'activités
Contexte	Terrain situé au sein d'un PPRI en lien avec le Vilpion
Objectifs d'aménagement	Economiser les voiries de desserte imperméabilisées et prévoir des dispositifs de gestion des eaux pluviales

Entreprises présentes sur le Pôle	Données
Essemes Services	45 salariés
Electricité Générale Roger Delafont	6 salariés
Vilpion BTP	12 salariés
Art et Paysage	6 salariés
Sylvenergie Picardie	12 salariés
Aisne Tourisme	Non renseigné



Tendances

- Suite au plan de réorganisation des Armées, les sites de défense du 1^{er} régiment d'artillerie de marine et du 8^{ème} du matériel ont été fermés, entraînant la perte de près de 1 000 emplois sur le bassin de laonnois (en 2011)
- Dans le cadre du Contrat de Redynamisation de Sites de Défense, les acteurs du développement mettent en place un projet d'envergure qui s'inscrit dans le domaine économique par la reconversion du site de Laon-Couvron d'une emprise de 477 ha.
- La CC du Pays de la Serre et la CA du Pays de Laon se sont engagées ensemble dans la redynamisation du site de défense de Laon-Couvron autour de 3 axes forts déclinés ci-contre et à la page suivante.

Axe 1 Bâtir un projet de reconversion pour le site de Couvron dans le cadre du Contrat de redynamisation des sites de défense axonais (Source : CC Pays de la Serre, CRSD Laon)

	Objectifs et résultats attendus
Action 1 : Etudes d'ingénierie et sécurisation du site.	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les acteurs territoriaux et faciliter la réalisation de projets concrets par l'anticipation des études nécessaires à l'établissement de diverses autorisations administratives et sécurisation jusqu'à occupation totale. • Offrir une emprise foncière « prête à l'emploi » permettant l'implantation d'entreprises avec 200 emplois à l'horizon de 5 ans.
Action 2 : Requalification du site militaire pour améliorer l'accès du site, son intégration paysagère et démolir certains bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> • Desservir le site pour permettre des implantations d'entreprises. • Insérer le site de Couvron dans les territoires communaux. • Donner une image valorisante du site et faciliter l'acceptation de nouveaux projets par les populations.
Action 3 : Aménagement de l'autodrome de Laon.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconversion de 60 % de l'emprise militaire. • 100 emplois à l'horizon de 3 ans et 250 à 7 ans.
Action 4 : Réhabilitation des installations de production d'eau potable et d'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Desservir en eau potable le site et assurer la gestion des eaux résiduaires avec les communes limitrophes. • Garantir la préservation du milieu naturel et fournir une eau potable de qualité et en quantité suffisante.
Action 5 : Travaux préalables à la création d'une plateforme dédiée à de nouvelles actions économiques de 100 ha environ.	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de nouvelles activités économiques liées aux nouvelles technologies et au développement durable, voire en complément du projet d'autodrome. • Apporter une image positive, apporter des recettes fiscales pour les territoires et créer près de 100 emplois.
Action 6 : Prospection visant à l'implantation de Centres de traitement de données.	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser une partie du site par l'implantation des équipements de haute technologie. • Une dizaine d'emplois et des emplois de maintenance et de surveillance.

Tendances

- Le projet de requalification du site vise à donner de la profondeur au tissu économique local en le diversifiant (tourisme d'agrément lié au sport automobile, data center, etc.) et à renforcer le Pôle d'activités du Griffon par le développement de complémentarités en rapport aux agro-ressources, pour à terme intégrer le pôle de compétitivité à vocation mondial déjà présent dans l'Aisne sur ce sujet.

Axe 2 Accroître l'offre de formation dans le cadre du Contrat de redynamisation des sites de défense axonais

(Source : CC Pays de la Serre, CRSD Laon)

	Objectifs et résultats attendus
Action 1 : Développer une offre de formation pour accompagner la reconversion du site.	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux entreprises de recourir à l'emploi local. • Proposer des parcours vers l'emploi à des demandeurs d'emploi, notamment dans le domaine de la maintenance et mécanique automobile. • Première tranche de 50 parcours.

Axe 3 : Accroître l'attractivité du territoire et structurer le tissu économique local dans le cadre du Contrat de redynamisation des sites de défense axonais

(Source : CC Pays de la Serre, CRSD Laon)

	Objectifs et résultats attendus
Action 2 : Accroître l'attractivité du territoire et structurer le tissu économique local.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer 400 emplois sur le périmètre du CRSD. • Donner une attractivité plus grande à d'éventuels investisseurs.
Action 3 : Prospection visant el développement de programme de recherche e de développement par le pôle Industrie Agro-Ressources (IAR)	<ul style="list-style-type: none"> • Une image du territoire affirmée dans le domaine de la valorisation non alimentaire du végétal pouvant favoriser les développements industriels locaux. • 70 emplois à 3 ans et présence d'activités de pointes (recherche, développement, innovation).
Action 4 : Construction d'équipements structurants pour la zone économique stratégique du Pôle du Griffon, dont une nouvelle unité dépuratoire des eaux résiduaires sur la station existante de Laon pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre plus compétitive de la zone économique stratégique du Laonnois en levant certains freins. • Augmenter la capacité de production de la zone et le niveau d'emploi.
Action 5 : Valoriser sur le territoire le Pôle à vocation mondiale Industrie Agro-Ressources (IAR) par la construction du bâtiment accueillant son siège.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le territoire sur les agro-ressources et favoriser les synergies entre entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation. • Création de près de 30 emplois.



Interdépendances

- ↳ Les espaces d'activités et les infrastructures de transport

 - L'A 26 et la N2 permettent de relier le territoire aux marchés Nord européen et francilien. Dans un système concurrentiel assez vif sur les filières dans lesquelles le Pays de Serre est spécialisé, de bonnes conditions d'accès à ces voies stratégiques sont capitales.
- ↳ Les espaces d'activités et le numérique

 - L'offre territoriale en matière de Très Haut Débit améliore la compétitivité des entreprises présentes sur les espaces d'activités. Les usages qui en découlent permettent d'échanger en temps réels avec les marchés locaux, nationaux et internationaux ce qui accroît le rayon d'action des entreprises.
- ↳ Les espaces d'activités et les services aux salariés

 - La mise en place d'une offre qualitative à destination des salariés des entreprises implantées dans les espaces d'activités confère un avantage compétitif à ces derniers. Ainsi, la restauration collective, les services de petite enfance, etc., sont autant d'éléments qui facilitent le cadre de vie au travail des salariés.
- ↳ Les espaces d'activités et leur aménagement

 - La préservation de la qualité paysagère et environnementale donne de la lisibilité aux espaces d'activités en ce sens où elle améliore leur image.

Gouvernance

- ↳ La communauté d'agglomération du Pays de Laon et la communauté de communes du Pays de la Serre sont propriétaires de la zone d'activités du Griffon et devraient acquérir l'emprise de l'ancienne base militaire, afin d'y pouvoir développer des projets de développement économiques. x

Vue aérienne du site de Laon-Couvron



Pôle d'activités du Griffon



Gouvernance**La Région Picardie***Politique de soutien à l'activité économique*

CRSD Laon-Couvron	La Région soutient le projet d'implantation d'un circuit automobile dédié aux sports mécaniques sur une partie du site de Laon-Couvron.
	La Région contribue à hauteur de 4,8 millions d'euros au projet.

Le Département de l'Aisne*Politique de soutien à l'activité économique*

CRSD Laon-Couvron	Le Département apporte un soutien financier de l'ordre de 4,8 millions d'euros.
-------------------	---

La CC du Pays de la Serre et la CA du Pays de Laon*Politique de soutien à l'activité économique*

CRSD Laon-Couvron	Les deux intercommunalités sont en charge de la réalisation des études d'ingénierie nécessaires au projet de reconversion ainsi que des travaux de requalification du site.
	Chacune d'elle apporte près de 1,1 millions d'euros de financement dans le cadre du CRSD.

Le syndicat Mixte du Pôle d'activités du Griffon*Politique de soutien à l'activité économique*

CRSD Laon-Couvron	Le syndicat apporte 1,5 millions d'euros au projet.
-------------------	---

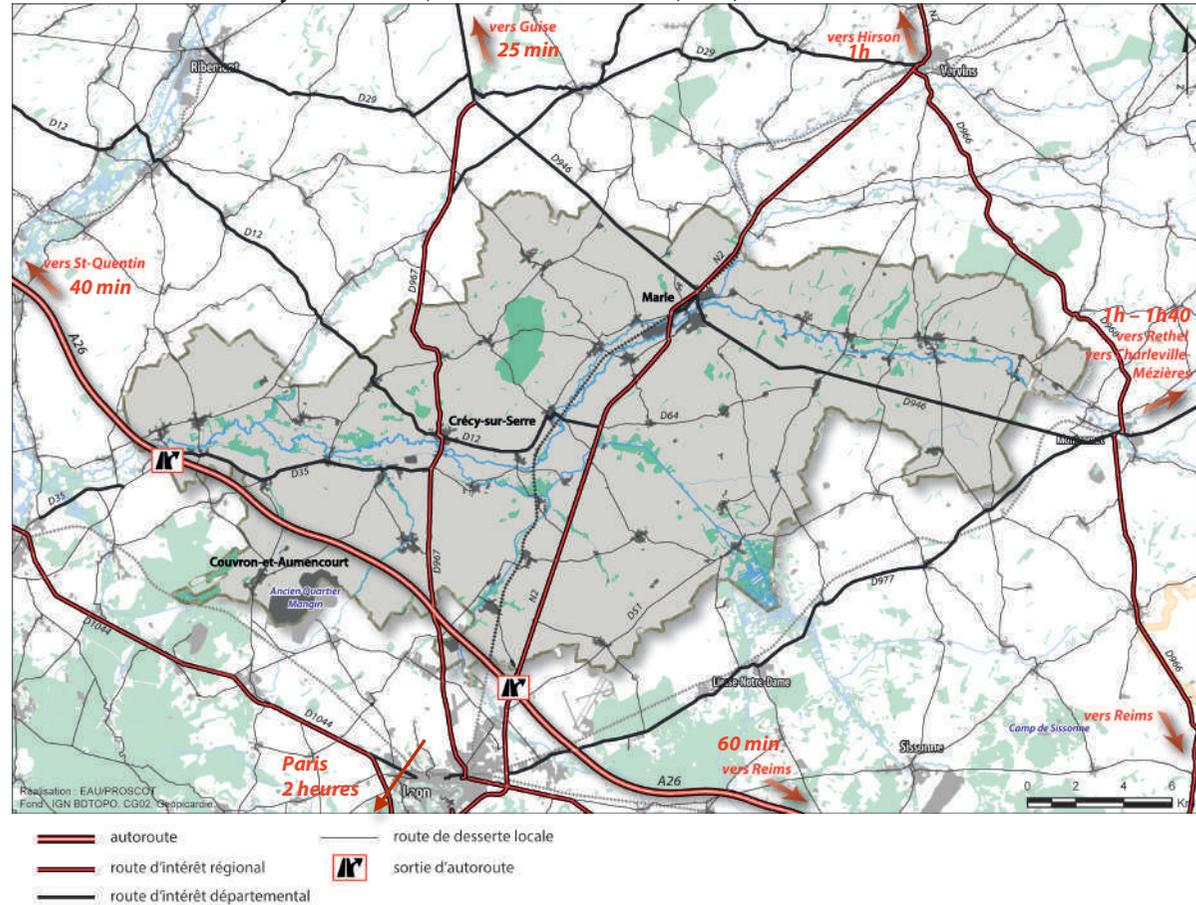


État des lieux

➤ Le réseau routier du Pays de la Serre permet de rejoindre rapidement les grandes villes alentours. Les axes principaux sont :

- l'autoroute A26 dont 2 sorties desservent directement le sud du Pays de la Serre,
 - la RN 2 et la RD967, orientés Nord-Sud et le reliant à Laon et les villes du la Thiérache,
- mais également des axes transversaux avec les RD 946, RD 12, RD 35.

Réseau routier dans le Pays de la Serre (réalisation : EAU – Proscot, 2014)



Vues de l'autoroute A26 au niveau de Couvron-et-Aumencourt (Source : EAU – Proscot, 2014)

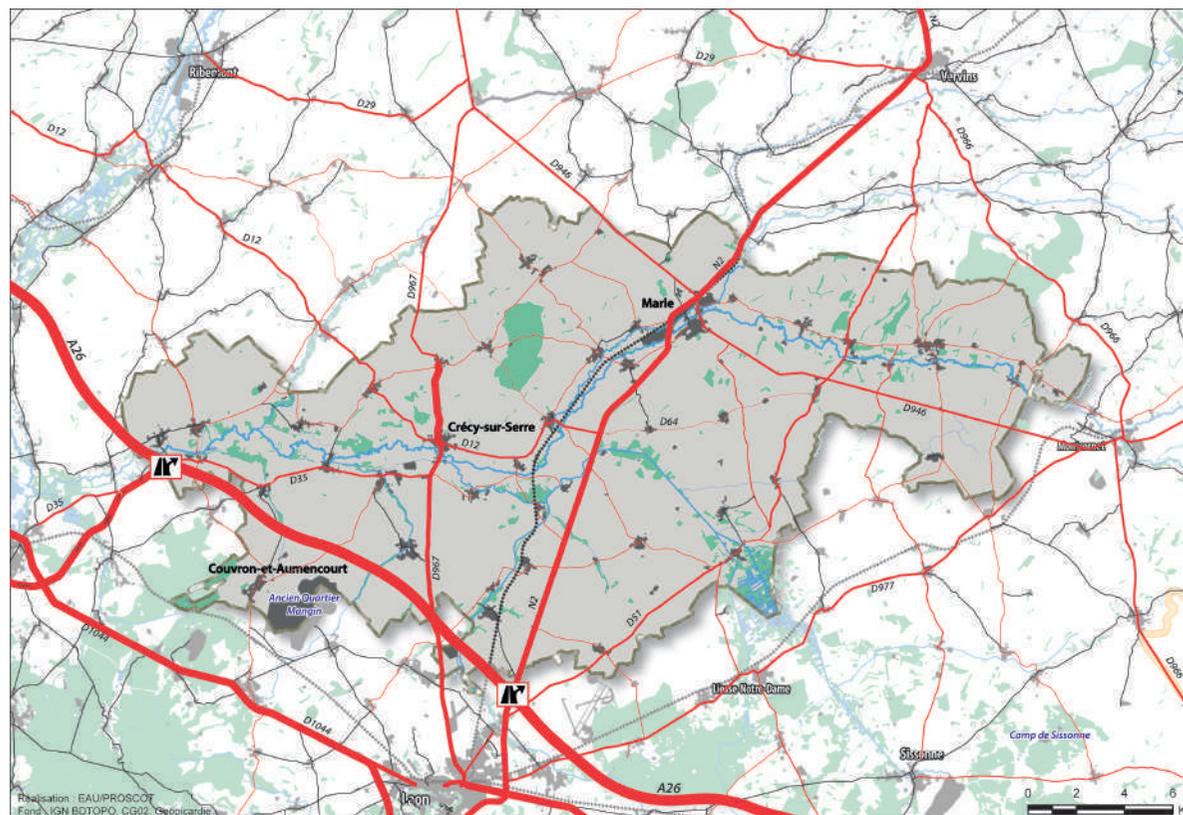


État des lieux

➤ Les trafics routiers les plus importants dans le Pays de la Serre sont enregistrés :

- au Sud le long de l'A26, en lien avec Saint-Quentin d'une part et Reims d'autre part,
- sur les axes Nord-Sud, la RN2 et la RD967, qui relie le territoire Est directement avec l'agglomération laonnoise.

Le trafic routier dans le Pays de la Serre en 2011-2012 (Source : Conseil général de l'Aisne, recensement de la circulation de 2011 à 2012 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



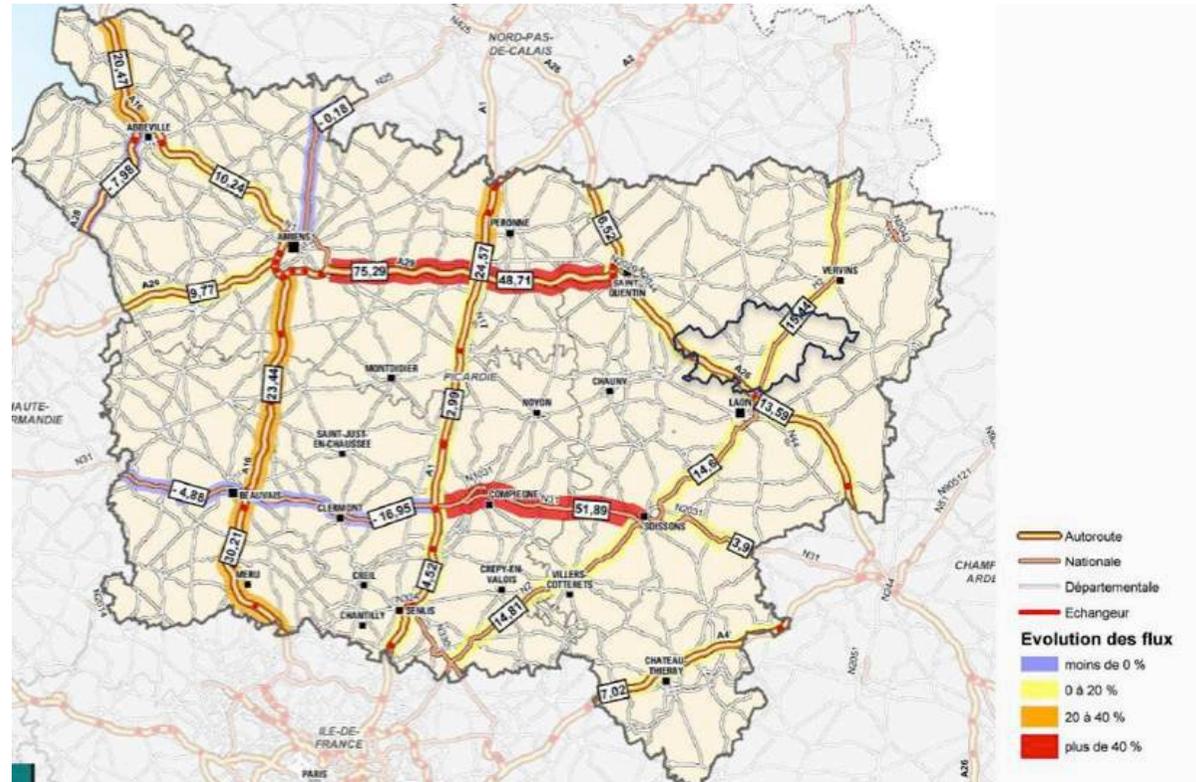
Tendances

↘ Entre 2002 et 2007, l'augmentation du trafic routier sur la RN2 entre Laon et Vervins a été plus forte (+ 15,44 %) que celle enregistrée sur l'A26 entre Laon et Saint-Quentin ou Reims (+ 13,6 %), au Sud de Laon (+ 14,6 %) ou encore au Nord de St-Quentin (+ 6,52 %).

Interdépendances

- ↘ Réseau routier et population
 - Les conditions de circulation et de desserte d'un territoire par le réseau routier conditionne en partie l'accessibilité de ses habitants aux pôles d'emploi environnant, mais également à une offre commerciale ou de services ou d'équipements d'envergure régionale.
- ↘ Réseau routier et développement économique
 - L'installation de nouvelles entreprises prend en compte les conditions de desserte du territoire, le réseau d'infrastructure routière permettant un accès facilité aux marchés européennes (ici, deux sorties d'autoroute).

Évolution des trafics routiers entre 2001 et 2007 en région Picardie (Source : Schéma régional des infrastructures de transports, Région Picardie, 2010)



État des lieux

➤ À l'exception des communes de la vallée de la Serre à l'Ouest, l'ensemble du territoire dispose d'excellentes conditions d'accès à l'offre TER, 95% de la population du Pays de la Serre se trouvant à moins de 15 minutes en voiture de ces points de passage.

Interdépendances

➤ Transport ferré et conditions de circulation

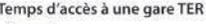
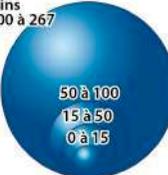
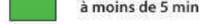
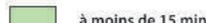
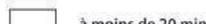
- Le rail participe à la diversification des modes de transports dans les différents déplacements quotidiens, dans un contexte de multiplicité croissante des motifs de déplacement (loisirs, shopping, "contraints" : courses, école, travail, ...)

➤ Transport ferré et lien social

- Le maintien voire le développement du rail permet aux personnes les plus modestes, tout du moins celles habitant à proximité de gares, d'accéder à une offre de services, de commerces et d'équipements plus large, et de les maintenir intégrées dans une vie sociale.

Temps d'accès aux gares TER et nombre de trains par jour (Source : Schéma régional des infrastructures de transports, Région Picardie, 2012 ; traitement EAU – Proscot, 2014)

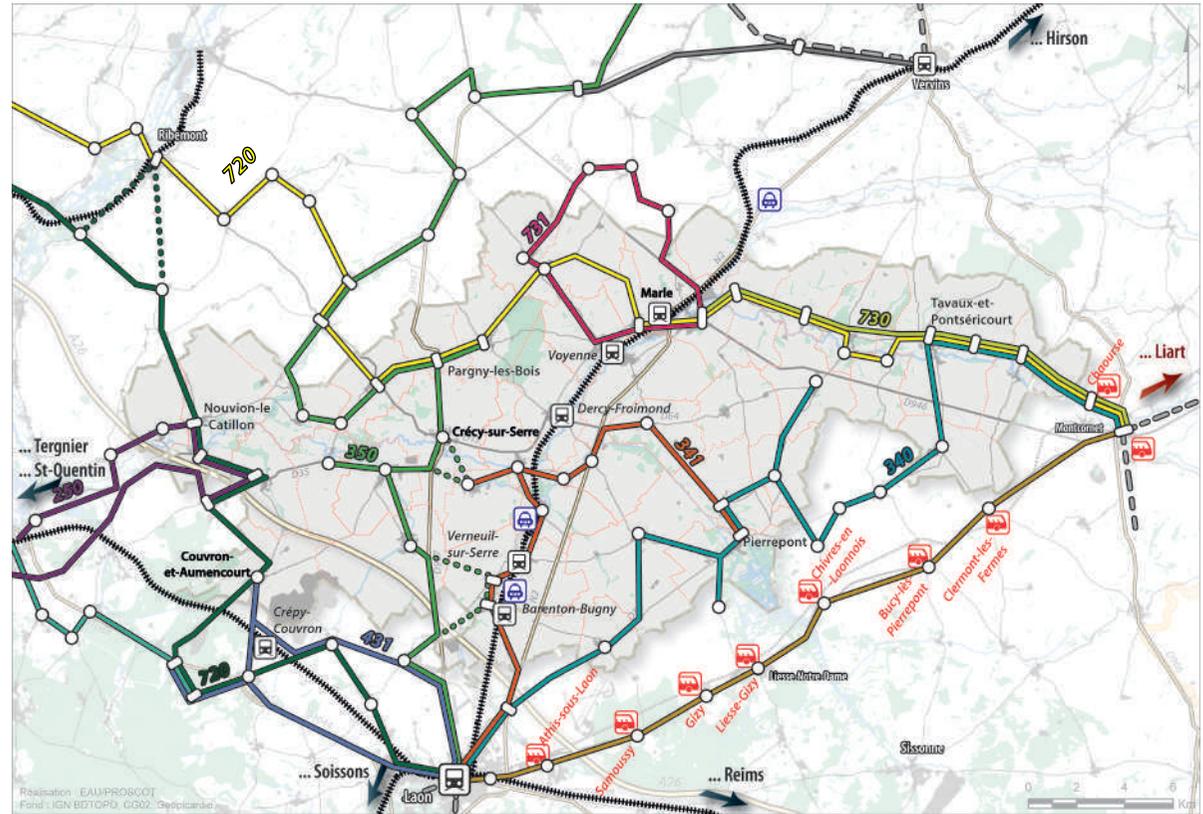


 gare ou halte ferroviaire	 Temps d'accès à une gare TER	 Nombre de trains quotidiens
 station du réseau TER autocars	 à moins de 5 min	100 à 267
 ville desservie par le Taxi TER	 à moins de 10 min	50 à 100
	 à moins de 15 min	15 à 50
	 à moins de 20 min	0 à 15

État des lieux

➤ De nombreuses lignes de transport en commun (bus du Conseil général, bus TER, taxis TER et ligne TER) desservent le territoire du Pays de la Serre, toutefois à une faible fréquence en heure de pointe et rarement en journée : les lignes ont 1 à 2 missions par jour, certaines comme les lignes 431, 250 et 731 n'opérant que les jours de marché.

Le réseau de transport collectif dans le Pays de la Serre (Source : CG 02, Réseau TER)



-  gare ou halte ferroviaire
-  station du réseau TER autocars
-  ville desservie par le Taxi TER
-  voie ferrée exploitée
-  lignes de cars CG02

Les lignes 731 et 431 organisent le rabattement des populations des bourgs et villages sur Marle et Laon les jours de marché.

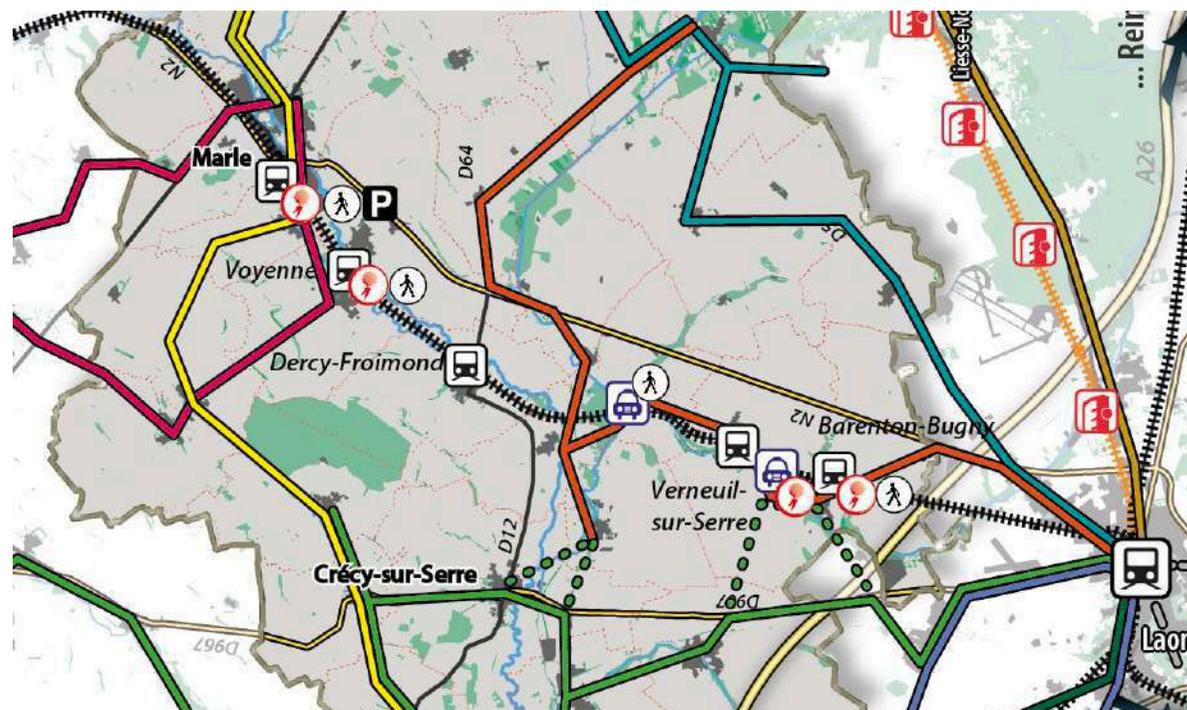


État des lieux

➤ Des usagers des gares et des haltes ferroviaires principalement scolaires, en lien avec les horaires de passage de la ligne Laon-Hirson via Marle.

➤ Les gares et les points d'arrêt présentent peu voire pas d'aménagement en faveur de l'intermodalité.

Typologie et accessibilité aux gares du Pays de la Serre selon l'étude Pour un aménagement et un urbanisme orienté vers le rail en Picardie (Source : Observatoire régional des transports, Picardie, 2012)

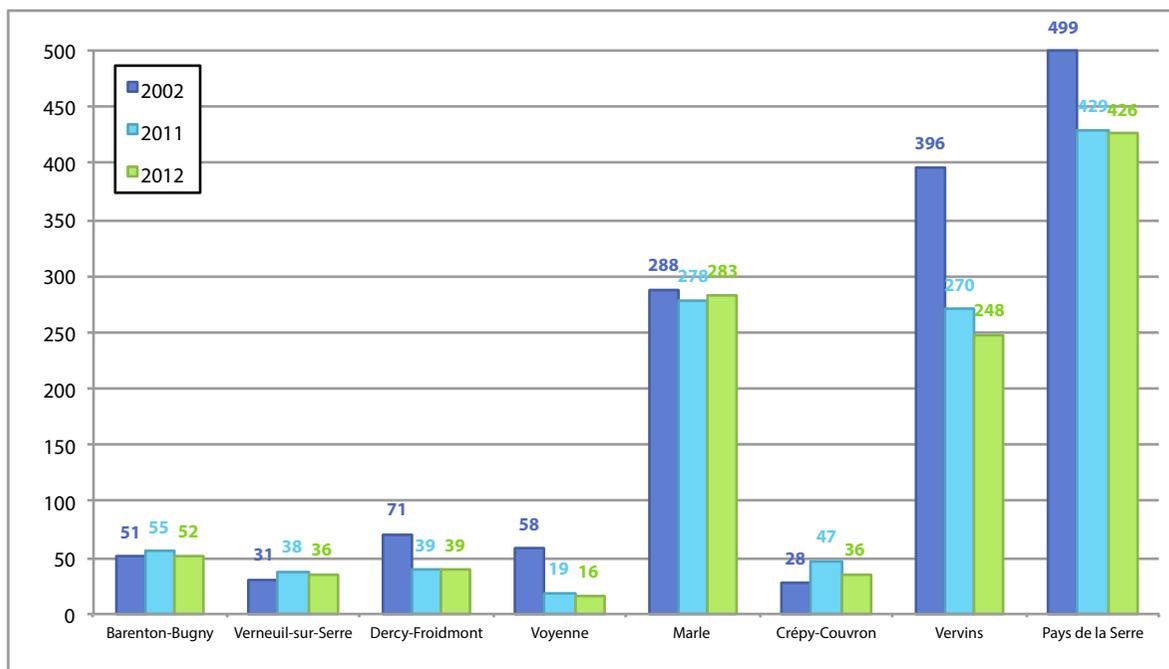


- | | | | |
|---|---------------------------------|---|---|
|  | gare ou halte ferroviaire |  | voie ferrée exploitée |
|  | station du réseau TER autocars |  | lignes de cars CG02 |
|  | ville desservie par le Taxi TER |  | offre de stationnement à proximité de la gare |
|  | Accessibilité piétonne | | |
|  | gare de rabattement scolaire | | |

Tendances

- La fréquentation voyageurs quotidienne moyenne entre 2002 et 2012 s'est stabilisée en gare de Marle mais est en recul à l'échelle du Pays de la Serre.

La fréquentation quotidienne moyenne en nombre de voyages moyen effectués en Origine ou destination des gares TER du Pays de la Serre ou situées à proximité (par Jour ouvrable de base - Source : Région Picardie)



Interdépendances

Transport collectif et cohésion sociale

- La présence d'un réseau de transport en commun permet aux populations non motorisées (ménages, jeunes, scolaires, précarité énergétique croissante) de se déplacer et d'accéder aux services et équipements répondant à leurs besoins. En cela, il participe à la cohésion sociale.

Transport collectif, emploi et formation

- Une offre en transport adaptée aux besoins des usagers du territoire participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants, par un accès facilité et rapide à de nouveaux marchés du travail (rabattement sur des pôles d'emplois) et à une offre de formation plus large (rabattement sur des pôles de formations).

Transport collectif et budget des collectivités locales

- En milieu rural, le transport collectif organisé à la demande et utilisant des véhicules de petit gabarit permet un accès à tous à une offre flexible et sociale, tout en étant une alternative aux transports collectifs plus massifs et plus abordable pour les collectivités locales (financement).



État des lieux

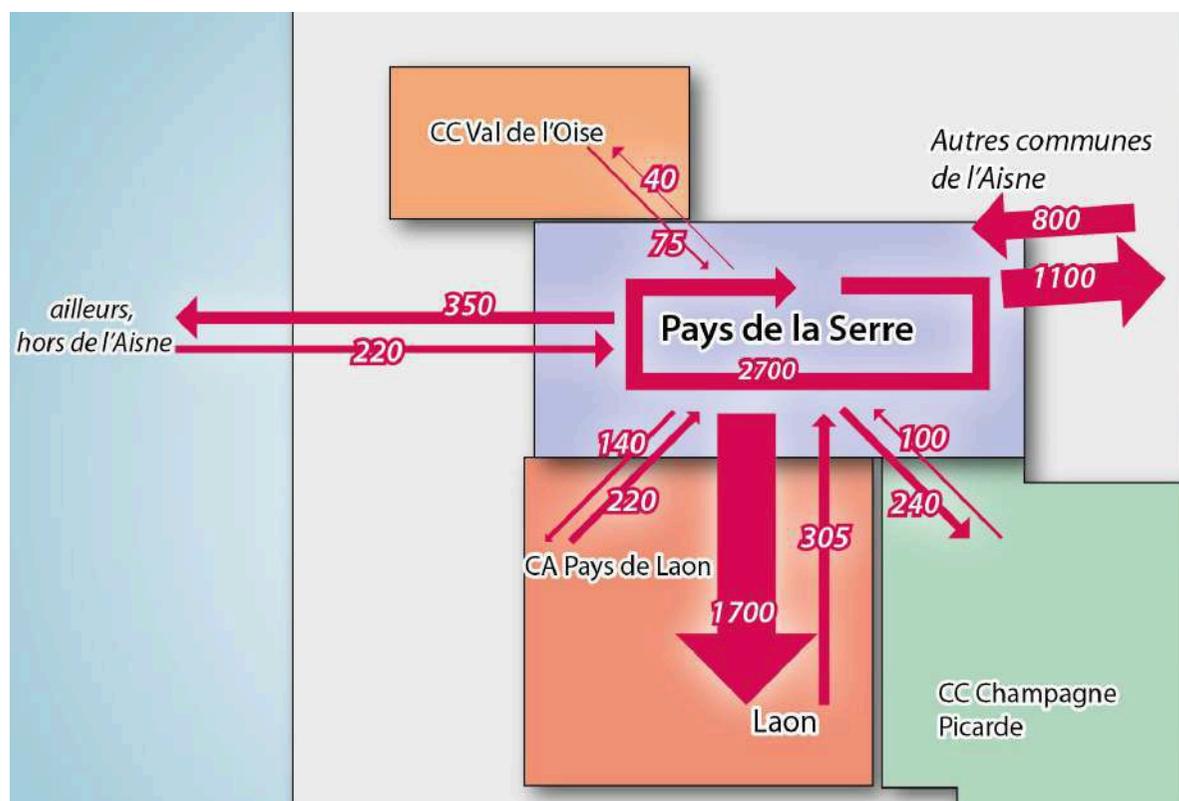
➤ En lien avec la distinction forte entre lieu de vie et lieu de travail, ce sont 70 % des actifs du Pays de la Serre qui travaillent dans une commune différente de celle de leur résidence, une proportion plus forte qu'en Picardie et dans l'Aisne.

➤ Les flux domicile/travail à destination du principal pôle d'emploi du secteur, Laon, sont les plus importants, alors que ceux avec le reste du département de l'Aisne sont plus équilibrés et plus diffus.

Répartition des actifs du Pays de la Serre selon leur lieu de travail (Source : INSEE, 2013)

	Nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence		Nombre d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence	
		%		%
CC du Pays de la Serre	1 891	30%	4 408	70%
Région Picardie	241 834	31%	534 159	69%
Département Aisne	68 759	33%	137 509	67%
CC de la Champagne Picarde	2 275	27%	6 310	74%
CA du Pays de Laon	7 589	45%	9 227	55%
CC du Val de l'Oise	1 366	21%	5 133	79%

Les flux professionnels en 2010 (Source : Fichier Mobilités professionnelles domicile – lieu de travail, INSEE 2013)

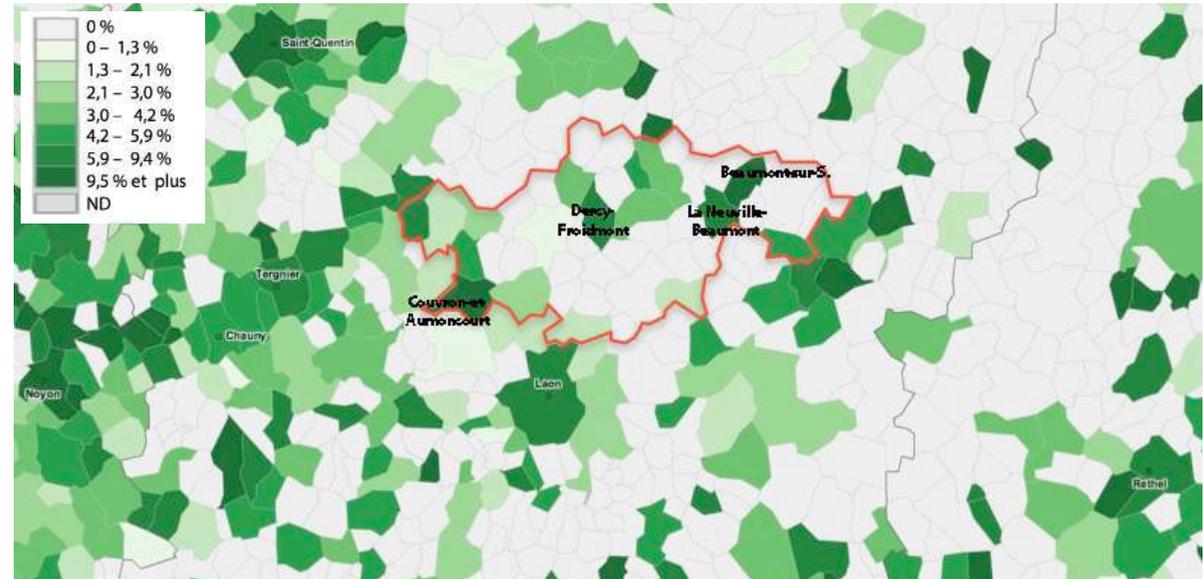


État des lieux

➤ Le recours aux modes de transports collectifs est corrélé à la présence de gares ou de haltes ferroviaires dans la commune de résidence (Couvron-et-Aumencourt, Dercy-Froidmont), mais également par le passage de bus (Bosmont-sur-Serre, La Neuville-Beaurmont).

➤ Les actifs du Pays de la Serre sont 80% à utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail, quelque soit leur catégorie socioprofessionnelle. Le recours au véhicule individuel est très important dans les communes traversées par les axes routiers structurants du territoire (RN 2, A26, D967).

Part des flux domicile / travail effectués en transport en commun (Source : INSEE, 2013 ; Géoclip, 2014)



Part des flux domicile / travail effectués en véhicule léger individuel (Source : INSEE, 2012 ; Géoclip, 2014)



État des lieux

➤ L'usage spécifique des différents modes de déplacement selon le motif est à nuancer, entre les déplacements scolaires qui recourent plus fréquemment aux transports en commun, et les loisirs, qui mobilisent fortement la voiture individuelle (dissociation lieu de vie et équipements de culture-sport-loisirs).

Les modes de transport principaux selon les motifs de déplacements des habitants, en Picardie (Source : Étude prospective sur la mobilité en Picardie, février 2014)

Illustration 1 : motif loisirs et mode véhicules personnels motorisés

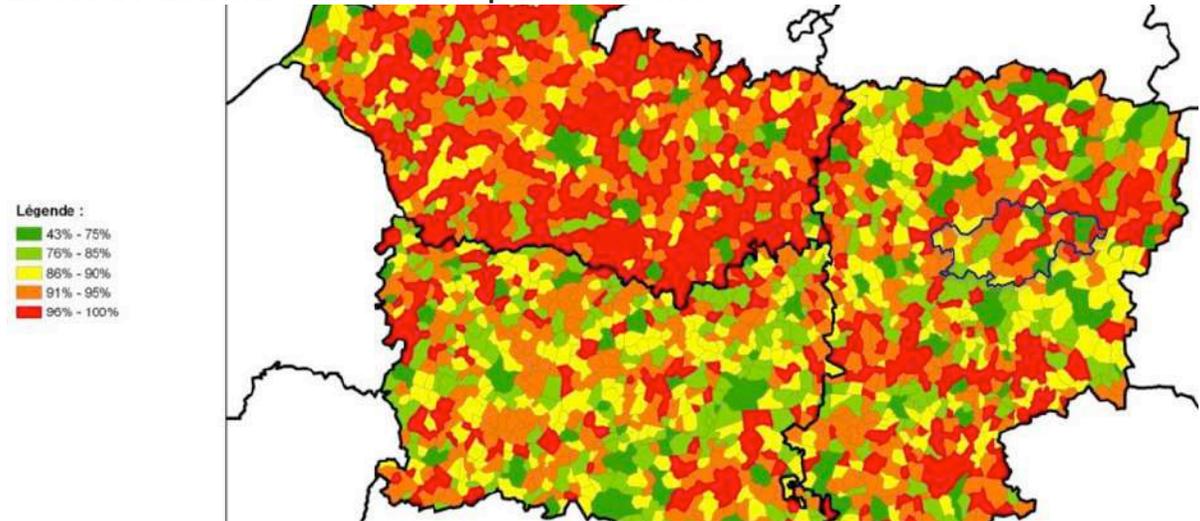
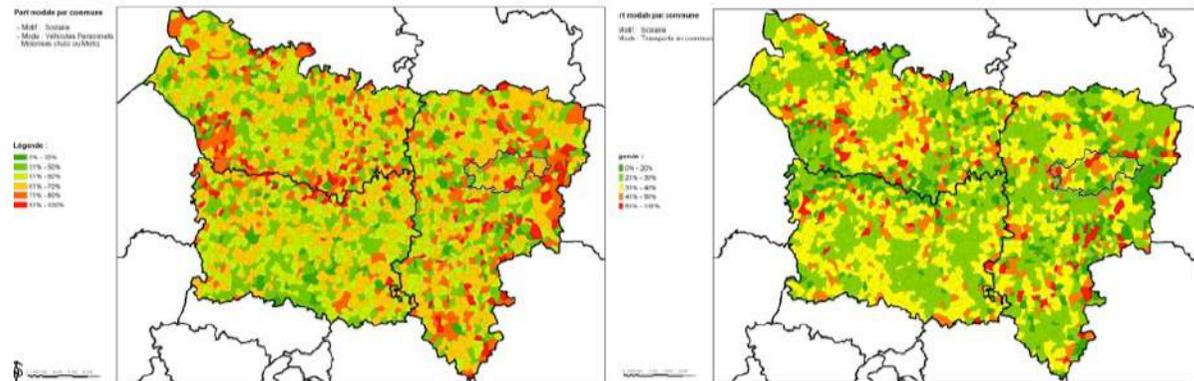


Illustration 2 : motif scolaire et modes : à gauche, véhicules personnels motorisés ; à droite, transports en commun



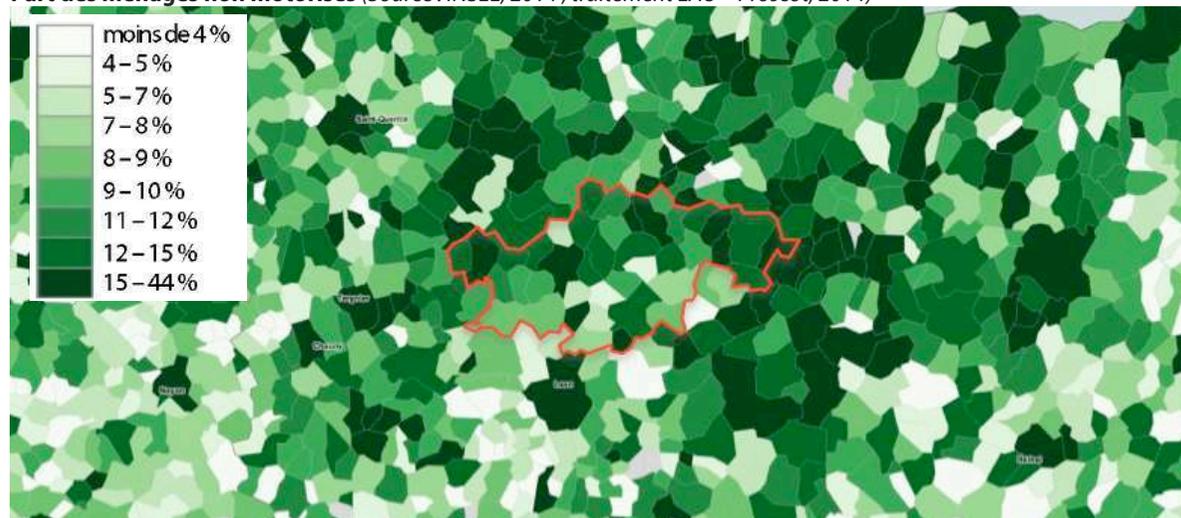
État des lieux

- Une population potentiellement plus dépendante des transports en commun dans le Nord du Pays de la Serre, du fait d'une part importante des ménages qui ne disposent pas de leur propre véhicule.
- Les communes périurbaines à proximité de Laon sont celles où les ménages disposent de plus de véhicules, en lien avec la biactivité des couples.

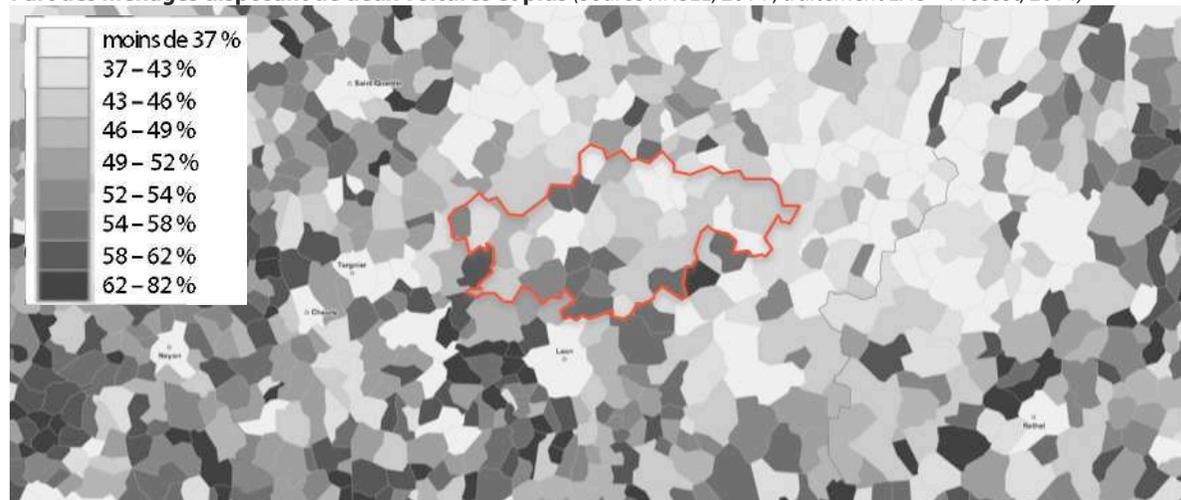
Interdépendances

- Modes de déplacement et cadre de vie
 - Le recours à la voiture individuelle, notamment pour les déplacements domicile-travail, impacte la qualité du cadre de vie.
- Modes de déplacement et niveau de vie
 - Les niveaux de revenus et la capacité à se déplacer et à être autonome de la population sont autant de facteurs à prendre en compte dans les politiques de déplacement pour lutter contre l'isolement social.
- Modes déplacement et morphologie urbaine/rurale
 - Il existe une corrélation forte entre urbanisations et modes de transport utilisés pour les desservir. Le maillage urbain de l'espace rural sera d'autant plus lâche que les habitants recourront à l'automobile, alors que les transports collectifs ont besoin d'une certaine densité pour assurer leur rentabilité.
- Navettes et infrastructures
 - La dissociation entre le lieu de vie et le lieu de travail des habitants du territoire modifie les

Part des ménages non motorisés (Source : INSEE, 2014 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Part des ménages disposant de deux voitures et plus (Source : INSEE, 2014 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



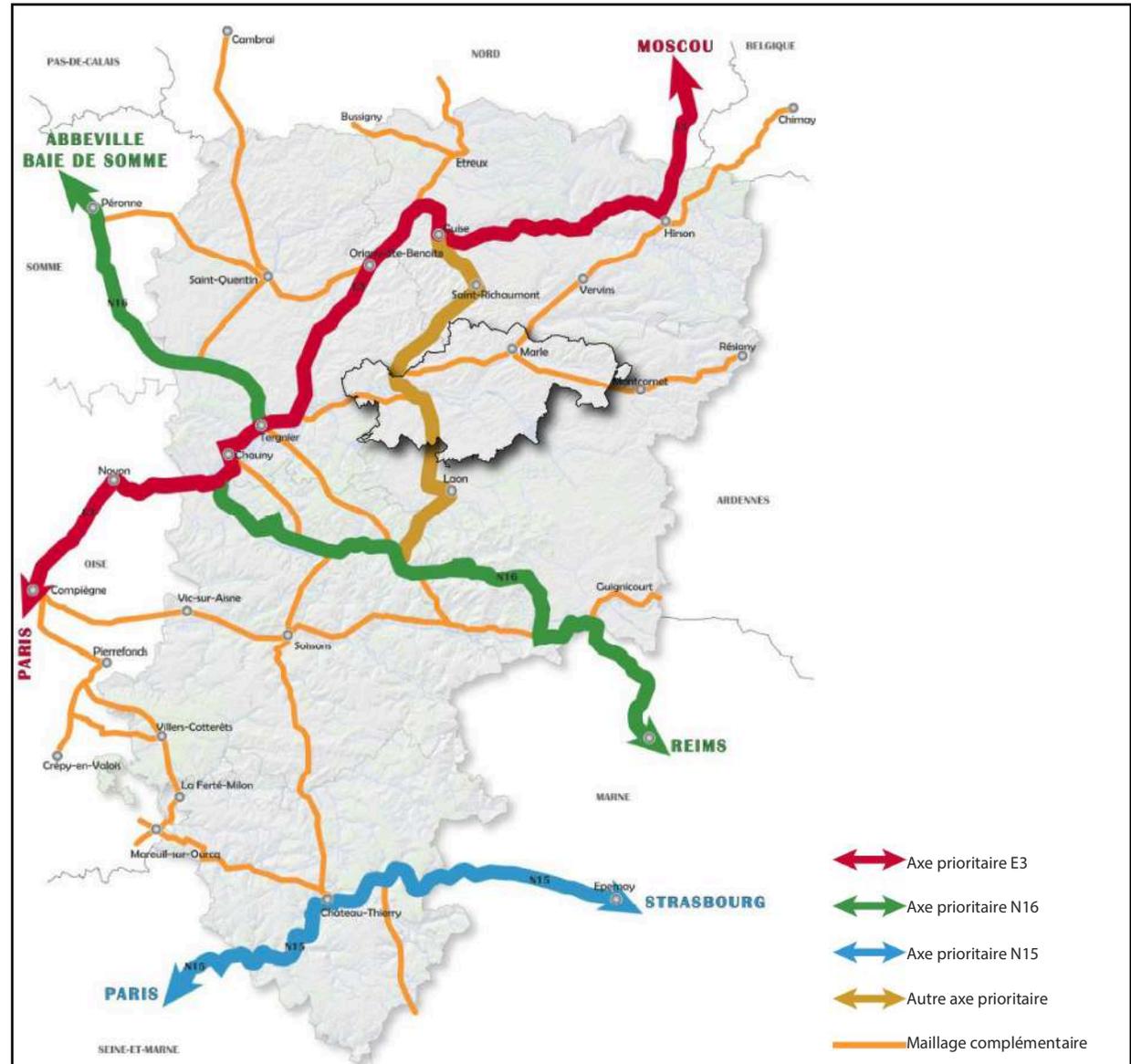
conditions de circulation sur les axes routiers (accidentologie, congestion en heure de pointe). La qualité du cadre de vie, et donc l'attractivité du territoire en question, peut ainsi en être impactée.



État des lieux

- Un axe prioritaire dans le Pays de la Serre : la liaison Guise – Laon, N16.
- Un maillage complémentaire, projeté sur l'ensemble du département, intéresse pour partie le Pays de la Serre :
 - un axe Est-Ouest longe le cours de la vallée de la Serre et assure une connexion avec l'Euro-Vélo route Paris-Moscou et la liaison nationale N16 (Abbeville – Reims).
 - un diverticule, à la hauteur de Marle, offre une liaison vallée de la Serre – Thiérache.

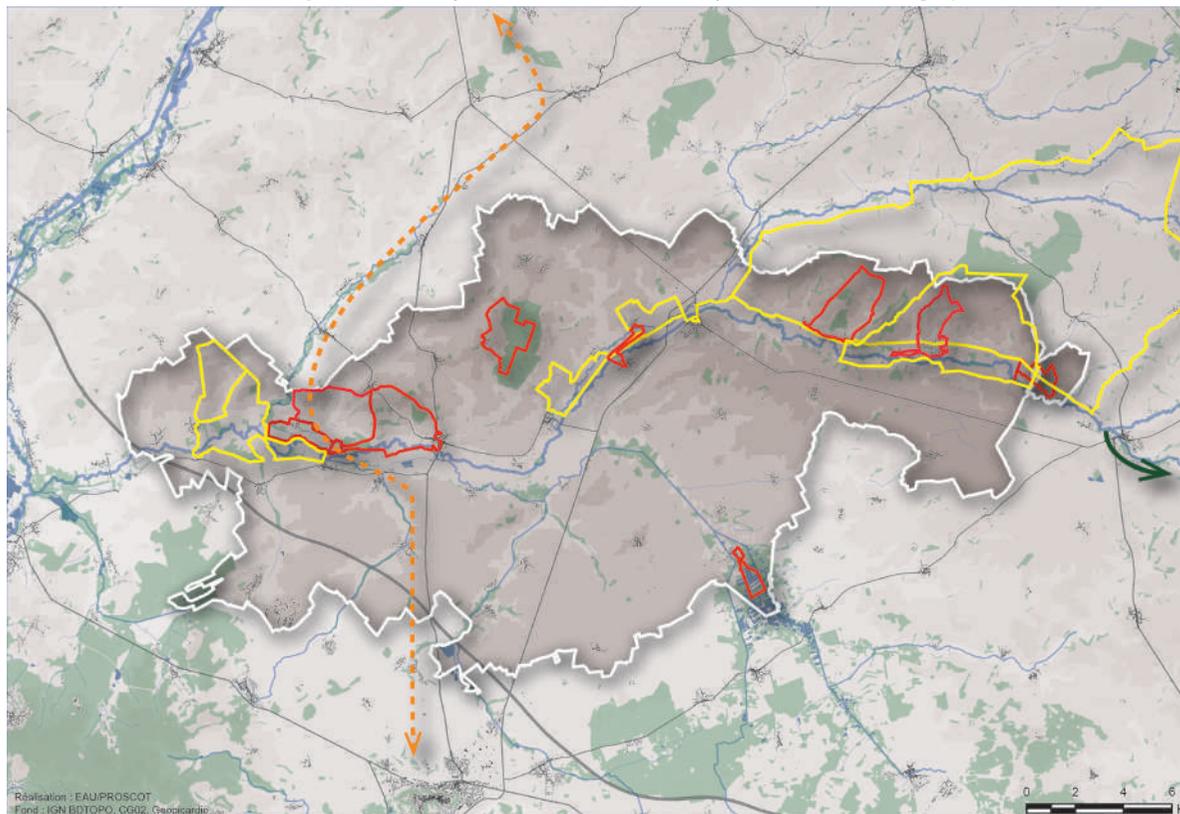
Schéma départemental « Vélo routes et voies vertes » (Conseil Général de l'Aisne)



État des lieux

- La vallée de la Serre est le support d'un réseau de liaisons pédestres et cyclables. 12 parcours sont recensés sur le territoire du Pays de la Serre :
 - 10 sont en lien avec la vallée de la Serre et dessinent le contour d'un maillage au tracé quasi-continu de liaisons douces d'Est en Ouest, de Chaourse à Nouvion-à-Catillon ;
 - 2 parcours pédestres intéressent des éléments naturels d'intérêt patrimonial et paysager à savoir la forêt de Marle et les marais de la Souche.

Les chemins de randonnées pédestres et cyclables à l'échelle du Pays de la Serre (Cartographie E.A.U.)



-  **Parcours cyclables**
-  **Parcours pédestres**
-  **Voie verte de Montcornet**
-  **Principe de liaison Laon-Guise**



Tendances

- Avec l'aménagement futur de la liaison complémentaire Laon-Sains-Richemont, le Pays de la Serre s'inscrit dans une double échelle des liaisons douces : un maillage complémentaire de rayonnement extraterritorial (niveau départemental et régional, national et européen) et une trame de liaisons d'échelon local.
- Sur le territoire voisin de la communauté de communes, l'ancienne voie ferrée de la vallée de la Serre a été aménagée en voie verte. Il n'y a pas de continuité sur le territoire du Pays de la Serre.

Interdépendance

- Liaisons douces et paysage
 - Le nombre des liaisons douces aménagées dans la vallée de la Serre met en avant les qualités paysagères et patrimoniales.
- Liaisons douces et fonctions touristiques
 - Pour répondre à la fonction touristique des aménagements, il est important de prévoir l'ouverture de tronçons suffisamment significatifs pour attirer les futurs utilisateurs.
- Liaisons douces et maillage inter-territoire
 - La voie verte du Val de Serre, entre Montcornet et Résigny, aménagée sur l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer Laon - Liart (sable compacté, avec un chemin parallèle en terre pour les cavaliers) ne trouve pas de prolongement – avec les mêmes caractéristiques d'aménagement et de praticité - sur le territoire du Pays de la Serre.

Gouvernance

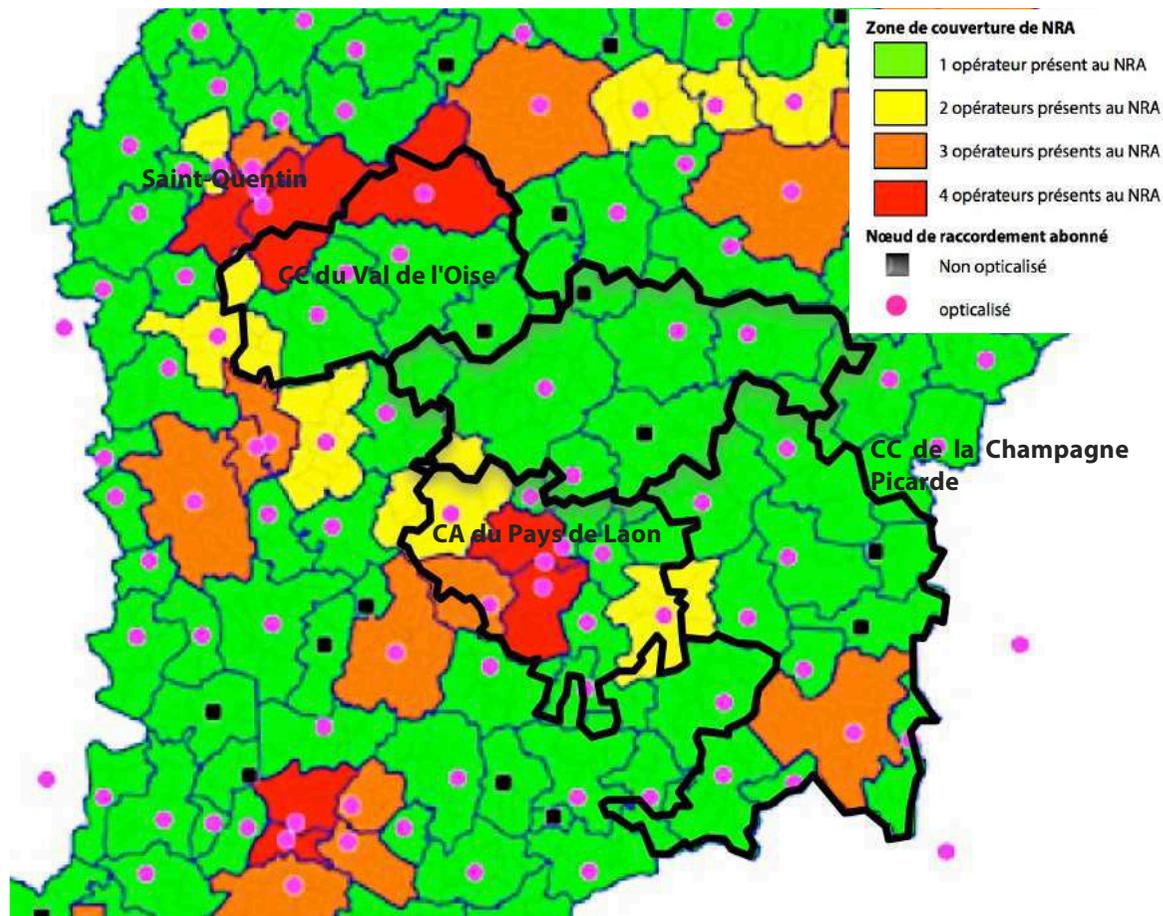
- Le schéma départemental Vélo « Routes et voies vertes » priorise l'acquisition foncière de l'ancienne ligne ferroviaire Laon-Sains-Richaumont.
- Dans le cadre des nouvelles conventions « Véloroutes Voies Vertes signées » en 2013, l'acquisition foncière de l'ancienne voie ferrée Laon-Sains-Richaumont (liaison douce prioritaire) d'un montant de 600 000 € est financée à hauteur de 50% par la Région.
- Le principe de liaison cyclable entre Laon et Guise et une opportunité d'ancrer le territoire à une maille de liaisons douces et à des flux touristiques et de loisirs élargis.



État des lieux

↘ Le Pays de la Serre compte actuellement 4 points de raccordement au très haut débit, limitant l'accès à internet et à sa multiplicité d'usage par les ménages et les entreprises de son territoire, du fait d'un débit moyen faible.

État des lieux concurrentiel sur le réseau cuivre (Schéma directeur d'aménagement numérique de l'Aisne, 2012)



Le débit disponible en ADSL varie en fonction de la longueur de la ligne. Plus un abonné est situé loin du central téléphonique, plus le débit ADSL disponible sera faible, voire inexistant.



Gouvernance

Le schéma directeur d'aménagement numérique de l'Aisne

➤ Le SDAN de l'Aisne prévoit :

- l'établissement d'un réseau de collecte visant à assurer le raccordement optique des principaux établissements publics et zones d'activités, des principaux points hauts de l'Aisne destinés à la desserte radio (3G, 4G, Hd) du territoire.
- L'intégration d'un volet dégroupage afin d'étendre celui déjà réalisé par les opérateurs privés. Il concerne dans le Pays de la Serre les communes de Barenton-Bugny, Bosmont-sur-S, Crécy-sur-S et Marle.
- La couverture de l'Aisne par un maillage plus serré des plaques FTTH (*Fiber to the Home*),
- La Montée en Débit (NRA-MeD).
- Et la couverture radio (haut et très haut débit), pour les communes non éligibles et où peu se trouvent peu de lignes à bas débit.

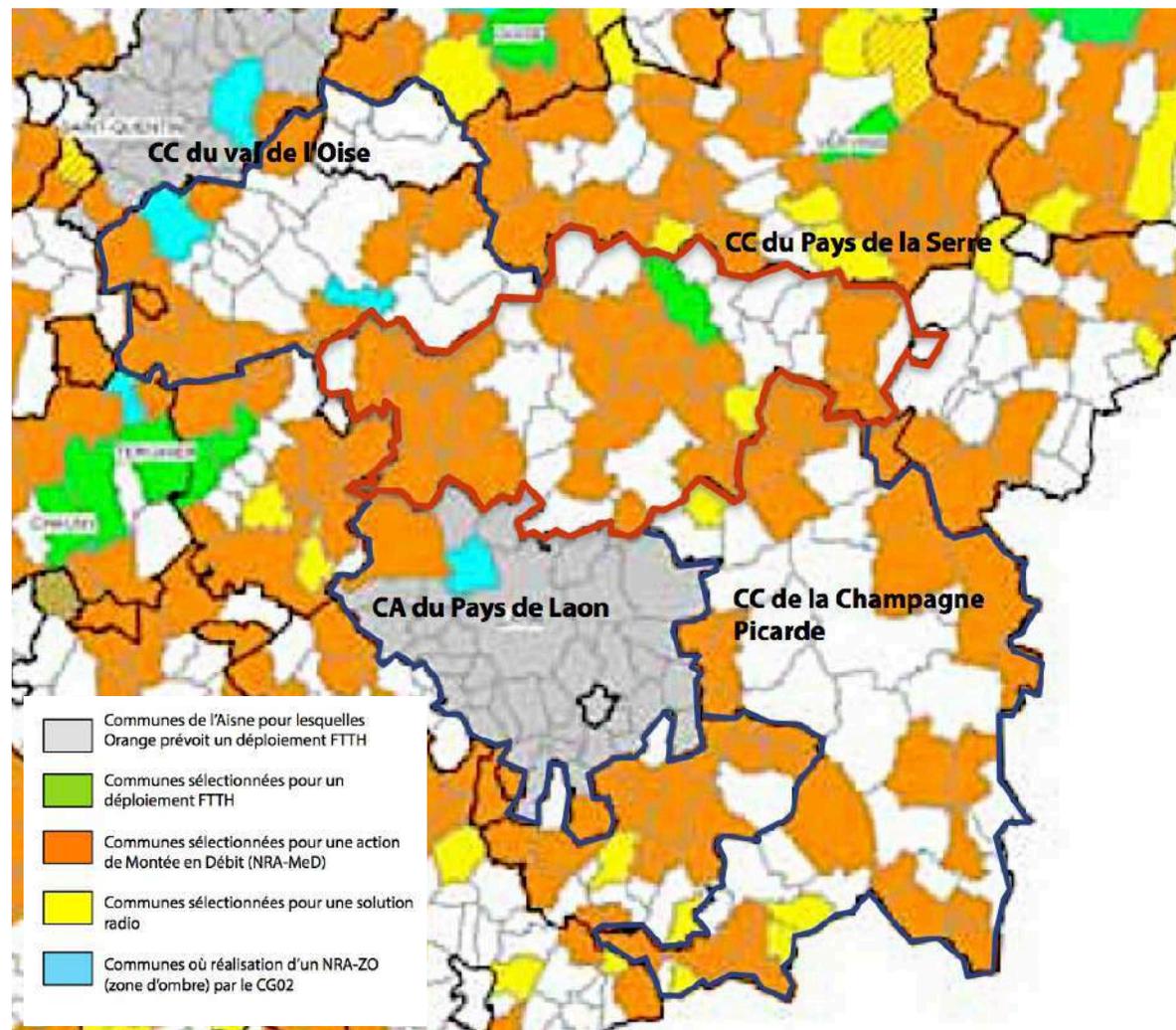
➤ Les communes du Pays de la Serre ne sont pas toutes concernées par la montée en débit prescrite par le CG 02, alors que Marle bénéficiera d'un raccordement fibre.

Les salles TIC de la CC du Pays de la Serre

➤ Depuis 2002, la collectivité équipe, fournit la connexion internet et anime 11 salles TIC dans les communes du territoire (1200 entrées annuelles).

➤ Les sites de Marle, Couvron-et-Aumoncourt et Crécy-sur-Serre ont reçu le **label Picardie en ligne** et bénéficie d'un partenariat avec la Région Picardie.

Extrait du schéma directeur d'aménagement numérique de l'Aisne (Source : SDAN, 2012)



Interdépendances

↳ TIC et développement économique

- Les entreprises ont besoin de moyens de communication rapides et fiables pour le mener à bien leurs activités. La présence d'infrastructures de télécommunication (téléphoniques et internet) constitue donc un atout majeur pour les territoires équipés pour l'accueil d'entreprises, et ainsi, d'emplois.
- L'usage des TIC dans les formations (développement des ETN – espace de travail numérique, par les établissements scolaires) nécessite un accès rapide à internet dans les foyers du territoire, l'informatique étant un outil supplémentaire d'apprentissage des connaissances pour l'enseignement.

↳ TIC et attractivité résidentielle

- Dans le cadre de la dématérialisation accélérée des services publics et du développement des e-services (télé médecine, e-learning, e-commerce,...) et du développement de l'offre *triple-play* (internet, téléphonie, télévision) par les fournisseurs privés, l'équipement des foyers en télécommunication de pointe (fibre optique, 3G, 4G) est une condition sine qua none au développement du territoire (inscription dans la modernité).

↳ TIC et cohésion sociale

- L'équipement en TIC du territoire réduit les difficultés d'accès des ménages modestes aux services (distance à parcourir, horaires d'ouverture inadaptés aux modes de vie, ...) et aux informations dont ils ont besoins (réservation de vacances, programmation culturelle, horaires de bus, activités périscolaires proposées, ...)

- L'apprentissage collaboratif de l'outil informatique constitue également un outil d'utilité sociale dans la mesure où il permet l'échange entre les générations du territoire.

Enjeux

Le raccordement des zones d'activités dans un premier temps, et de tous les ménages dans un second temps, au très haut débit, constitue un enjeu fort en terme :

de développement économique : en faveur du télétravail et de l'attractivité sur les entreprises liées aux secteurs du high tech (projet de l'ex base militaire de Data Center) et des services (besoins de liaisons télécom efficaces et rapides).

D'attractivité résidentielle : forte demande de *triple/quadruple play* des ménages, nécessitant des connexions de haut débit, mais également en faveur du télétravail (favoriser les initiatives de création d'entreprises ou valorisation du cadre de vie propice au travail à distance).

Perception des acteurs



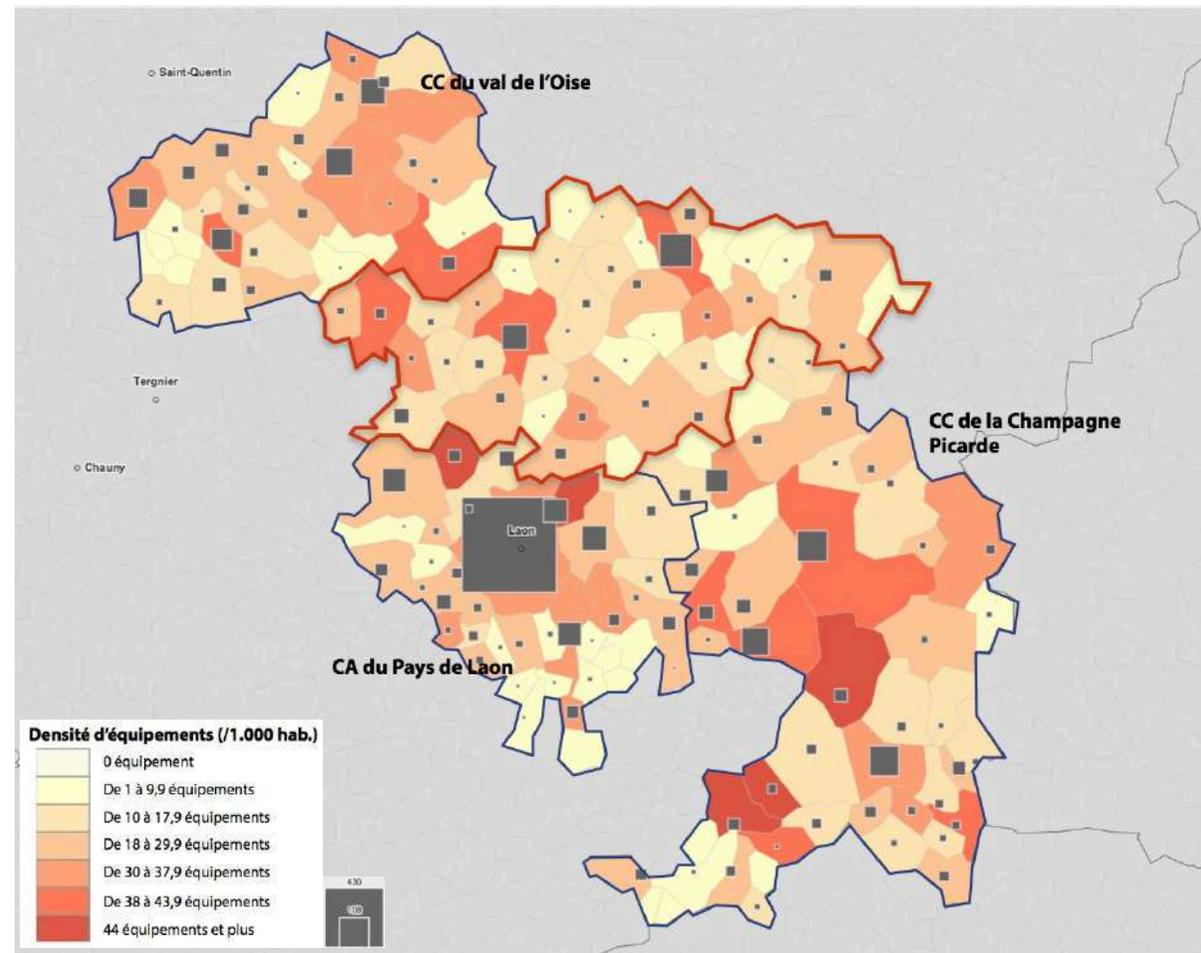
État des lieux

Les communes de Crécy-sur-Serre et de Marle concentrent 46 % de la totalité des équipements du territoire du Pays de la Serre.

Répartition des équipements dans les communes du Pays de la Serre (en 2012)

Commune	Total des équipements	% du Pays de la Serre
Marle	94	28%
Crécy-sur-Serre	60	18%
Couvron-et-Aumencourt	20	6%
Tavaux-et-Pontséricourt	14	4%
Thiernu	13	4%
Barenton-Bugny	12	4%
Chéry-lès-Pouilly	9	3%
Nouvion-et-Catillon	9	3%
Pierrepont	8	2%
Voyenne	8	2%
Dercy	7	2%
Pouilly-sur-Serre	7	2%
Grandlup-et-Fay	6	2%
Verneuil-sur-Serre	6	2%
Erlon	5	1,5%
La Neuville-Bosmont	5	1,5%
Nouvion-le-Comte	5	1,5%
Vesles-et-Caumont	5	1,5%
Assis-sur-Serre	4	1,2%
Autremencourt	4	1,2%
Barenton-sur-Serre	4	1,2%
Mesbrecourt-Richecourt	4	1,2%
Montigny-le-Franc	4	1,2%
Chalandry	3	0,9%
Montigny-sur-Crécy	3	0,9%
Remies	3	0,9%
Bois-lès-Pargny	2	0,6%
Bosmont-sur-Serre	2	0,6%
Cilly	2	0,6%
Froidmont-Cohartille	2	0,6%
Mortiers	2	0,6%
Saint-Pierremont	2	0,6%
Agnicourt-et-Séchelles	1	0,3%
Barenton-Cel	1	0,3%
Châtillon-lès-Sons	1	0,3%
Marcy-sous-Marle	1	0,3%
Pargny-les-Bois	1	0,3%
Sons-et-Ronchères	1	0,3%
Toulis-et-Attencourt	1	0,3%
Cuirieux	0	0%
Monceau-le-Waast	0	0%
Montigny-sous-Marle	0	0%
Total	341	100%

Nombre total d'équipements et densité pour 1000 habitants dans les communes du Pays de la Serre et des territoires de comparaison en 2012 (Source : Base permanente des équipements, INSEE, 2013)



Méthodologie

➤ L'analyse du niveau d'équipement du territoire, mais également celle de l'importance des différents domaines d'équipements (enseignement, services aux particuliers, ...) sont réalisées à partir du classement réalisé par l'INSEE sur la répartition de 116 équipements de base sur les 177 de la Base permanente des équipements :

➤ Selon les **niveaux de gamme** :

- Proximité : qui répondent aux besoins de base,
- Intermédiaire : moins fréquents, ils répondent à des besoins de fréquence hebdomadaire,
- Supérieure : rares, ils coûtent relativement cher à réaliser et à faire fonctionner, et dont le public a recours rarement (mensuellement).

➤ Selon des **domaines** :

- Équipements de santé : fonctions médicales et paramédicales, action sociale et établissements de santé,
- Équipements d'enseignement : 1^{er} degré, 2^{ème} degré, enseignement supérieur,
- Équipements sportifs, culturels et de loisirs,
- Services aux particuliers : publics ou privés, ils répondent aux besoins des habitants et des usagers d'un territoire (services à la personne).
- Transports,
- Commerce (voir partie Fiche 15 – Commerce).

➤ Seules les cartes de la Fiche "Les équipements et les services" reprennent la totalité des équipements. Dans le détail par domaine, les 116 équipements pris en compte sont signalés **en gras**.

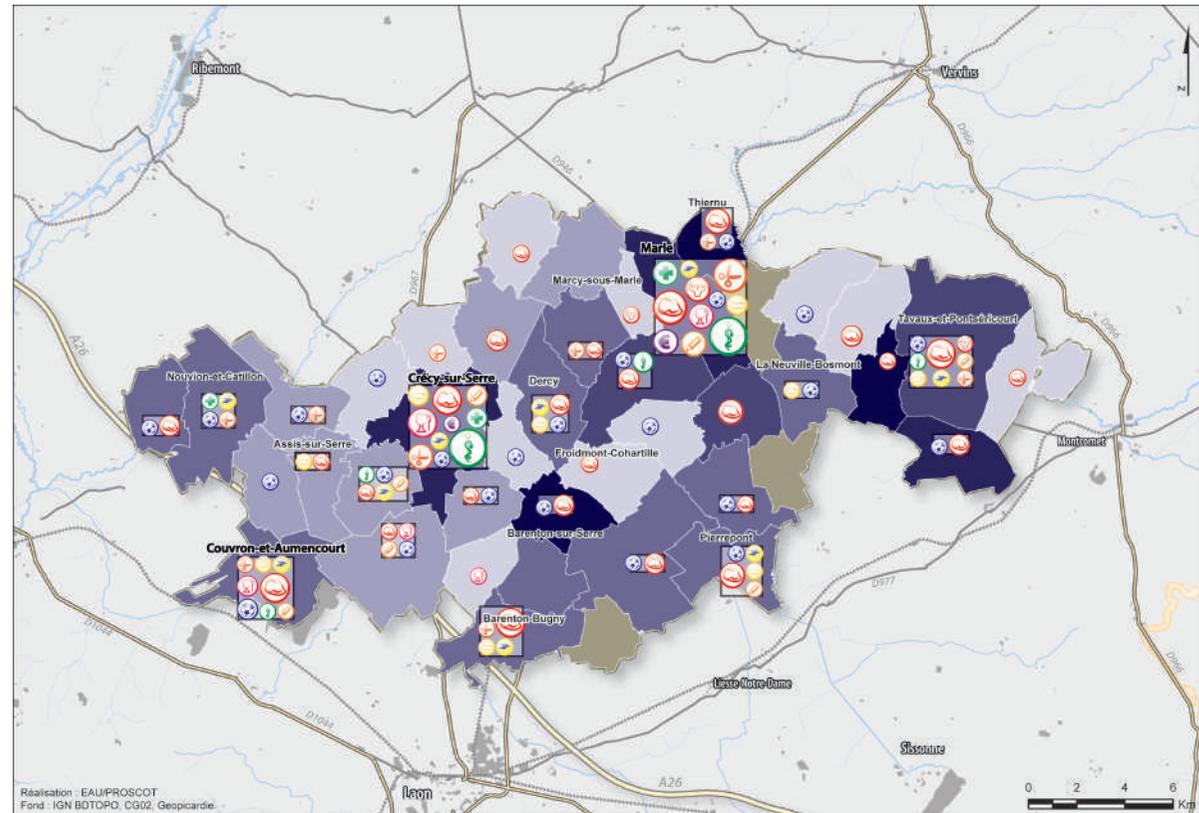
Sources	Domaine
Adeli : enregistrement des diplômes des professionnels de santé, du social et des psychologues) géré par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du ministère de la santé	Santé : action sociale, fonctions médicales et paramédicales.
RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) géré par les conseils de l'ordre des professions réglementées	Santé : fonctions médicales et paramédicales.
Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) également géré par la Drees du ministère de la santé	Santé : établissements de santé.
Ramsese (répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif) géré par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère en charge de l'éducation	Enseignement : établissements scolaires, du 1 ^{er} degré à l'enseignement supérieur
Sirene (Système Informatique pour le Répertoire des entreprises et leurs établissements) géré par l'Insee	Services aux particuliers
Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratique (RES), réalisé par le ministère des sports concernant les équipements sportifs et de loisirs	Équipements sportifs et de loisirs
Autres bases de données, sous forme de fichiers administratifs centralisés :	
• les services ouverts au public de la Gendarmerie nationale tels que les brigades territoriales de proximité ;	Services aux particuliers
• les fichiers servant de base de sondages aux enquêtes de l'INSEE sur la fréquentation dans l'hôtellerie et dans l'hôtellerie de plein air ;	Services aux particuliers
• les services de police tels que les commissariats ou les antennes de police ;	Services aux particuliers
• les établissements de l'enseignement agricole tels que les lycées agricoles ou les centres d'apprentis agricoles ;	Enseignement
• les principaux tribunaux gérés par le ministère de la Justice et des Libertés ;	Services aux particuliers
• les points contacts postaux gérés par La Poste.	Services aux particuliers
• les théâtres, avec et sans label, issus de la base de données du CNT (Centre National du Théâtre).	Équipements culturels
• des établissements de Pôle Emploi provenant de la base de données des lieux de délivrance des services de Pôle Emploi ;	Services aux particuliers
• des stations-service émanant de la base de données du site gouvernemental des prix des carburants du Ministère de l'économie et des finances (MINEFI) ;	Services aux particuliers
• des aéroports extraits de la base de données de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ;	Transport
• des gares issues de la base de données de la SNCF.	Transport



État des lieux

➤ Au sein du Pays de la Serre, de nombreux bourgs développent l'offre en services et en équipements de proximité nécessaires aux besoins de base de la population, plus particulièrement ceux de Marle, Crécy, Couvron-et-Aumencourt et de Tavaux-et-Ponséricourt.

Les équipements de proximité dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité d'équipements, pour 1 000 hab. (Sources : Base permanente des équipements, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Nombre total d'équipements et densité d'équipements de gamme de proximité dans le Pays et de la Serre et les territoires de comparaison (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot, 2014)

Territoires	Nombre	Densité
CC du Pays de la Serre	277	181
Région Picardie	35 874	187
Département Aisne	10 359	192
CC de la Champagne Picarde	460	224
CC du Val de l'Oise	318	192
CA du Pays de Laon	844	195

Densité d'équipements de proximité pour 1 000 habitants

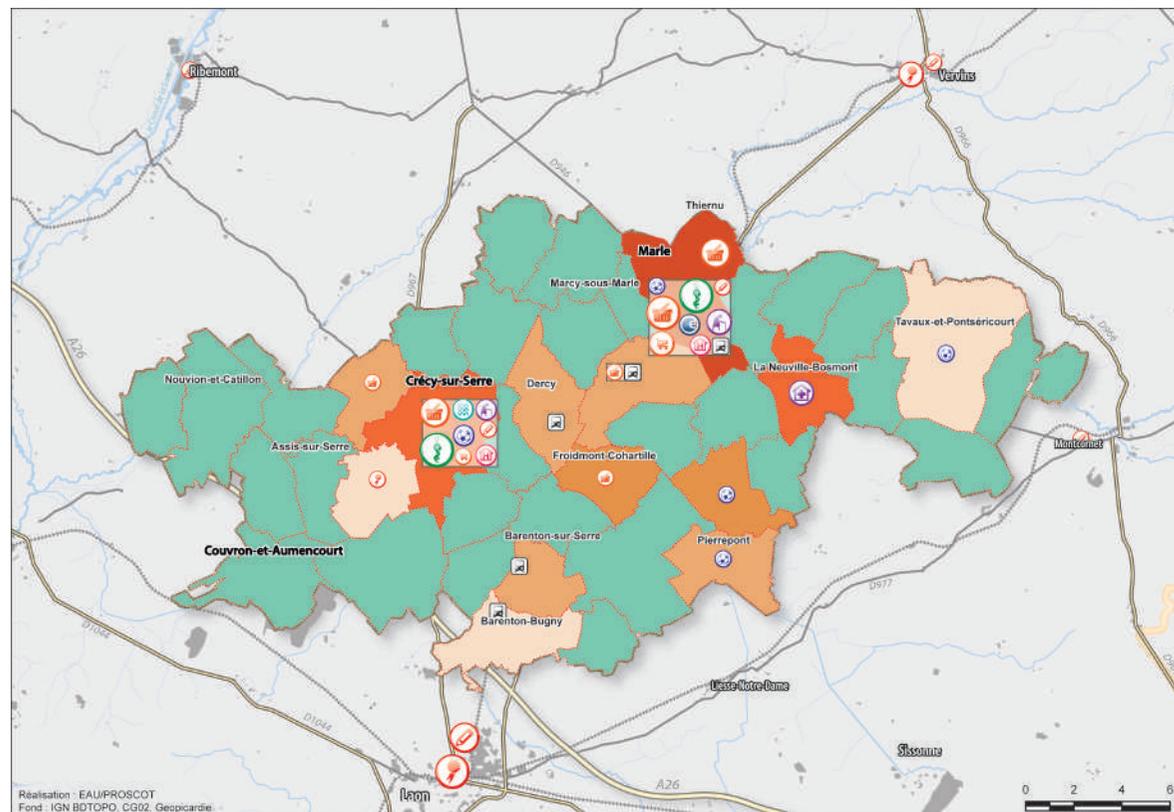


- professionnels de santé
- pharmacie
- boulangerie
- coiffeur
- professionnels du bâtiment
- école élémentaire
- boucherie
- restaurant
- banque, caisse d'épargne
- agence postale, relai poste
- terrain de sports

État des lieux

➤ La concentration des équipements de gammes intermédiaire et supérieure dans les communes de Marle et Crécy leur permet d'exercer une attractivité sur l'espace proche.

Les équipements intermédiaires et supérieurs dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité d'équipements, pour 1 000 hab. (Source : Base permanente des équipements, INSEE, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Nombre total d'équipements et densité d'équipements de gammes intermédiaires et supérieures dans le Pays de la Serre et les territoires de comparaison (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot)

Niveau de gamme	intermédiaire		Supérieure	
	Nombre	Densité	Nombre	Densité
Territoires				
CC du Pays de la Serre	50	33	14	9
Région Picardie	10 106	53	3 571	19
Département Aisne	2 827	52	975	18
CC de la Champagne Picarde	89	43	28	14
CC du Val de l'Oise	56	34	8	5
CA du Pays de Laon	271	63	101	23

Réalisation : EAU/PROSCOT
Fond : IGN BDTOPO, CG02, Geoparcadie

- collège
- lycée agricole
- équipements sportifs
- piscine
- supermarché
- autres commerces spécialisés
- pôle emploi
- gare conventionnée avec la Région
- soins aux personnes âgées : établissements, aide, ...
- établissements pour enfants handicapés
- professions médicales
- hôtel

densité d'équipements pour 1000 hab.

- 0 équipement
- 1 à 1,9 équipements
- 2 à 3,9 équipements
- 4 à 9 équipements
- 10 à 12,9 équipements
- 13 équipements et plus



État des lieux

➔ Dans le Pays de la Serre, dix ne disposent pas de services aux particuliers et la densité globale à l'échelle de tout le territoire est inférieure à celles des territoires ruraux comparables.

Les services aux particuliers dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité pour 1 000 habitants (Source : Base Permanente des équipements, INSEE, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Nombre total d'équipements et densité d'équipements et de services aux particuliers dans le Pays et de la Serre et les territoires de comparaison (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot)

Domaines	Services aux particuliers	
	Nombre	Densité
CC du Pays de la Serre	158	103
Région Picardie	25034	131
Département Aisne	6999	129
CC de la Champagne Picarde	295	144
CC du Val de l'Oise	174	105
CA du Pays de Laon	606	140

Les services aux particuliers de la base permanente des équipements de l'INSEE, en 2013 :

Les services publics : police, trésorerie, Pôle emploi, gendarmerie, Cour d'appel, Tribunal de grande instance, Tribunal d'instance, Conseil des prud'hommes, Tribunal de commerce, agence de proximité pôle emploi, relais pôle emploi, permanence pôle emploi, agence de services spécialisées, agence thématique

Les services généraux : banque, caisse d'épargne, pompes funèbres, bureau de poste, relais poste commerçant, agence postale communale.

Les services automobiles : répartition auto et de matériel agricole, contrôle technique automobile, location auto-utilitaires légers, école de conduite.

Artisanat du bâtiment : maçon, plâtrier peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment.

Les autres services à la population : coiffure, vétérinaire, agence de travail temporaire, restaurant, agence immobilière, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté.

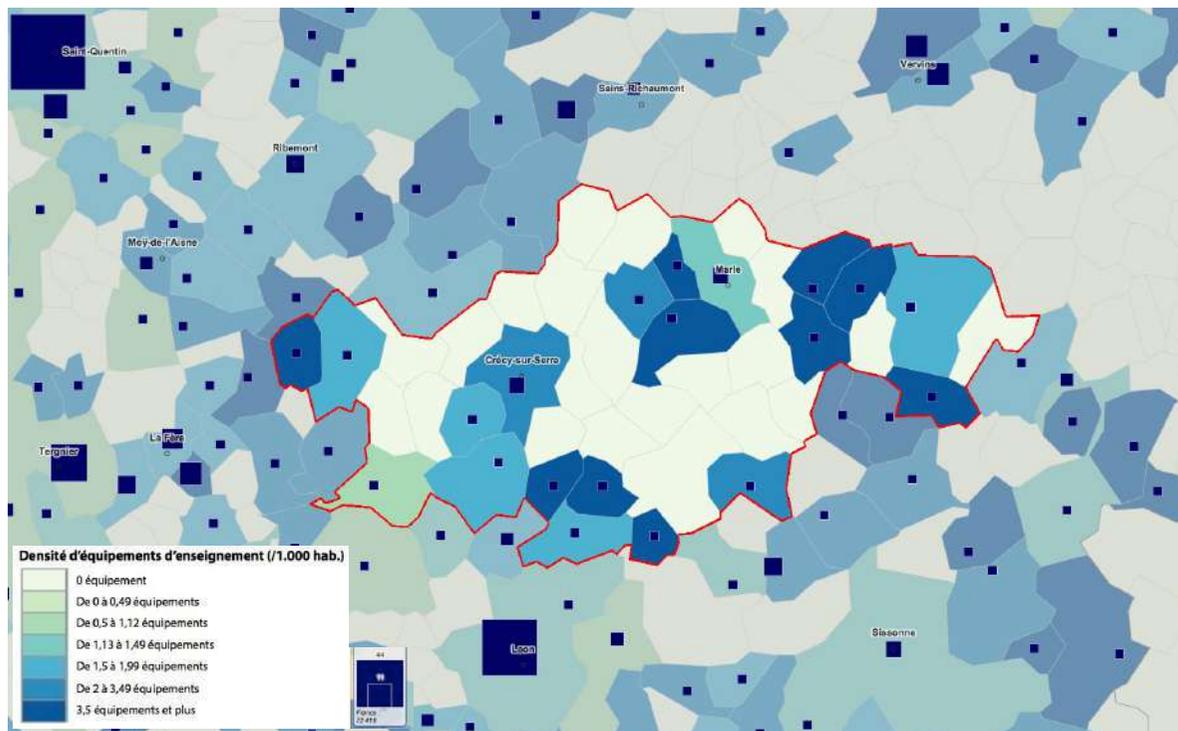
État des lieux

- Le Pays de la Serre se caractérise par une densité d'équipements d'enseignement inférieure de 2 à 3,5 points inférieures à celles des territoires de comparaison.
- le Pays de la Serre dispose d'un appareil scolaire composé essentiellement d'écoles primaires et maternelles, ainsi que deux collèges et un lycée agricole privé, celui-ci offrant un enseignement spécialisé et rayonnant :
 - lycée agricole privé,
 - collèges de Marle (Jacques Prévert) et de Crécy-sur-Serre (Cahrlles Brazier).

Nombre total d'équipements et densité d'équipements d'enseignement (dont l'enseignement supérieur) dans le Pays et de la Serre et les territoires de comparaison
 (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot)

Domaines	Enseignement	
	Nombre	Densité
Territoires		
CC du Pays de la Serre	11	7,2
Région Picardie	1 777	9,3
Département Aisne	522	9,7
CC de la Champagne Picarde	24	11,7
CC du Val de l'Oise	15	9,1
CA du Pays de Laon	38	8,8

Les équipements d'enseignement dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité pour 1 000 habitants
 (Source : Base Permanente des équipements, INSEE, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Les équipements d'enseignement de la base permanente des équipements de l'INSEE, en 2013 :

Enseignement 1^{er} degré : **école maternelle**, classe maternelle de regroupement pédagogique intercommunal, **école élémentaire**, classe élémentaire de regroupement pédagogique intercommunal.

Enseignement 2^{ème} degré : **collège**, section d'enseignement technologique.

Enseignement supérieur, formation et services de l'éducation : **lycée général et/ou technologique**, **lycée professionnel**, **lycée technique et/ou agricole**, section d'enseignement général et technologique, section d'enseignement professionnel, section de technicien supérieur, classes préparatoires aux grandes écoles, formation santé, formation commerce, autre formation post bac non universitaire, UFR, institut universitaire, école d'ingénieurs, enseignement général supérieur privé, autres enseignements supérieurs, centre de formation d'apprentis (hors agricole), GRETA, formation professionnelle continue agricole, formation aux métiers du sport, centre de formation d'apprentis agricole, autres formations continues, résidence universitaire, restaurant universitaire.



État des lieux

➤ Face à une offre médicale qui se raréfie et se concentre (5 des 7 médecins généralistes sont à Marle et Crécy), la CC du Pays de la Serre porte le projet de Pôles de Santé territoriale, en réalisant deux maisons de santé pluridisciplinaires (ouverture courant 2015) dans ces communes, avec 10 professionnels chacune.

Les équipements et services de soins de la base permanente des équipements de l'INSEE, en 2013 :

Établissements de santé : de court, moyen, long séjour, établissement psychiatrique avec hébergement, centre de lutte contre le cancer, urgences, maternité, centre de santé, structures psychiatriques en ambulatoire, centre de la médecine préventive, dialyse, hospitalisation à domicile.

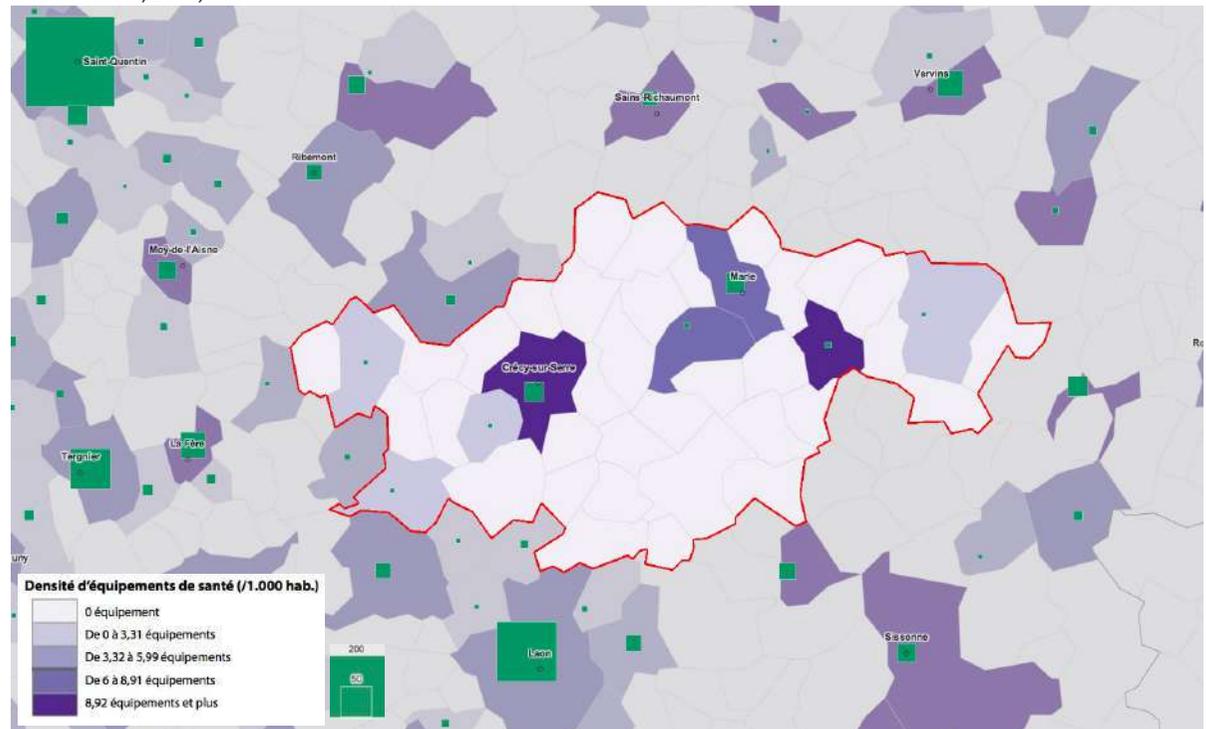
Les fonctions médicales et paramédicales : médecin omnipraticien, spécialistes : cardiologue, dermatologue-vénérologue, gynécologue médicale/obstétrique, gastro-entérologue, psychiatre, ophtalmologue, ORL, pédiatre, pneumologue, radiodiagnostic et imagerie médicale, stomatologue, chirurgien dentiste, sage-femme, infirmier, masseur kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, audio prothésiste, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur IRM.

Établissement et services à caractère sanitaire : pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, transfusion sanguine, établissement thermal, établissement de lutte contre l'alcoolisme.

Action sociale : pour personnes âgées : hébergement, soins à domicile, services d'aide, foyer restaurant, services de repas à domicile ; pour enfants en bas âge : garde d'enfant en âge préscolaire ; pour les handicapés : hébergement et services ambulatoires ou à domicile d'enfants handicapés, hébergement et services d'adultes handicapés ; travail protégé ; hébergement ou action éducative d'aide sociale à l'enfance ; CHRS, centre provisoire d'hébergement, centre d'accueil de demandeurs d'asile, autres établissements.

➤ Globalement, le Pays de la Serre est sous-équipé (offre médicale et sociale) mais est relativement bien équipé en établissements de santé comme ceux pour enfants handicapés et personnes âgées, dont le rayonnement dépasse les limites du territoire.

Les services et les équipements de santé, d'action sociale et établissements de soins dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité pour 1 000 habitants (Source : Base Permanente des équipements, INSEE, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Nombre total d'équipements et densité d'équipements et de services aux particuliers dans le Pays et de la Serre et les territoires de comparaison (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot)

Domaines	Fonctions médicales et paramédicales		Action sociale		Etablissements de santé	
	Nombre	Densité	Nombre	Densité	Nombre	Densité
CC du Pays de la Serre	33	22	3	2,0	10	6,5
Région Picardie	6 761	35	749	3,9	1 248	6,5
Département Aisne	1 968	36	191	3,5	378	7,0
CC de la Champagne Picarde	56	27	9	4,4	10	4,9
CC du Val de l'Oise	61	37	5	3,0	7	4,2
CA du Pays de Laon	165	38	19	4,4	32	7,4

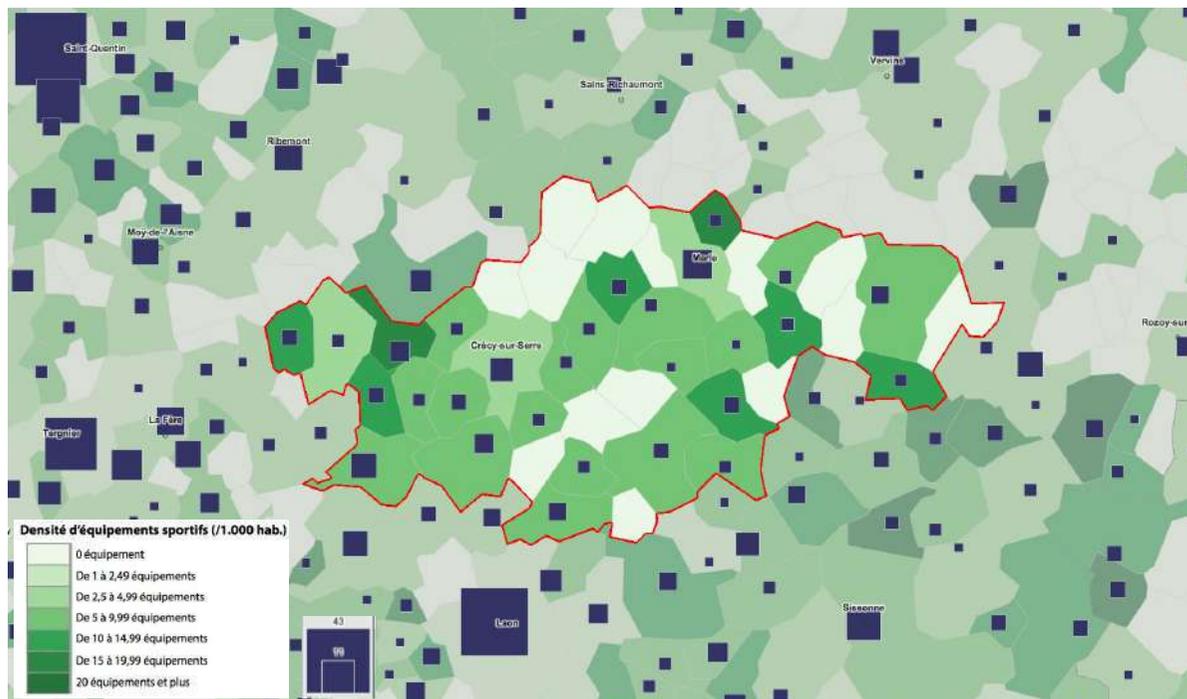
État des lieux

➤ Répartis dans la quasi-totalité des communes du Pays, les équipements culturels et de loisirs sont principalement dédiés à la pratique sportive (terrains et salles multisports, bassin de natation, boulodrome, ...)

Nombre total d'équipements et densité d'équipements de sport, culture et de loisirs dans le Pays et de la Serre et les territoires de comparaison (Source : BPE, 2013, INSEE ; traitement EAU – Proscot)

Domaines	Sport culture loisirs	
	Nombre	Densité
CC du Pays de la Serre	81	53
Région Picardie	6 248	33
Département Aisne	1 865	35
CC de la Champagne Picarde	123	60
CC du Val de l'Oise	79	48
CA du Pays de Laon	121	28

Les équipements de sport, culture et de loisirs dans le Pays de la Serre en 2012 : répartition et densité pour 1 000 habitants (Source : Base Permanente des équipement, INSEE, 2013 ; traitement EAU – Proscot, 2014)



Les équipements de culture, sport et de loisirs de la base permanente des équipements de l'INSEE, en 2013 :

Les équipements sportifs : bassin de natation, boulodrome, tennis, équipement de cyclisme, domaine skiable, centre équestre, athlétisme, terrain de golf, parcours sportif, sports de glace, plateau extérieur ou salle multisports, salle ou terrain de petits jeux, terrains de grands jeux, salle de combat, salle ou terrain spécialisé, salle non spécialisée, roller-skate-vélo bicross ou freestyle, sports nautiques

Les équipements de loisirs : baignade aménagée, port de plaisance – mouillage, boucle de randonnée.

Les équipements culturels et socioculturels : cinéma, théâtre.



État des lieux

➤ Face aux diverses problématiques et besoins sociaux de ses population, le Pays de la Serre met en œuvre de nombreux services visant à améliorer le quotidien de ses habitants, avec la Maison de Soins de Marle (ouverture 2015) et celle de Crécy (au-delà de 2015), la halte-garderie, le Relai Parents et Assistantes Maternelles, le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, ...

L'action sociale et de services aux populations organisée par le Pays de la Serre (Sources variées)

Mercredis récréatifs

Les Câlinous Halte-Garderie

Accueil de loisirs

Info RAM

Gouvernance

Politiques de santé

↘ Le plan stratégique régional de santé de Picardie : Trois finalités :

- promouvoir l'égalité devant la santé, dès les âges les plus jeunes de la vie ;
- préserver ou restaurer la capacité d'autonomie de chacun ;
- renforcer la protection de la santé face aux évolutions des enjeux sanitaires.

↘ Les priorités du schéma régional de prévention (2012-2017), dont les grands axes sont :

- le ciblage de l'effort collectif sur les déterminants les plus préoccupants en région ;
- l'accompagnement des acteurs vers davantage de coordination, de collaboration et de mutualisation ;
- la recherche des stratégies les plus adaptées à la réduction des inégalités sociales de santé ;
- et le développement d'une culture d'évaluation permettant l'amélioration et l'ajustement continus des pratiques des acteurs.

↘ Les objectifs du schéma régional de l'offre de soins (2012-2017)

- Structurer une offre de soins pérenne et graduée,
- Organiser les filières de soins pour faciliter l'orientation des patients vers les filières les plus adaptées et au plus près de chez eux,
- Rendre attractive l'offre de soins pour fidéliser les professionnels et favoriser leur installation dans les zones dites "fragiles".

- Accompagner l'adaptation de l'offre de premier recours et en développement l'usage de la télémédecine.

↘ Les objectifs du schéma régional de l'offre sociale et médico-sociale (2012-2017), en matière de :

- Accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- Le parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Accompagnement des personnes âgées
- Difficultés spécifiques

↘ Le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (2012-2017), autour de 5 objectifs stratégiques :

- Faciliter l'accès aux droits pour éviter la renonciation aux soins.
- Faciliter l'accès à la prévention, la promotion et l'éducation à la santé.
- Faciliter l'accès aux soins.
- Faciliter l'accès aux accompagnements médico-sociaux.
- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins des personnes en situation de précarité et renforcer les compétences des acteurs locaux.

↘ Programme régional de télémédecine (ARS), qui comprend 7 points :

- Développer la télémédecine en structures d'exercice regroupées,
- Développer la télémédecine en permanence de soins en établissements de santé (PDSES),
- Prendre en charge les Accidents cardio-Vasculaires en situation d'urgence,

- Développer les téléconsultations de spécialités avancées entre les établissements,
- Développer les télécommunications dans les Unités de consultation et de soins ambulatoires,
- Développer la télémédecine en structures médico-sociales,
- Développer les services numériques pour la santé et l'autonomie.

Politiques culturelles et politiques sportives

↘ Aisne 100 % sport (Conseil général de l'Aisne)

- Le conseil général de l'Aisne développe une politique d'accès au sport pour tous, en maintenant les dispositifs d'investissement et de soutien : développement d'aides, en direction des comités sportifs départementaux, des clubs et des offices municipaux des sports (à la fois en terme de fonctionnement et d'investissement en matériel sportif, pédagogique, et informatique), des athlètes (bourses de compétition ou de formation), et d'aides à l'organisation de compétitions.

↘ Politique de développement du sport de la Région Picardie.

○ 3 grandes priorités :

- Instituer et faire vivre un droit au sport en Picardie,
- Soutenir le sport de haut niveau pour promouvoir les territoires,
- Animer un pacte civique du sport conjuguant projet éducatif et projet sportif.



- Dispositifs mis en place au sein du Pays de la Serre
- Le jardin musical, l'école de musique du Pays de la Serre, qui permet dès l'âge de 3 ans et demi de se familiariser avec le monde de la musique (éveil musical) et d'en apprendre le fonctionnement.
- Les Mercredis créatifs : accueil périscolaire et activités d'éveil et de loisirs (à Chéry-lès-Pouilly et Couvron-et-Aumoncourt).

Politiques éducatives

➤ Le projet éducatif régional global pour la Picardie (réussite éducative – Grande cause régionale)

Au-delà de ses compétences en matière de lycée et de formation professionnelle, la Région a décidé d'agir sur la « chaîne éducative » qu'il s'agit de conforter pour que les jeunes Picards bénéficient, dès leur naissance, des meilleures conditions pour réussir leur entrée dans la vie adulte.

L'objectif global est de permettre à chaque jeune Picard de construire son projet de vie et de s'insérer professionnellement. En 2012, la Région et l'académie d'Amiens ont partagé trois objectifs prioritaires : ouvrir les portes de l'orientation et favoriser la découverte des métiers, donner les mêmes chances de réussite à tous les jeunes Picards, favoriser l'engagement et l'épanouissement des jeunes.

Interdépendances

➤ Équipements et solidarité

- Les équipements et les services de proximité jouent un rôle important dans la vie local. Par là, ils constituent des lieux de vie, de rencontre où se construit une certaine cohésion sociale.
- La présence d'équipements et de professionnels de santé est d'autant plus importante que les personnes ne disposent pas ou peu de moyen individuel de locomotion (dépendance) ou que les personnes isolées sont nombreuses.
- Les équipements de type salles non spécialisées (salle des fêtes), gymnase, terrains de grands ou de petits jeux permettent également d'organiser des événements festifs, associatifs, sportifs, qui participent à une émulation de la vie locale.

➤ Équipements et attractivité du cadre de vie

- Les équipements participent à la vitalité d'un territoire, à sa capacité à répondre aux besoins des habitants, notamment pour ceux les plus courants.
- La concentration d'équipements et de services dans certains bourgs concoure à leur assise territoriale. La répartition d'un certain nombre dans les espaces de vie (des villes aux bourgs en passant par les villages) participe à l'image de "campagne vivante" et à l'attractivité territoriale.
- Les écoles sont les premiers équipements participant à la vie locale. Toutefois, leur regroupement au sein d'une même commune favorise les déplacements des parents et le ramassage scolaire (mutualisation des déplacements pour les différents niveaux), participe à la création de pôles de vie intercommunaux et facilite la mutualisation

des moyens financiers (collectivités locales) en milieu rural.

➤ Équipements et mobilité / déplacements

- La répartition plus ou moins équilibrée des équipements dans un territoire, ainsi que leurs présence ou non, engendre un déplacement. La concentration de ces équipements au sein de pôles d'équipements, de services et de soins, permet la rationalisation de l'offre de transport collectif, mais également des déplacements individuels (déplacements à motifs multiples).

Enjeux

- Le territoire doit pouvoir répondre, suivant ses capacités d'investissement public néanmoins, aux besoins de ses habitants actuels et futurs : à la recherche de services et d'équipements nombreux sur leur lieux de résidence, ils participent d'autant plus à la vie locale.
- Cette présence forte d'équipements suscite également l'attractivité résidentielle du territoire, par une offre large et variée. Le développement de services publics ou le soutien de la collectivité locale à l'équipement dans certains secteurs (santé par exemple) participe à la vivacité locale en suscitant l'effet d'entraînement pour l'implantation d'autres équipements.

Perception des acteurs

Tendances

- La répartition des modes d'occupation des sols confirme l'identité rurale et agricole du territoire avec 88% de la superficie totale du territoire à vocation agricole et quelques 8 % d'espaces naturels (toutes catégories confondues : forêts, zones humides...). Moins de 5% du territoire sont artificialisés*.
- Les terres agricoles ont régressé de 117 ha au profit d'une hausse des surfaces artificialisées de 74,8 ha (environ 64%), des espaces forestiers et semi-naturels ainsi que des zones humides (+ 43,2 ha) sur la période 2002-2012.

On entend par surface artificialisée toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (exemple : parking) ou non (exemple : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.

Mode d'Occupation des Sols : État des lieux des évolutions (base MOS PICARDIE, traitement E.A.U.)

Bilan des surfaces	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Zones humides	Surfaces en eau	Cabanisation	TOTAL Ha
2002	1 922	38 164	2 696	338	123	1	43 244
2010	1 966	38 047	2 727	350	122	1	

Mode d'Occupation des Sols : état des lieux des évolutions (base MOS PICARDIE, traitement E.A.U.)

Mutations 2002-2012 ha					
Type d'espace d'origine (gains/perte) en ha	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Zones humides	Surfaces en eau
Territoires artificialisés	-	-64,0	-9,5	-0,7	-0,7
Territoires agricoles	+ 64,0	-	+53,4		
Forêts et milieux semi-naturels	+ 9,5	-53,4	-	12,4	
Zones humides	+ 0,7		-12,4	-	
Surfaces en eau	+ 0,7				-
Bilan des mutations	+ 74,8	-117,3	+31,5	+11,7	-0,7



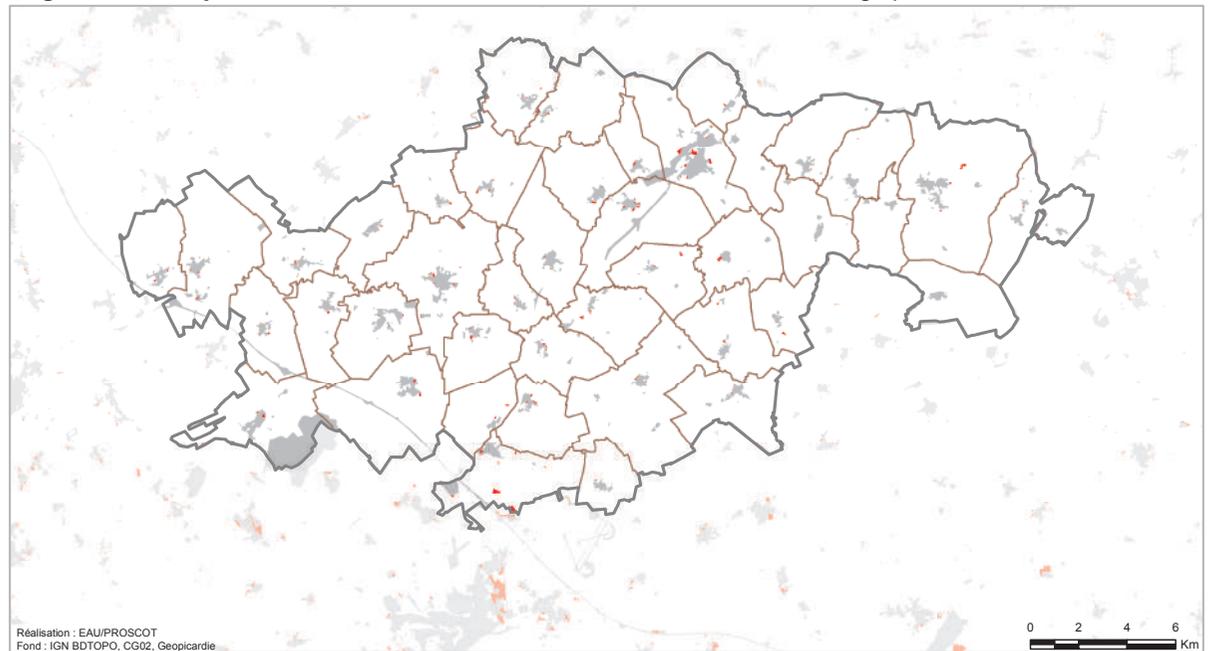
Tendances

↘ Sur les quelques 74,8 ha de hausse des surfaces artificialisées, 33 ha concernent les tissus urbains discontinus, 20,5 ha les d'infrastructures et environ 14 ha à la progression des surfaces d'activités industrielles et commerciales (ZAE du Griffon). La régression des surfaces de chantiers (-11,4 ha) est liée à la finalisation de certains travaux routiers et d'infrastructures.

Analyse détaillée de la progression de l'espace artificialisé (base MOS PICARDIE, traitement E.A.U.)

Progression de l'espace artificialisé (ha)	2002	2010	évolution
Tissu urbain continu	75,7	80,0	+ 4,4
Tissu urbain discontinu	1 043,3	1 076,3	+ 33,0
Zones industrielles et commerciales	585,0	598,9	+ 13,9
Réseau routier et ferroviaire et espaces associés	121,6	142,0	+ 20,5
Aéroports	0,6	0,6	0
Extraction de matériaux	7,6	8,1	+ 0,5
Décharges	15,9	20,4	+ 4,5
Chantiers	30,4	19,0	- 11,4
Espaces vert urbains	18,7	20,2	+ 1,5
Equipements sportifs et de loisirs	22,8	30,9	+ 8,1
TOTAL	1 921,7	1 996,5	+ 74,8

Progression des espaces artificialisés entre 2002 et 2010 (base MOS PICARDIE, cartographie E.A.U.)



Tendances

↘ Sur la période 2002-2012 :

- l'artificialisation des sols a progressé de 74,8 ha, soit en moyenne 9,3 ha par an. Cette artificialisation intéresse majoritairement les terres agricoles ;
- les espaces agricoles ont régressé de 117,3 ha sur la période, soit 14,7 ha par an. Si 64 ha des sols agricoles ont été artificialisés, on remarque qu'il y a eu d'importants transferts vers les forêts et milieux semi-naturels. Ainsi, le détail de la base de données montre que 45,1 ha de prairies sont devenus des forêts de feuillus (cf. tableau annexe page suivante) ;
- les forêts et les milieux semi-naturels sont en progression de 31,5 ha par an, du fait de mutations et de déprises agricoles plus fortes que les prélèvements dues à l'artificialisation et la progression des zones humides ;
- les zones humides ont progressé de 11,7 ha au détriment des espaces de forêt.
- les surfaces en eau enregistrent un recul de 0,7 ha dû à une artificialisation à vocation d'équipement.

Interdépendances

↘ **Agriculture** : le processus d'érosion de l'élevage n'est pas sans conséquences sur la hausse des surfaces boisées et des milieux semi-naturels, mais aussi sur la modification du paysage.

↘ **Forme urbaine et optimisation foncière** : le choix des formes urbaines et des densités respectant l'identité architecturale locale, la mobilisation du foncier existant dans les zones d'activités anciennes et obsolètes, mais aussi dans les tissus urbains constituent un réservoir foncier mobilisable et à une maîtrise de la consommation de l'espace en extension.

↘ **Développement économique** : la stratégie de développement économique avec l'aménagement du parc d'activité du Griffon et les réserves foncières associées concourent à une artificialisation des terres dans les années à venir.

Gouvernance

↘ La faible couverture des communes du Pays de la Serre en documents d'urbanisme communaux concourt à une optimisation de la consommation foncière.

↘ Le futur SCoT sera en capacité de définir un projet de territoire qui permettra de modérer et d'optimiser la consommation d'espace tout en répondant aux objectifs de construction aux besoins locaux et aux développements économiques.

ZA du Griffon, aménagement de la desserte interne et pré-verdissement



Développement pavillonnaire en extension des urbanisations constituées



Bilan détaillé des changements d'occupation du sol entre 2002 et 2010

Bilan des mutations d'espaces entre 2002 et 2010 <i>(pour chacune des type de surfaces ci-dessous, les colonnes renseignent l'origine de la surface gagnée ou la destination de la surface perdue)</i>	Tissu urbain continu	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Réseau routier et ferroviaires et espaces associés	Extraction de matériaux	Décharges	Chantiers	Espaces verts urbains	Equipements sportifs et de loisirs	Terres arables hors périmètre d'irrigation	Vergers et petits fruits	Prairies	Forêts de feuillus	Pelouses et pâturages naturels	Landes et broussailles	Forêts et végétation arbustive en mutation	Marais intérieurs	Plans d'eau	Bilan : surface gagnée ou perdue (hectares)
Tissu urbain continu										+2,1		+1,4				+0,9			+4,4
Tissu urbain discontinu			-0,1				+1,8			+18,1		+10,2	+1,3			+1,7			+33,0
Zones industrielles et commerciales		+0,1					+0,9		-0,6	+10,9		+2,1				+0,4			+13,9
Réseau routier et ferroviaires et espaces associés							+20,5												+20,5
Extraction de matériaux							-0,7			+0,5						+0,7			+0,5
Décharges										+1,9			+1,0			+1,0	+0,7		+4,5
Chantiers		-1,8	-0,9	-20,5	+0,7					+8,1		+0,5	+0,5			+2,0			-11,4
Espaces verts urbains										+0,8		+0,7							+1,5
Equipements sportifs et de loisirs			+0,6							+0,9		+5,8						+0,7	+8,1
Terres arables hors périmètre d'irrigation	-2,1	-18,1	-10,9		-0,5	-1,9	-8,1	-0,8	-0,9			+161,0	-13,4		+0,3	+2,9			+107,5
Vergers et petits fruits												-2,5							-2,5
Prairies	-1,4	-10,2	-2,1				-0,5	-0,7	-5,8	-161,0	+2,5		-45,1			+1,9			-222,3
Forêts de feuillus		-1,3				-1,0	-0,5			+13,4		+45,1		-1,9	-7,3	-2,3	-12,4		+31,8
Pelouses et pâturages naturels													+1,9						+1,9
Landes et broussailles										-0,3			+7,3			+1,0			+8,0
Forêts et végétation arbustive en mutation	-0,9	-1,7	-0,4		-0,7	-1,0	-2,0			-2,9		-1,9	+2,3		-1,0				-10,1
Marais intérieurs						-0,7							+12,4						+11,7
Plans d'eau									-0,7										-0,7

État des lieux

➤ Inscrit dans la géologie de l'extrémité Nord du bassin parisien, le Pays de la Serre prend place dans la plaine du Grand Laonnois. Celle-ci se subdivise en plusieurs entités géologiques : le Marlois, le Laonnois, la Champagne picarde et le massif de Saint-Gobain.

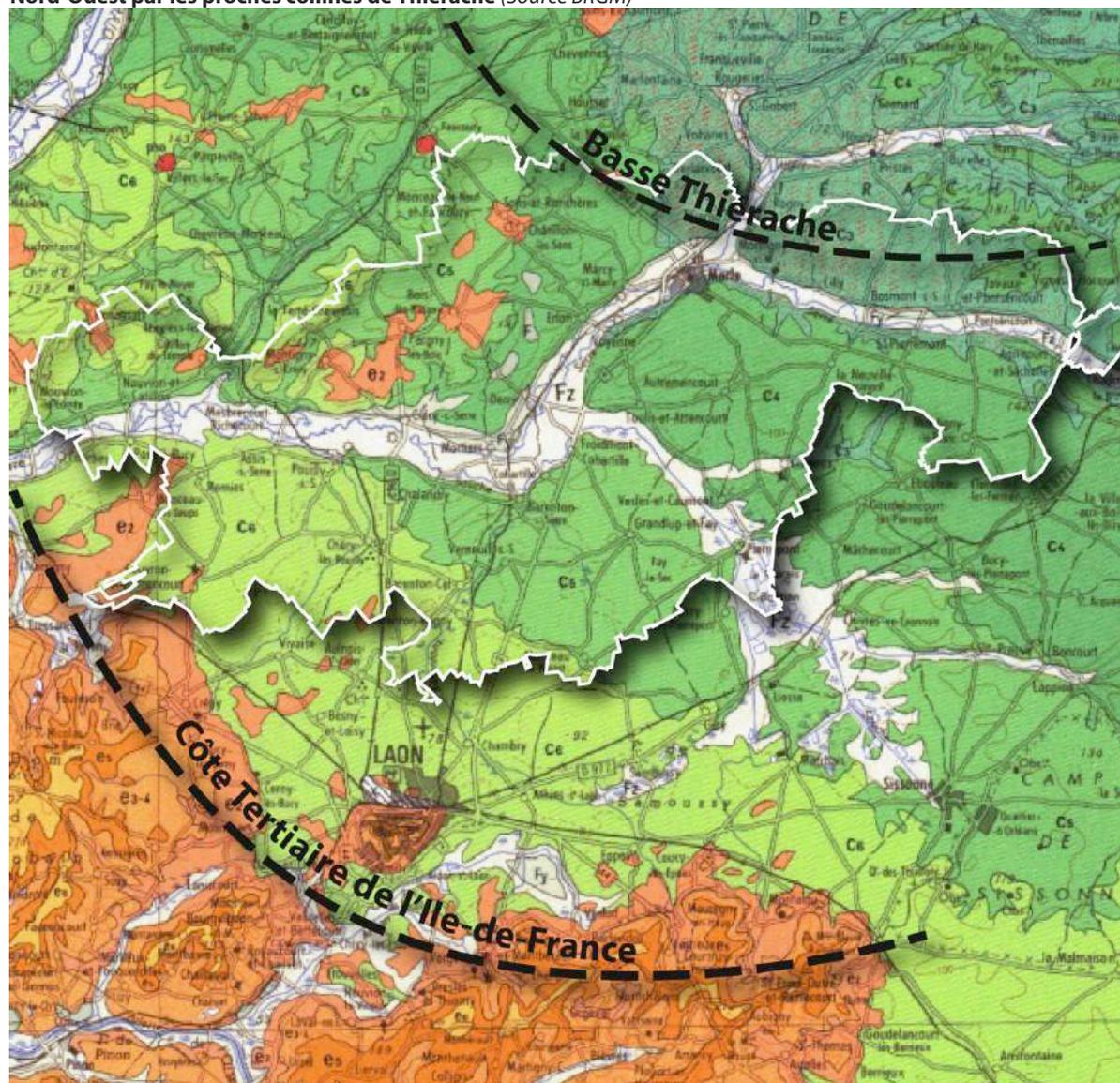
➤ Le Grand Laonnois est délimité, au sud, par les plates-formes structurales du bassin parisien (côte tertiaire d'Ile-de-France au profil disséquée par des vallées et vallons). Au nord, la basse Thiérache annonce la proximité d'une structure géologique plus ancienne d'âge jurassique : les marges des massifs primaires des Ardennes.

➤ Le Grand Laonnois présente une structure de vastes plaines crayeuses, drainées et couvertes d'une couche limoneuse fertile.

La richesse et la qualité agronomique de la couverture limoneuse recouvrant la table crayeuse sont les atouts agricoles du territoire et, plus largement celle des grandes plateaux cultivés du Nord de l'Aisne (le Santerre, le Vermandois, le Laonnois).

➤ Une série de buttes-témoins ponctuent cette structure de plaine ; la butte-témoin de Laon constituant le principal repère de ce patrimoine géologique.

Géologie : le Grand Laonnois, une structure de plaine crayeuse délimitée au sud par la côte d'Ile-de France, au Nord-Ouest par les proches collines de Thiérache (Source BRGM)



État des lieux

➤ La topographie plane, dont l'altitude moyenne avoisine les 100 mètres, est animée par de molles et amples ondulations.

Le relief présente une légère déclivité orientée Nord-Est – Sud-Ouest, en direction du centre du bassin parisien.

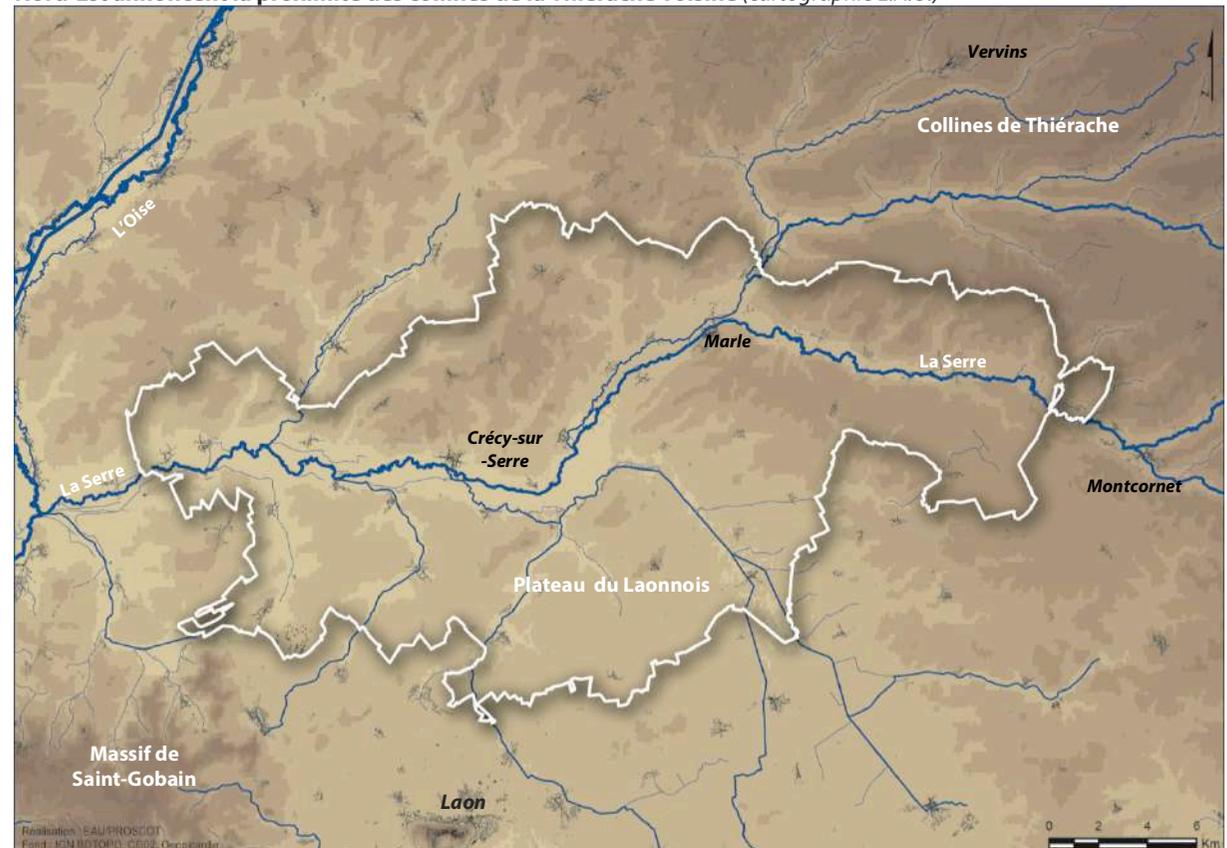
Les hauteurs les plus élevées avoisinent les 150 mètres sur le coteau Nord de la vallée de la Serre puis le plateau déroule ses paysages en pente douce pour se stabiliser aux alentours de 80 – 90 mètres.

➤ Les grandes ondulations du relief sont modelées par la présence de vallées humides et de vallées sèches secondaires. La vallée de la Serre présente un profil topographique plus prononcée et dessine les contours d'une séquence à part, hors plateau.

➤ Trois séquences topographiques se distinguent :

- le Nord-Est du territoire est légèrement animé par des mouvements du relief correspondant aux amorces des collines de Thiérache : plateaux ondulés entrecoupés de vallons étroits et profonds ;
- au sud de la vallée de la Serre, le vaste plateau cultivé et les buttes boisées annoncent la proximité du paysage des collines du laonnois et de la ville haute de Laon ;
- la vallée de la Serre marque le trait d'union entre la Thiérache et les marches Nord du vaste plateau agricole du laonnois.

Relief : une structure de plateau traversée d'Est en Ouest par la vallée de la Serre, des horizons plus animés au Nord-Est annoncent la proximité des collines de la Thiérache voisine (cartographie E.A.U.)



Une structure topographique plane rythmée des buttes-témoins et des vallées



État des lieux

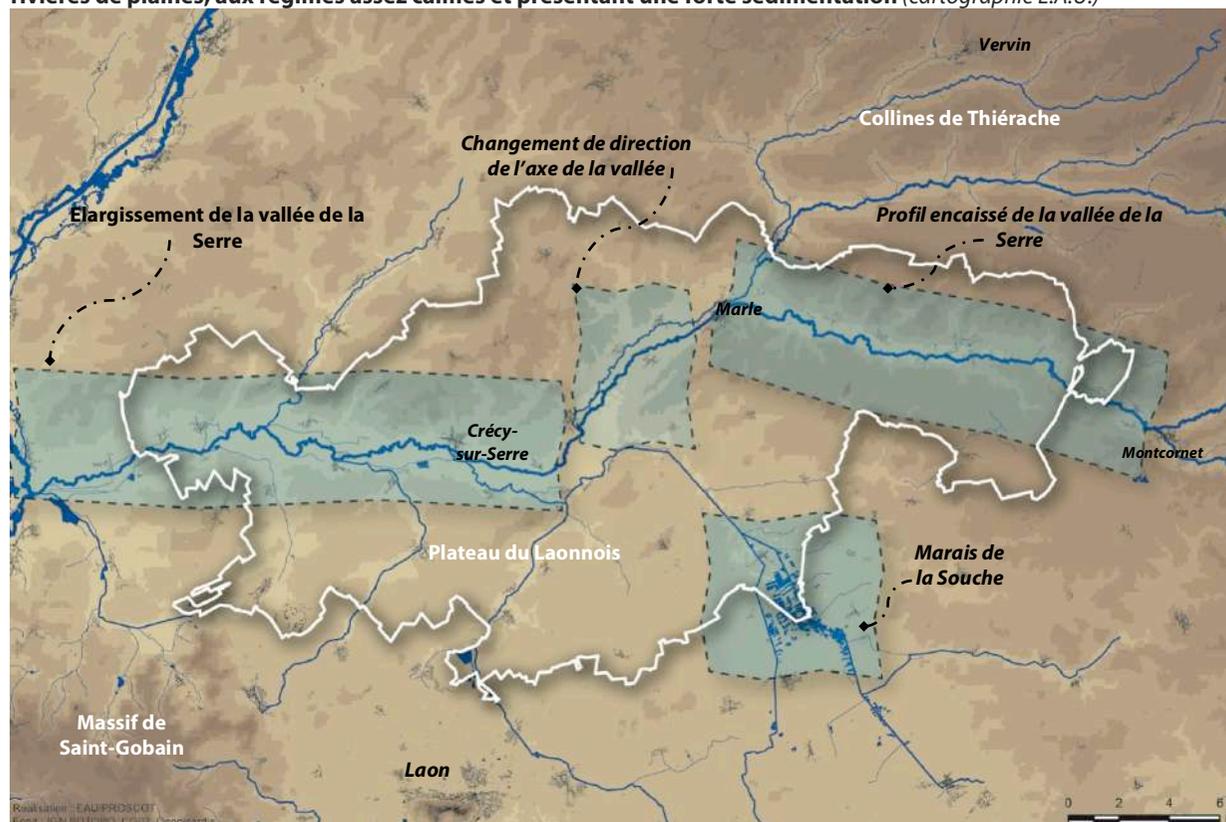
➤ Sur le territoire, le réseau hydrographique pérenne est peu développé : deux grandes vallées à fond plat, l'une alluviale, la Serre, et l'autre tourbeuse, la Souche sont alimentées par la nappe de la craie.

- La vallée de la Serre imprime subtilement le relief du territoire. Le profil de la vallée de la Serre se caractérise par des coteaux relativement prononcés jusqu'à Marle. A la hauteur de Marle, le coteau nord s'affaiblit progressivement à l'approche de la vallée de l'Oise, le coteau sud conserve une pente plus marquée. Le profil de la vallée de la Serre présente une modification de son cours : à Marle, la Serre prend soudainement une direction sud-ouest sur quelques kilomètres puis reprend son axe initial jusqu'à l'Oise.
- La Souche, dont le cours est rectifié, constitue l'épine dorsale d'un vaste secteur autour duquel s'articulent les marais de la Souche dont les dépressions sont occupées par un marais tourbeux boisé, percé de nombreux petits étangs issus de l'exploitation de la tourbe.

➤ Si la Serre et la Souche sont les deux principaux cours du réseau hydrographique de deux autres vallées secondaires incisent et drainent le plateau :

- le Vilpion, dont le cours à la hauteur de Marle, double celui de la Serre, marque un élargissement de vallée, puis vient grossir les eaux de la Serre.
- le Barenton, le Rucher et le Broyon, affluents de la Serre, coulent dans des faibles dépressions et créent des marais tourbeux.

Hydrographie : le réseau fait partie du Bassin Seine-Normandie et la majorité des cours d'eau appartiennent aux rivières de plaines, aux régimes assez calmes et présentant une forte sédimentation (cartographie E.A.U.)



Vallée de la Serre



La Serre



Les marais de la Souche



Interdépendances

↳ Substrat et agriculture

- Comme dans la plus grande partie du Bassin parisien, il existe un rapport net entre le substrat géologique en place et la végétation : grandes cultures sur les limons du Quaternaire, prairies dans les secteurs de limons et peupleraies plantées dans les séquences d'alluvions modernes.

↳ Qualité des sols et paysage

- Une qualité des sols et une richesse agro-économique qui caractérisent des systèmes de production orientés depuis le milieu du XIX^{ème} siècle vers les cultures générales céréales, betteraves et oléo-protéagineux.

↳ Substrat et matériaux

- La présence de matériaux utiles ayant / faisant l'objet d'une exploitation, d'une valorisation :
 - sables et grès exploités pour le pavage et la construction, anciennes gravières dans la vallée de la Serre de Marle à Crécy-sur-Serre.
 - limons intensément exploités comme terre à brique (Crécy-sur-Serre, Marle, Bosmont-sur-Serre, etc.).
 - craie jaunâtre valorisée comme pierres de construction (carrière de Pierrepont).
 - craie blanche utilisée comme matériaux d'empierrement, pour l'amendement.
 - tourbes, exploitées jusqu'à la dernière guerre (marais de Pierrepont). Aujourd'hui, les anciennes exploitations sont soit abandonnées (dans ce cas les tourbières se reconstituent) soit aménagés en étangs (chasse et pêche).

Gouvernance

Enjeux

Carrière de craie, route de Crécy-la-Chapelle



Cultures sur les limons du Quaternaire (Eocène)



État des lieux

➤ Le Pays de la Serre prend place dans l'unité paysagère de la Grande Plaine Agricole du nord de l'Aisne dont les vastes étendues cultivées se déroulent depuis le Vermandois, au nord-est du département jusqu'à la Champagne picarde, au Sud de Soissonne.

➤ Si la continuité des vastes étendues agricoles ouvertes caractérise la Grande Plaine Agricole (topographie douce, richesse et qualité agro-économique des sols), celle-ci présente des ambiances architecturales, des appartenances culturelles et historiques marquées qui délimitent des sous-ensembles paysagers et des entités géographiques homogènes reconnus : le Vermandois, la plaine du Laonnois, la Champagne, le Marlois Porcien et le Marlois auquel se rattache le Pays de la Serre.

➤ Pleinement inscrit dans la Grande Plaine Agricole du nord de l'Aisne, le Pays de la Serre est cependant un territoire d'interface. Ses marges sont animées ou au contact immédiat d'ambiances paysagères diverses : la Basse Thiérache au Nord, le massif forestier de Saint-Gobain au Sud-Ouest, la vallée de l'Oise à l'Ouest, le Marlois porcien au Sud-Est.

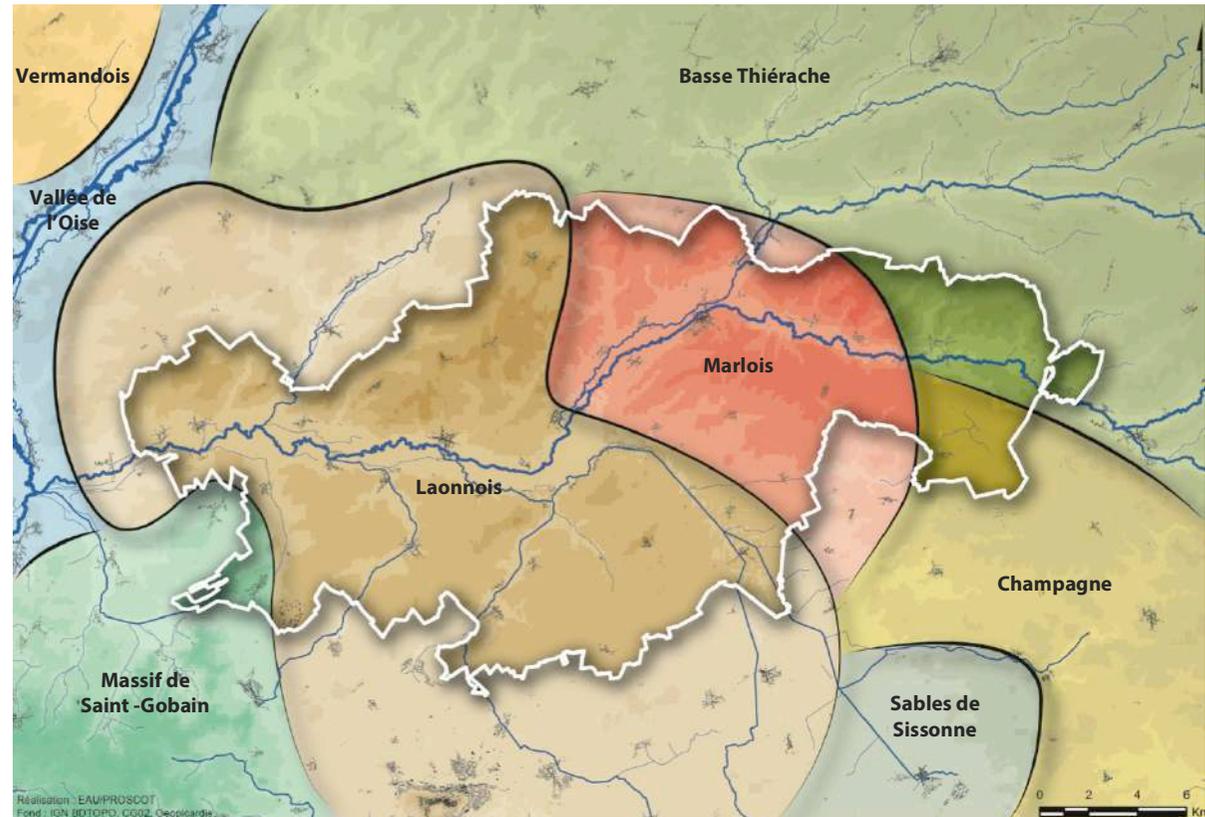
Les unités paysagères du département de l'Aisne (cartographie E.A.U.)



État des lieux

- ↘ Deux paysages référents couvrent et bordent le territoire du Pays de la Serre. Il ne s'agit pas de paysages spécifiques au territoire d'étude mais de paysages représentatifs du Nord du département de l'Aisne :
- La grande plaine agricole du nord de l'Aisne qui se subdivise en une multitude de sous entités paysagères et se déploie sur la quasi-totalité du territoire du Pays de la Serre.
 - la basse Thiérache occupe une infime séquence du territoire située à l'extrémité nord-est de la vallée de la Serre.

Les paysages référents du Pays de la Serre (cartographie E.A.U.)



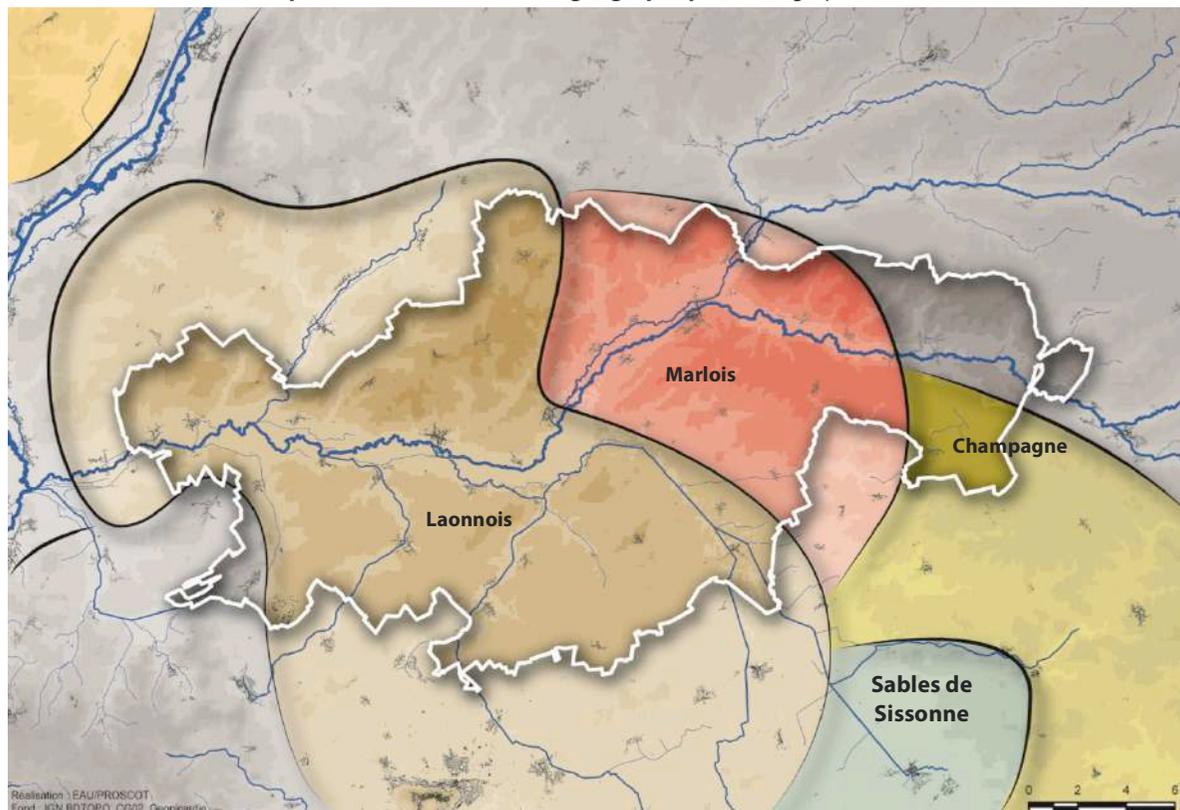
État des lieux

➤ L'entité paysagère *Grande Plaine Agricole*, paysage à la topographie assez douce dominée par les espaces cultivés ouverts, la végétation arborée est assez limitée, se localisant aux abords des villages, aux vallées humides, le long des rivières ou dans les zones non cultivables.

➤ Bien qu'homogène dans ses paysages, elle abrite une réalité complexe de sous-entités. Le Vermandois, la plaine du Laonnois, le Marlois, les sables de Sissonne et la Champagne sont le reflet de spécificités géographiques mais aussi des distinctions culturelles :

- Le Laonnois embrasse quasiment les 2/3 du Pays de la Serre depuis les marches Ouest du territoire (au contact de la vallée de l'Oise amont) jusqu'à un axe allant de Sons-et-Rochères à la commune Pierrepont.
- Le Marlois développe un paysage aux emprises contenues rayonnant autour de la ville de Marle. Il se déploie sur les pentes de la vallée de la Serre et les séquences immédiates des plateaux.
- La Champagne, à l'extrémité Est du territoire, caractérise l'environnement agricole du secteur de Montigny-le-France. Cette courte séquence paysagère annonce la proximité des paysages de la Champagne voisine et du Porcien.

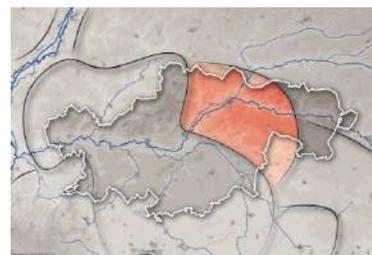
La Grande Plaine et la complexité de ses sous-entités géographiques (cartographie E.A.U.)



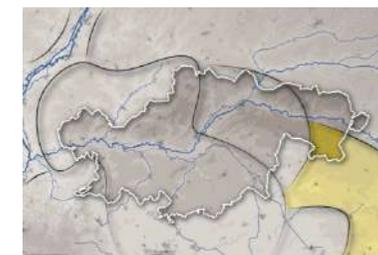
Plein Ouest, le Laonnois embrasse les 2/3 du territoire



Le Marlois rayonne autour de la vallée de la Serre et de Marle



La Champagne annonce les paysages de la Marne voisine



État des lieux

➤ Au Nord-Est du Pays de la Serre, le paysage collinaire de la Thiérache, dévoile un paysage qui se distingue de l'image traditionnellement véhiculée à savoir celle d'un pays de bocage, verdoyant et humide, de prairies et de vergers.

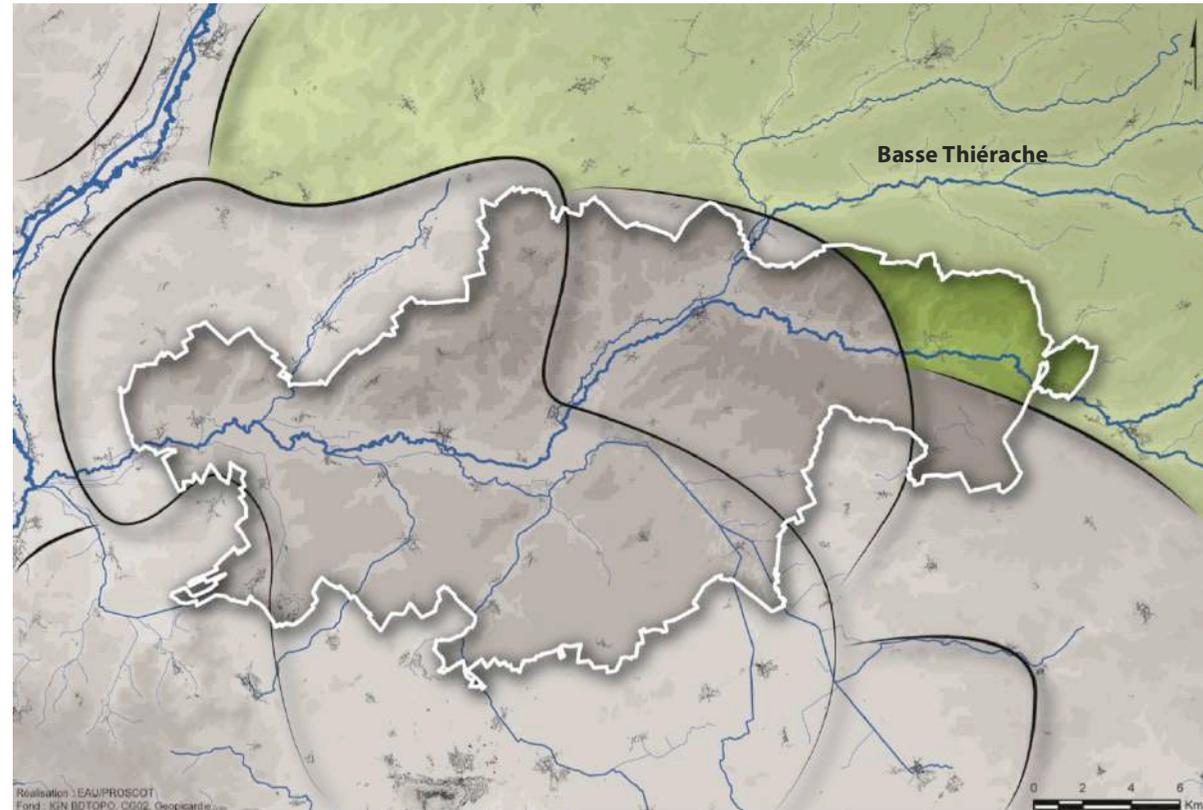
Cette séquence du pays du maroilles et du cidre, des églises fortifiées, de l'élevage et du bocage a connu d'importants bouleversements paysagers en lien avec les évolutions technico-agro économiques. Les pratiques agricoles industrielles de la Grande plaine ont investi la traditionnelle Thiérache d'élevage et de polyculture céréalière.

Ainsi, la Thiérache se scinde entre la Thiérache bocagère, au Nord, et la Thiérache des grandes cultures, au Sud.

➤ Si les deux principaux ensembles paysagers constituent des éléments de perception et d'appréhension tangibles du territoire du SCOT, il est à noter qu'ils présentent des ambiances paysagères sous influence de paysages voisins.

Au contact de la vallée de l'Oise amont, à l'Ouest, la vallée de la Serre élargit son profil, les horizons et les ambiances boisés du massif de Saint-Gobain animent les arrière-plans du Pays de la Serre.

La Basse Thiérache annonce la proximité des paysages collinaires (cartographie E.A.U.)



Des paysages sous l'influence d'ambiances et de paysages connexes au Pays de la Serre



État des lieux

➤ Le motif paysager de grande culture se caractérise par un parcellaire plus large et ouvert de grande culture. Le paysage est « minimaliste », le paysage s'appréhende aisément, en un seul un regard panoramique.

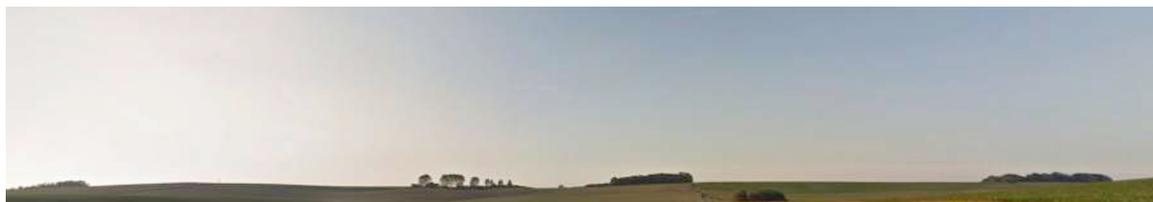
Ce paysage typique des plateaux cultivés du nord de l'Aisne dégage des ensembles visuels amples rythmés par des mouvements de relief et les vallées qui infléchissent les lignes de force du paysage.

Les cultures agricoles constituent l'essentiel des espèces végétales de la Grande Plaine Agricole. Elles contribuent à créer des paysages, certes très dégagés, mais extrêmement changeants au fil des saisons.

➤ La végétation boisée n'est pas réellement absente du grand paysage mais se développe en des lieux et des séquences très précises. Elle ne rentre jamais en concurrence avec les espaces cultivés. Les boisements coiffent le sommet des buttes-témoins, occupent les terres les moins propices à l'agriculture, investissent les secteurs les plus accidentés, ceinturent les villages.

➤ Les boisements se perçoivent de loin, composent un horizon sombre marquant une ligne de crête, un fond de vallée, séquentent le grand paysage en développant des arrière-plans faisant masse.

Un horizon cultivé, rythmé par des verticales paysagères



État des lieux

↳ Le motif paysager de polyculture est une combinaison, un assemblage de motifs agricoles et ruraux. Les espaces pâturés, les champs, la présence de vergers, les boisements aux emprises plus prégnantes dessinent les contours d'un paysage champêtre.

Les boisements prennent place sur des terrains les plus mouvementés, les plus contraints et les moins fertiles. Les cultures et les pâturages occupent les versants doux et les fonds de vallée. La végétation ripisylve et la populiculture investissent les fonds de vallées les plus humides et les rives des cours d'eau.

La trame parcellaire, à la différence de la grande culture de plateau, est un assemblage de petites et moyennes pièces de terres. Les cultures, les boisements, les pâturages alternent, se succèdent...

Ce paysage est caractéristique de la séquence amont de la vallée de la Serre.

La lecture du paysage s'en trouve plus rythmée, plus séquencée : le paysage est changeant, se dévoile au fur et à mesure d'un parcours, d'une traversée...

L'attractivité et la diversité paysagères du Pays de la Serre s'enrichit de la présence, sur ses marges, de paysages reconnus emblématiques pour leur valeur écologique, patrimoniale, historique et culturelle : les savarts de Sissonne et la forêt de Saint-Gobain, les villes de Laon, de Liesse et de Vervins.

Un paysage opulent et intime



État des lieux

➤ Sur le Pays de la Serre, deux paysages sont reconnus comme emblématiques.

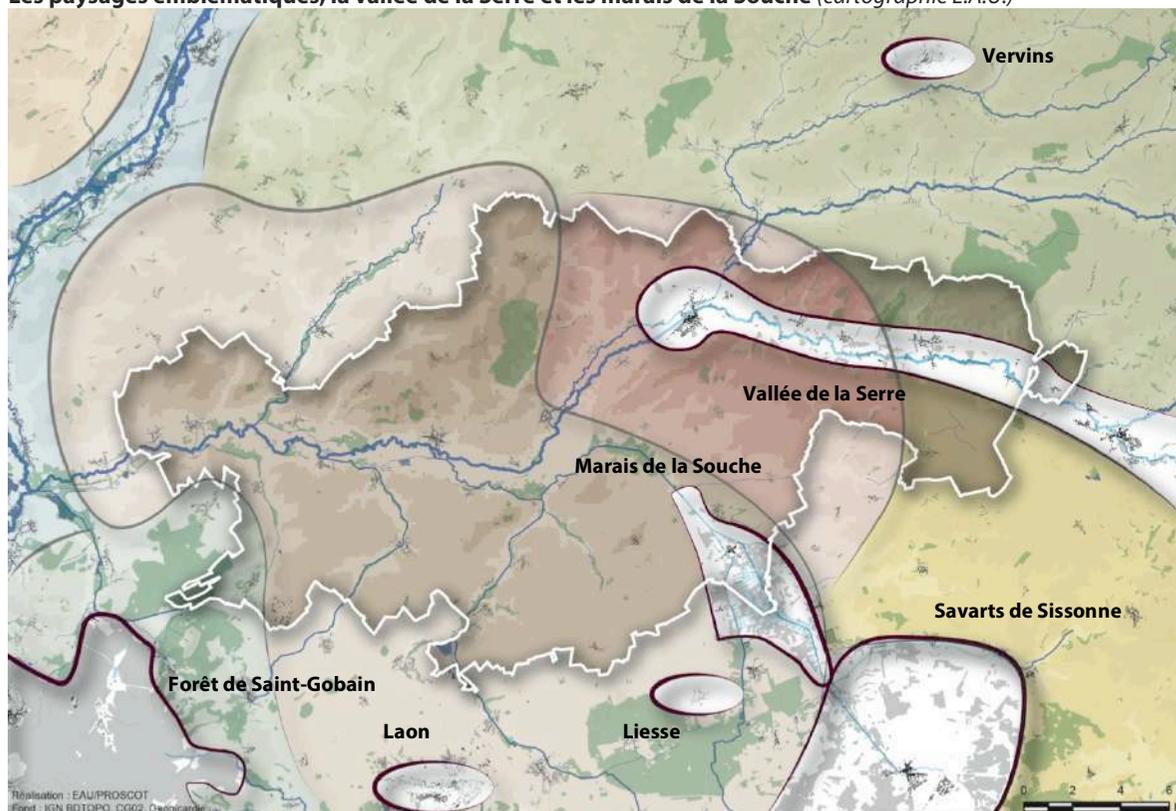
- Le marais de la souche pour son intérêt environnemental et paysager. Protégé, le marais de la Souche est reconnu comme l'une des tourbières de plaine les plus importantes du nord de la France.

Il représente une richesse écologique, floristique et faunistique, mais aussi humaine d'une grande exception. Le site témoigne d'une activité ancienne, l'extraction de la tourbe, et d'activités plus récentes comme la pêche, les randonnées.

- En séquence amont de la vallée de la Serre, jusque Marle, la rivière traverse les formations argileuses et marneuses imperméables caractéristiques de la Basse Thiérache. Exutoire de nombreuses vallées, elle est régulièrement alimentée et présente de vastes zones marécageuses. Des bribes de bocage rappellent la Thiérache toute proche.

➤ L'attractivité et la richesse paysagères du Pays de la Serre s'enrichit de la présence, sur ses marges, de paysages reconnus emblématiques pour leur valeur écologique, patrimoniale, historique et culturelle : les savarts de Sissonne et la forêt de Saint-Gobain, les villes de Laon, de Liesse et de Vervins.

Les paysages emblématiques, la vallée de la Serre et les marais de la Souche (cartographie E.A.U.)



Les marais de la Souche



Tendances

- ↘ Une perception globalisée et faiblement valorisée du paysage du nord de l'Aisne qui semble amoindrir l'intérêt de la Grande Plaine Agricole et une grande proximité de paysages symboliques et reconnus (les collines du Laonnois, la vallée de l'Aisne, la Thiérache bocagère) mais aussi la proximité des grands attracteurs touristiques (chemin des Dames et caverne du Dragon, Centerparcs du parc de l'Ailette, etc.).

Interdépendance

↘ Agriculture et paysage

- Le défrichement précoce de la grande plaine agricole a induit très tôt un paysage linéaire, tant par la topographie que par la rareté des boisements. Jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, seules les grandes zones agricoles, dont la plaine du laonnois, étaient touchées par ce phénomène. Puis, avec l'évolution de l'agriculture, ce paysage s'est étendu à la Basse Thiérache. Les particularités paysagères se sont estompées et ont uniformisé le paysage d'inscription du Pays de la Serre.

↘ Paysage et identité

- reconnus, protégés, attractifs, évocateurs d'ambiances et d'images, les paysages emblématiques de la vallée de la Serre, des marais de la Souche impriment une typicité et identité locale au Pays de la Serre.

↘ Paysage et perception

- La nudité végétale devient dominante et la topographie plane du territoire d'inscription donnent de l'importance et un impact visuel marquant des éléments architecturaux verticaux, des infrastructures et des équipements de superstructures, des opérations d'aménagement en extension

Gouvernance

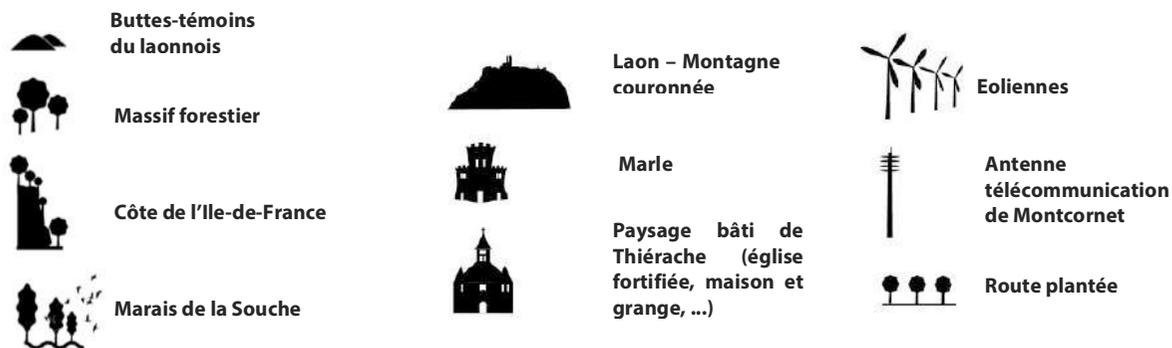
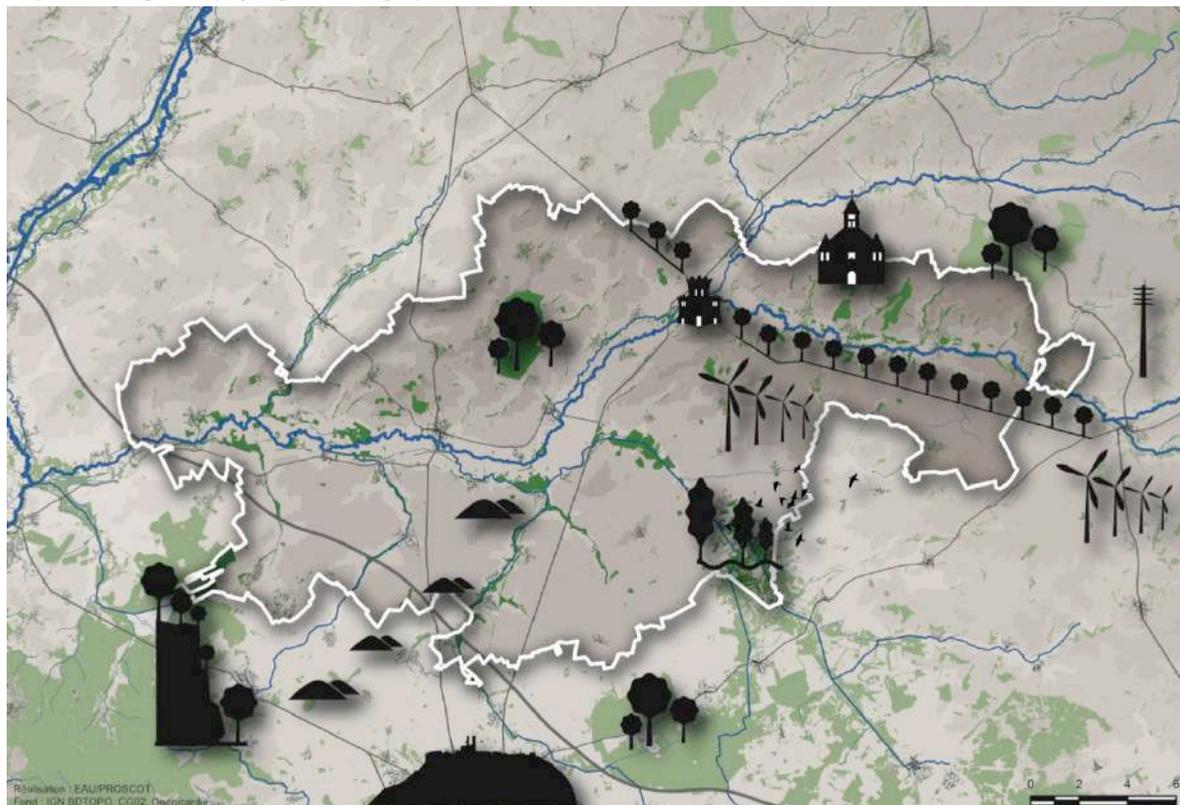
- ↘ **L'atlas des paysages du nord de l'Aisne**, outre sa phase de diagnostic et d'analyse, est un outil qui met en avant une réflexion et un accompagnement sur les paysages naturels et bâtis en devenir.

Enjeux

État des lieux

- Sur le territoire et ses marges, des paysages (naturels ou bâtis) sont perçus comme emblématiques et évocateurs de la valeur architecturale, naturelle, historique et culturelle.
- Ils composent des repères, des signaux paysagers (naturels ou bâtis) :
 - les buttes-témoins coiffées de leur boisement rehaussent le paysage de plaine. En vue lointaine, elles sont de marqueurs paysagers.
 - les forêts de Marle, du Val Saint-Pierre, les marais de la Souche, la forêt de Samoussy forment le patron paysager du territoire par le biais des volumes, des couleurs et des textures.
 - le front de la côte d’Ile-de-France forme au sud, du territoire, un horizon puissant et structurant.
 - Laon se dressant au-dessus de la plaine est considéré comme l’un des plus beaux paysages urbains du nord de la France. Sa silhouette est un spectacle grandiose qui anime le grand paysage.
 - la ville de Marle et ses remparts, les villages de la vallée de la Serre annoncent les paysages de la Thiérache.
 - la route plantée de Montcornet à Marle inscrit une signature dans le grand paysage. Elle annonce la proximité de la vallée de la Serre, le passage entre plaine de l’Aisne et Thiérache.
 - les éoliennes et la tour de télécommunication de Montcornet balisent le grand paysage. Ils constituent de véritables signaux paysagers.

Repères et signaux paysagers (cartographie E.A.U.)



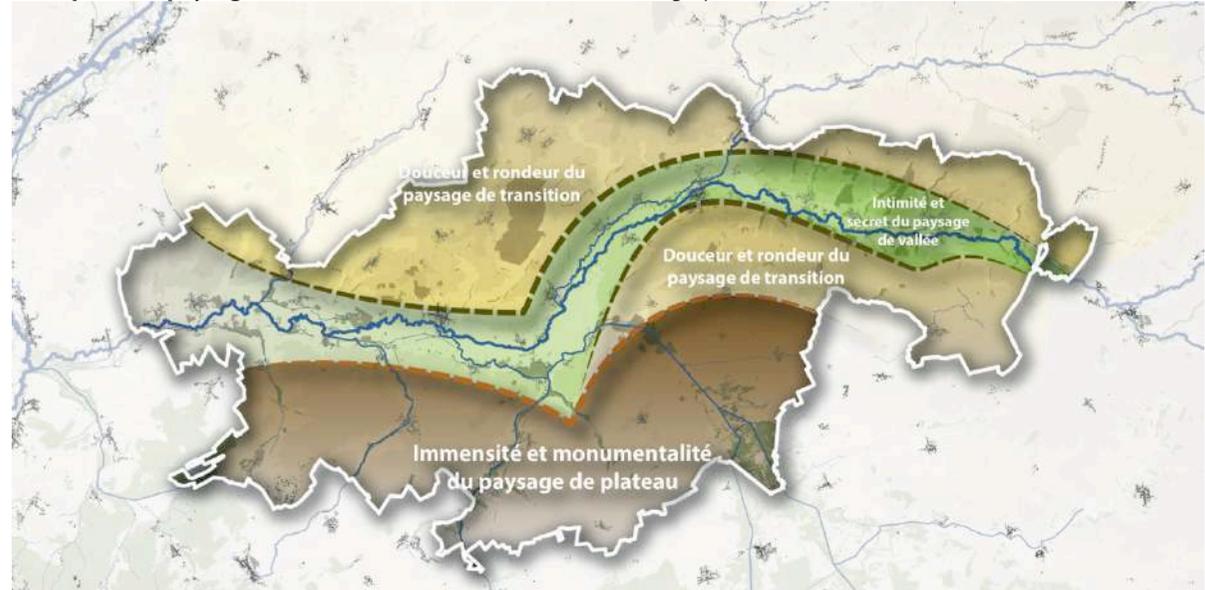
État des lieux

➤ Le Pays de la Serre est une vaste plaine agricole aux paysages ouverts de grandes cultures donnant sur des horizons dégagés.

Il est découpé par un réseau dense de vallons secs qui convergent en direction de vallées humides. Ces paysages introduisent trois échelles de lecture et des perceptions qui concourent à la tonalité rurale et agricole du Pays de la Serre.

- Une première séquence du territoire introduit une perception et une appréhension globale du territoire. Cette séquence est dominée par l'échelle de l'immensité, de l'infinité et de la monumentalité de la grande culture qui se déploie sur un vaste quadrant sud du territoire. Des verticalités et des effets de masses composent des seuils et des repères paysagers ponctuels renforçant l'immensité des lieux.
- Une séquence intermédiaire de part et d'autre de la vallée de la Serre développe un paysage en opposition avec l'ampleur des vastes étendues cultivées de la plaine du Laonnois. Le paysage se veut plus contrasté, les vallons secs et humides insufflent des douceurs et rondeurs de relief.
- Une troisième séquence prend place dans vallée de la Serre. D'Agnicourt-et-Séchelles à Marle, la vallée est une succession de chambres de paysage, la vallée présente un paysage rythmé entre chaque village, un paysage marqué. De Marle à Nouvion-et-Câtillon, le paysage de la vallée devient global et se confond avec la grande culture, l'intimité s'efface au profit d'un effet d'ouverture visuelle.

Perception du paysage, entre monumentalité et intimité (cartographie E.A.U.)



Immensité et minimalisme paysager de la plaine, douceur et rondeur des paysages de transition



Tendances

↘ Une permanence de la monumentalité des séquences de plateau agricole qui produisent une esthétique particulièrement identitaire au territoire mais qui masque les subtilités paysagères (vallées et vallons, influences des entités paysagères voisines). Enfin les aires visuelles élargies des plateaux agricoles mettent en lumière la sensibilité paysagère du Pays de la Serre (mâts éoliens, nouvelles constructions au gabarit plus imposant).

Interdépendance

↘ Éolien et paysage

- Des séquences du territoire identifiées comme favorables à l'implantation d'éoliennes sous condition au Schéma Régional Eolien du Picardie qui peuvent engendrer des évolutions de perception du grand paysage. De ce fait, la question des respirations paysagères devra être gérée de façon à éviter des effets de barrière visuelle ou d'encercllement des communes

↘ Patrimoine et paysage

- Le promontoire de Laon et ses enjeux de préservation de la qualité des vues sur le belvédère tiennent à distance les risques de modification paysagère de la séquence du plateau du Laonnois.

↘ Covisibilité, territoires connexes et paysage

- La sensibilité paysagère, la plasticité et l'esthétique des séquences des plateaux sont également soumises aux évolutions des territoires voisins.

↘ Aménagements et opérations d'envergure

- le développement du Parc d'Activités Economique du Griffon, au sud du territoire, contribuera, à terme, à produire un nouvel élément de repère dans le grand paysage (volume et enveloppe des nouvelles constructions).

Gouvernance

↘ **Schéma Régional Eolien** : 26 communes du Pays de la Serre sont concernés en partie ou en totalité par une zone favorable. Les zones propices à l'éolien étant importantes, la stratégie repose sur une densification des projets existants et des pôles de densification. Les nouvelles éoliennes devront être harmonisées avec les projets existants qu'elles viendront compléter (hauteur, rythme, type de machine, ...).

↘ **Le schéma paysager éolien de l'Aisne** assurera une meilleure structuration paysagère des pôles de densification éolien sur le territoire.

↘ **L'atlas des paysages du nord de l'Aisne** sensibilise les acteurs et les élus du territoire à l'extrême sensibilité paysagère du plateau agricole du Nord de l'Aisne et identifie la vallée de la Serre comme une séquence patrimoniale d'intérêt.



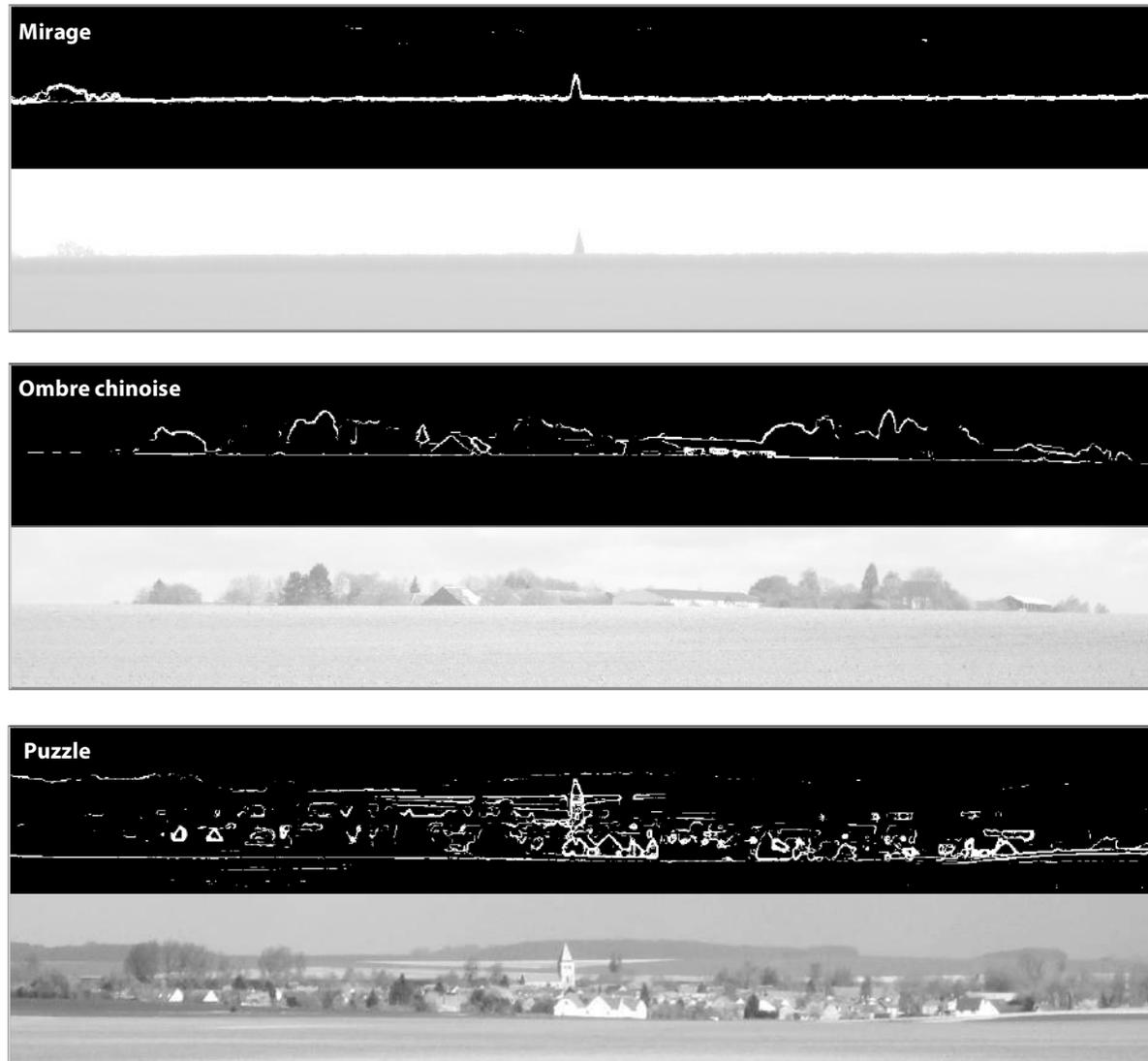
État des lieux

↘ Sur les séquences de plateaux cultivés, la perception des urbanisations est commandée par l'immensité des espaces agricoles, les faibles mouvements topographiques et le dégagement paysager.

Dans ces vastes horizons sans fin et sans réelles limites tangibles, les silhouettes villageoises se détachent progressivement du grand paysage, selon trois temps d'appréhension et de perception :

- dans une première séquence, en lecture éloignée, la ligne d'horizon est percée par un élément vertical, par un bâti au gabarit plus imposant faisant masse: flèche de l'église, bâtiment agricole pointent dans le grand paysage ouvert du plateau. « Le village est un mirage au centre d'aire visuelle ».
- dans une séquence intermédiaire, les faitages des toitures les plus hautes, la frondaison des arbres, l'enveloppe bâtie font masse et marquent le grand paysage. « Le village est une ombre chinoise ».
- en séquence finale, le village se dévoile. Les constructions les plus anciennes se serrent autour de l'église. La végétation de ceinture, bien que succincte et peu étoffée, filtre les vues sur le noyau historique. A l'inverse, les constructions contemporaines en prolongement immédiat du village se détachent plus nettement. « Le village est un puzzle »

Les villages perçus depuis le plateau cultivé : du mirage à la silhouette



État des lieux

↳ Dans la vallée de la Serre, en amont de Marle, la lecture et la découverte des villages sont caractéristiques d'un jeu de « montrer-cacher ».

La mosaïque végétale et boisée particulièrement prégnante en fond de vallée de part et d'autre du cours d'eau (ripisylve, peupleraies, bribes de bocages, etc.) et en rive des villages (vergers, boisements, sujets végétales isolés) filtre les vues en direction des masses bâties.

Le végétal cadre les vues, masque et laisse entrapercevoir aussi depuis les routes et chemins de fond de vallée que depuis les coteaux et les revers de plateaux.

La perception des enveloppes bâties est séquencée, progressive. Les éléments bâtis se détachent au rythme de la progression du parcours : une façade bâtie filtrée par la végétation boisée se dévoile, puis une ligne de toitures apparaît distinctement, enfin un ensemble de constructions et leurs jeux de couleurs briques se détachent plus nettement du grand paysage...

Cette lecture des villages participe à l'intimité des lieux, au caractère champêtre de la vallée de la Serre qui fait référence aux ambiances de la Thiérache voisine.

Les villages perchés dans la vallée en amont de Marle : le « Montrer – Cacher »,



État des lieux

- La grande majorité des communes rurales du Pays de la Serre a su conserver un vocabulaire champêtre et rural. Les seuils bâtis villageois prennent appui sur une structure paysagère bien établie : petites boisements, haies relictuelles, ceinture de jardins et de potagers, pâturages, etc. assurent la bonne inscription et une insertion de qualité des enveloppes bâties dans le grand paysage des plateaux et de la vallée de la Serre. Cet équilibre des silhouettes bâties dans le grand paysage est à préserver.

- Les seuils des bourgs principaux du Pays de la Serre témoignent également des évolutions et des transformations du paysage. Si la trajectoire paysagère du Pays de la Serre est rurale et agricole, elle met également en lumière des fonctions résidentielles très marquées (nouvelles opérations pavillonnaires aux portes des communes), la présence d'un paysage bâti à vocation économique aux entrées sorties des villes et villages (quartier de la Gare de Marle, nouvelle ZA du Griffon, usine William Saurin, conserverie, zones d'activités et nombreux silos aux abords des gares).

- La scénographie rurale et champêtre évolue au profit d'une ambiance parfois moins qualitative et plus « urbaine » (délaissés de bâtis économiques, faible insertion des nouvelles constructions, moindre qualité architecturale, usure et faible valorisation des espaces publics).

Des seuils villageois aux ambiances rurales et champêtres



Des seuils urbains matérialisés par des objets bâtis posés dans le grand paysage : la question de l'interface



Tendances

- ↳ La transition entre espace agricole et espace urbain est de plus en plus faiblement exprimée. Les deux ambiances se juxtaposent, se côtoient sans réellement développer une mise en scène, un dialogue entre intérieur et extérieur. Les seuils bâtis sont marqués par une perception floue. Au final, le paysage se banalise par petites touches aux entrées et sorties des communes par une absence de gestion paysagère, par des fonctions urbaines parfois faiblement qualifiantes et une difficulté à maîtriser les paysages de lisière.

Interdépendances

- ↳ Agriculture et interface urbaine
 - L'économie agricole et ses orientations à venir, les projets d'aménagement et d'urbanisme, l'environnement sont autant d'éléments et de facteurs d'interdépendance avec le paysage du quotidien des habitants et des usagers du territoire.

Gouvernance

- ↳ Les documents d'urbanisme locaux

Enjeux



État des lieux

- Sur les séquences de plateaux agricoles, la trame bâtie se caractérise par des villages aux constructions resserrées autour de quelques fermes et par la présence d'imposantes fermes isolées et de hameaux isolés en plein champ.

Les urbanisations s'inscrivent dans les légères inflexions des plateaux cultivés : vallons secs et vallons humides sont les sites d'implantation des villages.

Villages et foyers bâtis isolés (fermes et hameaux) rythment le paysage des espaces agricoles



État des lieux

- Les villages de plateau présentent une structure et une organisation bâtie resserrée et repliée pour se protéger de la rigueur du plateau, fermée sans rapport direct avec les espaces cultivés voisins. Seuls les bâtiments d'exploitation semblent développer une interface directe avec les espaces agricoles.
- Si traditionnellement les villages présentent une organisation regroupée ou linéaire, chaque village a mis en œuvre sa propre stratégie de développement et d'urbanisation au regard de sa localisation : sur un axe de circulation d'importance (village-rue), à la croisée de voies rayonnantes (village en étoile).

La transition entre espace bâti villageois et espace agricole est généralement ténue. Les arrières de parcelles bâties constituent le plus souvent l'interface paysagère avec le plateau cultivé. Les parcelles pâturées, les parcs, les boisements, les vergers constituent de rares éléments paysagers d'accompagnement de la ceinture villageoise.

Il en résulte des silhouettes bâties émergeant du grand paysage dont la présence est signalée par la flèche de l'église communale et la ceinture des jardins.

Cette enveloppe verte et arborée forme une transition avec le paysage ras des espaces cultivés périphériques (contraste des couleurs, végétation verticale en opposition avec les motifs horizontaux des cultures, etc.).

Organisation des tissus villageois sur les séquences de plateau agricole



État des lieux

↳ Dans la vallée de la Serre, la proximité de l'eau constitue un élément d'importance dans le développement des villages mais elle ne détermine pas systématiquement l'implantation initiale des foyers bâtis. Les foyers d'habitation anciens se situent en léger recul par rapport à la rivière pour se mettre en retrait des risques de débordement du cours d'eau et à l'écart des zones humides de fond de vallée.

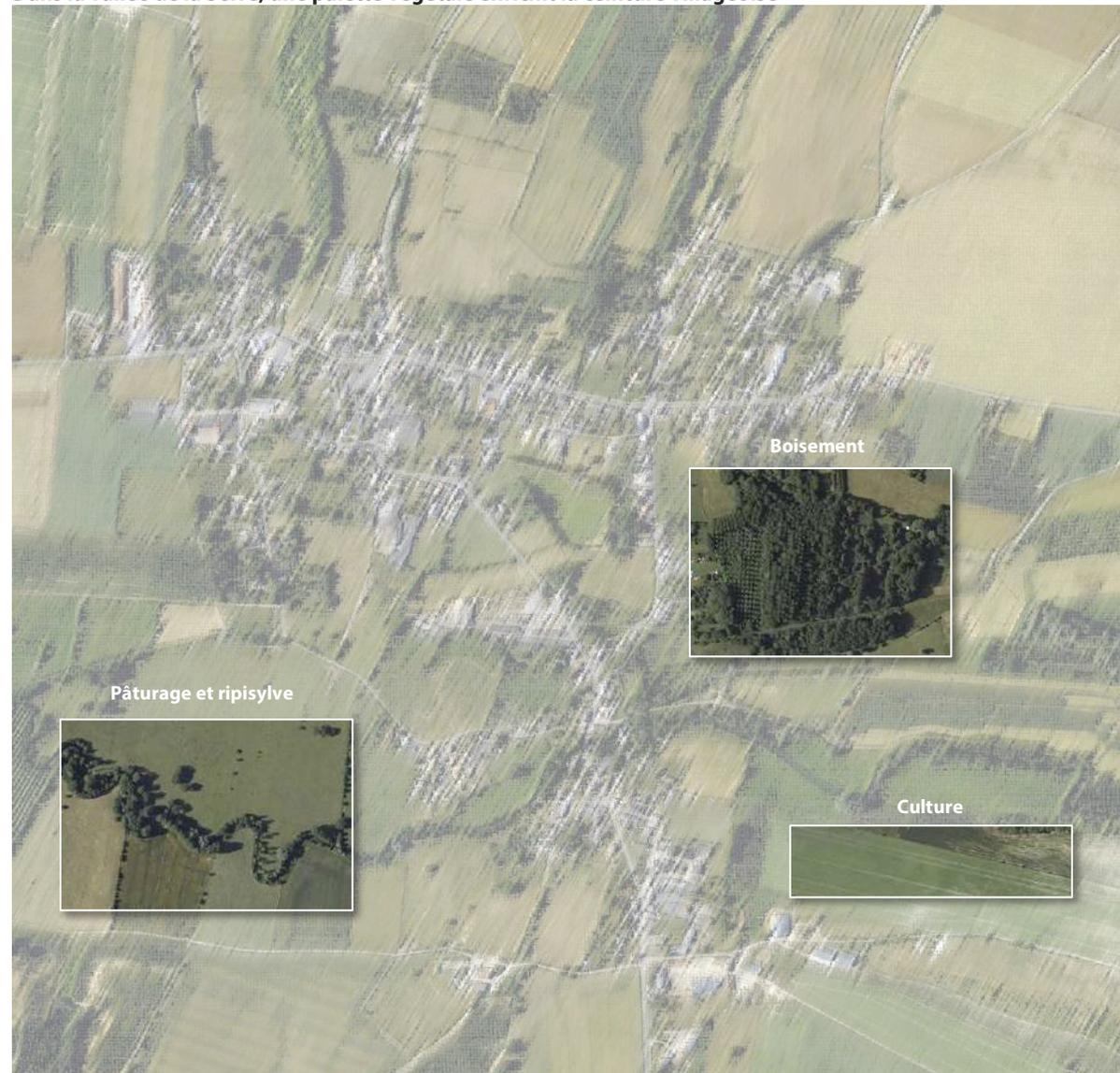
Les villages s'égrainent dans la vallée. Des respirations paysagères et agricoles séquence les rythmes bâtis. Les foyers bâtis sont généralement implantés en rive droite de la Serre pour bénéficier de la pente douce du coteau et d'une exposition plein sud.

De rares villages, corps de ferme ou hameaux sont implantés en rive gauche (Agnicourt, Saint-Pierremont, fermes Saint-Antoine, Dormicourt, ...).

En amont de Marle, les villages anciens ne présentent pas systématiquement de mimétisme avec les villages de plateau. Le tissu bâti apparaît plus détendu, moins dense. Les espaces agricoles et les espaces bâtis s'imbriquent, le village présente une ambiance plus aérée, plus végétale.

La dureté minérale des villages de plateaux du nord de l'Aisne laisse ici place à des ambiances villageoises bucoliques et champêtres de la Thiérache voisine.

Dans la vallée de la Serre, une palette végétale enrichit la ceinture villageoise



État des lieux

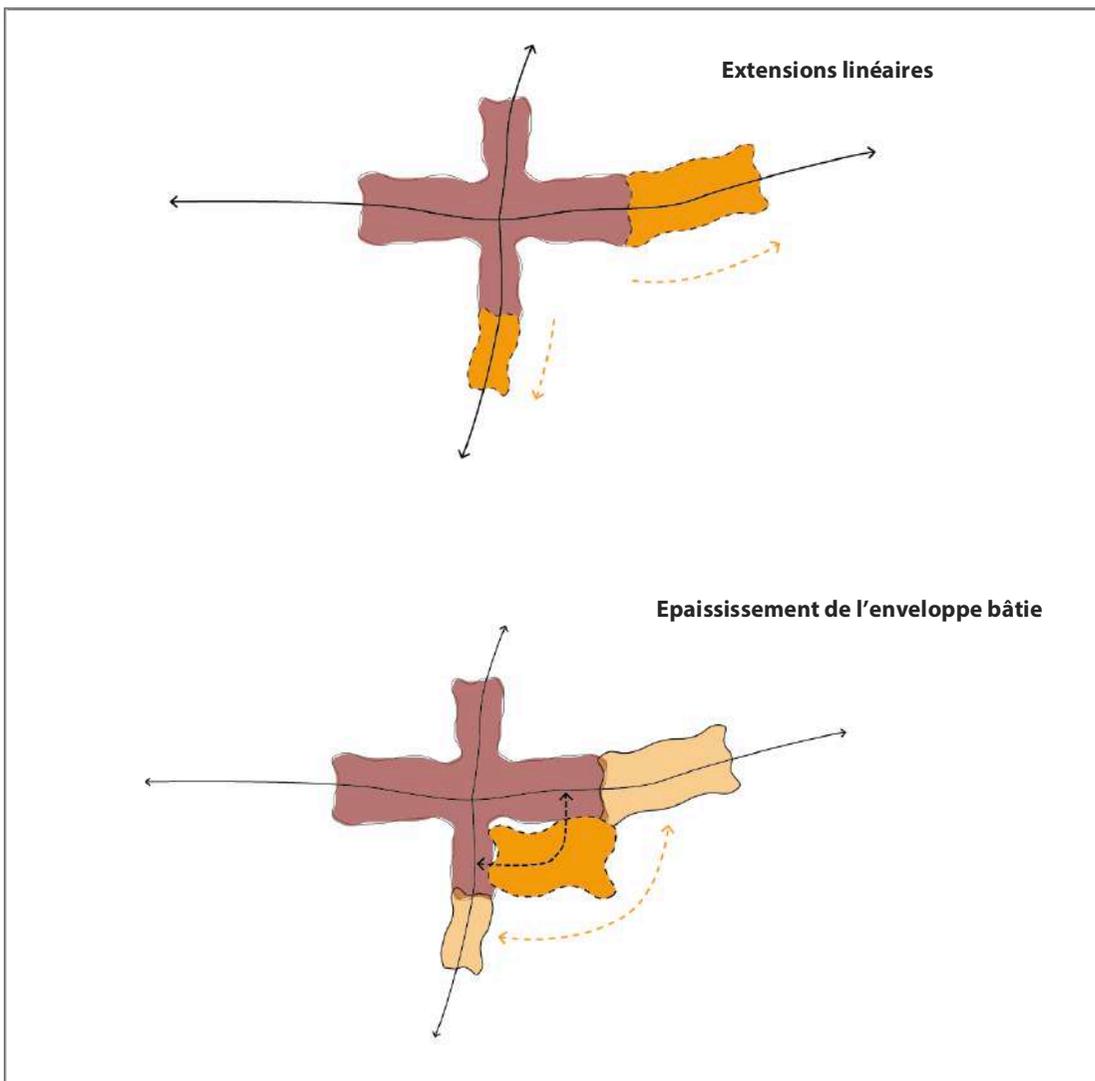
↳ Si les communes ont conservé un caractère rural marqué dans les centres anciens ruraux, nombre d'entre elles ont vu leur enveloppe bâtie s'étoffer.

Ce développement contemporain a profondément remanié l'organisation bâtie initiale et traditionnelle : de nombreux villages qui s'organisaient initialement autour de quelques fermes ont été le support d'importants développements contemporains à caractère résidentiel et/ou à vocation économique (nouveau bâti agricole, accueil d'entreprise, etc.).

Les extensions ont pu conforter la forme initiale ou rompre la cohérence d'ensemble originelle (cf. § seuils et lisières) :

- développements réalisés le long de voies principales dans la continuité de la structure linéaire (prolongement de l'organisation du village-rue);
- opérations d'aménagement plus importantes viennent étoffer l'enveloppe urbaine existante, en investissant le foncier en épaisseur de l'enveloppe bâtie existante.

Caractéristiques des développements contemporains



État des lieux

↳ Le village du Pays de la Serre peut se caractériser par des éléments architecturaux et urbains communément rencontrés dans les centres anciens : une densité du tissu bâti, un espace public à dominante minérale et des gabarits de rue très large, une architecture valorisant et associant la craie et la brique.

Traditionnellement, le village du Pays de la Serre se caractérise par sa structure bâtie ramassée et compacte. Les constructions sont implantées à l'alignement soit en pignon soit en façade sur rue et au moins sur une des deux limites séparatives. Ces implantations développent une organisation villageoise où densité, compacité, continuité bâtie composent un véritable paysage urbain, un espace public structuré à dominante minérale.

La trame parcellaire traditionnelle peut être laniérée (plus profond que large), l'arrière de la parcelle étant dévolu aux espaces d'intimité et de petite production familiale. La trame parcellaire peut également se caractériser par un micro-découpage aux formes irrégulières : les parcelles s'imbriquent pour composer un « puzzle foncier » complexe.

Alignement sur rue par le pignon – Châtillon-lès-Sons



Alignement des constructions en façade sur rue – Montigny-le-Franc



« Traverser un village suppose une incursion dans une oasis minérale. Antithèse du vide des plaines cultivées, tout y est dense, ramassé et lutte contre l'effet de table rase.

Le paysage intérieur mise sur le rythme donné par les rives à la française des toitures qui composent la moitié des façades.

Après un paysage d'ensemble les villages offrent un paysage de détails : les matériaux sont variés, le grès, la pierre et la brique se côtoient sur une même façade. Les ouvertures donnent un souffle en rythmant la déambulation. Des petites taches colorées des architectures émane un univers impressionniste qui contraste avec l'abstraction des grands aplats des cultures. Si les rues sont larges, le regard ne trouve que peu d'issues vers le grand paysage ; la densité du bâti et l'effet de perspective n'ouvrent que des meurtrières sur les champs. »

« Les bâtiments sont construits en majorité sur un seul niveau. La faible hauteur de la façade maçonnée et la forte pente de la toiture confèrent à cette dernière une grande importance dans la volumétrie générale, en composant la moitié de la partie visible depuis la rue.

Les pignons rythment la succession des volumes en dissociant les toitures de chaque habitation.

L'usage de la brique est largement dominant. Mais les associations avec d'autres matériaux sont fréquentes : le grès et la craie sur une large part du territoire. Le silex enduit à pierre vue et le torchis/pans de bois dans la vallée de la Serre fait ressentir sa proximité dans les formes architecturales des bourgs à l'est de Marle et le long de la vallée de la Serre

Les modénatures sont modestes, parfois même limitée à la seule corniche. Il s'agit d'un jeu plus ou moins complexe de briques disposées en biais et en encorbellement. Les bandeaux sont figurés par deux lits de briques en légère saillie ou un lit de pierre. Les rives à la française sont en grande majorité agrémentées de couteaux picards. »

Atlas des paysages du Nord de l'Aisne



Palette des matériaux et références architecturales sur le territoire du Pays de la Serre.



Tendances

↳ Les développements contemporains des communes du territoire rompent profondément avec les organisations et les implantations traditionnelles. Les formes urbaines n'entretiennent plus directement de rapport avec l'activité agricole. L'urbanisation se standardise et s'uniformise tant dans sa forme que dans ses modes d'implantation, son rapport à l'espace public.

Au final, les modes d'urbanisation ont évolué vers des densités bâties plus faibles. Cette densité bâtie moins élevée résulte d'un mode de construction répondant aux demandes des nouveaux habitants qui recherchent un logement individuel et un jardin.

La continuité du bâti des centres anciens laisse place à un tissu plus aéré et moins compact. Le développement de l'habitat contemporain est aujourd'hui quasi exclusivement dominé par la maison de constructeur. Cette dernière est une construction "normée" et compose un tissu bâti plus aéré moins compact. De rares opérations contemporaines présentent une typologie et une organisation de continuité de densité bâtie plus élevées.

Moyenne de 9 à 10 logements / ha - Voyenne



Moyenne de 11-12 logements / ha - Chéry-lès-Pouilly



Marle : opération pavillonnaire contemporaine habitat individuel et maisons de ville accolées



Tendances

- ↘ Les villages présentent une stabilité de leur structure et de leur organisation urbaines originelles et ce malgré les développements contemporains. Bien que le territoire conserve son esprit des lieux et son identité locale, les nouveaux paysages bâtis sont dominés par une standardisation des matériaux et un effacement des singularités architecturales et des particularismes locaux.
- ↘ Les paysages bâtis contemporains sont certes en continuité des tissus bâtis anciens mais généralement adossés, accolés sans réelle continuité et cohérence fonctionnelle d'ensemble. Il s'en dégage un paysage bâti moins urbain, moins villageois. Les modalités de développement des termes d'une grammaire architecturale et urbaine contemporaine sont à interroger dans le cadre de la production de nouveaux paysages bâtis à vocation d'habitat et d'activités.
- ↘ La stratégie de développement et de valorisation des opportunités foncières présentes dans les enveloppes bâties (foncier non bâti, bâti ancien à rénover, à réinvestir, granges à réhabiliter) constitue un volant d'aménagement faiblement mis en œuvre sur le territoire.

Interdépendance

- ↘ **Paysage bâti et « mode d'habiter »**
 - Les modes d'habiter valorisant l'habitat individuel et le jardin particulier, la demande résidentielle modifient le rapport à l'espace, le grand paysage, les relations entre villages anciens et extensions contemporaines, les modalités de composition urbaine (densité, implantation...).
- ↘ **Les développements urbains et les pressions environnementales et paysagères**
 - Les développements induisent des concurrences et des pressions sur les milieux et les paysages
- ↘ **Paysage bâti, investissements et coûts sociétaux**
 - L'organisation des tissus pavillonnaires contemporains questionne le modèle urbain à développer demain sur le territoire. Si l'idéal de circulation (des voitures), de distribution (eaux potables ou usées), le confort de la rue (trottoirs, éclairage public) semble répondre aux attentes des habitants, il n'en demeure pas moins que les objectifs de moindre consommation des espaces naturels et agricoles, d'une performance énergétique, d'une mobilité durable, d'une prise en compte des enjeux environnementaux et écologiques dans le milieu interrogent la production des paysages bâtis de demain.

Gouvernance

- ↘ Documents d'urbanisme locaux.



État des lieux

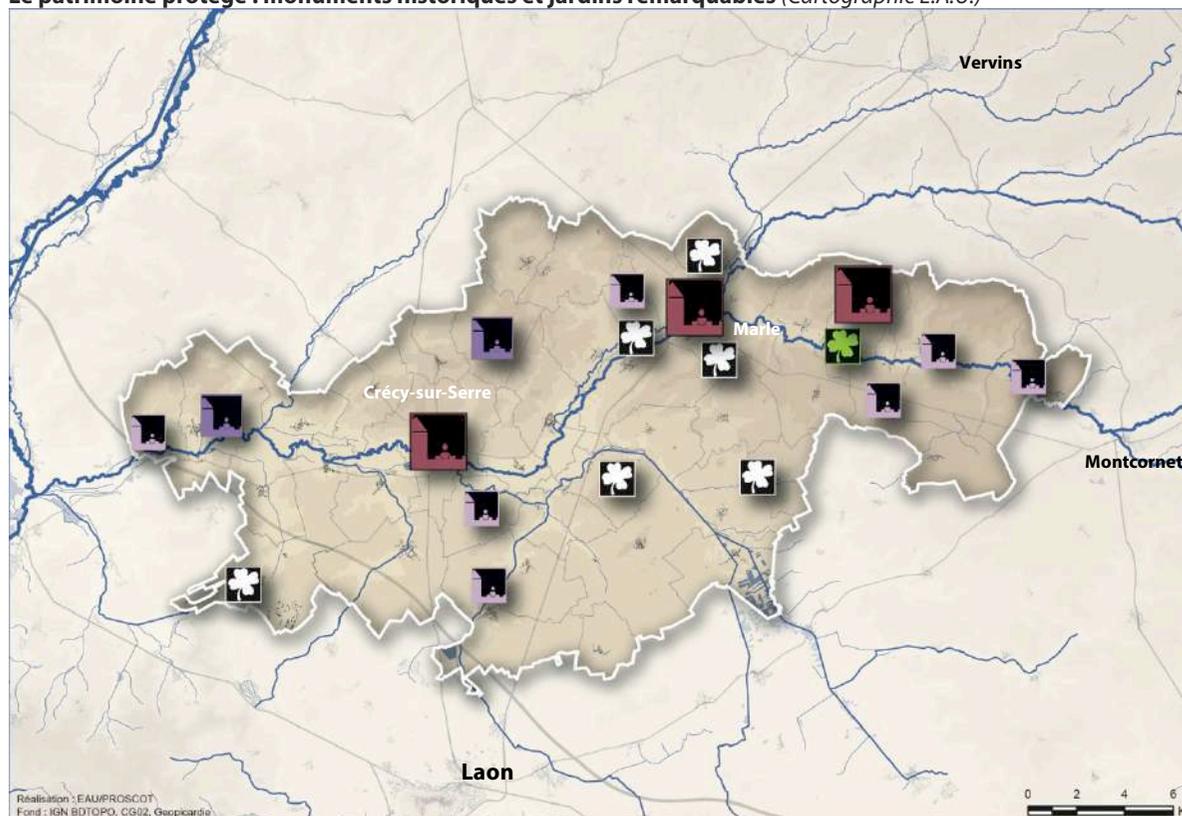
Sur les 42 communes du Pays de la Serre, 12 sont concernées par la présence d'édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

20 édifices font l'objet de mesures d'inscription ou de classement au titre des monuments. Le patrimoine bâti protégé porte principalement sur l'architecture religieuse (église, chapelle) et le patrimoine bâti civil (château, relais de poste, ferme, etc.).

A Bosmont-sur-Serre, le site du château d'une superficie de 15 ha environ (parc et jardin, l'île aux 4 pigeonniers) est labellisé jardin remarquable (parc du XIX^{ème} siècle, replanté, avec une remarquable collection d'érables et création, en l'an 2000, d'un jardin de plantes vivaces, d'une roseraie).

6 autres grandes propriétés ont été pré-inventoriés sur la liste des jardins remarquables : jardins des châteaux de Chambly, Couvron, Curieux, Marle, Marcy-et-Thiernu, jardin de l'Hermitage (Froidmont-Cohortille)

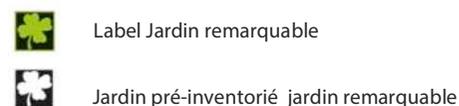
Le patrimoine protégé : monuments historiques et jardins remarquables (Cartographie E.A.U.)



Classement monument historique (nombre de MH / commune)



Jardin remarquable



➤ Si les éléments protégés du patrimoine sont de véritables marqueurs historiques du paysage bâti et du grand paysage, le territoire recèle un riche capital d'éléments bâtis non protégés.

Diversité et variété du patrimoine non protégé animent également le paysage de notre territoire. Isolé ou faisant masse, ce patrimoine intéresse un large spectre stylistique et architecturale : architecture domestique (demeures, logis, manoirs et châteaux, maisons rurales, fermes, bâtiments agricoles) architecture d'activité artisanale et industrielle, petit patrimoine et éléments de génie civil (puits, ponts, lavoirs, fontaines, gares), bâtiments administratifs et équipements publics (mairies, écoles), bâtis culturels (églises, et prieurés, chapelles votives).

Immeubles protégés au titre des monuments historiques

Communes	Immeubles	Arrêté de protection
Agnicourt-et-Séchelle	Eglise Saint-Médard	classement : 12 août 1921
Barenton-Bugny	Eglise	classement : 17 novembre 1921
Bois-Lès-Pargny	Ancien château Menhir dit « Le Verziau de Gargantua »	classement donjon : 24 juin 1927 classement par liste : 31 décembre 1887
Bosmont-sur-Serre	Abri	classement : 22 décembre 1921
	Château de Chambly	inscription partielle : - façades et toitures des communes, douves : 8 décembre 1966 - façades et toiture du château : 14 octobre 1970
	Eglise Saint-Rémi	classement : 22 novembre 1990
Chalandry	Ancien château	inscription partielle tour d'angle : 28 juin 1927
Crécy-sur-Serre	Beffroi dit « Tour de Crécy »	classement : 4 février 1921
	Hôtel de Ville	inscription partielle façade : 08 février 1928
	Maison du 17 ^{ème} siècle (place des Alliés – Amiral Saint-Hilaire, place de l'ancien beffroi)	protection mixte : - classement façades sur la place des Alliés et rue Amiral Saint-Hilaire : 5 juin 1931 - inscription maison (hors parties classées) : 13 janvier 1930
Marcy-sous-Marle	Eglise	inscription : 15 avril 1966
Marle	Relais de poste (rue du Faubourg S-Nicolas)	inscription partielle façade : 29 mai 1933
	Maison des Frères Ignorantins (rue Pelletier) Eglise Notre-Dame	inscription peintures murales : 16 juillet 2009 classement par liste : 31 décembre 1846
Nouvion-et-Catillon	Chapelle des Templier Eglise	inscription ruines : 8 février 1928 classement tour et clocher : 28 mai 1927
Nouvion-le-Comte	Eglise	classement : 20 mars 1922
Saint-Pierremont	Ferme de Saint-Antoine	Inscription : façades et toitures de l'ensemble des bâtiments : 30 décembre 1988
Tavaux-et-Pontséricourt	Eglise	inscription : 4 juillet 1989



Tendances

- ↘ Une démarche de protection des monuments historiques ancienne, héritée des mesures de la politique patrimoniale de 1927 instaurant l'inscription d'édifices à l'Inventaire supplémentaire des immeubles présentant "un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation" (introduction deux niveaux de protection: le classement pour un monument présentant un intérêt public majeur et l'inscription pour un monument d'intérêt suffisant).
- ↘ La mise en œuvre de politiques publiques et d'outils institutionnels et normatifs de protection du patrimoine s'est enrichie en s'étendant à des éléments patrimoniaux « naturels » (label "jardin remarquables" créé).
- ↘ Le patrimoine des anciennes granges agricoles apparaît peu entretenu et fragilise, à terme, il s'agit de maintenir en état un patrimoine local d'importance et identitaire.

Interdépendance

- ↘ **Patrimoine et identité:** bien que les réseaux et la globalisation soient des logiques prédominantes, l'échelle locale conserve un caractère fondamental: identité collective, sentiment

d'appartenance, mise en œuvre d'actions locales, diffusion aux publics.

- ↘ **Patrimoine et attractivité touristique:** la valorisation patrimoniale par des mesures de protection institutionnelles et/ou par des initiatives locales concourt à l'identité et à la promotion du territoire.

Gouvernance

- ↘ Le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) veille à l'application des législations concernant les monuments historiques. Ace titre, il s'assure de la sauvegarde et la préservation des qualités patrimoniales du territoire. Il travaille en partenariat avec de nombreux acteurs : le CAUE, le Conseil Général, la Fondation du Patrimoine, les architectes et paysagistes de la DDT, les associations du patrimoine.
- ↘ La DREAL assure les missions de pilotage, d'animation et d'évaluation des politiques de l'État en matière des sites et de paysages.
- ↘ Le Conseil Général, au travers de sa direction de la conservation du Patrimoine Historique et Mobilier mène une politique de protection et de valorisation du patrimoine bâti. Il subventionne les travaux de réparation, rénovation, restauration des monuments commémoratifs communaux ou associatifs, des petits édifices ruraux

communaux ou privés, du patrimoine mobilier classé, inscrit et non protégé...

Grange



Moulin sur la Serre



Chapelle votive



